LE PRÊTRE
ET LE MÉDECIN

DEVANT LA SOCIÉTÉ,

PAR P.-J.-C. DEBREYNE,

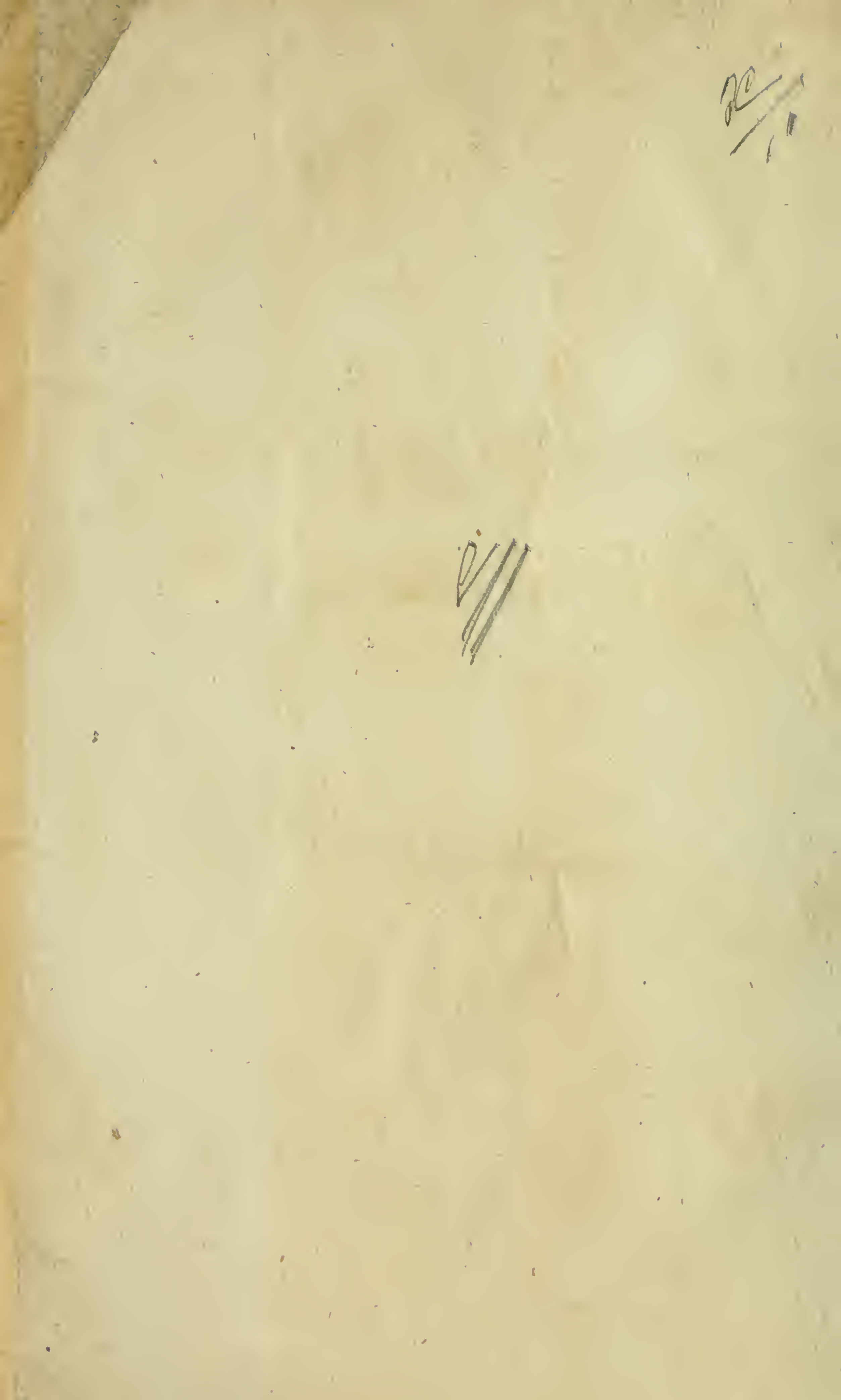
DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,
PROFESSEUR PARTICULIER DE MÉDECINE PRATIQUE, PRÊTRE ET RELIGIEUX
DE LA GRANDE-TRAPPE (ORNE).

Nunc fratres, quoniam vos estis presbyteri in populo Dei, et ex vobis pendet anima illorum, ad eloquium vestrum corda eorum erigite.
(*Judith.* VIII-21.)

Disciplina medici exaltabit caput illius.
(*Eccli.* XXXVIII-3.)

PARIS,
CHEZ POUSSIELGUE-RUSAND, RUE PETIT-BOURBON-SAINT-SULPICE, 3.

1848.



LE PRÊTRE

ET LE MÉDECIN

DEVANT LA SOCIÉTÉ.

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

EXAMEN de la question de l'Opération césarienne posthume, ou du Baptême des enfants, dont les mères meurent avant la parturition. Cette question est examinée aux points de vue légal, médical, théologique, moral et social. Opuscule in-8° destiné aux prêtres et aux médecins.

Chez Poussielgue-Rusand, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3, à Paris.

ESSAI SUR LA THÉOLOGIE MORALE, considérée dans ses rapports avec la physiologie et la médecine. Ouvrage spécialement destiné au clergé. Quatrième édition, revue, corrigée et notablement augmentée. Un fort volume in-8°.

Chez Poussielgue-Rusand, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3, à Paris.

MOECHIALOGIE, ou Traité des péchés contre les sixième et neuvième commandements du Décalogue, et de toutes les questions matrimoniales qui s'y rattachent directement et indirectement; suivi d'un Abrégé pratique d'Embryologie sacrée. Ouvrage mis à la hauteur des sciences physiologiques, naturelles, médicales et de la législation moderne. Ce livre est exclusivement destiné au clergé. Un fort vol. in-8°. 2e édition, considérablement augmentée.

Chez Poussielgue-Rusand, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3, à Paris.

PRÉCIS DE PHYSIOLOGIE HUMAINE, pour servir d'introduction aux études de la philosophie et de la théologie morale, suivi d'un *Code abrégé d'hygiène pratique*. Ouvrage spécialement destiné au clergé et aux séminaires. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Un fort vol. in-8°.

Chez Poussielgue-Rusand, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3, à Paris.

ÉTUDE DE LA MORT, ou Initiation du prêtre à la connaissance pratique des maladies graves et mortelles; et de tout ce qui, sous ce rapport, peut se rattacher à l'exercice difficile du saint ministère. Ouvrage spécialement destiné aux ecclésiastiques qui ont charge d'âmes. Un fort vol. in-8°.

Chez Poussielgue-Rusand, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3, à Paris.

PENSÉES D'UN CROYANT CATHOLIQUE, ou Considérations philosophiques, morales et religieuses sur le matérialisme moderne et divers autres sujets, tels que l'âme des bêtes, la phrénologie, le suicide, le duel et le magnétisme animal. Troisième édition, notablement augmentée. Un fort vol. in-8°.

Chez Poussielgue-Rusand, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3, à Paris.

DU SUICIDE considéré aux points de vue philosophique, religieux, moral et médical, suivi d'un traité sur le duel. Un vol. in-8°.

Chez Poussielgue-Rusand, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3, à Paris.

ESSAI PHILOSOPHIQUE sur l'influence comparative du régime végétal et du régime animal sur le physique et sur le moral de l'homme, ou Aperçu général sur l'influence que le régime alimentaire peut exercer sur la civilisation, les mœurs, l'éducation, la politique, la guerre, chez les différents peuples du globe.

Chez Poussielgue-Rusand, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3, à Paris.

THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE, ou Traitements spéciaux de la plupart des maladies chroniques. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. Un vol. in-12.

Chez Baillière, rue de l'École de médecine, 17, à Paris.

Sous presse, pour paraître prochainement :

THÉORIE BIBLIQUE sur la Cosmogonie et la Géologie. Ouvrage destiné au clergé et aux séminaires. Un vol. in-8°.

LE PRÊTRE
ET LE MÉDECIN

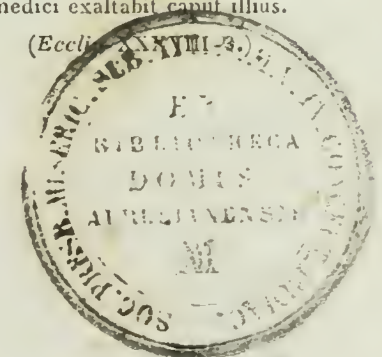
DEVANT LA SOCIÉTÉ,

Par P.-J.-C. DEBREYNE,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,
PROFESSEUR PARTICULIER DE MÉDECINE PRATIQUE, PRÊTRE ET RELIGIEUX
DE LA GRANDE-TRAPPE (ORNE).

> Nunc fratres, quoniam vos estis presbyteri in populo Dei, et ex vobis pendet anima illorum, ad eloquium vestrum corda eorum erigite.
>
> (*Judith.* VIII-21.)

> Disciplina medici exaltabit caput illius.
>
> (*Eccli.* XXXVIII-3.)



PARIS,

Chez POUSSIELGUE-RUSAND, rue Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 3.

—

1848.

AVERTISSEMENT.

Ce livre était imprimé lorsque éclatèrent, tout à coup comme une tempête, les grands événements de Février. Or, cette tempête révolutionnaire, nous l'avions implicitement prédite en plusieurs endroits de cet ouvrage. Quand on sème du vent, on ne peut recueillir que des tempêtes : *Qui ventum seminabunt et turbinem metent.* (Osée, 8-7.) C'est-à-dire que, dans la disposition actuelle des esprits, en France, aucun pouvoir, quel qu'il soit, monarchique, constitutionnel ou républicain, ne pourra s'y maintenir, s'il refuse les libertés et les droits nécessaires à la société, et sans lesquels la société ne peut subsister dans la tranquillité de l'ordre, qui assure la paix et le bonheur de tous, suivant le mot célèbre de saint Augustin : *Tranquillitas pacis.*

Les questions des libertés politique, sociale et religieuse, que nous avons touchées sous le gouvernement qui vient de tomber, non-seulement conservent leur caractère d'actualité et d'opportunité, mais encore elles devront, sous le régime

de la *liberté*, de l'*égalité* et de la *fraternité*, obtenir leur complète et heureuse solution; c'est-à-dire que tous les citoyens français, quels qu'ils soient ou puissent être, devront enfin être libres et égaux devant la loi. Il est donc à propos de produire des idées de liberté, c'est-à-dire d'émancipation politique, sociale et religieuse, alors que l'assemblée nationale est solennellement appelée à discuter et à régler toutes les libertés, et à constituer un gouvernement qui fasse disparaître toute mesure despotique, tout arbitraire, tout privilége, toute corruption, et enfin tout préjugé injuste contre quelque classe de la société que ce soit, qui toutefois n'est pas de nature à troubler l'ordre social. Ainsi donc, *liberté*, *égalité* et *fraternité*, trois termes qui, bien appliqués, se résument en ce mot admirable et si profondément philosophique, politique et social : *Charité*, *Charitas*.

AUX PRÊTRES ET AUX MÉDECINS.

Le double sacerdoce de la religion et de la médecine, représenté par le prêtre et le médecin catholiques, est le principal fondement sur lequel repose tout l'édifice de la société humaine.

Mais qu'est-ce qui constitue essentiellement le sacerdoce religieux et le sacerdoce médical? l'esprit d'abnégation, de sacrifice et de dévouement : sentiments purs, généreux et sublimes, qui ne sont inspirés que par un principe surnaturel, le principe religieux, c'est-à-dire par la charité chrétienne, bien différente de la fastueuse et froide philanthropie, ou la charité légale et administrative de nos utopistes et économistes modernes.

La charité véritable, c'est l'amour de l'homme dans la vue de Dieu, tandis que la philanthropie philosophique n'est que l'amour de l'homme dans la vue de l'homme. Ainsi, l'abnégation, le sacrifice, le dévouement, inspirés par le principe catholique et résumés dans ce mot sublime *charité*, voilà la seule base solide de toutes les sociétés bien constituées. La vertu, dit Bossuet, est le fondement de toute société. Or, la charité, c'est la vertu par excellence. « La religion, dit M. de Châteaubriand, voulant reformer le cœur hu-

main, et tourner au profit des vertus nos affections et nos tendresses, a inventé une nouvelle passion : elle ne s'est servie pour l'exprimer ni du mot amour, qui n'est point assez chaste, ni de celui d'amitié, qui se perd au tombeau, ni de celui de pitié, trop voisin de l'orgueil, elle a trouvé l'expression *charitas*, qui tient en même temps à quelque chose de céleste. Par là, elle nous enseigne cette vertu merveilleuse, que les hommes doivent s'aimer, pour ainsi dire, à travers Dieu qui spiritualise leur amour, et n'en laisse que l'immortelle essence en lui servant de passage. »

La charité est donc la force vitale et l'âme de la société; elle est le moyen d'union nécessaire dans l'ordre social, comme elle est le lien de la perfection dans l'ordre spirituel. Détruisez ce fondement, renversez cette base, et vous verrez bientôt d'étranges désolations, d'horribles ruines; ou plutôt ne l'a-t-on pas déjà fait il y a plus d'un demi-siècle? On se souvient de ce règne de haine et de fureur insensée; on se rappelle cette époque lamentable et inouïe dans les fastes de l'histoire humaine : si Dieu n'avait abrégé ces jours affreux, rien ne serait demeuré debout, et la société française tout entière se serait engloutie dans l'abîme de l'athéisme. (1)

---

(1) Si le monde, dit Voltaire, était gouverné par des

Et en effet, sous l'empire de l'athéisme, la charité est bannie; un dogme dissolvant et subversif de tout ordre social lui est substitué : c'est l'égoïsme, ou l'amour désordonné de soi et de ses intérêts matériels. C'est, comme on sait, le froid égoïsme qui dessèche, atrophie et endurcit insensiblement tous les cœurs, les ferme à tous les sentiments généreux, et tôt ou tard et nécessairement change toute société que la charité n'anime plus, en un assemblage hétérogène d'êtres humains forcément rapprochés par des liens purement terrestres et des nécessités physiques. Dès lors plus de rapports entre l'homme et Dieu, c'est-à-dire plus de religion, qui est l'expression de ces rapports, plus de morale qui n'est fondée que sur la religion, plus de lois qui ne s'appuient que sur la morale, et par conséquent plus de société. (1)

---

athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous dépeint acharnés contre leurs victimes. » *(Homélie sur l'athéisme.)*

(1) « Aucun état, dit Rousseau, ne fut fondé, que la religion ne lui servît de base. » *(Contrat social.)*

Il suit de ce principe incontestable de Jean-Jacques, qu'un État ou une société sans base, sans fondement, c'est-à-dire sans religion, et par conséquent sans morale et sans lois obligatoires, n'est plus un État, une société, mais une pure, une véritable anarchie. Et dès lors nulle garantie d'ordre public, nulle sûreté individuelle, nulle sécurité pour la propriété, et par conséquent absence de tous les

Voilà les conséquences fatales qu'entraîne nécessairement dans une société l'absence complète du prêtre et du médecin catholiques. C'est principalement à l'action du sacerdoce catholique du premier qu'il faut attribuer la guérison de nos maux révolutionnaires et la régénération morale de la société.

---

avantages, de toutes les commodités et de tous les charmes de la société. Ainsi, sans la religion, c'est-à-dire sans le sacerdoce ou sans le prêtre, plus de bonheur et plus de vie sociale. Vous donc, heureux du siècle, qui dédaignez superbement la religion ou le prêtre, car il n'y a point de religion sans le prêtre, vous devez tout au clergé, au prêtre, que peut-être vous méprisez intérieurement, et contre lequel vous nourrissez tant d'injustes et de stupides préjugés; oui, vous lui devez tout, la paisible jouissance de vos biens, de vos richesses et de toutes les douceurs de la vie sociale.

La société étant l'état naturel, physiologique, *nécessaire* de l'homme, car hors de la société il ne peut ni se reproduire ni se conserver, la religion, sans laquelle il ne saurait exister de société, est donc aussi *nécessaire;* elle ne peut être une invention de l'homme, car l'homme n'invente pas ce qui est *nécessaire.* Il n'a point inventé la religion, pas plus qu'il n'a inventé l'air, l'eau, le feu, les éléments, etc. On ne peut se passer de ce qui est *nécessaire,* pas plus de la religion que de l'air, de l'eau, du feu, etc.

Donc, hommes du siècle, esprits sceptiques ou incrédules, l'inflexible, l'inexorable logique vous force de conclure que la religion, ou le prêtre qui la représente, est le fondement *nécessaire* et vivant de la société.

N'est-il pas en effet de la dernière évidence que c'est la religion seule qui a guéri, par l'organe du clergé catholique, ces plaies hideuses et presque désespérées, *plaga desperata* comme parlent nos livres saints? Et n'en doutez pas, c'est la haute, la divine puissance du catholicisme qui soutient encore aujourd'hui la société et l'empêche de se dissoudre et de se gangréner complètement.

Si le sacerdoce du prêtre est plus nécessaire à l'ordre social que celui du médecin, c'est parce qu'il est surhumain, divin, et placé dans une région plus pure, plus élevée, et parce qu'il exerce son action principale sur les âmes ou les êtres moraux, et sa surveillante sollicitude sur les mœurs des peuples ou la morale publique.

Le sacerdoce médical, pour n'être que d'une nécessité secondaire, n'en tire pas moins aussi sa sanction d'un oracle divin. L'Écriture dit : *Honora medicum propter* NECESSITATEM; *etenim illum creavit Altissimus.* (Eccli. 38-1.) Il résulte de ce texte sacré qu'une *nécessité* est constatée, et que l'homme désigné pour satisfaire à cette nécessité n'est point une personne quelconque, mais le seul médecin, *medicum propter necessitatem*. Le médecin est donc l'homme de la nécessité ou le ministre nécessaire. Il est donc aussi par là même le dispensateur compétent des moyens que la Providence met à sa disposition dans la

fin qu'elle a elle-même déterminée, comme le prêtre est le dispensateur d'un ordre de choses infiniment supérieur : *Altissimus creavit de terrâ medicamenta, et vir prudens non abhorrebit illa.* (Eccli. 38-4.) L'expression *vir prudens* est ici l'équivalent de médecin, l'homme prudent appelé pour faire un sage et judicieux emploi des médicaments que le Très-Haut a créés; car la prudence dans le choix des remèdes n'est ici autre chose que la médecine. Donc le médecin, l'homme *nécessaire,* usera prudemment des médicaments que Dieu lui met entre les mains. Le sacerdoce, ou le ministère médical, est donc une profession *nécessaire,* puisqu'elle est instituée et autorisée par un oracle du Saint-Esprit.

Le prêtre et le médecin sont donc les deux hommes les plus nécessaires de la société, les deux hommes sociaux par excellence. Mais il faut les considérer un instant, au moins d'une vue générale, sur la grande scène du monde, c'est-à-dire qu'il faut apprécier l'action de ce double sacerdoce sur la masse entière de la société. Nous ne présenterons ici qu'un très-léger aperçu; les détails sont réservés pour le corps de l'ouvrage.

Le prêtre et le médecin reçoivent l'homme à son entrée dans la vie, l'accompagnent et lui servent de guides sur la route du temps, et ne le quittent que lorsqu'ils l'ont déposé sur le seuil

de l'éternité. C'est une loi universelle dans le monde civilisé, ou du moins dans le monde catholique.

Telle est la sublime, la magnifique mission du prêtre et du médecin en présence de la société : du berceau à la tombe, de la vie à la mort, du temps à l'éternité.

La médecine, par un de ses organes, préside à l'apparition de l'homme en ce monde, lui assure la vie matérielle et au besoin la vie spirituelle. Ces devoirs accomplis, elle environne le nouvel être de tous les soins que réclame sa jeune et frêle existence. Le ministre sacré, de son côté, lui imprime le sceau chrétien en le régénérant par le sacrement du baptême. L'eau baptismale est l'eau sanctifiante et purifiante par excellence, dont l'eau lustrale des prêtres païens n'était qu'une vaine et impuissante copie.

Ce petit être humain, pour croître et se développer, n'a besoin que du lait matériel, jusqu'à ce qu'il puisse se nourrir d'un aliment plus fort, du lait spirituel et du pain de la parole, ou du moins de quelques miettes du pain substantiel de la parole de Dieu. *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* (Matth. 4-4.) Je vous ai donné à boire du lait, dit saint Paul aux Corinthiens, et point une nourriture plus solide dont vous n'étiez pas encore capables de supporter la force.... *Lac vobis po-*

tum dedi, non escam : nondum enim poteratis... (*Cor.* 1-3-2.)

La vigilante sollicitude du médecin doit s'exercer à l'égard de l'enfant dès l'âge le plus tendre, même de deux ou trois ans, afin de le guérir ou de le préserver des maladies éruptives ou autres affections propres à cette période initiale de la vie. Mais surtout, et même dès les premières années, comme de deux ou trois ans jusqu'à la puberté et au-delà, l'homme de l'art, de concert avec la mère de l'enfant, doit avec un soin extrême, infini, veiller sur celui-ci, afin de le prémunir efficacement contre les premières atteintes ou le développement des mauvaises habitudes. La négligence ou l'oubli de cette précaution est souvent la source ou la cause des plus grands malheurs, tant moraux que physiques. Il sera donc très à propos de faire élever les enfants avec une certaine mesure de rigueur ou d'austérité physique, afin d'empêcher que la sensibilité ne se développe trop ou ne s'exalte vicieusement. Faites développer le système musculaire par l'exercice physique ou la gymnastique, et tout ce qui s'y rattache comme les jeux, les courses, etc. Par là vous vous opposerez au développement d'une sensibilité excessive, vicieuse ou dépravée, et par là même aussi vous mettrez un puissant et salutaire obstacle au développement du vice ou de l'affreux penchant à l'onanisme.

La mère, de son côté, avec ce charme ineffable et ce sentiment délicieux qu'inspire la maternité, s'occupera de la première éducation de son enfant. L'ordre à suivre dans l'éducation sensoriale, intellectuelle, morale et sociale de l'homme, n'est tout simplement, comme nous l'avons dit dans un autre ouvrage, que l'ordre physiologique, c'est-à-dire celui des développements successifs et progressifs des facultés de l'âme.

C'est d'après ce principe qu'il faut commencer l'éducation morale ou l'éducation proprement dite, dès la première enfance, avec l'éducation de la parole. L'une et l'autre sont nécessaires à l'homme; elles sont dans sa nature et dans son essence, c'est-à-dire qu'elles sont d'une nécessité physiologique... Les facultés qui se développent les premières chez l'enfant sont les fonctions sensoriales et la mémoire. Parlez donc à l'enfant et par images, comme aux peuplades dites sauvages, et par les mots du langage ordinaire, que peu à peu, à l'aide de sa mémoire naissante, il répètera, apprendra et comprendra. Dès que la raison de l'enfant jettera ses premières lueurs, montrez-lui le vrai et le beau, et déposez insensiblement, dans sa faculté principale ou la mémoire, les notions du langage et des premiers et plus simples enseignements du catéchisme, c'est-à-dire la connaissance et l'amour de Dieu et du prochain; car tout est là, c'est là tout l'homme : *Hoc est omnis*

homo (Eccl. 12-13) (1); c'est le *porrò unum necessarium;* c'est l'homme intellectuel, moral et social. Ainsi la parole, la connaissance et l'amour de Dieu et du prochain, sont les trois attributs *nécessaires* de l'humanité, sans lesquels l'homme ne peut exister, ou du moins n'existerait que comme être humain purement physique (vrai sauvage), comme les petits enfants (*infantes*, non parlants), doué comme eux de la capacité de devenir, par l'éducation morale, un homme normal, physiologique et psychologique, c'est-à-dire un être intellectuel, moral et social.

Maintenant, quant à l'instruction naturelle ou purement humaine, qui n'est qu'une nécessité du second ordre établie pour l'utilité et le parfait développement de la société, il faut la faire progressivement, suivant l'évolution successive des facultés intellectuelles de l'enfant. Il faut le dire ici, généralement on commence cette instruction beaucoup trop tôt, à un âge trop tendre. Tout aujourd'hui est avancé et prématuré, non-seulement dans l'ordre intellectuel, mais encore dans presque toutes les choses naturelles et usuel-

---

(1) « Partout, dit M. de Maistre, où vous verrez un autel, là se trouve la civilisation. *Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre*, est moins savant que nous, sans doute, mais plus véritablement social, s'il assiste au catéchisme et s'il en profite. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. 1.)

les de la vie. On appelle à son aide la science; on tourmente les arts et l'industrie pour hâter et multiplier les jouissances ou les voluptés matérielles; on se hâte de vivre et de jouir, car le temps presse et fuit; on ne travaille plus pour l'avenir, on ne travaille que pour le présent et pour soi.

A voir ainsi les pauvres humains s'agiter et se ruer sur les choses matérielles et présentes, il semble qu'un vif pressentiment de la fin de toutes choses les pousse fatalement dans la carrière difficile de la vie. On veut jouir à tout prix, tout de suite, à temps et à contre-temps, *per fas et nefas*, dût-on même abréger ses jours. Et, en effet, tous les jours on le fait. Le mot de Sénèque est aujourd'hui bien véritable : *non accepimus vitam brevem, sed facimus.*

Il en est à peu près de même dans l'instruction des enfants. Les parents, bien mal avisés, veulent jouir aussi de la précocité intellectuelle de leurs enfants; ils veulent avoir de petits savants à dix ans, et ils auront des hommes imbéciles ou stupides à vingt-cinq.

Il faut donc laisser l'organisme se développer, le physique se fortifier; en un mot, il ne faut point user les organes et surtout le cerveau avant leur évolution normale, ou du moins leur développement suffisant. Le moral suit le physique. Si vous comprimez ce dernier, si vous en empêchez

intempestivement le développement, le premier pourra bien donner quelques belles espérances, mais elles ne seront que séduisantes et vaines, c'est-à-dire qu'elles seront sans réalisation et sans avenir.

Arrive enfin, aux approches de la puberté, la grande époque de la première communion. Cet acte de religion est, sans contredit et sous tous les rapports, l'événement le plus considérable et le plus décisif de la vie humaine. De l'accomplissement de ce devoir sacré dépend le bonheur ou le malheur de l'homme. Et, en effet, la première communion faite avec toutes les dispositions requises, nécessaires, est une source de grâces et de bénédictions, qui préparent au jeune adolescent un avenir de paix, de félicité, en lui donnant la force et le courage de vaincre ou de supporter les tentations et les peines de la vie, dont d'ailleurs l'amertume sera adoucie ou tempérée par un charme ineffable, ou du moins par un fond de sérénité calme et constante. Au contraire, la première communion mal faite, sans les préparations et les dispositions convenables, est une profanation de ce qu'il y a de plus sacré sur la terre; et, si elle n'est réparée, tôt ou tard elle fera peser sur l'âme une immense amertume et sera inévitablement la source et le principe des maux les plus multipliés et les plus déplorables. Il est inutile de faire observer que l'action du

prêtre intervient ici de la manière la plus formelle, la plus immédiate et la plus efficace. La consommation de cette sainte et sublime action opérée par le ministère sacré, est, comme nous l'avons déjà insinué, une œuvre de la plus haute importance morale et sociale.

Voici ce que dit poétiquement M. de Châteaubriand, sur la première communion et la sainte communion en général : « C'est à douze ans, c'est au printemps de l'année, que l'adolescent s'unit à son Créateur. Après avoir pleuré la mort du rédempteur du monde avec la montagne de Sion, après avoir rappelé les ténèbres qui couvrirent la terre, la chrétienté sort de la douleur, les cloches se raniment, les saints se dévoilent, le cri de la joie, l'antique *alleluia* d'Abraham et de Jacob fait retentir le dôme des églises. De jeunes filles vêtues de lin, et des garçons parés de feuillage, marchent sur une route semée des premières fleurs de l'année; ils s'avancent vers le temple, en répétant de nouveaux cantiques; leurs parents les suivent; bientôt le Christ descend sur l'autel pour ces âmes délicates. Le froment des anges est déposé sur la langue véridique qu'aucun mensonge n'a encore souillée, tandis que le prêtre boit, dans le vin pur, le sang méritoire de l'agneau.

« Dans cette solennité, Dieu rappelle un sacrifice sanglant, dans les espèces les plus pai-

sibles. Aux incommensurables hauteurs de ces mystères, se mêlent les souvenirs des scènes les plus riantes. La nature ressuscite avec son Créateur, et l'ange du printemps semble lui ouvrir les portes du tombeau, comme cet esprit de la lumière qui dérangea la pierre du glorieux sépulcre. L'âge des tendres communiants et celui de la naissante année, confondent leurs jeunesses, leurs harmonies et leurs innocences. Le pain et le vin annoncent les dons des champs prêts à mûrir et retracent les tableaux de l'agriculture; enfin Dieu descend dans l'âme de ces enfants pour les féconder, comme il descend, en cette saison, dans le sein de la terre, pour lui faire porter les fleurs et ses richesses.

« La communion, précédée d'une confession générale, et ne pouvant avoir lieu qu'après une suite d'actions vertueuses, est très-favorable aux bonnes mœurs. Elle l'est même à tel point, que si un homme approchait dignement, une seule fois par mois, du sacrement d'eucharistie, cet homme serait, de nécessité, l'homme le plus vertueux de la terre. Transportez le raisonnement de l'individuel au collectif, de l'homme au peuple, et vous verrez que la communion est une législation tout entière.

..... « L'eucharistie a pris naissance à la cène; et nous en appelons aux peintres, pour la beauté du tableau où Jésus-Christ est représenté disant

ces paroles : *Hoc est corpus meum*. Ceci est mon corps.

« En résumant ce que nous avons dit sur la communion, nous voyons d'abord qu'elle présente une pompe charmante; qu'elle enseigne la morale, parce qu'il faut être pur pour en approcher; qu'elle est l'offrande des dons de la terre au Créateur, et qu'elle rappelle la sublime et touchante histoire du fils de l'homme. Unie au souvenir de la Pâque et de la première alliance, la communion va se perdre dans la nuit des temps; elle tient aux idées premières sur la nature de l'homme religieux et politique, et exprime l'antique égalité du genre humain; enfin, elle perpétue la mémoire de notre chute primitive, de notre rétablissement et de notre réunion avec Dieu. » (*Génie du christianisme*, t. I.)

Si ce langage pouvait paraître tant soit peu suspect, ce que nous ne pensons pas, nous pourrions citer un passage d'un auteur que personne, assurément, ne sera tenté de taxer de mysticisme ou d'ascétisme outré : cet écrivain, nous le répétons, ce n'est point un théologien mystique, un austère religieux, un prédicateur sévère, c'est le patriarche de la philosophie impie du dix-huitième siècle, le père de l'incrédulité moderne, c'est Voltaire enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Voici donc ce que dit le dévot philo-

sophe : « Voilà des hommes qui reçoivent Dieu dans eux, au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme saisie et attendrie; on respire à peine; on est détaché de tout bien terrestre; on est uni avec Dieu; il est dans notre chair et dans notre sang. Qui osera, qui pourra commettre après cela une seule faute, en concevoir seulement la pensée? Il était impossible, sans doute, d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu. » (*Questions sur l'Encyclopédie*, t. 4, édit. de Génève.) Un mystère qui retient si fortement les hommes dans la vertu ne peut être *imaginé* par les hommes.

Une première communion bien faite porte tôt ou tard ses fruits, ou du moins laisse dans l'esprit des souvenirs religieux ineffaçables, qui ramènent aux devoirs de la religion les âmes honnêtes emportées par le mouvement orageux des passions, ou desséchées par le tourment de l'ambition ou de l'orgueil. Nous emprunterons ici à un journal catholique de province, *l'Étoile du peuple*, l'anecdote suivante au sujet du général Drouot. On sait que Drouot, au milieu de ses compagnons d'armes, avait conservé, presque seul, les pratiques de notre sainte religion, et vivait avec la régularité d'un chrétien de la pri-

mitive Église. Il aimait à raconter de son empereur le fait suivant :

« Napoléon était un jour dans sa tente, sur le champ de bataille, et recevait les compliments d'une victoire décisive; quelqu'un lui dit : Sire, c'est le jour le plus heureux de votre vie. — Napoléon répliqua vivement : Non, monsieur... — Il se fit un long silence, et chacun ensuite nomma le jour qui lui sembla mériter le mieux cette qualification : Montenotte, le dix-huit brumaire, Marengo, le couronnement, Austerlitz, la naissance de son fils. — Non, messieurs, dit encore Napoléon. — Il y eut un nouveau silence et de l'étonnement; et Napoléon, grave, recueilli et très-ému, nomma *le jour de sa première communion*. Comme il promenait son regard dans l'assemblée où il ne voyait que de la surprise, il aperçut une larme dans l'œil de l'un des assistants; il s'approcha de lui, et, lui serrant la main : *Vous me comprenez, vous*, lui dit-il. »

Ces quatre mots sont un éloge de la piété de Drouot; on ne pourra suspecter de sincérité la bouche qui les lui a adressés.

Une autre grave et importante époque succèdera à celle de la première communion : c'est le moment décisif du choix d'un état ou du moins de l'ouverture d'une carrière quelconque. C'est ici que les conseils d'un sage directeur, d'un habile confesseur, c'est-à-dire l'action du prêtre ou du

ministère sacré, sont d'une indispensable nécessité et d'une conséquence décisive pour l'inexpérience d'un jeune homme encore pur de la corruption et de la perversité du siècle.

Mais, ne pouvant entrer ici dans des détails qui nous entraîneraient trop loin et hors de notre sujet, nous laisserons le jeune homme entrer dans la société, s'y unir, s'y incorporer comme membre de la grande famille humaine; il y prendra désormais la place que lui assigne son rang ou les nécessités de sa position. Nous allons donc maintenant dire quelques mots sur la double influence qu'exercent le prêtre et le médecin, non sur une certaine classe isolée de citoyens, mais sur l'universalité de la société chrétienne.

Or, cette société renferme dans son sein deux hommes qui ont reçu de la divine Providence la haute mission de diriger le cours des destinées humaines : ces deux hommes providentiels, ces missionnaires de la vraie civilisation, ce sont le prêtre et le médecin catholiques. Ce sont eux qui pénètrent tous les jours dans le sanctuaire des familles, en deviennent les conseils, les amis et les dépositaires des secrets les plus intimes... Ils tiennent dans leurs mains l'union, la paix, les destinées et le bonheur des familles... Le prêtre et le médecin catholiques, toujours occupés à bien faire, à soulager, à consoler tous les êtres qui souffrent, sont comme la personnification de

l'abnégation, du sacrifice et du dévouement, c'est-à-dire de la charité chrétienne. Ministres et dispensateurs des bienfaits que le christianisme a apportés à la terre, ils font le bien en passant par le chemin âpre et difficile de la vie. *Transeunt benefaciendo.* Le prêtre et le médecin sont, en effet, les deux hommes qui répandent le plus de bienfaits et de consolations sur cette grande masse d'êtres souffreteux et misérables, qui s'agitent et se débattent sous l'empire d'un destin malheureux. Combien de créatures infortunées, sous le soleil, qui, dans leur dénuement absolu, ne trouvent des consolations et des secours que dans la catholique sympathie du prêtre et du médecin.

Nous verrons le prêtre et le médecin catholiques, ces deux héros de la charité chrétienne, rivaliser de zèle et de dévouement en présence d'un formidable et imminent danger, alors que tous les cœurs se serrent et se brisent, que tous les courages s'abattent, que toutes les volontés se paralysent. Dans ces graves occurences, vous verrez nos deux hommes de sacrifice et de charité courir, voler sur le théâtre d'une terrible épidémie, y braver la contagion du fléau dévastateur, insulter à la mort, et donner, s'il le faut, leur vie pour sauver leurs frères. *Dant animas suas pro fratribus suis.* C'est le comble, le sublime de la charité! On se rappelle les traits d'hé-

roïsme chrétien que nous a offerts la conduite admirable des prêtres et des médecins à l'occasion du choléra de 1832.

Nous verrons encore le prêtre et le médecin dans ces rebutants asiles de toutes les misères de l'humanité, dans ces vastes et tristes musées pathologiques où sont rassemblées toutes les infirmités humaines ; nous verrons aussi nos hommes de dévouement surhumain dans ces réceptacles immondes, car on les rencontre partout où il y a des souffrances à soulager et des périls à courir, on les verra aussi, disons-nous, dans ces réceptacles impurs où gémissent les victimes du vice, les membres coupables ou gangrénés de la société.

L'on verra encore le prêtre et en sa personne le médecin, car au besoin il le devient aussi médecin du corps, tant la charité est riche en ressources, on verra le prêtre porter, chez les hordes sauvages, la parole de vie et la bonne nouvelle de la civilisation. Un missionnaire nous a raconté dernièrement que, dans le fond de l'Asie, chez une peuplade sauvage, où jamais aucun Européen n'avait encore pénétré, il avait guéri, à l'aide du sulfate de quinine, tous les fiévreux du pays. On venait trouver de cinquante lieues de loin cet homme extraordinaire, ce nouveau thaumaturge. A toutes les questions que la curiosité des habitants et l'étrangeté du person-

nage fit naître, il répondait qu'il était le ministre du maître du ciel, de l'Être souverain, qu'il était venu de fort loin, qu'il voyageait beaucoup dans le but d'être utile à ses semblables et de leur faire tout le bien possible, et qu'à cette fin il désirait se fixer parmi eux. Sa mission, appuyée de l'éclat de ses *miracles*, a produit le plus heureux résultat. (1)

---

(1) Régulièrement et partout où il se trouve des médecins, les prêtres ne doivent pas se mêler de faire la médecine, à moins que ce ne soit une médecine très-simple et purement hygiénique. Dans les pays sauvages ou non civilisés, où il n'existe point de médecins, il est très-utile, nécessaire même que les missionnaires, qui y portent la parole évangélique et civilisatrice, se munissent de quelques médicaments simples et efficaces, comme par exemple le sulfate de quinine, pour guérir les fièvres intermittentes qui règnent presque toujours dans les pays mal ou point cultivés, et par là même presque toujours plus ou moins marécageux et par conséquent aussi plus ou moins *pyrétogènes*. On n'oubliera pas non plus de se munir de bon vaccin fraîchement recueilli et bien conservé. C'est pour un missionnaire un point de la plus haute importance, comme on va le voir dans la lettre suivante.

Extrait d'une lettre de Mgr Retord, vicaire-apostolique du Tong-King occidental, de Janvier 1846.

« C'est dans la chrétienté de Nang-Nghuyen que nous commençâmes à user du vaccin que M. Castex nous avait apporté de France. L'opération eut un plein succès, et

On verra enfin le prêtre et le médecin s'élancer au milieu des batailles, paraître sans peur et sans faste sur le champ de l'honneur, sur le théâtre de la gloire, non pour y cueillir laborieusement des lauriers qui se flétrissent et se dessèchent ou des rubans qui se fanent et se décolorent, mais

---

maintenant la vaccine est propagée dans presque toute ma mission et même dans celle du Tong-King oriental. Je ne saurais vous dire à combien de milliers d'enfants nous l'avons déjà inoculée; chaque jour il nous en vient de grosses troupes : l'empressement que mettent les parents à nous apporter ces petites créatures pour les faire vacciner, et la confiance qu'ils ont en cette opération faite par nous, sont quelque chose d'étonnant. Nous avons exercé beaucoup de médecins qui vaccinent aussi, de même que nos catéchistes et prêtres indigènes. J'espère que l'introduction de la vaccine dans cette mission augmentera, de plus de mille par an, le nombre de nos chrétiens; car les ravages que fait ici la petite vérole sont effrayants : il est des époques où presque la moitié des enfants en meurent. C'est à la vue de tant de victimes que je priai M. Langlois de faire instruire, à Paris, quelques-uns de nos confrères dans l'art de vacciner, pour nous les envoyer avec tous les instruments nécessaires, et exercer ensuite à cette opération les missionnaires, les prêtres et les gens du pays. » (*Annales de la prop. de la foi,* Juillet 1847.)

En 1844, M. Suchet, grand-vicaire et curé de Constantine (Algérie), disait à un religieux trappiste, médecin de Staouëli : Je vous sais un gré infini de la boîte de médicaments que vous me laissâtes à votre voyage de Bone, il y a deux ans, avec une note pour me diriger dans leur

pour y moissonner les palmes vives et immortelles du martyre, de la charité et du dévouement chrétien. Mais pourquoi faut-il qu'aujourd'hui le ministre sacré soit injustement repoussé de nos armées? Il faut le dire ici sans détour, refuser des aumôniers aux régiments, c'est commettre

---

administration. A la faveur du laudanum, du sulfate de quinine, du bois de réglisse, etc...., j'ai trouvé grâce auprès de tous nos Arabes, j'ai pénétré dans le fond de leurs harems et de leurs tentes, j'ai parlé de Dieu et je leur ai fait prononcer dans un sens plus religieux leur *Ellamdou lilah* (gloire à Dieu); j'ai vu leurs dames, leurs filles, leurs enfants, se presser autour de moi pour recevoir des médailles de *Lellé-Mariem*, et m'entendre raconter les merveilles de la clémence de la Mère de Dieu. A l'aide de vos médicaments, j'ai pu porter la lumière au sein de la plus affreuse ignorance. Oui, mon Père, un missionnaire devrait être au moins un peu médecin, et ne point voyager sans porter avec lui quelques remèdes, s'il veut avoir du succès. N'est-ce pas en guérissant les malades que nos pères les apôtres s'ouvraient un libre accès au cœur des idolâtres?

Peu de temps après, le même médecin reçut de Mgr Bataillon, mariste, vicaire-apostolique de l'Océanie, une lettre datée de *Futuna*, par laquelle ce zélé missionnaire lui disait à peu près la même chose, en le remerciant d'une caisse de pharmacie qu'il en avait reçue. Ces médicaments, distribués avec choix et discernement sur les indications précises, lui avaient valu l'affection des indigènes, jusqu'à ceux des îles Marquises. (*Note* du R. P. Muce, un de nos anciens élèves.)

une injustice et une cruauté envers nos soldats, qui donnent leur sang et leur vie pour le salut de leur pays. Malheur à une nation qui laisse consommer de pareilles iniquités! Si l'État n'a pas de religion, le soldat, en général, conserve au moins la foi dans le cœur, et en payant à la patrie le tribut de son sang il acquiert au moins le droit imprescriptible de tous les citoyens français, c'est-à-dire celui de recevoir à son moment suprême les consolations de la religion, les sacrements de l'Église et le gage de son salut éternel. Eh bien! le soldat qui meurt pour la défense de la patrie, sur une terre étrangère, loin de ses parents, abandonné de tout le monde, est injustement privé de tous ces avantages, qui sont désormais tout son bien et toutes ses espérances. Quelle est donc la nation, quelle est donc la législation impie et sauvage qui souffre de pareilles énormités ou plutôt de pareils crimes de lèse-humanité et de lèse-société!!!

Ainsi nous voyons que la vie de l'homme et de la société tout entière, n'est ordinairement qu'un tissu de vices moraux et physiques, qu'une longue suite de peines, d'affections morales, de souffrances et de douleurs physiques, qui briseraient prématurément et infailliblement toutes les existences humaines, si la divine Providence n'avait donné à deux hommes la haute, la sublime mission de veiller à la conservation du genre humain.

Honneur donc à ces deux hommes providentiels, à ces deux anges tutélaires de la société, à ces deux ministres de la charité, en un mot au prêtre et au médecin catholiques!

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première a pour objet le *prêtre devant la société*, ou le prêtre considéré dans tous ses rapports avec la société. En voici la distribution : 1° influence extérieure du prêtre sur la société et la civilisation en général; 2° influence de vertu, de sacrifice et de dévouement du prêtre sur la société; 3° influence de lumière et de science du prêtre sur la société (on y examine entre autres sujets les questions suivantes : presse religieuse; — journalisme religieux; — organe officiel de l'Église de France; — nécessité indispensable de la tenue régulière des conciles et des synodes; — liberté de la conscience, de la parole, de l'enseignement, de l'association religieuse et divers autres points qui s'y rattachent); 4° influence directe du prêtre ou du pasteur sur la paroisse; — ses rapports avec l'autorité civile, etc., etc.

Dans la seconde partie, ou *le médecin devant la société*, on examine les points suivants : 1° influence de moralité du médecin sur la société; — religion du médecin; — 2° influence de dévouement du médecin sur la société; — 3° influence de lumière et de science du médecin sur

la société; — coup-d'œil général sur les doctrines médicales de l'époque actuelle, leur déviation du vitalisme hippocratique; — vitalisme appliqué; — méthode analytique et synthétique des éléments morbides considérés dans leur rapport direct avec la thérapeutique, etc., etc.

Dans notre premier dessein, cet ouvrage devait être suivi de l'exposition d'une théorie nouvelle sur la cosmogonie et la géologie, pour servir de complément aux études scientifiques du prêtre et du médecin. Mais des motifs particuliers et pressants ne nous ayant pas permis d'ajourner davantage la publication de ce livre (Le prêtre et le médecin, etc.), nous faisons imprimer à part la *Théorie biblique sur la cosmogonie et la géologie,* qui fera un volume à part et suivra immédiatement celui-ci. Ce nouveau travail est donc actuellement sous presse.

Pour donner une idée de l'importance des matières, et des difficiles et hautes questions scientifiques qui y seront traitées, il suffira de dire que nous avons cru devoir remanier, ou du moins réviser toute la science, pour la considérer d'un point de vue nouveau, c'est-à-dire tout à fait biblique. C'est, en effet, dans le récit mosaïque que nous avons puisé le principe que nous croyons être l'agent unique et universel de la sience, ou la force vitale, la loi suprême de toute la création, et en particulier de l'organisation et de la

constitution cosmique, objet spécial de nos études et de nos méditations.

On conçoit, d'après cela, que nous avons été obligé d'examiner avec le flambeau de la critique une foule d'écrits plus ou moins hétérodoxes ou anti-bibliques, pour les ramener à l'orthodoxie mosaïque et catholique : tels sont entre autres les travaux de Buffon, de Cuvier, de la Place, de Davy, de MM. Ampère, Poisson, Buckland, Playfer, Prévost, Desdouits, Elie de Beaumont; et même des auteurs les plus catholiques comme MM. Marcel de Serres, Godefroy et Glaire, doyen de la faculté de théologie de Paris.

Tout le monde comprend aujourd'hui qu'il est du devoir de la science ecclésiastique de s'emparer de ces hautes et difficiles études, afin de défendre la religion contre les attaques du philosophisme et du rationalisme, c'est-à-dire de l'impiété.

L'on doit comprendre également qu'un travail de cette nature est devenu aujourd'hui indispensable à l'enseignement des séminaires; et qu'il ne peut être que très-utile, non-seulement à tout le clergé, mais encore à toutes les personnes chargées de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse.

Le but de cet ouvrage est donc de replacer sur leurs fondements divins les sciences humaines, qui sont les plus oublieuses de Dieu. La

géologie, comme la cosmogonie, trouve sa base dans la Bible. La physique elle-même y revient puiser ses principes. Ainsi, les connaissances humaines, bibliquement reconstituées, entreront dans la voie du progrès continu, pour arriver à ce degré de perfection que Dieu leur permet d'atteindre.

Tout ecclésiastique et même tout laïque médiocrement instruit et lettré, s'il est armé de la nouvelle doctrine scientifique que nous offrirons prochainement, pourra combattre avec avantage tous les savants qui, sous l'apparence du respect pour les livres saints, ne laissent pas de sacrifier à l'idole du jour; il pourra facilement détruire toutes les objections de ceux qui se montrent hostiles aux vérités bibliques et leur porter un défi solennel en leur adressant à peu près ces paroles avec le prophète Isaïe :

« Vous tous, ennemis de la révélation, savants superbes, rationalistes orgueilleux, beaux-esprits incrédules, matérialistes, panthéistes, etc...; et vous, inventeurs de théories impies, fondateurs de systèmes anti-bibliques, fabricateurs de mondes sans nombre et sans fin, assemblez-vous et liguez-vous contre la vérité, c'est-à-dire contre la science et l'inénarrable philosophie de Dieu; oui, unissez-vous tous, et vous serez vaincus, *congregamini et vincimini;* et il ne vous restera que le regret et la honte de vos élucubrations insen-

sées, de vos théories impies et de vos systèmes athées. » *Congregamini populi et vincimini, et audite universæ procul terræ : congregamini et vincimini, accingite vos et vincimini : inite concilium, et dissipabitur : loquimini verbum, et non fiet : quia nobiscum Dominus.* (Js. VIII, 9, 10.)

LE PRÊTRE
ET LE MÉDECIN
DEVANT LA SOCIÉTÉ.

Ire PARTIE.

DU PRÊTRE CONSIDÉRÉ DANS TOUS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

CHAPITRE PREMIER.

INFLUENCE EXTÉRIEURE DU PRÊTRE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CIVILISATION EN GÉNÉRAL.

§ Ier.

Qu'est-ce que le prêtre catholique? c'est la plus haute expression de la vraie société et de la vraie civilisation, c'est-à-dire de la société et de la civilisation chrétiennes. «Toute civilisation, dit M. de Maistre, commence par les prêtres, par les cérémonies religieuses, par les miracles même, vrais ou faux, n'importe. Il n'y a jamais

eu, il n'y aura jamais, il ne peut y avoir d'exception à cette règle. » *(Du Pape.)*

Le prêtre est la personnification de la société et de la civilisation, parce qu'il est le ministre, l'envoyé ou l'apôtre du Très-Haut, c'est-à-dire le dépositaire de la vérité qu'il a mission de révéler à tous les peuples, à toutes les nations : *Euntes docete omnes gentes :* allez, enseignez toutes les nations, nourrissez tous les peuples de l'aliment le plus éminemment substantiel, de la parole de vérité; portez les dons fortifiants de la charité et le pain de la civilisation sur tous les points du globe, afin que toute créature reçoive, avec le salut, la vie intellectuelle, morale et sociale.

Jamais dans le monde parole n'a été plus puissante et plus féconde pour changer les destinées de l'univers. Cette divine parole a apporté au monde une force inconnue de civilisation et de régénération morale, qui devait se perpétuer impérissable au milieu des ruines et des révolutions humaines.

Nous l'avons déjà dit dans un autre ouvrage, tout porte sur l'autel, le monde s'appuie sur ce fondement solide : ôtez ce point d'appui, et le monde s'écroule et roule dans l'abîme. Faites disparaître le prêtre du milieu de la société, et bientôt avec lui disparaîtront toutes nos institutions vitales, morales, sociales et civilisatrices :

dès lors plus de religion, plus de christianisme, plus de morale, et par conséquent plus de société, plus de civilisation, plus de liberté. Que restera-t-il donc? l'anarchie universelle, l'état sauvage et l'anthropophagie.

Le prêtre catholique est donc le ministre nécessaire de la société et de la civilisation; il en est le principe et le fondement. Les plus simples notions de l'histoire suffisent pour établir la vérité de cette proposition. Que nous apprennent donc les irrécusables documents historiques? une chose à la connaissance de tous les esprits, même les plus vulgaires et les moins réfléchis, savoir que c'est le catholicisme, représenté par le clergé ou le prêtre catholique (1), qui a civilisé la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Europe tout entière.

Mais c'était trop peu que l'Europe : le prêtre, le vrai missionnaire de la civilisation s'y est trouvé trop à l'étroit; il s'est élancé sur un autre monde pour y porter la parole vitale et civilisatrice de la *bonne nouvelle*. « Quelques pauvres prêtres, pénétrant, une croix de bois à la main, dans des contrées incultes (le Paraguay), habitées par de féroces sauvages, y créèrent par le seul pouvoir de la vérité et de la vertu une république

---

(1) Le prêtre, a dit l'illustre fondateur de Saint-Sulpice de Paris, est un sommaire et un précis de toute la religion.

si parfaite, que dans ses rêves les plus brillants l'imagination ne s'était jamais représenté rien de semblable, On eût cru voir quelques fortunés enfants d'Adam, échappés à la malédiction qui frappa sa race, jouir en paix de l'innocence et du bonheur qui la suit dans les délicieux bosquets d'Eden. » *(Essai sur l'indifférence en matière de religion.)*

On sait que depuis cette grande et glorieuse époque, le prêtre, le ministre de l'Évangile, a porté le bienfait de la civilisation chrétienne dans le reste du Nouveau-Monde, et surtout dans l'Amérique du Nord. Enfin le prêtre catholique a pénétré jusqu'aux dernières limites du globe pour y semer les paroles de vie et de civilisation. Les îles innombrables de l'Océanie ont également reçu la visite de salut et de bénédiction. *Ad insulas longè divulgatum est nomen tuum.* (*Eccli.* 47 - 17). On connaît la récente civilisation et la conversion au christianisme de l'archipel Gambier. Cette admirable république de l'Océanie orientale nous retrace les merveilles du Paraguay : c'est l'œuvre inimitable de quelques pauvres prêtres catholiques; c'est en un mot la civilisation proprement dite, la civilisation par excellence, c'est-à-dire la réunion de tous les avantages de la vie sociale moins tous les vices et toutes les mauvaises passions de la société européenne.

Développons cet aperçu général. Il est expérimentalement et historiquement démontré que la vraie civilisation n'est possible que dans le christianisme. Hors de là, il n'y aura jamais qu'une civilisation fausse, bâtarde, païenne, athée. Il est de plus également prouvé que la civilisation ne peut être parfaite que dans le catholicisme. Donc, plus un État ou un peuple est véritablement catholique, plus il est avancé en vraie civilisation. Et c'est là, n'en doutez pas, la principale raison qui place la nation française à la tête de la civilisation européenne.

Plus un peuple reçoit ses inspirations de l'Église catholique et de son chef, plus il montre de justesse et de bon sens dans les esprits, de grandeur et d'élévation dans les vues, de prudence et de sagesse dans la politique, de douceur et d'humanité dans les mœurs, dans les lois et dans la guerre. Au VIIIme siècle, un saint pape, Grégoire II, disait à un empereur de Constantinople : Chose étonnante! les barbares de l'Occident, qui tous ont les yeux arrêtés sur notre petitesse, se civilisent et deviennent humains, tandis que vous, qui nous faites la guerre, vous devenez véritablement barbares.

Au reste, ce qu'il y a de certain, c'est que la civilisation de l'Europe est venue de Rome par les papes.

« L'Église, dit M. de Maistre, a donc seule

l'honneur, la puissance et le droit des missions; et, sans le Souverain Pontife, il n'y a point d'Église. N'est-ce pas lui qui a civilisé l'Europe, et créé cet esprit général, ce génie fraternel qui nous distinguent? A peine le Saint-Siége est affermi, que la sollicitude universelle transporte les Souverains Pontifes. Déjà dans le ve siècle, ils envoient saint Séverin dans la Norique, et d'autres ouvriers apostoliques parcourent les Espagnes, comme on le voit par la fameuse lettre d'Innocent Ier à Decentius. Dans le même siècle, saint Pallade et saint Patrice paraissent en Irlande et dans le nord de l'Écosse. Au vi^e, saint Grégoire-le-Grand envoie saint Augustin en Angleterre. Au viie, saint Kilian prêche en Franconie, et saint Amand aux Flamands, aux Corinthiens, aux Esclavons, à tous les barbares qui habitaient le long du Danube. Eluff de Werden se transporte en Saxe dans le viiie siècle, saint Willebrod et saint Swidbert dans la Frise, et saint Boniface remplit l'Allemagne de ses travaux et de ses succès. Mais le ixe siècle semble se distinguer de tous les autres, comme si la providence avait voulu, par de grandes conquêtes, consoler l'Église des malheurs qui étaient sur le point de l'affliger. Durant ce siècle, saint Siffroi fut envoyé aux Suédois; Anchaire de Hambourg prêche à ces mêmes Suédois, aux Vandales et aux Esclavons; Rembert de Brême, les frères Cy-

rille et Methodius, aux Bulgares, aux Chazares ou Turcs du Danube, aux Moraves, aux Bohémiens, à l'immense famille des Slaves; tous ces hommes apostoliques ensemble pouvaient dire .

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

« Mais lorsque l'univers s'agrandit par les mémorables entreprises des navigateurs modernes, les missionnaires du Pontife ne s'élancèrent-ils pas à la suite de ces hardis navigateurs? N'allèrent-ils pas chercher le martyre, comme l'avarice cherchait l'or et les diamants? Leurs mains secourables n'étaient-elles pas constamment étendues pour guérir les maux enfantés par nos vices, et pour rendre les brigands européens moins odieux à ces peuples lointains? Que n'a pas fait saint Xavier? Les Jésuites *seuls n'ont-ils pas guéri une des plus grandes plaies de l'humanité?* (Montesquieu). Tout a été dit sur les missions du Paraguay, de la Chine, des Indes, et il serait superflu de revenir sur des sujets aussi connus. Il suffit d'avertir que tout l'honneur doit en être accordé au Saint-Siége. « Voilà, disait le grand « Leibnitz , avec un noble sentiment d'envie « bien digne de lui; voilà la Chine ouverte aux « Jésuites; le Pape y envoie nombre de missionnaires. *Notre peu d'union ne nous permet pas « d'entreprendre les grandes conversions.* Sous « le règne du roi Guillaume, il s'était formé une

« sorte de société en Angleterre, qui avait pour « objet la propagation de l'Évangile; mais jus- « qu'à présent elle n'a pas eu de grands succès. » *(Du Pape.)*

Jamais elle n'en aura ni ne peut en avoir, parce qu'elle est hors de la vérité, de l'unité et de la charité. Le vrai sacerdoce lui manque, c'est-à-dire, l'esprit d'abnégation, de sacrifice et de dévouement, en un mot la charité.

Une autre raison, dit l'auteur que nous venons de citer tout-à-l'heure, qui annule ce faux ministère évangélique, c'est la conduite morale de ses organes. Ils ne s'élèvent jamais au-dessus de la *probité,* faible et misérable instrument pour tout effort qui exige la *sainteté.* Le missionnaire qui ne s'est pas refusé par un vœu sacré au plus vif des penchants, demeurera toujours au-dessous de ses fonctions, et finira par être ridicule ou coupable. On sait, ajoute M. de Maistre, le résultat des missions anglaises à Taïti; chaque apôtre devenu un libertin n'a pas fait difficulté de l'avouer, et le scandale a retenti dans toute l'Europe.... Ces sortes de missionnaires, après avoir reçu leur mission de l'autorité civile, pour aller habiter des maisons commodes avec leurs femmes et leurs enfants, et dotés d'un bon traitement et d'un bon confortable, vont bravement et philosophiquement prêcher à des sujets ou à des sauvages, sous le canon de leur souverain,

sans oublier toutefois de leur faire une large distribution de Bibles falsifiées.

Voici comment parlait déjà en 1812 un ministre protestant : « Le protestantisme n'a pas moins avili la dignité sacerdotale. Pour ne pas avoir l'air d'aspirer à la hiérarchie catholique, les *prêtres* protestants se sont défaits bien vite de toute apparence religieuse, et se sont tous mis très-humblement aux pieds de l'autorité temporelle... Parce que la vocation des *prêtres* protestants n'était nullement de gouverner l'État, il n'aurait pas fallu en conclure que c'était à l'État à gouverner l'Église... Les récompenses que l'État accorde aux ecclésiastiques, les ont rendus tout-à-fait séculiers... Avec leurs habits sacerdotaux, ils ont dépouillé le caractère spirituel.... L'État a fait son métier, et tout le mal doit être mis sur le compte du clergé protestant. Il est devenu frivole... Les *prêtres* n'ont bientôt plus fait que leur devoir de citoyens... L'État ne les prend plus que pour des officiers de police... Il ne les estime guère, et ne les place que dans la dernière classe de ses officiers... Dès que la religion devient la servante de l'État, il est permis de la regarder, dans cet état d'abaissement, comme l'ouvrage des hommes, et même comme une fourberie. C'est de nos jours seulement qu'on a pu voir l'industrie, la diète, la politique, l'économie rurale, et la police entrer dans la chaire...

Le *prêtre* doit croire qu'il remplit sa destinée et tous ses devoirs en faisant lecture en chaire des ordonnances de la police. Il doit dans ses sermons publier des recettes contre les épizooties, montrer la nécessité de la vaccination, et prêcher sur la manière de prolonger la vie humaine. (1) Comment donc s'y prendra-t-il après cela pour détacher les hommes des choses temporelles et périssables, tandis qu'il s'efforce lui-même, avec la sanction du gouvernement, d'attacher les hommes *aux galères de la vie.* » (*Sur le vrai caractère du prêtre évangélique*, par le professeur Marheinexe, à Heidelberg.)

Rousseau, dans une de ses Lettres de la Montagne, dit que « les ministres ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent; qu'on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire, et que l'intérêt décide seul de leur foi ».

Le journal *l'Univers* rapporte que Mgr Verroles a montré l'excellence de l'œuvre de la propagation de la foi par les effets admirables dont il est lui-même témoin dans les pays lointains qu'il évangélise. Il a mis en regard des moyens et des résultats de la société biblique ceux des missions

---

(1) Et sans doute aussi sur la manière de se procurer et de s'assurer un bon *confortable*.

catholiques, et il en a conclu que le catholicisme seul pouvait civiliser le peuple chinois. Les protestants recueillent plus de cinquante millions par an, et, il y a quelques années, un ministre anglican avouait lui-même à Mgr Verroles qu'il n'avait pu parvenir, dans l'espace de trente ans, à convertir un seul Chinois. On sait, comme nous l'avons déjà insinué, que la plupart de ces missionnaires, bien rétribués et bien approvisionnés pour leurs courses de propagande, se bornent, dans leur zèle apostolique, à jeter quelques Bibles sur les rivages des pays qu'ils parcourent. Ces Bibles, les Chinois s'en emparent; mais savez-vous pourquoi? pour en confectionner les semelles de leurs souliers. Admirable résultat du dévouement des ministres méthodistes réformés! « Le commerce sans la religion, a ajouté Mgr Verroles, ne parviendra jamais à civiliser les Chinois et à opérer, par conséquent, la fusion des peuples. Les Européens traversent les pays de la Chine, et les indigènes encore infidèles les laissent passer sans même jeter un regard sur eux; tandis que les indigènes convertis reçoivent avec empressement ces Européens chrétiens qu'ils regardent comme des frères et leur font l'accueil le plus cordial. Aussi un ambassadeur français, témoin lui-même de ce contraste frappant, avouait que la religion seule peut unir les peuples. »

Dans son livre *Du Pape,* M. le comte de Maistre rapporte que « lorsque le lord Macarteney dut partir pour sa célèbre ambassade, S. M. B. fit demander au Pape quelques élèves de la propagande pour la langue chinoise; ce que le Saint-Père s'empressa d'accorder. Le cardinal Borgia, alors à la tête de la propagande, pria à son tour lord Macarteney de vouloir bien profiter de la circonstance pour recommander à Pékin les missions catholiques. L'ambassadeur le promit volontiers et s'acquitta de sa commission en homme de sa sorte; mais quel fut son étonnement d'entendre le *Callao*, ou premier ministre, lui répondre *que l'empereur s'étonnait fort de voir les Anglais protéger au fond de l'Asie une religion que leurs pères avaient abandonnée en Europe!* »

Les Anglais, qui ne sont pas difficiles sur l'article, protégeront toutes les religions, fût-ce même l'idolâtrie, quand leur intérêt ou leur esprit mercantile le commandera. Et en effet, n'a-t-on pas vu de nos jours « l'Angleterre prescrire dans le plus minutieux détail à ses agents du Canada d'odieuses mesures de persécution contre la religion catholique, et en même temps garantir par un traité solennel aux habitants de l'île de Ceylan la liberté de l'idolâtrie; assister par ambassadeurs aux cérémonies religieuses de ces peuples, et offrir à leurs divinités des dons sa-

criléges! » (*Indifférence en matière de religion*, t. 1.) (1)

Une nation qui donne au monde chrétien un pareil scandale, et à laquelle une politique si basse et si déshonorante n'arrache pas un cri universel d'indignation et d'horreur, est une nation qui se dégrade, se couvre d'opprobre, et que l'on ne doit plus regarder comme un peuple chrétien.

Tout-à-l'heure nous parlions de Bibles distribuées ou jetées aux Indiens ou aux idolâtres par les ministres anglicans. Voulez-vous savoir à quel chiffre se monte cette énorme consommation

---

(1) On a vu partir de Londres, sur le même navire, des fournitures d'idoles pour les Indiens et des missionnaires protestants pour prêcher l'Évangile en Amérique. C'est fort édifiant pour une nation chrétienne! C'est ici l'*auri sacra fames*, ou jamais!

« Nous avons vu l'Angleterre, catholique et soumise au Pape, convertir l'Allemagne par saint Boniface et ses autres missionnaires. Depuis un demi-siècle, l'Angleterre protestante est maîtresse de l'Inde. Or, tout le fruit religieux qu'elle y a produit jusqu'à présent, ce sont des idoles mieux faites, qu'elle fabrique et qu'elle vend aux Indiens idolâtres. Aujourd'hui, les Anglais mettent le pied en Chine, non pas au nom de Dieu et du Pape, comme les Espagnols d'autrefois en Amérique, mais au nom de quelques têtes de pavots, dont ils veulent absolument faire boire le suc aux Chinois, pour leur abrutir l'âme et le corps. » (*Histoire universelle de l'Église catholique*, par M. l'abbé Rhorbacher, tom. 22, p. 34.)

de Bibles falsifiées et traduites en 138 langues ou dialectes? à la bagatelle de *vingt millions* en quarante-trois ans! Vingt millions de Bibles! En vérité, si l'on convertissait les infidèles avec des Bibles, depuis long-temps toute la Chine devrait être chrétienne!

Si l'on considère l'inutilité de tant de sacrifices en présence des fruits immenses que l'Église catholique recueille des travaux de ses fervents et dévoués missionnaires, on ne peut qu'admirer l'évidente bénédiction répandue sur les travaux de ceux-ci, et le profond, le déplorable aveuglement des sociétés hétérodoxes, qui les empêche de reconnaître de quel côté se trouvent l'enseignement de la vérité et la protection divine. Si les missionnaires catholiques n'ont ni or ni Bibles à distribuer, ils ont du sang à répandre pour établir la foi et pour arroser et féconder le champ de leurs immenses travaux.

Qu'est-ce qui frappe donc d'une éternelle et radicale stérilité le ministère protestant? le défaut de vérité, d'unité, d'abnégation, de sacrifice, de dévouement, c'est-à-dire de charité pure, vraie, chrétienne : *charitas*, formule sublime, mot admirable et divin qui résume tout, qui résume Dieu lui-même. *Deus charitas est.*

En parlant des méthodistes anglais, M. l'abbé Gaume s'écrie : « Ah! pour civiliser les peuples il ne suffit pas d'avoir des comptoirs pour y re-

cueillir le prix de leurs sueurs (des Indiens) et des magasins de Bibles pour leur donner, il faut avoir les deux choses qui seules civilisent : sur les lèvres la vérité, et dans les veines du *sang à répandre*. Et de ce sang de *martyr*, vous n'en eûtes jamais et vous n'en avez point encore ». (*Cathéchisme de persévérance*, t. 8, p. 461.)

Les effets de la prédication catholique, dit l'auteur d'un article biographique sur Mgr Verroles (1), on les connaît. Ce sont les querelles

(1) Un jour, Mgr Verroles, évêque de Colomby, vicaire apostolique du Leao-Tong et de la Mantchourie (Chine), reçut de sa sœur, religieuse en France, une lettre où elle le priait de faire la description de son palais épiscopal et de sa cathédrale. Voici sa réponse :

« Une cathédrale! un palais épiscopal! ce n'est pas assez; j'en ai beaucoup : car, toujours errant par le monde, partout où je loge, autant de palais et même de cathédrales. La moitié de ma hutte, c'est-à-dire de mon palais, est obstruée par une espèce de four carré, à la hauteur de deux pieds, et qui me sert de lit : ce lit se compose d'une natte de jonc, étendue sur la terre ou sur la brique.

« A deux pieds de ce lit, est un petit autel; c'est une espèce de coffre où l'indigence épiscopale a précieusement serré ses haillons.

« Pour tout meuble, j'ai une chaise, parfois cassée; dans les occasions de luxe, il m'arrive même de posséder une petite table. Quand ces deux meubles font défaut, on s'asseoit ou bien l'on s'accroupit sur le four, à la manière orientale, et tout est dit.

« La cathédrale fait donc un tout avec le palais, et c'est

éteintes, les mœurs épurées, la famille rendue à sa dignité sainte, et le courage de ces peuples dégénérés relevé jusqu'à leur faire accepter et chercher le martyre. Le marchand d'opium s'impose à coups de canon, le prêtre catholique arrive doux, pacifique, les mains pleines d'aumônes, n'ayant d'autre arme que la charité qui le pousse à offrir sa vie. Il y a cependant des chrétiens, des Français, qui déclament contre ces héros et qui font un crime à nos braves marins d'avoir été quelquefois les arracher au supplice, en les couvrant du drapeau de la France. Mais ces chrétiens et ces Français-là sont des gens de négoce, dévoués à l'or de ce protestantisme qui ne protége de son pavillon que des marchands de Bibles et des marchands d'opium. Leurs clameurs hideuses ne prévaudront pas contre le généreux génie de la France. La France continuera de veiller sur ses missionnaires dans la route qu'elle a su leur élargir : ce sera sa gloire et son salut.

---

moi qui en suis portier, sonneur, sacristain, chapelain, heuvier, chanoine, grand-chantre et évêque; en un mot, je suis tout et ne suis rien. »

§ II.

D'où vient donc enfin cette grande, cette haute puissance de civilisation et de moralisation? Nous l'avons déjà dit, elle vient de Rome, du Pape.

Mais qu'est-ce que le Pape? c'est un petit potentat, un faible roi qui réside dans la ville de Rome. Quelle royauté, en effet, plus faible, plus incapable de résistance matérielle que celle du prince de la ville éternelle? Mais ce débile vieillard, ce faible Pontife, qui siége au capitole depuis dix-huit siècles, possède une puissance bien autrement grande que celle des empires les plus formidables, ou plutôt y a-t-il dans l'univers une plus grande puissance que la sienne?

Le Pape, le monarque des consciences, qui a des sujets partout, sur le globe entier, à l'exemple du Pontife éternel dont il est le Vicaire, ouvre la bouche, *aperiens os suum* (Matth. 5-2.), et de cette bouche auguste, la plus auguste qui soit sur la terre, sortent des paroles d'une force et d'une autorité surhumaines. Pas une de ces hautes paroles ne tombe dans l'oubli; on les recueille avec un saint et religieux respect. Oui, ces paroles de vérité, de foi, d'espérance et d'amour, parties du Vatican, retentissent jusqu'aux extrémités de la terre, du septentrion au midi, et du couchant à l'aurore. Pourquoi cette voix

de Pierre, *vox Petri*, pourquoi ces accents apostoliques résonnent-ils avec tant de force aux oreilles des peuples de tout l'univers? c'est parce qu'ils sont la plus haute expression de la force morale (1); c'est parce qu'ils sont les oracles de l'oint, du Christ du Seigneur; et malheur aux peuples qui ne les écoutent pas avec respect, et qui les qualifient de paroles d'un *souverain étranger;* malheur surtout aux puissances, aux majestés de la terre qui enchaînent la sainte action du Pontife de Rome, et qui s'opposent à ses vues libérales et civilisatrices; malheur enfin à qui a la coupable témérité de toucher aux oints du Seigneur! *Nolite tangere christos meos.* (Ps. 104.) On se rappelle la haute et terrible leçon donnée par le Dieu des armées à Napoléon, et en sa personne à tous les despotes de la terre.

Voici, à l'occasion de l'*Histoire de Pie VII*, par M. Artaud, l'allocution faite en pleine Académie par M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française : « Il lui a paru (à l'Académie) qu'un des spectacles à jamais mémorables qu'avait offert notre siècle, plus riche peut-

(1) Nous pouvons dire, avec M. Guizot lui-même, que la papauté est la plus haute représentation des idées d'autorité et de perpétuité; mais nous ajoutons qu'elle est aussi la plus haute expression des idées de vraie liberté et de vrai progrès.

être en grands événements qu'en grands caractères, c'était la lutte opiniâtre du Pontife de Rome contre le dominateur de l'Europe.

« Il ne s'agissait plus, en effet, des ambitions prétentieuses du pouvoir spirituel sur les empires de la terre; il ne s'agissait plus même de la suprématie pontificale tout entière, mais de la liberté religieuse, de la liberté du prêtre et de l'homme. C'était la lutte de la conscience contre la force doublée du génie. C'était, sous une forme sacrée, le dernier combat que l'intelligence livrait contre une puissance matérielle sans contrepoids et sans barrière, qui ne renversait ou ne transférait les trônes que pour mieux asservir toutes les pensées et toutes les volontés.

« L'homme qui ne céda pas à cette prodigieuse puissance, ou qui du moins ne lui céda que dans des bornes convenues et pour lui résister ensuite avec une inflexible douceur; le vieillard qui, sans soldats, sans défense, sans océan et sans déserts entre la France et lui, osa dire *non* à l'empereur, et opposa les *bulles* de l'Église au conquérant qui avait brisé les constitutions des peuples, est un des plus beaux caractères qu'on puisse présenter en exemple à l'humanité pour nourrir en elle le sentiment de sa propre grandeur et de sa liberté morale.

« Ce caractère paraît et se soutient dans toute la vie de Pie VII, doux, timide, indulgent, mais

invincible dans sa patience. Pie VII est venu sacrer dans Paris l'illustre et heureux guerrier qui avait honoré les restes mortels du dernier Pontife, épargné l'Italie conquise, pacifié la France victorieuse, rétabli l'ordre et la religion. Cédant à la victoire, comme à une volonté visible de Dieu, il est venn couronner empereur ce nouveau Charlemagne, plus extraordinaire que le premier, puisqu'il était sans aïeux; mais le Pontife romain s'arrête là, quoique déjà l'ambition du conquérant demande davantage. Ce consécrateur appelé avec tant de pompe, Napoléon voudrait en faire.seulement le premier évêque de son empire. Il lui plairait de prendre Rome pour lui-même et de donner Notre-Dame au Pape.

« A peine les caresses et les fêtes du couronnement ont-elles cessé, qu'on murmure tout bas ce projet, et qu'on en obsède le Pontife, en différant à dessein son départ. « Tout a été prévu », répond alors Pie VII, « avant de quitter notre « ville de Rome, nous avons signé une abdica- « tion régulière, valable à l'instant même où « nous serions retenu captif; elle est hors de « votre pouvoir, au-delà de la mer, à Palerme, « confié à un dépositaire prêt à la publier; et » quand on nous aura signifié ce qu'on médite « contre nous, il ne vous restera plus dans les « mains qu'un misérable moine qui s'appellera « Barnabé Chiaramonti. »

« Devant cette sublime humilité, l'empereur n'insista pas, et le Pontife retourna libre à Rome. Mais son inquiet et puissant néophyte ne l'y laissera point en paix. Cette seconde lutte va durer quatre ans, jusqu'au moment où, vainqueur sur de nouveaux champs de bataille, roi d'Italie, dictateur de l'Allemagne, Napoléon, par un décret, réunit Rome à la France et fait enlever le Pape par quelques soldats, le soir même du jour où, plus noblement occupé, il gagnait lui-même la bataille de Wagram. (1)

« Là s'achève le grand tableau de la vie de Pie VII, par sa constance, non plus contre le pouvoir et la séduction, mais contre le malheur, par sa fermeté dans l'isolement et la prison, par sa confiance inaltérable quand tout l'abandonne sur la terre, quand ses cardinaux mêmes passent du côté de César, et qu'il n'a plus d'autres défenseurs avoués devant le conquérant qu'un modeste conseiller de l'Université, le savant Eymery, et

---

(1) « L'Europe apprit la nouvelle de la déportation du Pape et resta muette. Aucune puissance ne réclama contre la violation des droits d'un souverain. La terre se taisait devant le maître qui pouvait dire : « J'ai soixante millions « de sujets, huit à neuf cent mille soldats, cent mille « chevaux. Les Romains eux-mêmes n'avaient jamais eu « tant de forces. J'ai livré quarante batailles ; à celle de « Wagram, j'ai tiré cent mille coups de canons. » (*Histoire de la Trappe*, par M. Gaillardin.)

un membre de l'Institut, le grand artiste Canova. Maintenant, traîné captif de Rome à Alexandrie, à Grenoble, à Savone, à Fontainebleau, Pie VII y rétracte noblement sa menace de 1805. Le péril est devenu trop grand, l'adversaire trop redoutable, pour qu'il veuille le combattre en abdiquant. Trop d'âmes ont faibli pour que Pie VII veuille exposer son Église à la chance d'une succession. Il reste Souverain Pontife, en prison.»

Cette tirade de M. Villemain, quoique un peu boursoufflée, renferme quelques pensées justes et équitables sur Pie VII. Mais que veut-il dire par ces mots : *ambitieuses prétentions du pouvoir spirituel sur les empires de la terre?* Il veut sans doute faire allusion à la conduite de Grégoire VII et de ses successeurs du moyen-âge. Et alors il oublie donc que, dans ces temps, les souverains des monarchies électives de l'Allemagne n'étaient déchus ou déposés qu'en vertu de la constitution de l'État, de la charte constitutionnelle qu'ils violaient. C'était le droit public de ce temps. Les rois ou empereurs catholiques ne pouvaient être élus qu'à la condition de perdre la royauté, d'être déposés, s'ils demeuraient pendant l'espace d'un an dans l'état d'excommunication, c'est-à-dire s'ils ne se faisaient pas absoudre en changeant de conduite. C'étaient là des conditions auxquelles on s'était volontairement soumis de part et d'autre; c'était en un

mot un contrat synallagmatique. La conduite des Papes n'était donc pas *une ambitieuse prétention*, mais l'exercice d'un droit, l'exécution du pacte fondamental.

Quant au *nouveau Charlemagne*, s'il était *plus extraordinaire que le premier*, il était certes bien loin de le valoir pour le bonheur de l'Église et des peuples. Pour ce qui regarde la valeur militaire vraie, l'ancien Charlemagne n'a pas été beaucoup surpassé par le *nouveau*.

Voici ce que dit, au sujet du pouvoir politique des Papes, M. l'abbé Rhorbacher dans son *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. 18, p. 361 : « Ce sont les Papes qui ont rétabli l'empire d'Occident, et cela pour que l'Église romaine eût, dans la personne de l'empereur, un défenseur armé : dès-lors il était naturel que les Papes eussent le droit d'élire ou de confirmer leur défenseur, et, par suite, de le récuser et même de le déposer s'il devenait un persécuteur incorrigible. Ce n'est pas tout. Les constitutions de l'empire portaient que quiconque demeurerait excommunié un certain temps, perdait sa dignité féodale; mais que l'empereur ne pouvait être excommunié que par le Pape ». C'étaient donc au fond les empereurs qui se déposaient eux-mêmes en violant les constitutions de l'empire.

Voici un fait remarquable arrivé en France même : le Pape Martin IV, ayant excommunié

Pierre, roi d'Aragon, et ayant absout ses sujets du serment de fidélité envers lui, pensa à livrer ce royaume au roi de France, Philippe-le-Hardi; pour cela, il dressa une bulle avec les constitutions du royaume d'Aragon et les conditions que devait remplir celui qui s'en chargerait. Philippe-le-Hardi assembla la noblesse pour savoir ce qu'il avait à faire. Le résultat de la délibération fut qu'il devait se charger du royaume d'Aragon.

C'est un des monuments les plus curieux du moyen-âge, sur le pouvoir des Papes, reconnu par les rois et les peuples.

Voici sur le point qui nous occupe un passage remarquable d'un célèbre protestant, de Leibnitz : « Il y a deux articles de grande importance dont autrefois on n'a pas même douté qu'ils ressortissent au tribunal du Pape, je veux dire les causes des serments et celles des mariages... Mais le Pape a-t-il le pouvoir de déposer les rois et d'absoudre leurs sujets du serment de fidélité? C'est un point qu'on a souvent mis en question : et les arguments de Bellarmin qui, de la supposition que les Papes ont la juridiction sur le spirituel, infère qu'ils ont une juridiction au moins indirecte sur le temporel, n'ont pas paru méprisables à Hobbes lui-même. Effectivement, il est certain que celui qui a reçu une pleine puissance de Dieu pour procurer le salut des âmes, a le pouvoir de réprimer la tyrannie et l'ambition des

grands qui font périr un si grand nombre d'âmes. On peut douter, je l'avoue, si le Pape a reçu de Dieu une telle puissance; mais personne ne doute, du moins parmi les catholiques romains, que cette puissance ne réside dans l'Église universelle, à laquelle toutes les consciences sont soumises... Nos ancêtres regardaient l'Église universelle comme formant une espèce de république gouvernée par le Pape, vicaire de Dieu dans le spirituel, et l'empereur, vicaire de Dieu dans le temporel... Peu importe ici que le Pape ait cette primauté de droit divin ou de droit humain, pourvu qu'il soit constant que pendant plusieurs siècles il a exercé dans l'Occident, avec le consentement et l'applaudissement universels, une puissance assurément très-étendue... Il est arrivé, par la connexion étroite qu'ont entre elles les choses sacrées et les choses profanes, qu'on a cru que le Pape avait reçu quelque autorité sur les rois eux-mêmes; et l'on peut juger quelle était cette autorité par le trait du Pape Zacharie, qui, consulté par l'Assemblée générale de la nation française, décida que le roi Childéric était indigne de la couronne, et ordonna qu'elle passât sur la tête de Pépin, avec l'applaudissement de tous les ordres de l'État. Déjà auparavant, le roi Clotaire ayant, dans un premier mouvement de colère, massacré au pied des autels, un jour solennel, Vautier, seigneur d'Yvetot, qui lui demandait

grâce, il fut excommunié par le pape Agapet, et n'obtint son absolution qu'après avoir déclaré tous les descendants du défunt totalement indépendants du royaume de France. C'est pour une cause à peu près semblable, c'est-à-dire le meurtre d'Arthur, duc de Bretagne, que le royaume d'Angleterre, sous le roi Jean, devint tributaire et même fief de l'Église romaine; et le cens fut augmenté dans la suite, à l'occasion de l'assassinat de Thomas, archevêque de Cantorbéry, exécuté aussi par l'ordre, ou du moins avec l'agrément du roi d'Angleterre. Les Papes n'obligèrent-ils pas les souverains de Pologne de quitter le titre de roi, depuis que l'un d'entre eux eut fait mourir Stanislas, archevêque de Gnesne? Et ce ne fut que long-temps après, sous le pontificat de Jean XXII et par son autorité, qu'ils recouvrèrent leur ancien titre. Bodin dit avoir vu la formule par laquelle Ladislas Ier, roi de Hongrie, se déclarait vassal ou feudataire de Benoît XII. Ladislas II se constitua aussi tributaire à l'occasion de l'excommunication dont il avait été frappé pour je ne sais quel meurtre.... Les Papes ont entendu les plaintes des sujets contre leurs souverains; Innocent III défendit au comte de Toulouse de charger ses sujets d'impositions trop fortes. Innocent IV donna un curateur à Jean, roi de Portugal... Je ne cherche point actuellement par quel droit ces choses se sont faites,

mais quel a été, dans les siècles précédents, l'opinion des hommes.... Si les Papes reprenaient l'autorité qu'ils avaient au temps de Nicolas Ier ou de Grégoire VII, ce serait le moyen d'assurer la paix perpétuelle et de nous ramener au siècle d'or. »

« Sans l'influence des Papes, dit M. Michaud, il est probable que l'Europe aurait subi le joug des empereurs de la Germanie. » *(Histoire des croisades.)*

Voltaire et son école, dit M. l'abbé Réaume, ont employé toutes les ressources de leur esprit pour décrier le moyen-âge, où ils n'ont vu dans les Papes que des tyrans ambitieux; dans les rois, que des hommes sans courage qui abdiquaient leur pouvoir; dans les peuples et dans les moines, que des crétins ou des extravagants. Rank, Voigt et Hurter ont rétabli les faits, et montré partout le catholicisme puissant en œuvres et en paroles, les Papes à la tête de la civilisation, qui ne se maintient qu'abritée par leur autorité; les monastères, dépositaires des sciences et des lettres, qui ne se conservent que par eux; et, enfin, la grande idée catholique dominant toutes les ténèbres, s'interposant au milieu de ces luttes sanglantes, éclairant les peuples et jetant d'illustres éclats quand tout s'éteint et s'efface autour d'elle. En lisant Rank et Voigt, on aperçoit encore facilement l'esprit de secte et les vieux préjugés de

la prétendue réforme. La papauté n'est pour eux qu'une belle institution humaine, qui a ses vicissitudes comme l'humanité... Hurter est beaucoup plus près de la vérité catholique. (1)

Pour en revenir à M. Villemain, nous disons qu'il aurait pu citer de Pie VII un autre trait, un mot plus sublime, plus éloquent encore que son allocution académique. Le général Miollis ayant demandé au Pontife romain la cession du domaine temporel que lui avait donné la chrétienté tout entière avant Charlemagne, Pie VII lui répondit avec la plus haute dignité : « *Je ne le puis, je ne le dois, je ne le veux!!!* »

Le langage du prédécesseur de Pie VII, de Pie VI, n'était ni moins ferme ni moins digne. Admirez donc également cette réponse apostolique. Après que les Français se furent rendus maîtres de Rome, on annonça à Pie VI que le peuple romain avait repris sa souveraineté et qu'il ne le reconnaissait plus pour son roi temporel. Le général Cervoni lui présenta la cocarde nationale : « Je ne connais point d'autre uniforme pour moi, répond le magnanime Pontife, que celui dont l'Église m'a honoré. Vous avez tout pouvoir sur mon corps, mais mon âme est au-dessus de vos atteintes. Je n'ai pas besoin de pension. Un bâton au lieu de

(1) Il est devenu catholique depuis.

crosse (1) et un habit de bure suffisent à celui qui doit expirer sous la haire et sur la cendre. J'adore la main du Tout-Puissant, qui punit le berger et le troupeau; vous pouvez brûler et détruire les habitations des vivants et les tombeaux des morts, mais la religion est éternelle : elle existera après vous comme elle existait avant vous, et son règne se perpétuera jusqu'à la fin des siècles ». Encore quelques mots sur Pie VII.

Menacé d'excommunication par Pie VII, pour avoir manqué à ses promesses et envahi le domaine temporel et spirituel de l'Église romaine, Napoléon reproche, en 1806, à ce Pape, de laisser périr les âmes, d'être un fauteur d'hérétiques, en ne déclarant pas la guerre aux Anglais, aux Suédois et aux Russes; il écrit l'année suivante à son beau-fils, en parlant de l'excommunication : « Le Pape qui se porterait à une telle démarche, cesserait d'être Pape à mes yeux; je ne le considérerais que comme l'*antechrist* envoyé pour bouleverser le monde et faire du mal aux hommes... Que veut faire Pie VII en me dénonçant à la chrétienté? mettre mon trône en interdit, m'ex-

---

(1) Ceci nous rappelle le mot fameux de Montlosier à la Constituante, en parlant des évêques : « Vous leur enlevez leur croix d'or, eh bien! ils porteront une croix de bois, et souvenez-vous que c'est une croix de bois qui a sauvé le monde ».

communier? Pense-t-il alors que *les armes tomberont des mains de mes soldats?...* Je ne craindrai pas de réunir les Églises gallicane, italienne, allemande, polonaise, *pour faire mes affaires sans Pape.* »

Ainsi parlait Napoléon le 22 juillet 1807. L'excommunication est prononcée le 10 juin 1809. En 1811, l'empereur réunit les évêques d'Italie et de France, pour essayer de faire ses affaires sans Pape, et ne peut y réussir.

L'année suivante, en 1812, dans cette désastreuse et épouvantable campagne de Russie, suivant le récit d'un des généraux, témoin oculaire de cette terrible catastrophe, *les armes des soldats parurent un insupportable poids à leurs bras glacés. Dans leurs chutes fréquentes,* LES ARMES S'ÉCHAPPAIENT DE LEURS MAINS, *se brisaient et se perdaient dans la neige. S'ils se relevaient, ils s'en trouvaient privés. Ils ne les jetaient pas, la faim et le froid les leur arrachaient.* En 1814, Napoléon est réduit à abdiquer dans le même palais de Fontainebleau où il a tenu captif le Pape Pie VII. Il voit crouler tous les trônes de ses frères et beaux-frères, et meurt sur un rocher de l'Océan-Pacifique. Fasse le ciel que les rois de la terre comprennent, avant qu'un dernier ouragan vienne briser et balayer leurs trônes, comme Daniel a prédit que serait balayée la statue prophétique de Nabucho-

donosor réduite en poussière. (Voyez Artaud et Rhorbacher.)

Ainsi, dès que Napoléon a été excommunié par le Pape et qu'il a voulu *faire ses affaires sans le Pape*, son étoile a commencé à pâlir, des revers inconnus se sont préparés au loin, Dieu a tiré de ses *trésors de neiges, de thesauris nivis* (Job.), un froid intolérable, l'a répandu sur les steppes de la Moscovie, et voilà que toute cette puissance colossale, inouïe jusqu'alors dans les fastes de l'histoire, est ébranlée, consternée, détruite, anéantie. Car qui pourra supporter le froid de Dieu? *Ante faciem frigoris ejus quis sustinebit?* (Ps. 147.) Enfin le grand homme est mort sur un rocher perdu dans l'immensité des mers, et son fils unique, l'héritier de sa couronne, sur une terre étrangère. Quant à Pie VII, il est mort Pape, à Rome, et ses successeurs continuent de régner paisiblement, dans la ville éternelle, sur un trône affermi par une durée de dix-huit siècles. Encore une fois, que les majestés de la terre ne mettent pas la main sur les christs du Seigneur! *Nolite tangere christos meos.*

Puissent tous les rois de ce monde, en voyant passer la justice du Roi des rois à travers les siècles, profiter de ses formidables enseignements!

Voici quelques passages curieux sur les priviléges politiques des Papes, je ne dirai pas de Bellarmin ou du comte de Maistre, mais d'un

protestant et du protestant le plus célèbre de l'Allemagne, de Leibnitz.

... « Il est constant que plusieurs princes sont feudataires ou vassaux de l'empire romain, ou du moins de l'Église romaine; qu'une partie des rois et des ducs ont été créés par l'empereur ou par le Pape, et que les autres ne sont pas sacrés rois, sans faire en même temps hommage à Jésus-Christ, à l'Église duquel ils promettent fidélité, lorsqu'ils reçoivent l'onction par la main de l'évêque. Et c'est ainsi que se vérifie cette formule : *Christus regnat, vincit, imperat;* puisque toutes les histoires témoignent que la plupart des peuples de l'Occident se sont soumis à l'Église avec autant d'empressement que de piété.

« Je n'examine point si toutes ces choses sont de droit divin. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'elles ont été faites avec un *consentement unanime,* qu'elles ont très-bien pu se faire, qu'elles ne sont point opposées au bien commun de la chrétienté; car souvent le salut des âmes et le bien public sont l'objet du même soin. Et je ne sais pas si, avec leur conscience, les sceptres des rois ne sont pas aussi soumis à l'Église universelle, non pour diminuer la considération qui leur est due et lier aux princes des mains qui doivent toujours êtres libres pour administrer la justice et gouverner heureusement les peuples; mais pour contenir, par une plus grande auto-

rité, ces hommes turbulents, qui, sans égard à ce qui est permis ou ne l'est pas, sont disposés à sacrifier à leur ambition particulière le sang des innocents, et poussent souvent les princes à des actions criminelles; pour les contenir, dis-je, par cette autorité que je crois résider en quelque sorte dans l'Église universelle, ou dans le Saint-Empire, et ses deux chefs, l'empereur et un Pape légitime, usant légitimement de sa puissance. Ainsi, à considérer le droit, on ne peut pas refuser à l'empereur quelque autorité dans une grande partie de l'Europe, et une espèce de primauté analogue à la primauté ecclésiastique. Et de même que dans notre empire il y a des réglements généraux qui concernent le maintien de la paix publique, la levée des subsides contre les infidèles, l'administration de la justice entre les princes eux-mêmes; nous savons aussi que l'Église universelle a souvent jugé les causes des princes, que les princes ont appelées aux conciles; qu'on a prononcé dans les conciles sur leur rang et leur préséance; que les conciles ont, au nom de toute la chrétienté, déclaré la guerre aux ennemis du nom chrétien. Et si le concile était perpétuel, ou s'il existait un sénat général des chrétiens établi par son autorité, ce qui se fait aujourd'hui par des traités, et comme on dit par des médiations et des garanties, se terminerait alors par l'interposition de l'autorité publique,

émanée des chefs de la chrétienté, le Pape et l'empereur, par amiable composition il est vrai, mais avec bien plus de solidité que n'en ont aujourd'hui tous les traités et toutes les garanties.....

« Assurément, on ne peut nier que l'Église romaine n'ait été long-temps regardée en Occident comme la maîtresse des autres Églises; ce qui est d'autant moins étonnant qu'elle a été réellement leur mère : car on sait que ce sont des hommes apostoliques envoyés de Rome en Irlande, en Angleterre, en Gaule et en Germanie, qui ont porté la foi dans ces régions, et avec elle le respect pour l'Église romaine. C'est à cette Église que les Lombards et les Saxons, les Français, ou, pour parler avec saint Remi, les Sicambres, se sont soumis; et les évêques et les moines ont reconnu d'autant plus volontiers la juridiction du Pape, qu'il les délivrait de l'oppression des princes et des rois qui retenaient encore quelque chose de leur première férocité, et qu'il les rendait sacrés et inviolables aux barbares. Ainsi, les barbares ayant reçu d'eux la foi, qui leur était si avantageuse, il n'est pas surprenant que la puissance de l'Église romaine ait été en même temps reconnue, et l'évêque de Rome regardé comme l'évêque œcuménique. »

Nous allons rapporter maintenant le jugement qu'a porté sur plusieurs Papes un homme peu

suspect de partialité ou de flatterie en pareille matière, nous voulons parler du fameux Lalande. Voici ce qu'il dit dans son *Voyage d'Italie :*

« Innocent XIII passe pour avoir été le meilleur souverain de ce siècle-ci. Benoît XIII avait une piété tout-à-fait monastique. Benoît XIV avait le discours libre mais les mœurs pures et la conduite très-régulière, semblable en cela au célèbre cardinal Le Camus, évêque de Grenoble. (1)

« Clément XIII (que Duclos appelle un saint), élu en 1758, était d'un caractère à ne donner jamais prise à la critique la plus attentive et la plus sévère; ses mœurs ont toujours été irréprochables, sa piété édifiante, sa douceur au-dessus de tout ce qui peut donner de l'humeur; ses larmes étaient la seule manière dont il soulageait sa douleur, quand les malheurs de l'Église et de l'État parvenaient jusqu'à lui. J'ai admiré avec la plus tendre émotion son zèle, son inquiétude,

---

(1) Lalande, qui ne voulait que justifier ce Pape, ne le loue pas selon son mérite; Benoît XIV, que l'Élisabeth-*le-Grand* de Russie appelait *le Sage,* savait à fond l'histoire civile et ecclésiastique, le droit civil et le droit canon, la liturgie et la théologie, sur lesquels il a publié des ouvrages classiques. Voltaire, catholique cette fois, aspira à l'honneur de lui dédier son *Mahomet* imposteur. *(Note de M. Madrolle.)*

sa vigilance sur tout ce qui intéressait l'un ou l'autre, et surtout la modération exemplaire avec laquelle ce père commun des fidèles parlait de ce qui méritait le moins ses ménagements et ses égards; la manière aimable dont il recevait les étrangers marquait la bonté de son cœur, et les distinctions qu'il témoignait à ceux dont le savoir ou la réputation lui étaient connus, faisaient honneur à son esprit. Sa piété lui avait fait retrancher à Rome non-seulement les abus, mais même les plaisirs; les *festini*, ou assemblées de danses et de plaisirs, qui étaient de coutume parmi la noblesse, les veillées de la place Navonne : le carnaval même avait été supprimé en 1767.

« Il avait le sang si sujet à la raréfaction, que son médecin le faisait saigner à tout moment, et avait peine encore à éviter les accidents. Le 19 août 1765, on le crut mort; on lui faisait la recommandation de l'âme pendant le temps qu'on le saignait, et l'on remarqua avec édification que le *premier mot qu'il prononça en revenant à la vie, fut le nom de la Sainte-Vierge*. Il profita de ces premiers instants de connaissance pour faire venir ses neveux; il leur adressa le discours le plus affectueux et le plus pathétique. Il fit venir des cardinaux pour leur recommander de ne songer dans le conclave qu'à réparer, disait-il, les maux qu'il avait causés à l'Église.

Enfin, il se disposait à la mort de la manière la plus édifiante; mais il en revint, et au bout de quelques jours il fut entièrement rétabli. »

Ailleurs, le même auteur, Lalande, dit ces paroles bien remarquables : « Un Pontife habile sera toujours en état de se faire extrêmement rechercher et de jouer un très-grand rôle dans l'Europe, par plusieurs titres; sa qualité toujours pacifique; la neutralité exacte qu'il est censé garder entre tous les princes, dont il est le père commun; son éclat même, comme prince temporel d'un État considérable, et qui *peut le devenir bien davantage avec le secours d'une bonne administration;* la prééminence, qui ne lui est contestée par personne, et qui, dans les négociations, coupe court à toutes les disputes sur le rang et le cérémonial, par lesquelles les plus grandes affaires sont souvent retardées et quelquefois manquées; enfin, le vieux respect que les nations ont pour son nom, et qui lui deviendrait d'un plus sûr usage, aujourd'hui qu'il n'est plus dans le cas d'en abuser. *Tous ces titres font que la cour du Pape devrait être le véritable tribunal amphictyonique de l'Europe,* la cour générale des négociateurs, le centre commun où se régleraient tous les intérêts des puissances, sous la médiation de son autorité. Personne ne la refuserait, s'il était habile et sans partialité, pas même, peut-être, les princes pro-

testants, qui ne le haïssent point aujourd'hui comme il y a deux siècles; ainsi ce qu'il a perdu d'un côté, il l'a regagné de l'autre, en suivant ses propres intérêts, qui consistent à accorder tout le monde, à prévenir les guerres et à tenir les princes en paix. Quand une fois il y a guerre, il ne peut guère y jouer un rôle, n'étant ni d'état à prendre parti, ni dans une position à pouvoir éloigner de son pays les calamités; il ne peut guère survenir de brouillerie dans le centre de l'Italie, sans que ses États soient vexés, malgré sa neutralité : on en a vu l'exemple en 1744. Aussi le Pape n'a-t-il pas même entrepris de faire valoir, par les armes, ses prétentions sur le duché de Parme; c'est à maintenir la paix chez lui et chez ses voisins que le Pape tendra toujours, et c'est à quoi son caractère pontifical et son habileté politique pourraient servir d'une manière utile à l'Europe. »

Voici comment, au point de vue politique, un journal religieux, *l'Univers*, s'exprime sur le Souverain Pontife : « Ce qui fait la force de l'Église, du Pape, de Rome, comme puissance temporelle aussi bien que comme puissance spirituelle, ce n'est point l'injurieuse tutelle des gouvernements humains, qui, malgré les milliers de baïonnettes dont ils disposent, ont plus besoin de l'appui de Rome, que Rome n'a besoin d'eux, c'est la puissance divine remise aux mains du

Pontife romain, c'est sa force morale qui, malgré toute la science de la diplomatie, exerce son empire chez tous les peuples, et trouverait chez tous de généreux auxiliaires ». (4 août 1847.)

Le Pape, dit M. de Maistre, est « le chef naturel, le promoteur le plus puissant, le grand *demiurge* de la civilisation universelle; ses forces sur ce point n'ont de bornes que dans l'aveuglement ou la mauvaise volonté des princes. Les Papes n'ont pas moins mérité de l'humanité par l'extinction de la servitude qu'ils ont combattue sans relâche, et qu'ils éteindront infailliblement sans secousses, sans déchirements et sans danger, partout où on les laissera faire ». *(Du Pape.)*

Le Pape représente à lui seul le christianisme tout entier... Sans le Pape il n'y a plus de christianisme, et, par une suite inévitable, l'ordre social est blessé au cœur *(Préface du même livre)*; c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il n'y a plus de civilisation. Sans le Pape, dit un publiciste connu, on ne conçoit pas le prêtre, et sans le prêtre on ne conçoit ni la science, ni la morale, ni la vertu; on ne conçoit pas la société, on ne conçoit pas même l'humanité, mais seulement l'état sauvage et l'anthropophagie.

Savez-vous, dit Bellarmin, de quoi il s'agit, lorsqu'on parle du Souverain Pontife? il s'agit du christianisme. *(De Summo Pontifice.)* Saint François de Sales a dit depuis : *Le Pape et l'É-*

glise, c'est tout un. (Epit. spirit.) On connaît le mot de saint Ambroise : où est Pierre, là est l'Église. *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.*

Ce sont les Papes, dit Bergier, qui ont conservé en Europe la lumière au milieu des ténèbres de l'ignorance; qui, par des missions continuelles, ont rendu chrétiens les peuples du Nord et nous ont délivrés de leur brigandage; qui ont sauvé l'Italie du joug des Mahométans; qui ont souvent épouvanté des princes vicieux, féroces, dévastateurs, incapables d'agir par un autre motif que par la crainte, etc., etc.

On sait qu'en 1565, lorsque Soliman II menaça la chrétienté d'une ruine totale, en lui enlevant son dernier boulevard, ni l'Allemagne, ni la France, ni l'Angleterre n'envoyèrent un homme ou un écu au secours de la chrétienté menacée. Elle ne dut son salut qu'aux Papes et aux moines. Ces Papes furent Pie IV et Pie V; ces moines, les religieux militaires de Saint-Jean de Jérusalem, nommés depuis chevaliers de Rhodes, et enfin chevaliers de Malte, gouvernés par le frère Jean-Parisot de Lavalette.

« L'autorité des Papes, à Rome, dit Gibbon (*the declined and...* Ch. 69.), fut fondée sur l'affection, le droit, la vertu, les bienfaits; on a parlé de la donation de Constantin; une enquête plus critique eût révélé une origine encore plus noble de leur pouvoir : la reconnaissance

d'une nation qu'ils avaient sauvée de l'hérésie et de l'oppression des tyrans grecs. »

Dans les *Lettres sur l'Italie* de Pierre de Joux (page 380), on lit : « La puissance de l'Église sauva l'Europe d'une entière barbarie; elle fut un point de ralliement pour les États isolés; elle se plaça entre le tyran et la victime, et, rétablissant entre les nations ennemies des rapports d'intérêts, d'alliance et d'amitié, elle devint une sauvegarde pour les familles, les peuples et les individus ».

Robertson, dans un ouvrage du même nom (p. 126), affirme que, « la monarchie pontificale apprit aux nations et aux rois à se regarder mutuellement comme frères, comme étant tous également sujets au sceptre divin de la religion; et que ce centre d'unité religieuse a été, durant des siècles nombreux, un vrai bienfait pour le genre humain ».

Le témoignage que Sismondi (*Histoire des républiques italiennes*.... t. 1, p. 150.) rend à la papauté n'est pas moins remarquable : « Le Pape, dit-il, se montrait le seul défenseur du peuple, le seul pacificateur des discordes des grands. La conduite des Pontifes inspirait le respect, comme leurs bienfaits méritaient la reconnaissance ».

Jean de Muller *(Voyages des Papes.)*, avant son abjuration, écrivait ces belles paroles : « Sans les Papes, Rome n'existerait plus. Grégoire,

Alexandre, Innocent, opposèrent une digue au torrent qui menaçait toute la terre; leurs mains paternelles élevèrent la hiérarchie, et, à côté d'elle, la liberté de tous les États ».

« La papauté, a écrit M. de Bonald, est le pivot sur lequel roulent les destinées du monde chrétien, la garantie de la stabilité des États, la sécurité des consciences qui lui obéissent. »

Venons au Pape actuel, que Dieu nous a envoyé dans sa grande miséricorde. Pie IX, entré dans une voie nouvelle, une voie franchement et sagement libérale et constitutionnelle, paraît être suscité par la divine providence pour réaliser une grande partie des prévisions remarquables de Lalande. Que de sages réformes projetées et déjà en partie réalisées par le grand et admirable Pontife romain, pour le bien-être matériel et la liberté politique et civile de son peuple! L'agriculture, l'industrie, le commerce vont revivre, je dirais presque vont naître sur la belle et plantureuse terre d'Italie.

Sous ce nouveau gouvernement pontifical, la régénération du peuple romain ne sera plus un problême, elle sera une certitude, une vérité. Dieu fera descendre sur lui, par l'organe de son digne ministre, Pie IX, la rosée céleste de ses bénédictions, cette sève vitale qui ressuscite les peuples desséchés et tombés dans le marasme, qui ranime et fait germer les nations décrépites

et ossifiées. *Ossa vestra quasi herba germinabunt.* (Isaï. 66-14.) Dieu lui a envoyé aussi, comme aux autres nations, un de ses ministres, le feu, *ministrum suum, ignem urentem* (ps. 103), avec le plus étonnant des fluides impondérables, pour opérer le rapide contact ou échange des idées, des intelligences, des hommes et des choses, par le moyen de ces voies de fer, ces véhicules à la vapeur, ces télégraphes électriques, inventions merveilleuses qui condensent à la fois le temps et l'espace. Ces chemins de fer nous paraissent donnés dans ces derniers temps pour porter rapidement la parole évangélique sur tous les points des continents habitables. Et qui sait si ce n'est pas là un signe que Dieu nous envoie pour nous avertir de l'approche de la fin des temps, qui sera marquée, comme on sait, par la manifestation universelle des vérités évangéliques à tous les peuples du globe? *Dabit vobis signum.* (1)

---

(1) Les chemins de fer ont été prédits ou pressentis, il y a environ six cents ans. « Le moine franciscain Roger Bacon passe, non sans fondement, pour avoir inventé la poudre à canon en Occident. Il parle, dans *son Grand-OEuvre (Opus majus ad Clem. IV, pont. rom.)*, d'une espèce de feu inextinguible. Il y dit qu'avec du salpêtre et d'autres ingrédients, on peut former un feu artificiel qui brûlera à la plus grande distance, et au moyen duquel on pourra produire dans l'air l'effet du tonnerre et de l'éclair, et même avec plus de force que la nature n'en produit;

Si, comme nous l'avons déjà dit, la parole du Pape représente la force morale et sociale à sa plus haute expression, la parole du prêtre, comme représentant la parole de Dieu, n'exerce pas une moindre influence sociale et civilisatrice sur la

---

car, ajoute-t-il, une petite portion de matière de la grosseur du pouce, convenablement préparée, peut détruire une armée et une ville entières avec un bruit terrible, accompagné d'une vaste illumination. Dans un autre endroit, il dit positivement qu'avec du salpêtre, du soufre et du charbon, on peut, si l'on en connaît la préparation, imiter le tonnerre et l'éclair. (Fusées à la Congrève et poudre fulminante de nos jours.)

« Et dans cet ouvrage et dans d'autres écrits, il parle assez clairement de miroirs convexes, de miroirs concaves, de télescopes ou lunettes à longue vue, de microscopes ou lunettes qui grossissent les petits objets, ainsi que de miroirs ardents. Il dit que l'art peut construire des machines moyennant lesquelles un seul homme fera marcher des navires sur les fleuves ou sur mer plus rapidement que s'ils étaient pleins d'hommes; également des voitures, qui, sans aucun attelage, s'avanceraient avec une vitesse extrême. De nos jours, les bateaux et les chariots à vapeur sont venus justifier frère Bacon. Il promettait encore d'apprendre, dans trois jours, à l'un assez d'hébreu, et à un autre assez de grec, pour pouvoir lire tous les livres philosophiques et théologiques écrits dans ces langues. » (*Hist. univ. de l'Égl.*, par Rhorbacher, t. 18, p. 442 et 443.)

Un autre auteur attribue ces prévisions à Albert-le Grand (13e siècle), et lui prête ces paroles remarquables.

« On peut préparer une matière qui, même en une fort petite quantité, exciterait dans l'air un bruit violent, s'en-

grande masse des hommes, ou plutôt sur le genre humain tout entier.

Comme l'homme physique ne peut vivre de poisons ou de substances inassimilables, de même aussi l'homme intellectuel, moral et so-

---

flammerait comme une traînée de feu, et serait capable de détruire des châteaux et des armées tout entières. On peut tailler des verres, ou des espèces de miroirs, dont les uns seraient propres à grossir ou à rapprocher les objets, et les autres à les diminuer ou à les éloigner prodigieusement; quelques-uns à faire paraître ces objets à la renverse, quelques autres à les redresser. On peut trouver le moyen d'aller par les airs, de descendre et de se promener au fond de la mer. On peut construire des bateaux que mènerait un seul homme, et qui surpasseraient en vitesse tous les bateaux ordinaires, quelque chargés qu'ils fussent de rameurs. On peut enfin construire des espèces de chars, qui, sans être tirés par des chevaux, feraient un chemin incroyable. »

Quel que soit le véritable auteur de ces sortes de prédictions ou prévisions scientifiques, on peut croire qu'elles ont été faites, puisque leur réalisation était possible et s'est opérée au moins en partie. Quoi qu'il en soit, la magnifique, l'admirable découverte des chemins de fer et des bateaux à vapeur paraît destinée à opérer une révolution sociale, commerciale et stratégique incommensurable, et tellement en dehors et au-dessus de toutes les prévisions humaines, qu'il est impossible d'en apprécier aujourd'hui toute l'étendue et toutes les conséquences pour la société et pour la civilisation.

Quant à la navigation à la vapeur, voici ce qu'en dit M. de Beaumont : « C'est ainsi, grâce au perfectionnement

cial ne peut vivre d'erreur, d'impiété et de matérialisme : il faut qu'il se nourrisse du pain de la vérité, de la piété et du spiritualisme, c'est-à-dire de la civilisation chrétienne. Ce sont les idées qui font vivre, c'est la pensée, c'est l'esprit qui vivifie tout, qui est le principe, la force vitale de l'homme, *mens agitat molem;* la matière ne sert de rien. Enfin, ce sont les idées qui sont la raison et la condition de la vie morale et sociale de l'homme et par conséquent de la société.

On parle beaucoup aujourd'hui de force morale. C'est cette force dominatrice qui gouverne le monde, qui mène les hommes à leur su et à leur insu; c'est cette force morale qui anime les

---

de la navigation et des routes, que vingt-une heures seulement séparent Dublin de Londres. Chose étrange ! malgré une distance de *deux mille lieues,* l'Angleterre est aujourd'hui moins loin de l'Amérique que ne l'était, il y a cinquante ans, l'Irlande séparée d'elle par un étroit canal ». (*De l'Irlande,* t. II.)

Vers 1694, Mme de Sévigné mit près de *trente jours* pour faire le voyage de Paris à Marseille, bien qu'elle eût pris toutes les dispositions pour arriver le plus tôt possible au lieu de sa destination. Aujourd'hui, nous parcourons ce trajet, c'est-à-dire deux cents lieues, en dix-sept heures, à raison de douze lieues à l'heure. Nous faisons donc aujourd'hui, en dix-sept heures, un voyage qui prenait trente jours à Mme de Sévigné, c'est-à-dire que nous allons quarante-deux fois plus vite qu'on allait il y a un siècle et demi.

lois, les institutions, la politique, etc., et qui n'est pleinement représentée que dans la personne du prêtre catholique. Lorsque l'homme, courbé sous le poids des appétits charnels et terrestres, s'enfonce dans la boue et dans la matière, à laquelle il tend si éminemment, qui lui rappellera ses destinées, qui élèvera son âme malade au-dessus de la terre, si ce n'est le prêtre? Otez le prêtre au peuple, et même aux peuples, et vous leur ôtez la vie morale et sociale qui ne se soutient que par la parole du prêtre. Or, cette parole du prêtre, c'est la vie de la société, parce qu'elle représente la parole de Dieu, si elle-même elle n'est pas cette divine et adorable parole.

Présentons maintenant un court aperçu sur les agents que la papauté emploie pour opérer l'œuvre immense de la civilisation universelle. Ces ambassadeurs de l'Église, ces anges terrestres, ce sont les missionnaires catholiques, qui sont les vrais apôtres de la vérité et de la civilisation.

§ III.

Les missionnaires sont, dans l'acception vraie du mot, les plus grands d'entre les grands hommes, c'est-à-dire, qu'ils sont les plus courageux, les plus héroïques, les plus dévoués, les plus utiles, et en même temps, un grand nombre du moins, les plus lettrés et les plus savants. La so-

ciété et la civilisation, les peuples et les gouvernements, les sujets et les rois, leur doivent tout, ou du moins ils doivent tout au christianisme dont les missionnaires catholiques sont les apôtres et les ministres.

L'Église rappelle sans cesse à ses prêtres, à ces ministres de la charité et des lumières véritables, les paroles de Jésus-Christ : *Allez, enseignez toutes les nations*. Et soudain ils partent fidèles et joyeux; ils quittent tout, brisent tous les liens, rompent tous les obstacles pour porter aux sauvages, aux barbares, les sciences, les arts, la civilisation avec toutes ses institutions bienfaisantes, et, ce qui est au-dessus de tout, ils emportent avec eux la vertu et la vérité, c'est-à-dire tous les éléments du bonheur de l'homme, de la famille, des peuples, de la société, du genre humain.

Alexandre, comme dit Fénélon, ce conquérant rapide que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguer le monde entier, s'arrêta bien loin en deçà de nous : mais la charité va plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils, ni les dangers sur les mers, sur les fleuves, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares, ne peuvent arrêter le zèle infatigable des missionnaires que Dieu envoie por-

ter la lumière de sa parole et de la civilisation par-delà les îles et les mers. Les eaux des fleuves et de l'Océan peuvent engloutir leurs corps dans les profondeurs de leurs abîmes, mais elles sont incapables de submerger et d'éteindre leur charité. *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec fulmina obruent illam.* (Cant. 8-7.)

Une foule d'écrivains connus et non suspects, comme Montesquieu, J-J. Rousseau, Voltaire, Buffon, Muratori, Frézier, Haller, Roberston, de Pagès, etc., ont fait l'éloge des missions et particulièrement de celles du Paraguay.

Les protestants, les Anglais eux-mêmes ont célébré avec admiration, comme Montesquieu, la *République inouïe du Paraguay* des Jésuites. « J'ose prédire, dit le protestant Warburton, qu'il ne résultera jamais des missions un bien durable, qu'on ne réunisse le projet de civiliser les hommes avec celui de sauver leurs âmes. Les Jésuites sont les seuls qui l'aient entrepris dans le Paraguay, et le succès a couronné leur entreprise. »

On trouve dans la *Relation de l'ambassade* du lord anglais Macarteney le passage suivant : « Il y a environ deux cent mille chrétiens répandus dans l'empire de la Chine où les prêtres sont surveillés avec la plus grande rigueur; les missionnaires sont exposés, partout, excepté à Pékin, à des persécutions, et mènent une vie pénible,

pauvre, précaire et sans espérance quant à ce monde. Ils reçoivent d'Europe, pour leur entretien, la mesquine somme de cent piastres (525 f.) par an; et ce modique salaire, ils le partagent fréquemment avec leur troupeau, quelquefois plus misérable qu'eux. Leur principale consolation dérive des témoignages d'attachement et de vénération que leurs disciples leur donnent. On pourrait peut-être dire que quelques-uns de ces missionnaires préfèrent la vie indépendante dont ils jouissent dans ce pays, telle qu'elle est, aux rigueurs des cloîtres dans lesquels ils étaient enfermés auparavant. Mais, en général, leur conduite suppose nécessairement des sentiments et des maximes qu'on ne trouve que très-rarement et que les mondains croient à peine pouvoir exister. »

Le savant Balbi, dans sa *Géographie*, s'exprime ainsi au sujet des missionnaires : « Presque tout ce qu'il y a de chrétiens en Chine appartient à la religion catholique. Quelques protestants ont essayé dans ces derniers temps de répandre leur religion dans cet empire, par la traduction de la Bible, mais ils n'ont fait jusqu'ici aucun progrès dans l'esprit des Chinois...... Bien différents des missionnaires catholiques et surtout des Jésuites, les missionnaires protestants défendent, à Sandwich, le jour du dimanche, d'allumer du feu, de se baigner, d'aller à la chasse, de se divertir; se-

lon lord Byron, ils ont arraché à la culture des terres les indigènes habitant les cantons les plus éloignés, pour les faire bivouaquer dans la capitale, où on leur apprend à lire. »

Une autre relation porte :.... « Nous rencontrâmes des domestiques qui menaient deux chevaux fumants de sueur, et nous distinguâmes en même temps deux grandes figures blanches comme la neige. On me dit que l'inconnu était M. Mac, un missionnaire, et que, sans mystère, il se promenait paisiblement avec sa femme, après avoir couru à cheval avec elle. Et ils s'étonnent de ne pas faire de conversion! Ils ont une femme, des chevaux, des domestiques; ils habitent une maison commode, et ils se disent missionnaires!

« Quelques missionnaires catholiques courent le monde à pied et nu-pieds, pour convertir les infidèles; ils en ont converti beaucoup. Ils s'y prennent comme les apôtres, et comme eux souvent ils ont réussi. Les missionnaires anglais, et, d'une manière générale, les missionnaires chrétiens protestants, *attendent patiemment chez eux que les infidèles se présentent*. M. Carey, missionnaire, ne sort pas de sa maison pour convertir les Indous. Qu'est-ce que cela lui rapporterait? Mais, malgré son âge, il va chaque semaine à Calcutta, pour donner, au fort William, une leçon de bengali aux pupilles de la compagnie, qui le paie amplement. M. Mac, missionnaire as-

sistant, prêche la parole de Dieu aux polissons qui viennent chez lui pour l'entendre : pour la prêcher, il ne se dérange pas; mais, pour la chimie, c'est une autre affaire; il court jusqu'à Calcutta après un auditoire : mais il faut payer pour entrer. »

« Les missions, dit Buffon, ont soumis plus d'hommes dans les nations barbares que les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. Le Paraguay n'a été conquis que de cette façon. La douceur, le bon exemple, la charité et l'exercice de la vertu, constamment pratiquée par les missionnaires, ont touché ces sauvages, et vaincu leur défiance et leur férocité; ils sont venus souvent d'eux-mêmes demander à connaître la loi qui rendait les hommes si parfaits; ils se sont soumis à cette loi et réunis en société. Rien ne fait plus d'honneur à la religion que d'avoir civilisé les nations et jeté les fondements d'un empire sans autres armes que celles de la vertu. »

L'impératrice Catherine II dit qu'elle avait souvent observé avec admiration l'influence des missions sur la civilisation et l'organisation politique des peuples. « A mesure, dit-elle, que la religion s'avance, on voit les villages paraître comme par enchantement, etc. » C'était l'Église antique qui opérait ces miracles, comme le fait observer le comte de Maistre, parce qu'alors elle était légitime : il ne tenait qu'à la souveraine

philosophe de comparer cette force et cette fécondité surhumaines à la stérilité et à la nullité absolue de l'église schismatique détachée du grand trône catholique. Voilà de nombreux témoignages que certes personne ne pourra suspecter de partialité ou d'erreur.

Parmi ces glorieuses phalanges de héros de la civilisation, on remarque aujourd'hui particulièrement les prêtres qui sortent de la propagande de Rome, ceux des missions étrangères de Paris, les Lazaristes, les Picpuciens, les Maristes, les Eudistes, les prêtres de la sainte Croix, les enfants de saint Vincent de Paul, les Franciscains, les Dominicains, les Jésuites, etc. Arrêtons-nous un peu sur ces derniers.

Le jugement que nous allons formuler sur cette Société célèbre, ne sera que la conclusion que le lecteur tirera lui-même de l'ensemble des témoignages que nous allons rapporter, et que nous ferons suivre de quelques réflexions sur la liberté religieuse, civile et politique.

L'Institut de la compagnie de Jésus a été approuvé par vingt Papes. A la vérité, Clément VIV (1) le supprima, mais sans le condamner; Pie VII, qui, suivant une prédiction de M. Guizot, sera un jour canonisé, l'a rétabli en

(1) Nous reviendrons plus loin sur cette suppression faite par Clément XIV.

l'approuvant de nouveau. Le concile de Trente l'a appelé *pieux Institut, pium Institutum*. Richelieu et d'autres graves et profonds politiques virent dans les constitutions de saint Ignace le chef-d'œuvre du génie.

Pendant deux cent trente ans, dit le savant Bergier, qu'a subsisté cette société (des Jésuites), elle a rendu à l'Église et à l'humanité les plus grands services, par les missions, par la prédication, par la direction des âmes, par l'éducation de la jeunesse, par les bons ouvrages que ses membres ont publiés dans tous les genres de sciences. On sait que les Jésuites ont porté le christianisme au Japon, à la Chine, à Siam, au Tonquin, aux Indes, à la Californie, au Mexique, au Pérou, au Paraguay.

Voici ce que dit Montesquieu sur la fameuse république du Paraguay : « Le Paraguay peut nous fournir un autre exemple. On a voulu en faire un crime à la *Société*, qui regarde le plaisir de commander comme le seul bien de sa vie ; mais il *sera toujours beau de gouverner les hommes en les rendant heureux*.

« Il est glorieux pour elle d'avoir été la première qui ait montré dans ces contrées l'idée de la religion jointe à celle de l'humanité. En réparant les dévastations des Espagnols, elle a commencé à guérir une des plus grandes plaies qu'ait encore reçues le genre humain.

« Un sentiment exquis qu'a cette Société pour tout ce qu'on appelle *honneur*, son zèle pour une religion qui humilie bien plus ceux qui l'écoutent que ceux qui la prêchent, lui ont fait entreprendre de grandes choses, et elle y a réussi. Elle a retiré des bois des peuples dispersés; elle leur a donné une subsistance assurée; elle les a vêtus : et quand elle n'aurait fait par là qu'augmenter l'industrie parmi les hommes, elle aurait beaucoup fait. » *(Esprit des lois.)*

Nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter à ce passage remarquable de Montesquieu, deux magnifiques pages sur le Paraguay, extraites du *Génie du christianisme*, par M. de Châteaubriand :

« C'est pourtant un culte bien étrange que celui-là qui réunit, quand il lui plaît, les forces politiques aux forces morales, et qui crée, par surabondance de moyens, des gouvernements aussi sages que ceux de Minos et de Lycurgue. L'Europe ne possédait encore que des constitutions barbares formées par le temps et le hasard, et la religion chrétienne faisait revivre au Nouveau-Monde les miracles des législations antiques. Les hordes errantes des sauvages du Paraguay se fixaient, et une république évangélique sortait à la parole de Dieu du plus profond des déserts.

« Et quels étaient les grands génies qui repro-

duisaient ces merveilles? de simples Jésuites souvent traversés dans leurs desseins par l'avarice de leurs compatriotes. »

Nous conseillons au lecteur de voir, dans les pages suivantes, l'inimitable description du régime intérieur, patriarcal et libre des *Réductions :* nul poème n'a plus d'attraits et plus de charmes que cette admirable et véridique histoire. Nous nous bornerons à transcrire ici l'éloquent tableau qui résume et termine le cinquième chapitre du quatrième livre.

« Avec un gouvernement si paternel et si analogue au génie simple et pompeux du sauvage, il ne faut pas s'étonner que les nouveaux chrétiens fussent les plus purs et les plus heureux des hommes. Le changement de leurs mœurs était un miracle opéré à la vue du Nouveau-Monde. Cet esprit de cruauté et de vengeance, cet abandon aux vices les plus grossiers, qui caractérisent les hordes indiennes, s'étaient transformés en un esprit de douceur, de patience et de chasteté. On jugera de leurs vertus par l'expression naïve de l'évêque de Buenos-Ayres : — Sire, écrivait-il à Philippe V, dans ces peuplades nombreuses, composées d'Indiens naturellement portés à toutes sortes de vices, il règne une si grande innocence, que je ne crois pas qu'il s'y commette un seul péché mortel.

« Chez ces sauvages chrétiens, on ne voyait

ni procès ni querelles; le *tien* et le *mien* n'y étaient pas même connus; car, ainsi que l'observe Charlevoix, c'est n'avoir rien à soi que d'être toujours disposé à partager le peu qu'on a avec ceux qui sont dans le besoin. Abondamment pourvus des choses nécessaires à la vie; gouvernés par les mêmes hommes qui les avaient tirés de la barbarie, et qu'ils regardaient à juste titre comme des espèces de divinités; jouissant dans leur famille et dans leur patrie des plus doux sentiments de la nature; connaissant les avantages de la vie civile sans avoir quitté le désert, et les charmes de la société sans avoir perdu ceux de la solitude, ces Indiens se pouvaient vanter de jouir d'un bonheur qui n'avait point eu d'exemple sur la terre. L'hospitalité, l'amitié, la justice et les tendres vertus découlaient naturellement de leurs cœurs à la parole de la religion, comme les olives laissent tomber leurs fruits mûrs au souffle des brises. Il nous semble qu'on n'a qu'un désir en lisant cette histoire, c'est celui de passer les mers, et d'aller, loin des troubles et des révolutions, chercher une vie obscure dans les cabanes de ces sauvages, et un paisible tombeau sous les palmiers de leurs cimetières. Mais ni les déserts ne sont assez profonds, ni les mers assez vastes pour dérober l'homme aux douleurs qui le poursuivent. Toutes les fois qu'on fait le tableau de la félicité d'un peuple, il faut toujours

en venir à la catastrophe; au milieu des peintures les plus riantes, le cœur de l'écrivain est serré par cette réflexion qui se présente sans cesse : *Tout cela n'existe plus*. Les *missions du Paraguay* sont détruites; les sauvages, rassemblés avec tant de fatigues, sont errants de nouveau dans les bois ou plongés vivants dans les entrailles de la terre. On a applaudi à la destruction d'un des plus beaux ouvrages qui fût sorti de la main des hommes. »

Quant aux sciences et aux connaissances de tous les genres dans lesquelles ont excellé les Jésuites, voici comment s'exprime M. de Châteaubriand :

« Les Jésuites avaient soin que quelqu'un d'entre eux excellât toujours dans les arts et dans les sciences. Ils avaient donc des mathématiciens habiles, de bons astronomes, des physiciens, de grands orateurs. Ils cultivaient la littérature avec le plus grand succès et dans toutes les branches; ils s'adonnaient à l'érudition sacrée et profane, à l'intelligence des auteurs classiques, à l'éloquence, à la *poésie;* dans tous les genres, ils ont produit des chefs-d'œuvre. *(Souvenirs et Portraits.)* Naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, mécaniciens, astronomes, *poètes,* historiens, traducteurs, antiquaires, journalistes, il n'y a pas une branche des sciences que les Jésuites n'aient cultivée avec éclat... Rappelez-vous

les royaumes entiers qu'ils ont conquis à notre commerce par leur habileté, leurs sueurs et leur sang; repassez dans votre mémoire les *miracles de leurs missions* au Canada, au Paraguay, à la Chine, etc. » *(Génie du christianisme.)*

« Le commerce, l'industrie, la médecine, comme l'astronomie et la physique, ont dû à ces Jésuites si décriés d'utiles découvertes. Mais la postérité oublie vite; le ciel qui n'oublie pas a donné à ces pauvres religieux la seule récompense qu'ils ambitionnaient : trois ou quatre cents peuples divers évangélisés par leur zèle, des millions de martyrs qu'ils formèrent en mêlant leur sang à celui de leurs disciples, des multitudes innombrables d'infidèles convertis dans l'espace parcouru de deux siècles : voilà leurs œuvres, et pour ces œuvres le ciel seul a des couronnes. » (R. P. de Ravignan.)

Ajoutons à cela un mot du grand Bossuet : « O vous, célèbre compagnie qui ne portez pas en vain le nom de Jésus, à qui la grâce a inspiré ce grand dessein de conduire les enfants de Dieu dès leur plus bas âge jusqu'à la maturité de l'homme parfait en J.-C., à qui Dieu a donné, vers la fin des temps, des docteurs, des apôtres, des évangélistes, afin de faire éclater par tout l'univers, et jusque dans les terres les plus inconnues, la gloire de l'évangile, ne cessez d'y faire servir, selon votre sainte institution, tous les talents de

l'esprit, de l'éloquence, la politesse et la littérature ». (Sermon pour la fête du saint nom de Jésus.)

On connaît le sentiment de Descartes sur les écoles des Jésuites : «... Parce que, dit-il, la philosophie est la clef des autres sciences, je crois qu'il est très-utile d'en avoir étudié le cours entier, comme il s'enseigne dans les écoles des Jésuites. Je dois rendre cet honneur à mes anciens maîtres, de dire qu'il n'y a aucun lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à la Flèche... Parce qu'il y va quantité de jeunes gens de tous les quartiers de France, ils y font un certain mélange d'humeur, par la conversation des uns et des autres, qui leur apprend presque la même chose que s'ils voyageaient ; et enfin, l'égalité que les Jésuites mettent entre eux, en ne traitant guères d'autre manière ceux qui sont les plus distingués que ceux qui le sont moins, est une invention extrêmement bonne ». (Lettre 90).

« La destruction des Jésuites, écrivait M. de Bonald en 1796, a été le premier acte de la révolution qui a anéanti la France, et qui menace l'Europe et peut-être l'univers de la grande révolution du christianisme à l'athéisme. » (*Théorie du pouvoir*, t. III.)

D'Alembert a reconnu plus d'une fois le mérite des Jésuites. Voici ce qu'il en dit : « Le jeune

Crébillon fit ses études chez les Jésuites, qui ont été de même les instituteurs de plusieurs écrivains distingués: Bossuet, le grand Corneille qui les aima toujours, et Voltaire qui les aima longtemps.... Houdart de la Motte fit ses premières études chez les Jésuites, qui ont si bien mérité de la littérature par leurs talents et par leurs ouvrages » (1). Il avait dit ailleurs : *C'est proprement la philosophie* (la secte voltairienne) *qui,*

---

(1) « Parmi les plus belles gloires de la France, on comptera, je crois, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Condé, Turenne, Descartes et Pascal; sur ces onze grands hommes, sept furent les élèves des Jésuites....... Si l'on voulait être juste, ne trouverait-on pas les caractères du génie théologique dans Suarez et Vasquez, que Benoît XIV nomma *les deux flambeaux de la théologie, duo luminaria theologiæ,* dans Bellarmin et de Lugo; le génie de l'éloquence de la chaire dans Segneri, dans Bourdaloue, dont Bossuet disait : *Cet homme sera éternellement notre maître à tous :* enfin le génie de la science dans Pétau, Sirmond, Kircher, Clavius, Gaubil, Grimaldi?.... On porte à plus de douze mille le nombre des écrivains Jésuites : nous aimons mieux nous rappeler nos huit cents martyrs immolés pour la foi, nos huit mille missionnaires dont la vie précieuse devant le Seigneur s'est consumée dans les travaux du zèle parmi les sauvages et les infidèles, et ces pères, ces frères vénérés et chéris dont l'Église a canonisé la sainteté et qu'elle a solennellement placés sur les autels. » (R. P. de Ravignan, *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites.*)

par la bouche des magistrats, a porté l'arrêt contre les Jésuites. (De la suppression des Jésuites en France, p. 192.)

Écoutons Voltaire lui-même en faveur des Jésuites. Voici ce qu'il en dit : « Ils avaient réussi en Amérique, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires; ils réussirent à la Chine, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. — J'ose le dire, il n'y a rien de plus contradictoire, de plus inique, de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. Pendant les sept années que j'ai vécu dans la maison des Jésuites, qu'ai-je vu chez eux? la vie la plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée; toutes leurs heures partagées entre les heures qu'ils nous donnaient et les exercices de leurs professions austères. J'en atteste des milliers d'hommes élevés comme moi. — Les Jésuites, qui avaient pour eux les Papes et les rois, étaient entièrement décriés dans l'esprit des peuples. On renouvelait contre eux les anciennes histoires de l'assassinat de Henri-le-Grand, le supplice du P. Guignard, etc. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. Pascal fit plus, il les rendit ridicules. Ses *Lettres provinciales* qui paraissaient alors, étaient un modèle d'éloquence et de plaisanterie. Il est vrai que

tout le livre portait sur un fondement faux (1). On attribuait adroitement à toute la Société les opinions extravagantes de quelques Jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez les casuistes dominicains ou franciscains; mais c'était aux seuls Jésuites qu'on en voulait. On tâchait, dans ces lettres, de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public. » *(Siècle de Louis XIV.)*

« Je déclare, disait la Chalotais dans son *Réquisitoire*, que, loin d'accuser de fanatisme l'ordre entier des Jésuites, c'est-à-dire tous les membres, je les disculpe presque tous, et surtout les Jésuites français.

---

(1) « Pascal, dit le R. P. Ravignan, votre génie a commis un grand crime, celui d'établir une alliance peut-être indestructible entre le mensonge et la langue du peuple franc. Vous avez fixé le dictionnaire de la calomnie; il fait règle encore, il ne la fera pas pour moi. — Cette impérissable autorité acquise au mensonge par la magie du langage, ce règne impérieux exercé depuis deux siècles par un calomniateur de génie, pour emprunter à M. de Châteaubriand ce trait de son éloquence réparatrice, ne m'empêchèrent point alors de prendre et d'exécuter ma résolution d'entrer dans la compagnie. » *(De l'Existence et de l'Institut des Jésuites.)*

« A Dieu ne plaise que j'accuse tous les membres d'un corps chrétien et qui fait profession du christianisme, d'avoir fait une conspiration pour le détruire et pour renverser la morale évangélique.

« La Société parut dans un siècle où l'Église était déchirée au-dedans et au-dehors par des ennemis puissants et par des enfants rebelles, qui l'étonnaient par leurs erreurs et par leur savoir : des nations entières étaient échappées de son sein. La société des Jésuites, répandue chez toutes les nations, contribua à confirmer la foi chancelante de quelques-unes, à ramener quelques autres au giron de l'Église, et à diminuer les progrès des sectes. Ses prédications et ses controversistes soutinrent avec courage les efforts des hérétiques. La facilité et la régularité des mœurs, l'habileté à conduire les affaires, la connaissance des sciences et des arts libéraux, concilièrent aux Jésuites l'esprit des grands et des peuples. Ils portèrent leurs missions en Amérique, en Chine, en Abyssinie, au Japon, aux Indes. Ils se rendirent utiles aux souverains; ils le furent surtout à ceux d'Espagne et du Portugal, dans des continents éloignés, pour la conservation et l'augmentation de leurs conquêtes : en faisant de nouveaux chrétiens, ils acquéraient de nouveaux sujets à ces princes.

« Si l'objet était utile, si l'Église avait besoin

de gens savants pour opposer à ses ennemis; de missionnaires pour porter la foi dans les pays éloignés; de gens instruits ou qui puissent facilement s'instruire dans les différents genres de sciences utiles à l'humanité, dans l'astronomie, dans la médecine et dans les langues; d'hommes prêts à partir aux premiers ordres du Souverain Pontife, on ne pouvait guère les trouver que dans une société uniquement occupée de l'étude, et dont les membres ne fussent pas distraits par un grand nombre de pratiques et d'observances monastiques; liés d'ailleurs au Saint-Siége, pour les missions, par un vœu spécial d'obéissance.

« L'abbé Fleury dit, dans la préface de son *Catéchisme historique*, que, quelque ignorance qui reste parmi les chrétiens, elle n'est pas comparable à celle qui régnait il y a deux cents ans, avant que saint Ignace et ses disciples eussent rappelé la coutume de catéchiser les enfants. »

L'assemblée constituante elle-même défendit les Jésuites. « Le marquis de Foucault venait de présenter à son approbation un amendement tendant à obtenir pour les Jésuites les avantages accordés aux autres congrégations. M. de Montesquiou avait appuyé vivement cette proposition et terminait ainsi son discours : « Les Jésuites « ont des droits à votre justice. Vous ne la re- « fuserez pas à une congrégation célèbre, dans « laquelle plusieurs d'entre vous ont fait leurs

« études, à ces infortunés dont les torts ont été « un problême, mais dont les malheurs n'en sont « pas un ». Plusieurs membres de la gauche demandèrent l'ajournement de l'amendement, mais cette proposition fut repoussée par Barnave, qui s'écria : « Le premier acte de la liberté naissante « doit être de réparer les injustices du despo- « tisme. Je propose une rédaction de l'amende- « ment en faveur des Jésuites ». Cette rédaction fut adoptée, et on lit dans l'article 2 du décret du 26 février 1790 : « Il sera payé à chaque re- « ligieux, etc... Les Jésuites qui ne possèderont « pas, soit en bénéfice, soit en pension sur l'É- « tat, une somme égale affectée aux religieux de « leur classe, recevront le complément de cette « somme ».

« Si quelqu'un doutait, dit l'auteur de l'*Histoire du commerce des Indes*, des heureux effets de la bienfaisance et de l'humanité sur des peuples sauvages, qu'il compare les progrès que les Jésuites ont faits en très-peu de temps dans l'Amérique méridionale, avec ceux que les armes et les vaisseaux de l'Espagne et du Portugal n'ont pu faire en deux siècles. Tandis que des milliers de soldats changeaient deux grands empires policés en déserts de sauvages errants, quelques missionnaires ont changé de petites nations errantes en plusieurs grands empires policés. »

Le témoignage le plus remarquable, le plus

frappant qu'on ait peut-être jamais rendu en faveur des Jésuites, c'est sans contredit celui du fameux Lalande, qui doit être le moins suspect de tous (1). Après Lalande, on pourra placer celui de Voltaire que nous avons déjà rapporté plus haut, p, 62. Voici donc ce que dit Lalande :

« *Le citoyen Lalande, au* Bien-Informé, *sur Socrate et les Jésuites* :

« Dans le *Bulletin de l'Europe* du 20 nivose, on me reproche d'être athée, d'être aussi laid que Socrate, de manger des araignées, d'appeler la duchesse de Gotha mon intime amie, de dire que Newton savait passablement la géométrie, d'avoir prédit une comète qui n'est pas arrivée, d'avoir fait ma cour au Pape, d'avoir servi la messe d'un Jésuite. Tout cela ne vaut pas la peine d'y répondre. Mais le nom de Jésuite intéresse mon cœur, mon esprit et ma reconnaissance. On a beaucoup parlé de leur rétablissement dans le Nord; ce n'est qu'une chimère, mais elle a rappelé tous mes regrets sur l'aveuglement des gens en place en 1762. Non, l'espèce humaine a perdu

---

(1) Je me trompe : c'est M. Michelet qui, comme on sait, a écrit contre les Jésuites; c'est le professeur de morale et d'histoire au collége de France, qui est le plus grand panégyriste des Jésuites, comme on en jugera par l'éloquent passage que nous citerons à la fin. Ce sera le bouquet de la fête.

pour toujours et ne recouvrera jamais cette réunion précieuse et étonnante de vingt mille sujets occupés sans relâche et sans intérêt de l'instruction, de la prédication, des missions, des conciliations, des secours aux mourants; c'est-à-dire des fonctions les plus chères et les plus utiles à l'humanité. La retraite, la frugalité, le renoncement aux plaisirs, faisaient de cette Société le plus admirable assemblage de science et de vertu. Je les ai vus de près, c'était un peuple de héros pour la religion et l'humanité. La religion leur donnait des moyens que la philosophie ne fournit pas.

« A quatorze ans, je les admirais, je les aimais au point de demander mon admission, et je regrette encore de n'avoir pas persisté dans cette vocation que l'innocence et le goût de l'étude m'avaient donnée. Parmi les calomnies absurdes que la rage des protestants et des jansénistes exhala contre eux, je remarquais La Chalotais qui porta l'ignorance ou l'aveuglement jusqu'à dire, dans son réquisitoire, que les Jésuites n'avaient pas produit de mathématiciens. Je faisais alors la table de mon astronomie. J'y mis un article sur les Jésuites astronomes : le nombre m'étonna. J'eus occasion de voir La Chalotais à Saintes, le 20 octobre 1773; je lui reprochai son injustice : il en convint. Il fut assassiné le 20 juillet 1794.

« Les crimes sont presque toujours punis :

Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo.

« Mais les Jésuites étaient perdus depuis longtemps.

« Deux ministres exécrables à cet égard, Carvalho et Choiseul, ont détruit sans retour le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun établissement sublunaire n'approchera jamais, l'objet éternel de mon admiration, de ma reconnaissance et de mes respects. » (Extrait de la feuille dite *le Bien-Informé*, du 14 pluviose an 8.)

Les plus célèbres protestants étrangers, comme Bacon, Grotius, Leibnitz, Haller, Roberston, Frédéric, roi de Prusse, et Banke, se sont également montrés les amis des Jésuites.

« Lorsque je considère, dit Bacon, leur adresse et leur habileté à former la jeunesse dans les sciences et dans les bonnes mœurs, je me rappelle le mot d'Agésilas au sujet de Pharnabase : *Étant ce que vous êtes, que n'êtes-vous des nôtres?....* Pour ce qui regarde l'article de l'éducation, tout serait dit en peu de mots : voyez les écoles des Jésuites, rien de mieux que ce qu'on y pratique. » *(Du progrès des sciences.)*

Grotius : « Les Jésuites ont une grande autorité dans le monde à cause de la sainteté de leur vie, et parce qu'ils instruisent la jeunesse dans les

lettres et les sciences, sans recevoir aucun salaire ». *(Annales belges.)*

Leibnitz : « Je suis persuadé que très-souvent on calomnie les Jésuites, et qu'on leur prête des opinions qui ne leur sont pas seulement venues dans la pensée; tel a été Titus Oatès, qui a débité sur leur compte je ne sais combien d'impertinences, par exemple, que leurs généraux disposaient souverainement de tous les emplois civils et militaires, en Angleterre. Je ne dis rien des inepties que contient le livre intitulé : *L'Empereur et l'empire trahis.* »

Haller : « Les ennemis de la société des Jésuites décrient ses meilleures institutions; ils l'accusent d'une ambition démesurée, parce qu'elle travaille à fonder une espèce d'empire dans des contrées éloignées. Mais quel projet plus délicieux, plus avantageux à l'humanité, que celui de rassembler des hommes dispersés dans les profondeurs des forêts de l'Amérique, de les arracher à leur vie sauvage et misérable, de mettre une fin à leurs guerres cruelles et destructives, d'éclairer leur esprit des vérités de la religion, et de rappeler parmi eux l'heureux temps de l'âge d'or? N'est-ce pas là prendre le caractère du législateur occupé du bonheur des hommes? L'ambition qui produit tant de biens ne peut être qu'une passion louable. Aucune vertu ne parvient jamais au degré de pureté que les hommes

exigent; mais il n'y a aucune vertu qui puisse être défigurée par les passions, lorsque celles-ci servent à avancer le bonheur général ». *(Essais sur différents sujets intéressants de politique et de morale.)*

Roberston : « Après avoir exposé la tendance dangereuse des constitutions et de l'esprit de l'ordre des Jésuites avec la liberté qui convient à un historien, la candeur et l'impartialité qu'impose ce caractère m'obligent d'ajouter une observation en leur faveur, c'est que, dans l'Église romaine, aucune classe du clergé régulier ne s'est plus distinguée par la pureté de ses mœurs que cette Société en général....

« Mais c'est dans le Nouveau-Monde que les Jésuites ont exercé leur talent avec le plus d'éclat et de la manière la plus utile à l'espèce humaine. Les conquérants de cette malheureuse partie du globe n'avaient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer les habitants; les Jésuites seuls s'y sont établis dans des vues d'humanité. Vers le commencement du dernier siècle, ils obtinrent l'entrée de la province du Paraguay, qui traverse le continent méridional de l'Amérique depuis le fond des montagnes du Potosi jusqu'aux confins des établissements espagnols et portugais, sur les bords de la rivière de la Plata. Ils trouvèrent les habitants de ces contrées à peu près dans l'état où sont les hom-

mes qui commencent à s'unir ensemble; ils n'avaient aucun art, ils cherchaient une subsistance précaire dans le produit de leur chasse ou de leur pêche, et connaissaient à peine les premiers principes de la subordination et de la police. Les Jésuites se chargèrent d'instruire et de civiliser ces sauvages; ils leur apprirent à cultiver la terre, à élever des animaux domestiques, à bâtir des maisons; ils les engagèrent à se réunir ensemble dans des villages; ils les formèrent aux arts et aux manufactures; ils leur firent goûter les douceurs de la société, et les avantages qui résultent de la sûreté et du bon ordre. Ces peuples devinrent ainsi sujets de leurs bienfaiteurs, qui les gouvernèrent avec la tendresse qu'un père a pour ses enfants. Respectés, chéris, presque adorés, quelques Jésuites présidaient sur des milliers d'Indiens.

« Ils entretenaient une égalité parfaite entre tous les membres de cette nombreuse communauté. Chacun était obligé de travailler, non pour un seul, mais pour le public; le produit de leurs champs et tous les fruits de leur industrie étaient déposés dans des magasins communs d'où l'on distribuait à chaque individu ce qui était nécessaire à ses besoins. Cette forme d'institution détruisait radicalement presque toutes les passions qui troublent la paix de la société. Un petit nombre de magistrats choisis par les Indiens eux-

mêmes veillaient sur la tranquillité publique, et assuraient l'obéissance aux lois. Les punitions sanguinaires, si fréquentes sous les autres gouvernements, y étaient inconnues; une réprimande faite par un Jésuite, une légère note d'infamie, ou, dans des cas d'infamies ou dans des cas extraordinaires, quelques coups de verge suffisaient pour maintenir le bon ordre parmi ce peuple innocent et heureux. » *(Histoire d'Amérique.)*

Écoutons le fameux Frédéric, dont l'opinion est rapportée par Bourgoing, dans *ses Mémoires sur Pie VI*. « J'ai, disait-il, parmi mes sujets un million et demi de catholiques, il m'importe qu'ils soient élevés sagement et uniformément dans la religion de leurs pères. Les Jésuites ont fait leurs preuves. Quant à leur talent pour l'éducation, ce n'est qu'en vivant en corps qu'ils peuvent remplir convenablement cette tâche; ils vivront donc ainsi, sauf à se soumettre, d'ailleurs, aux lois ecclésiastiques que le Pape jugera à propos de leur prescrire.

.... « A la pensée de la destruction des Jésuites en Europe, il s'écriait plein de joie : « Il faut un « miracle pour sauver l'Eglise; c'est elle qui est « frappée d'un coup d'apoplexie terrible... » Et, sur les plaintes que lui adressait Voltaire, il se justifiait en ces termes : « J'ai conservé cet ordre tant bien que mal, tout hérétique que je suis et puis encore incrédule. On ne trouve dans nos

contrées aucun catholique lettré, si ce n'est parmi les Jésuites. Nous n'avions personne capable de tenir les classes, nous n'avions ni PP. de l'Oratoire, ni Piaristes. Il fallait donc conserver les Jésuites ou laisser périr toutes les écoles. Il fallait donc que l'Ordre subsistât pour fournir des professeurs à mesure qu'il venait à en manquer, et la fondation pouvait fournir la dépense à ses frais; elle n'aurait pas été suffisante pour payer des professeurs laïques. Si l'Ordre avait été supprimé, l'Université ne subsisterait plus, et l'on aurait été obligé d'envoyer les Silésiens étudier leur théologie en Bohême, etc.

.... « Voilà pourtant un nouvel avantage que nous venons d'emporter en Espagne; les Jésuites sont chassés de ce royaume. De plus, les cours de Versailles, de Vienne et de Madrid ont demandé la suppression d'un nombre considérable de couvents.... Cruelle révolution! A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra le nôtre! La cognée est mise à la racine de l'arbre.... Cet édifice, sapé dans ses fondements, va s'écrouler, et les nations transcriront dans leurs annales, que Voltaire fut l'auteur de cette révolution qui se fit au XIXe siècle dans l'esprit humain. »

Le protestant Banke vient, de nos jours, confirmer tous les témoignages ci-dessus rapportés. Voici ce qu'il dit : Les succès des Jésuites, sous le rapport de l'enseignement, furent prodigieux.

On observa que la jeunesse apprenait chez eux beaucoup plus en six mois, que chez les autres en deux ans. Des protestants même rappelèrent leurs enfants des gymnases éloignés pour les confier à la direction des Jésuites.

Voici le fameux passage de M. Michelet en faveur des Jésuites, que nous avons promis pour la fin.

« C'est un sujet très-vaste que l'histoire du monachisme en Occident, qui comprend d'immenses phases religieuses; c'est presque l'histoire de l'Église elle-même. Trois grands noms la résument, la divisent naturellement : saint Benoît, saint François et saint Ignace de Loyola; trois époques que nous allons parcourir et qu'on peut résumer en trois mots : le travail, l'amour et l'action.... Que serait-ce, si nous prenions les travaux prodigieux et herculéens des Jésuites, qui ont, dans les trois derniers siècles, soutenu une lutte incomparablement courageuse, énergique, sublime... L'indiscipline avait tué l'ordre de saint François. Il fallait un nouvel ordre; il fallait surtout un nouveau principe de vie, d'organisation sûre, durable... Il fallait l'obéissance. Ce fut un soldat, Ignace de Loyola, qui la prêcha au monde; ses habitudes de guerre la lui rendaient plus facile. Il se déclara soldat de Jésus-Christ; et cet ordre, fondé au milieu de la guerre, se montre plus complet, plus achevé que tous ceux qui avaient paru jusqu'alors....

« On ne saurait jamais assez louer le dévouement de ces nouveaux moines : leur héroïsme en Europe nous est connu; mais il faut les suivre en Asie. Il faut voir la facilité, l'empressement avec lesquels ils recherchent, ils reçoivent le martyre. Ce sont là des titres à la gloire : chez nous le dévouement ne meurt pas. Et puis, qu'elle est belle leur obéissance, qu'elle est grande, qu'elle est sublime!.... Au moindre mot, un Jésuite, d'une haute naissance souvent, au moindre mot, sans attendre une heure, il obéit, fallût-il partir pour les extrémités du monde. Ainsi, quand saint François-Xavier reçoit de saint Ignace l'ordre de partir pour les Indes, il ne fait rien autre chose, il met ses souliers et part pour les Indes... C'est qu'il n'y avait jamais pour eux ni famille, ni parents, ni amis; mais Dieu.... Dieu seul et l'obéissance. Saint François-Xavier aborde aux Indes; son cœur est impénétrable aux flèches empoisonnées; il subjugue les hommes, il les subjugue par son regard; et aujourd'hui, si l'on n'avait pas détruit leur ouvrage, la Chine serait un peuple civilisé. Un Jésuite y était déjà ministre. Mais un mot de Rome leur ôte toute leur influence, et ce mot (le bref de destruction de Clément XIV, sans doute) a enlevé deux ou trois milliards d'hommes à la civilisation européenne. En un mot, pour caractériser l'esprit des Jésuites, ce fut un esprit monumental....

« Quoi qu'il en soit, que le mal qui a pu se glisser chez les Jésuites ne nous fasse pas oublier les services immenses qu'ils ont rendus. Leur malheur, c'est de s'être trouvés dans la position la plus délicate. Soldats de l'Église, ils ont couru la chance de la guerre. Rendons hommage à leur dévouement, à leur courage; regrettons leurs écarts, leurs malheurs, mais souvenons-nous du bien qu'ils ont fait, et ils en ont fait beaucoup. » (Leçons de M. Michelet, recueillies textuellement en 1838 par un des collaborateurs de *l'Ami de la religion*, t. 98, p. 65 et suiv., 369 et suiv., 481 et suiv.)

Comparez ce laudatif passage avec tout ce que M. Michelet a dit dans son *factum* intitulé : *Le prêtre, la femme et la famille*, et dans sa brochure sur les Jésuites faite de concert avec M. Quinet, et poussez un grand *quantùm mutatus!* Patience, nous en verrons d'autres sur le premier ouvrage !

Voici enfin, en faveur des Jésuites, le témoignage émané de la plus haute autorité qui soit sur la terre.

.... « *Inclytæ Societatis, quæ tot viros vitæ integritate, sanctitatis gloriâ, catholicæ religionis zelo, omnigenâ sapientiâ insignes, ac de christianâ et civili republicâ præclare meritos habuisse lætatur.* » (Paroles de Pie IX, extraites d'un bref du 25 octobre 1847.)

Examinons maintenant l'expulsion officielle et légale des Jésuites. Le 6 août 1762, le parlement de Paris rendit l'arrêt de la suppression de la compagnie de Jésus. L'exposé des motifs est trop curieux pour ne pas trouver sa place ici. En voici les termes :

« Les Jésuites sont reconnus coupables d'avoir enseigné *en tout temps et persévéramment, avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux :* la simonie, le blasphème, le sacrilége, la magie, le maléfice, l'astrologie, l'irréligion de tous les genres, l'idolâtrie et la superstition, l'impudicité, le parjure, le faux témoignage, les prévarications des juges, le vol, le parricide, l'homicide, le suicide, le régicide. »

Le même arrêt rapporte plusieurs dénonciations et quatre-vingt-quatre censures qui condamnent la doctrine et la morale enseignée par les Jésuites comme « favorables au schisme des Grecs, attentatoires au dogme de la procession du Saint-Esprit; favorisant l'arianisme, le socianisme, le sabellianisme, le nestorianisme; ébranlant la certitude d'aucuns dogmes sur la hiérarchie, sur les rites du sacrifice et du sacrement; renversant l'autorité de l'Église et du Siége apostolique; favorisant les luthériens, les calvinistes et autres novateurs du XVIe siècle; reproduisant l'hérésie de Wicleff; renouvelant les erreurs de Tichonius, de Pélage, des semipélagiens, de

Cassien, de Fauste, des Marseillais; ajoutant le blasphème à l'hérésie; injurieuses aux saints Pères, aux apôtres, à Abraham, aux prophètes, à saint Jean-Baptiste, aux anges; outrageuses et blasphématoires contre la bienheureuse Vierge Marie; ébranlant les fondements de la foi chrétienne; destructives de la divinité de Jésus-Christ; attaquant le mystère de la rédemption; favorisant l'impiété des déistes; ressentant l'épicuréisme; apprenant aux hommes à vivre en bêtes et aux chrétiens à vivre en païens, etc. » (Voyez le *Recueil des arrêts concernant les ci-devant soi-disant Jésuites*, in-4°, t. 1, p. 367; Paris, Simon, 1766.)

« Ainsi, dit le R. P. de Ravignan, toutes les monstruosités de l'esprit humain, toutes les hérésies, toutes les erreurs, le jansénisme seul excepté, tous les crimes, toutes les impiétés, toutes les infamies, furent enseignées par les Jésuites en tout temps et persévéramment. Voilà ce que j'ai trouvé devant moi sur le seuil de la compagnie de Jésus, quand Dieu m'inspira la pensée d'y abriter ma vie. J'étais magistrat, j'étais homme : je passai outre. »

Le célèbre prédicateur jésuite ajoute : les appréciations que d'Alembert et Voltaire ont faites de cet arrêt sont assez connues et demeurent. La loi du sens commun, qui prévaut toujours en France, a aussi prononcé sans appel. Je me

bornerai à citer l'opinion de M. de Lally-Tolendal; elle est remarquable par sa gravité :

« Nous croyons pouvoir avouer, dès ce moment, que dans notre opinion la destruction des Jésuites fut une affaire de parti et non de justice; que ce fut un triomphe orgueilleux et vindicatif de l'autorité judiciaire sur l'autorité ecclésiastique, nous dirions même sur l'autorité royale, si nous avions le temps de nous expliquer; que les motifs étaient futiles; que la persécution devint barbare; que l'expulsion de plusieurs milliers de sujets hors de leurs maisons et de leur patrie, pour des métaphores communes à tous les instituts monastiques, pour des bouquins ensevelis dans la poussière et composés dans un siècle où tous les casuistes avaient proposé la même doctrine, était l'acte le plus arbitraire et le plus tyrannique qu'on pût exercer; *qu'il en résulte généralement le désordre qu'entraîne une grande iniquité*, et qu'en particulier une plaie jusqu'ici incurable fut faite à l'éducation publique. M. Séguier, obligé par son corps de prendre une part active à cette guerre acharnée contre des religieux, y mit au moins tout ce qu'il put de modération et de douceur... Élevé par eux, il pouvait juger combien on les calomniait. » (*Mercure*, 25 janv. 1806.)

Tout le monde sait que le Pape Clément XIV a sanctionné l'arrêt du parlement de Paris, par son bref de l'an 1773. On dit qu'il refusa long-

temps ce fameux bref aux puissances de la terre, et qu'il le fit précéder d'un préambule apologétique. Enfin il supprima cette compagnie célèbre, sans toutefois la condamner. Voici le discours qu'on lui fait tenir : « Je suis, dit-il, le père des fidèles, et surtout des religieux. Je ne puis détruire un ordre célèbre, sans avoir des raisons qui me justifient aux yeux de Dieu et de la postérité.... Nous sommes convaincu que l'ordre régulier de la compagnie de Jésus a été institué par son saint fondateur pour le salut des âmes, pour la conversion des hérétiques, et surtout des infidèles; enfin, pour la propagation et l'augmentation de la piété et de la religion; et que, pour obtenir plus facilement et plus sûrement cette fin si désirable, il s'est consacré à Dieu et étroitement lié par le vœu de la pauvreté évangélique, en vertu duquel il renonçait à toute propriété commune et particulière, en exceptant toutefois les colléges et maisons d'études, qui pouvaient avoir des revenus nécessaires à leur subsistance, mais avec défense de pouvoir employer ces revenus pour l'utilité et l'usage des maisons professes de l'ordre Cette compagnie de Jésus, ayant ces lois et d'autres très-saintes, a été approuvée, d'abord par notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Paul III, etc. ».

On prétend que Clément XIV s'est repenti, comme homme, du jugement qu'il avait rendu

comme Pape. Il n'a plus vécu, ajoute-t-on, que triste et grave, lui dont le caractère était gai et l'esprit aimable, et il est mort l'année même qui a suivi son jugement. Lorsqu'on lui parlait des nouvelles productions contre la religion ou contre le christianisme, on rapporte qu'il avait coutume de dire : « Plus on en verra paraître, et plus l'on sera convaincu de la nécessité de son existence; tous les écrivains opposés au christianisme savent bien creuser une fosse, mais ne savent que faire de la terre qu'ils en tirent, ni quoi faire du terrain qu'ils laissent vacant. Ce Voltaire n'attaque si souvent la religion, que pour se venger des inquiétudes qu'elle lui cause; et J.-J. Rousseau est un peintre qui, en manquant toujours les têtes, excelle uniquement dans les draperies ».

Telle a été jusqu'à présent l'opinion publique sur l'affaire des Jésuites portée en cour de Rome, et jugée définitivement par Clément XIV, ou du moins, si l'on savait d'une manière vague et générale que le jugement du Pape Clément XIV était le résultat d'une grande intrigue politique tramée à Paris, particulièrement par Choiseul, premier ministre de Louis XV, on ignorait complètement les détails de ce grand mystère de honte et d'iniquité.

Mais le nouvel ouvrage de M. Crétineau-Joly, qui a paru dans les premiers mois de 1847, intitulé *Clément XIV et les Jésuites,* contient des

faits de la plus haute gravité : ce sont des documents inédits, des pièces officielles, qui établissent des preuves tellement irrécusables, que le doute est devenu absolument impossible. Ces révélations sont terribles, inexorables et demeureront indestructibles et irréfutables dans l'histoire de l'Église.

En publiant son livre, M. Crétineau-Joly a cru sans doute faire une œuvre de justice et de conscience; et conséquent à ses convictions il ne s'est arrêté à aucune considération qui ait pu fléchir la sévérité de l'histoire. Nous nous abstenons de porter aucun jugement sur l'opportunité ou l'inopportunité de cette sévère et étonnante publication ; le lecteur intelligent en fera aisément une sage et juste appréciation. Nous citerons les faits et nous nous bornerons au simple rôle d'impartial historien. Avant de citer le texte de l'auteur, nous allons rapporter quelques passages des philosophes du temps, qui serviront de préambule à l'extrait du livre de M. Crétineau-Joly.

Le 17 avril 1767, Manuel de Roda, ministre espagnol, écrivait au duc de Choiseul, premier ministre de Louis XV : « Succès complet; l'opération n'a rien laissé à désirer. Nous avons tué l'enfant, il ne nous reste plus qu'à en faire autant à la mère, notre sainte Église romaine... Du mercredi au vendredi on a exécuté l'opération césarienne dans toute l'Espagne ». D'Alembert écri-

vait à Voltaire : » Je ne sais ce que deviendra la religion de Jésus, mais, en attendant, sa compagnie est dans de mauvais draps. Pour moi, qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant, l'année prochaine, de leur belle mort, après avoir fait périr cette année-ci les Jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et le fanatisme écrasé sans qu'on s'en aperçoive ». Voilà le but avoué : c'est la ruine du catholicisme.

Voici ce que dit Sismonde de Sismondi, historien protestant, qui ne saurait être suspect de partialité envers les Jésuites : « Ils (le duc de Choiseul et la marquise de Pampadour) espèrent acquérir de la popularité en flattant à la fois les philosophes et les jansénistes, et couvrir les dépenses de la guerre par la confiscation des biens d'un ordre fort riche, au lieu d'être réduits à des réformes qui attristeraient le roi et aliéneraient la cour ».

Lacretelle s'exprime dans le même sens : » Le duc de Choiseul et la marquise de Pampadour, dit-il, fomentaient la haine contre les Jésuites. La marquise qui, en combattant le roi de Prusse, n'avait pu justifier ses prétentions à l'énergie du caractère, était impatiente, en détruisant les Jésuites, de prouver qu'elle savait frapper un coup d'état. Le duc de Choiseul n'était pas

moins jaloux du même honneur. Les biens des moines pouvaient couvrir les dépenses de la guerre, et dispenser de recourir à des réformes qui attristeraient le roi et révolteraient la cour. Flatter à la fois deux partis puissants, celui des philosophes et celui des jansénistes, était un grand moyen de popularité ».

Nous reproduirons ici sans commentaire les premières pages de l'ouvrage de M. Crétineau-Joly, dans lesquelles l'auteur explique son but et les moyens mis à sa disposition pour arriver à la manifestation de la vérité.

« Depuis le jour, ainsi s'exprime M. Crétineau-Joly, où les rois et leurs ministres se liguèrent avec les sophistes du XVIIIe siècle pour détruire la compagnie de Jésus, il n'est peut-être pas un écrivain en Europe qui, de près ou de loin, ne se soit occupé de ce grand fait historique. Quand, par son bref *Dominus ac redemptor*, le souverain Pontife Clément XIV eut sanctionné les décrets d'expulsion que venaient de rendre les cours de Portugal, de France, d'Espagne et de Naples, cet ostracisme se trouva consacré au nom du Saint-Siége; mais la preuve que la cause avait été perdue sans que le procès fût jugé, c'est qu'elle est toujours pendante au tribunal de l'opinion publique. Les historiens et les diplomates, les philosophes et les utopistes, les catholiques et les protestants, tous, avec des pensées de louange ou

de blâme, avec des déceptions ou des espérances que l'on dissimulait ou que l'on proclamait, tous ont cherché à expliquer ce qui jusqu'à cette heure était resté inexplicable.

« A des époques diverses, d'Alembert et l'abbé Proyart, le comte de Villegas et Tosetti, de la congrégation des écoles Ples, Stark et le capucin Norbert, Christophe de Murr et Coxe, Lacretelle et Saint-Victor, Sismondi et Schœll, Ranke et Gioberti, le comte de Saint-Priest et M. Collombet, sont venus, les uns à la suite des autres et avant ou après de nombreux écrivains pour ou contre, apporter leurs inductions soit pour accuser soit pour justifier les rois et le Pape. Les Jésuites eux-mêmes, qui avaient un si puissant intérêt à chercher, à trouver, à proclamer la vérité, si elle devait leur être favorable, n'ont pas mieux réussi que les autres dans la manifestation de cet étrange mystère. Leurs ennemis s'efforçaient par tous les moyens possibles de faire un glorieux piédestal à Ganganelli. Ils lui prêtaient des vertus philosophiques, comme Carracioli ou M. de la Touche lui ont fabriqué une correspondance. Les jansénistes et les avocats, les incrédules et les indifférents, les révolutionnaires et les mauvais prêtres, ont couvert son nom d'une auréole d'immortalité. On les a vus frapper des médailles et payer l'enthousiasme que son image leur inspirait. Il s'en est même rencontré qui, après l'avoir fait tuer

par le poison des Jésuites, voulurent lui ériger des autels. Le bonheur de voir briller un Pape au nombre de leurs complices aveugla leur intelligence; ils imposèrent silence à des rêves antichrétiens pour bénir la mémoire de Clément XIV. Il fut le Pape de leur choix, et, pendant cette ovation sans aucune intermittence, les catholiques n'osèrent qu'à peine produire leurs doutes, qu'ils enveloppaient de toutes les formules du respect. Ils ne savaient pas ce que les autres surent avant eux, ils le disaient pour l'acquit de leur conscience; mais ils le disaient en tremblant, comme d'honnêtes écrivains qui craignent de calomnier en mettant leurs soupçons à la place de la vérité.

« La vérité sur la destruction des Jésuites était hier encore un problème insoluble. Les adversaires de la compagnie prenaient à tâche de faire l'apothéose du bref *Dominus ac redemptor,* tout en noyant leur récit dans des éloges imposteurs. Les amis de cette même compagnie, retenus par la vénération due au Siége apostolique, reculaient d'effroi ou se cachaient derrière d'inoffensives réticences, lorsqu'il fallait juger celui qui, sur la terre, fut le successeur des apôtres. Cette singulière position amena dans les esprits un désordre qui n'a jamais été favorable à l'équité. Les enfants de saint Ignace de Loyola avaient de justes sujets de plainte contre Ganganelli; mais leurs

devoirs de religieux, leur charité de prêtre, s'opposaient à des pensées, à des recherches, à des manifestations qui, en satisfaisant leur conscience de Jésuites, allaient porter atteinte à la dignité du suprême sacerdoce; ils se résignèrent au silence. Ceux qui, poussés par le désir de rappeler les vertus et les malheurs de leurs frères, racontèrent les événements de la suppression, ne sortirent jamais du cadre tracé; ils ne jetèrent point de nouvelles lumières sur la discussion.

« Il nous est même démontré que, si des documents irréfragables constatant leur innocence fussent par hasard tombés entre leurs mains, les Jésuites les auraient anéantis ou tout au moins voués à l'oubli.

« Par un sentiment de pieuse délicatesse, dont les hommes n'auront jamais le secret, les disciples de saint Ignace se seraient crus dans l'obligation de faire ce que de moins louables motifs auraient inspiré à leurs adversaires. Pour ne pas susciter de tristes scandales, les uns, la main pleine de leur justification, auraient dérobé à la postérité ces documents vengeurs; les autres, redoutant de se trouver dans la nécessité d'être enfin équitables, les enfouiraient au plus profond de l'abîme, car ce n'est pas un Pape qu'ils aiment, qu'ils honorent dans Clément XIV, c'est l'ennemi de la société de Jésus.

« Par mes principes, par ma position, et surtout

par mon caractère, je n'appartiens à aucune de ces deux catégories. Je suis un écrivain qui aime la justice; et la justice, c'est la seule charité permise à l'histoire.

« Pendant un voyage que je viens de faire au nord et au midi de l'Europe, — voyage dont bientôt j'expliquerai les causes dans un livre entièrement politique, — la Providence m'a mis à même de juger sur pièces inédites les trames occultes qui amenèrent la suppression des Jésuites. Au milieu d'une foule de documents appartenant à tous les âges et à tous les pays, documents que j'évoquais, que je trouvais ou que l'on s'empressait de m'offrir d'ici et de là pour d'autres travaux ébauchés, il s'en rencontrait quelques-uns ayant trait à la destruction de l'Ordre de Jésus. Comme historien de la compagnie, j'étais intéressé à approfondir ce qu'il y avait de réel ou de faux dans les accusations et dans la défense. J'ajournai les études que je faisais sur des points presque aussi brûlants de l'histoire passée et contemporaine, puis je voulus aller au fond du mystère qui concernait les Jésuites.

« D'investigation en investigation, je glanai presque à la sueur de mon front les premières dépêches. Le reste me vint à souhait et de tous les côtés à la fois. Des correspondances cardinalices ou diplomatiques, des instructions royales ou ministérielles, des témoignages écrits, des

lettres qui feraient ouvrir les yeux aux aveugles de naissance, s'échappèrent des chancelleries, des archives et des portefeuilles où tout cela était enfoui depuis un demi-siècle. Le conclave de 1769, d'où le cordelier Laurent Ganganelli sortit pape, s'est déroulé devant moi avec toutes ses péripéties. J'ai pu en compter les gloires, je dois en dire les hontes.

« Le cardinal de Bernis, le marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France à Rome, le duc de Choiseul, premier ministre de Louis XV, don Manuel de Roda, ministre de grâce et de justice en Espagne, le cardinal Orsini, ambassadeur de Naples près le Saint-Siége, tous ces hommes s'écrivaient chaque jour, afin de se tenir au courant de l'intrigue qu'en dehors ou qu'en dedans du conclave ils menaient en partie double. Pas une de ces pièces n'a fait fausse route, elles sont en ma possession depuis la première jusqu'à la dernière. Là se lisent, racontées heure par heure, les tentations, les promesses, les scènes d'embauchage cardinalice, et enfin la transaction occulte qui donna un chef à l'Église épouvantée de ces scandales inouïs.

« J'avais la clef de l'élection de Ganganelli; j'eus bientôt le secret de son pontificat. Le cardinal Vincent Malvezzi, archevêque de Bologne, était l'agent le plus actif de la destruction des Jésuites. Il dictait à Clément XIV ce qu'il fallait

faire pour arriver à ce résultat. Ses lettres, autographes comme toutes les autres, ne laissent pas même à l'esprit le plus prévenu le droit d'incertitude. Autour de ces grands coupables, viennent se grouper ceux qui ne purent que les seconder dans leur œuvre. Ici, c'est le cardinal André Corsini; là, Campomanès, le confident du comte d'Aranda; plus loin apparaissent Azpuru, Almada, le chevalier d'Azara, Monino, comte de Florida Blanca, Joachim d'Osma, confesseur de Charles III d'Espagne, Dufour, un intriguant français aux gages du jansénisme, et Nicolas Pagliarini, ce libraire qui, après avoir été condamné aux galères à Rome, est admis en Portugal au rang des diplomates.

« En étudiant avec l'attention la plus scrupuleuse tous les documents que ces hommes s'adressèrent, je suis arrivé à la connaissance des faits. J'avais, j'ai encore sous les yeux leurs lettres originales. Elles ont servi de base à ce récit; elles le constituent. Il n'en est, à proprement parler, que l'expression affaiblie; car plus d'une fois j'ai dû, en rougissant, renoncer à les suivre dans les épanchements bouffons ou haineux, impies ou immoraux de leur intrigue.

« Et cependant, lorsque mon travail fut achevé, je m'effrayai moi-même de mon œuvre; car, au-dessus de tant de noms qui se heurtent pour se déshonorer les uns par les autres, il en domi-

nait un que la chaire apostolique semblait couvrir de son inviolabilité. Des princes de l'Église, à qui depuis long-temps j'ai voué une respectueuse affection, me priaient de ne pas déchirer le voile qui cachait aux yeux du monde un pareil pontificat. Le général de la compagnie de Jésus, qui devait, pour tant et de si puissants motifs, s'intéresser aux découvertes que je venais de faire, joignit ses instances à celles de quelques cardinaux. Au nom de son Ordre et de l'honneur du Saint-Siége, il me suppliait presque les larmes aux yeux de renoncer à la publication de cette histoire. On faisait même intervenir le vœu et l'autorité du souverain Pontife Pie IX, dans les conseils, dans les représentations dont mon œuvre était l'objet.

« D'autres éminents personnages au contraire, envisageant la question sous un aspect peut-être plus hardi, m'excitaient à divulguer le mystère d'iniquité. Ils affirmaient qu'au milieu des tempêtes qui ont battu et qui peuvent encore battre le Siége romain, il fallait nettement trancher les positions; c'est l'inertie des bons qui fait la force des méchants. Ils prétendaient que la Providence n'avait pas inutilement sauvé ces manuscrits précieux de tant de mains ayant intérêt à les détruire, et que, puisqu'elle m'en constituait le dépositaire, ce n'était pas pour tenir plus longtemps la vérité sous le boisseau. Afin de m'en-

courager à ne rien taire, ils s'appuyaient sur de vénérables autorités. Ils invoquaient la liberté avec laquelle saint Pierre Damien parlait au Pape Nicolas II : «De nos jours, lui écrivait ce docteur, « dans des circonstances bien plus difficiles, l'É-« glise romaine, selon son ancienne coutume, ne « manque pas de soumettre à une sérieuse dis-« cussion toute espèce de question de discipline « ecclésiastique qui se présente; mais, lorsqu'il « s'agit de la dissolution du clergé, la crainte « de provoquer les insultes des séculiers lui « ferme la bouche. Cette réserve de la part des « docteurs de l'Église, surtout dans une matière « qui excite les plaintes de tout le peuple, est « très-répréhensible. Si du moins il s'agissait d'un « mal occulte, le silence serait peut-être tolé-« rable; mais, ô scandale affreux! cette peste « audacieuse ne connaît plus de bornes... Qu'on « omette donc, par je ne sais quelle honte, de « traiter en synode ce dont tout le monde s'en-« tretient publiquement, afin que non-seule-« ment les coupables ne soient pas flétris selon « leurs mérites, mais pour que ceux encore qui « devraient être les vengeurs de l'honneur de « l'Église soient regardés comme les complices « du désordre ».

« La situation par bonheur n'était pas la même qu'au temps de saint Pierre Damien. Je n'avais ni ses vertus ni ses talents; on me conseillait d'y

suppléer par une franchise qui, dans ce cas exceptionnel, devenait une nécessité.

« Ces deux sentiments, exprimés par des hommes d'une rare sagesse et d'une probité plus rare encore, firent naître dans mon esprit des doutes et des incertitudes. Le pour et le contre se balançaient; je restai long-temps combattu entre le désir et la crainte; enfin la pensée d'accomplir un grand acte de justice l'emporta sur toutes les considérations.

« Un Pape, des cardinaux, des évêques, des prélats, des religieux, des ministres et des ambassadeurs, se trouvaient malheureusement engagés dans la question. Ils y avaient compromis leurs noms et la dignité de leur caractère. Je ne crus pas possible de me résigner à une injustice raisonnée envers les innocents, pour amnistier plus long-temps les coupables que leurs complices proposent encore comme des modèles de probité et de vertu.

« Nous vivons dans un temps où le génie, la pensée et l'esprit trahissent leur mission civilisatrice pour réhabiliter le crime. Du sein de tous les partis, il s'élève des hommes qui, afin de conquérir à leurs noms une popularité éphémère, s'improvisent les adorateurs des intelligences perverses et les panégyristes des sanglantes journées. On entreprend comme à forfait la déification du vice et l'apothéose des passions mau-

vaises. On a des larmes pour l'assassin, pour le spoliateur qui se drape dans un manteau patriotique; on l'admire, on le poétise, et c'est la victime qu'on accuse. On chante des harmonies en l'honneur de la guillotine. Le bourreau sera magnifique de dévouement et de nationalité; le martyr, en échange de sa résignation, ne doit recueillir que l'anathème de l'histoire. Brennus, en prononçant son terrible *vœ victis!* ne s'adressait qu'à des ennemis toujours armés et encore redoutables. Aujourd'hui, le : malheur aux vaincus! tombe sur tous les sentiments honnêtes, sur toutes les probités qui ne consentent pas à se laisser corrompre pour flatter les masses.

« En courtisant ainsi les mauvais instincts des multitudes, en forçant son esprit à saluer l'avénement de l'athéisme dans l'histoire, on peut, il est vrai, acquérir à son nom une triste, une dangereuse célébrité; mais ce n'est pas ainsi que nos devanciers procédaient. Ce ne sera point à cette école que j'irai chercher mes modèles. Je ne fabrique pas de l'histoire avec des rêves d'imagination; je la médite sur les autographes de ceux qui l'ont faite; je l'écris sans crainte et sans haine, parce qu'elle est l'expression d'une vérité aussi exacte, aussi démontrée qu'une solution de géométrie.

« Il ne m'appartient pas de prévoir quel sera le sort de ce livre. Il froissera sans doute beau-

coup de préjugés; il soulèvera peut-être des passions qui ne voudront pas se condamner à l'aveu de leurs erreurs; il blessera des susceptibilités que je respecte; il amènera, dans le cœur ou sur les lèvres de quelques hommes dévoués comme moi au Siége apostolique, des paroles de blâme ou de reproche. Ce n'est point la réhabilitation des Jésuites que je proclame; les Jésuites ici ne sont que l'accessoire. Il y a eu une déplorable iniquité commise; c'est cette iniquité qu'il faut dévoiler sans se préoccuper des résultats. Le monde regorge d'écrivains qui ont le génie du mal; il ne nous reste à nous que l'audace dans la vérité. Le moment est venu de la dire à tous.

« Elle sera triste et pour la chaire de saint Pierre, et pour le Sacré Collége, et pour l'univers catholique; mais, au fond de ces amertumes que je partage, il y aura des enseignements qui ne seront pas perdus. Ces enseignements, sortis du Conclave et des chancelleries, doivent amener une nouvelle ère. Il n'est plus possible, en effet, que Rome soit faible ou timide, lorsqu'elle entendra la voix des diplomates signalant ses complaisances comme un symptôme de décomposition et se réjouissant entre eux de leur victoire, parce que cette victoire est l'aurore du triomphe sur notre mère la sainte Église romaine.

« Ces aveux, que don Manuel de Roda laisse échapper dans l'enivrement du succès, se renou-

velleraient encore si un pape marchait sur les traces de Clément XIV. Il n'est pas besoin de dicter leur devoir aux vicaires de Jésus-Christ; ils le comprennent, ils savent le remplir dans une mesure pleine de dignité et de sagesse : venir le leur rappeler serait donc une tentative au moins inutile. Je me renferme dans le cercle que je me suis tracé. Je n'ai pas à m'occuper du dogme, de la morale et de la doctrine, toutes choses sur lesquelles l'Église a la mision, a le droit de veiller. Je reste dans l'appréciation d'un fait historique. Je discute, je raconte sur pièces originales des événements qui ont eu une portée immense et qui tendaient à détourner de ses voies la justice humaine. C'est la tâche de tout écrivain; disons mieux, c'est une obligation de conscience imposée à tout honnête homme que je remplis.

« Sans doute il est cruel pour un catholique de prendre des princes de l'Église en flagrant délit de mensonge et de vénalité, plus cruel encore de voir un Souverain Pontife résister timidement à l'iniquité qu'il encouragea par son ambition et s'annihiler sur le trône, quand il fit tout pour y monter. Mais un pareil spectacle, qui ne sera plus donné sans doute, n'inspire-t-il pas un sentiment de douleur que l'histoire ne peut s'empêcher de recueillir! Le crime du prêtre suprême n'est-il pas égal à ceux de tout le peuple? Ne les dépasse-t-il point aux yeux du juge éternel? Et,

s'il en est ainsi, il ne faut pas, après avoir fait une large part aux misères de l'humanité, aux bonnes intentions trahies par la force des événements, aux calculs mêmes d'une prudence trop mondaine, rentrer dans le positif des choses; puis, sans sortir des bornes du respect que l'on doit toujours et partout à la dignité du Père commun des fidèles, ne devra-t-on jamais blâmer les atteintes portées aux droits imprescriptibles de la justice?

« Rome, 16 avril 1847. »

Voilà donc enfin qu'apparaît dans tout son jour la justification des Jésuites, tant calomniés et persécutés depuis quatre-vingts ans! Ces hommes cependant sont accueillis avec faveur dans les pays vraiment libres, comme dans les États-Unis, l'Angleterre, la Belgique, la Sardaigne, la Suisse catholique. On ne craint point, dans ces terres de la liberté, l'influence et le pouvoir des Jésuites, parce que cette puissance est aujourd'hui tout intellectuelle et toute morale, et honte à un pays qui repousse une telle influence! Ces nations étrangères, plus sages que nous, ayant le sentiment de leur force sociale que donne la liberté, ne se laissent pas dominer par d'injustes et fanatiques préjugés qu'exploitent chez nous certains meneurs, sans toutefois y croire. Leurs universités, en matière d'enseignement, ne craignent point la concurrence des Jé-

suites, puisqu'elles les laissent faire. S'ils sont faibles, inférieurs, incapables, arriérés, la liberté les tuera; s'ils sont capables et supérieurs, pourquoi ne pas accepter leurs lumières et leurs services?

Aujourd'hui, on a inventé l'art de mener les peuples avec des mots comme avec la baguette de Circé. C'est avec ces mots magiques que l'on fausse toutes les idées et qu'on jette la perturbation dans presque toutes les classes de la société. Qui pourra nier à l'heure qu'il est, que les mots *Jésuite, parti-prêtre*, etc., habilement exploités par les passions irréligieuses, n'aient une puissance magique, fascinatrice pour un peuple imbécille et fanatique? C'est à l'aide de ce fanatisme politique et de cette confusion d'idées enfantée par des mots vides de sens, que l'on altère, qu'on détruit, qu'on anéantit ce qu'il y a de plus sacré pour la nation, c'est-à-dire la liberté religieuse et sociale. Sans la liberté, la religion n'a plus de force. Sans la religion, la liberté périrait. Le salut du pays et du monde entier est donc dans la conciliation de la religion et de la liberté.

Voici, sur la liberté religieuse et sociale, un beau passage d'un célèbre publiciste chrétien d'Italie.

« On peut dire avec plus de raison de la liberté ce que l'on a dit de la science : qu'elle est

un dissolvant qui décompose tous les métaux, excepté l'or. Et, en effet, la liberté dissout et pulvérise toutes les religions à l'exception de la véritable ! Et, si cela n'était pas certain, si cela n'était pas évident, si la liberté, qui est un des plus grands attributs de Dieu, ne convenait pas à la religion de Dieu, vous ne m'entendriez pas en faire l'éloge avec tant d'assurance, du haut de cette chair sacrée qui ne doit défendre que ce qui est vrai, saint et divin. . .
. . . .

« Telle est, aujourd'hui, l'état des opinions et des sentiments des peuples en Europe, que la liberté ne peut rien faire sans la religion, non plus que la religion sans la liberté, et que les ennemis de la religion sont les véritables ennemis de la liberté, comme les ennemis de la liberté sont les vrais ennemis de la religion. Qui dit religion sans liberté dit une institution humaine; qui dit liberté sans religion dit un mot infernal. La religion sans la liberté perd sa dignité ; la liberté sans la religion perd tout son charme. La religion sans la liberté tombe dans l'avilissement; la liberté sans la religion devient anarchie. La liberté enlève à la religion ce qu'elle peut avoir d'humiliant pour la conscience; la religion dépouille la liberté de ce qu'elle a de sauvage. La liberté rend la religion plus belle, comme la beauté rend la vertu plus

chère ; la religion conserve la liberté, comme le sel empêche la corruption.... Et malheur, malheur aux gouvernements qui croiraient pouvoir faire encore du despotisme religieux au XIXe siècle, après la grande révolution qui s'est opérée dans les idées! Les empereurs qui, en se faisant chrétiens, ne voulurent pas comprendre le christianisme et prétendirent continuer à exercer le despotisme païen sur l'Église chrétienne, furent abandonnés par l'Église. Ils tombèrent dans toutes les *bassesses* qui firent donner à leur règne le titre d'*Histoire du Bas-Empire*, et ils disparurent de la scène politique du monde sans héritiers et sans successeurs. L'Église qui ne dédaigne point, mais qui recherche, qui ne méprise point, mais qui accueille et sanctifie tout ce qui a force et vie, se tourna alors vers la Barbarie, dont les mains avaient fait justice des misères et des fautes de l'Empire romain ; elle lava sa tête avec un peu d'eau, oignit son front d'un peu d'huile, et en fit le miracle de la monarchie chrétienne. Si donc un jour les successeurs des chefs barbares, se laissant pénétrer de l'élément païen, essentiellement despotique, renoncent à l'élément chrétien, essentiellement libéral, parcequ'il est tout charité, et ne veulent plus comprendre la doctrine de la liberté religieuse des peuples et de l'indépendance de l'Église, qui fit la sécurité et la gloire de leurs ancêtres, l'Église

saura bien encore se passer d'eux : elle se tournera vers la démocratie ; elle baptisera cette héroïne sauvage ; elle la fera chrétienne, comme elle a déjà fait chrétienne la barbarie ; elle imprimera sur son front le sceau de sa consécration divine et lui dira : Règne ! et elle règnera. Oui, les gouvernements n'ont d'appui, de salut, de défense, de probabilité de durée qu'en donnant à l'Église la liberté qui lui appartient, en traitant et en respectant les peuples comme enfants de Dieu ! » (Extrait de l'Oraison funèbre de Daniel O'connell par le R. P. Ventura, Théatin. Le père Ventura est le plus célèbre prédicateur d'Italie).

Quant à la liberté de l'Église, voici comment s'est exprimé naguère un journal chrétien :

« Pour que l'Église soit libre, il faut que personne ne se mêle de ses affaires, même pour la protéger ; il ne lui convient pas de prendre le rôle de protégée, à elle qui protège tout. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur le monde pour chercher où elle règne avec plus de gloire : comparez les États-Unis et l'Autriche. Dans la république qui ne la protège pas, elle est libre, elle est florissante ; dans l'empire qui la protège, elle est sans force, sans influence, sous la main d'une bureaucratie incrédule, soumise à tous les caprices, à toutes les exigences d'une ombrageuse tutelle. » (*L'Univers*, 26 août 1847.)

Il y a eu des gens qui se sont excusés et qui ont dit, en parlant des Jésuites : Que voulez-vous! c'est bien malheureux! Nous savons bien que les Jésuites sont très-innocents, très-paisibles et très-inoffensifs, qu'ils ne sont qu'un prétexte et qu'on en veut à la religion, ou du moins que c'est une affaire purement universitaire, c'est-à-dire que l'on craint pour l'Université une dangereuse concurrence. Nous savons bien qu'il est contraire à la Charte, à la justice, à la raison, de proscrire des congrégations dont tout le crime est de mettre en pratique les conseils de l'Évangile et de travailler sans relâche à établir sur la terre le règne de la vérité et de la justice. Nous sommes persuadés que les Jésuites n'exercent aujourd'hui sur la société d'autre influence qu'une influence de lumière et de vertu. (Ils auraient pu ajouter qu'il est honteux à un pays de repousser une telle influence). Nous avons soigneusement étudié la cause et la conduite des Jésuites, et tout nous atteste qu'ils font beaucoup de bien sans faire le moindre mal (1). Si nous avons consenti à la

---

(1) M. le maréchal Bugeaud revenait de Paris (1844) où on lui avait fait la leçon sur les Jésuites, les Trappistes et les autres colonisateurs de *cette espèce*. On ne les accusait pas d'être sobres, laborieux, on les accusait tous *in globo* d'être *Jésuites*. Cela voulait-il dire qu'*ils mangeaient les petits enfants comme des sardines* et qu'*ils battaient mon-*

proscription de la compagnie de Jésus, c'est que nous y avons été forcés... La tranquillité de l'État aurait peut-être été compromise. Suivez notre exemple, soyez comme nous, sages et prudents; plaignez les Jésuites, gémissez sur le malheur des temps et sur la difficulté d'une position fatale que les enfants de saint Ignace se sont faite en dehors de notre société. (Sophisme!) Priez pour que Dieu fasse luire des jours meilleurs. Gémissez et priez en silence, et nous gémirons et prierons avec vous, pour que Dieu tire le bien du mal.

A cela Bossuet répond : « Vous prenez le parti

---

naie sur la poitrine de leurs élèves; ou qu'ils étaient attachés à leurs devoirs, et qu'ils vivaient éloignés du tourbillon du monde et du tumulte de la politique? Jusque-là l'illustre duc d'Isly avait fait taire ses opinions devant la considération de l'utilité publique; il avait protégé sans distinction tous ceux qui se dévouaient à la colonie. Le R. P. Brumauld, à la tête de quelques-uns des siens, prodiguait ses soins aux orphelins et faisait prospérer leur admirable établissement, à Bir-Kaddem (à 4 kilom. d'Alger), avec la généreuse coopération du gouverneur de l'Algérie; car son concours ne lui avait jamais manqué, ni même ses félicitations.

Le supérieur des Jésuites d'Afrique devait donc une visite au gouverneur à son retour de France. Pour un homme comme lui, ce ne fut pas une simple visite d'étiquette; il remplissait un devoir de reconnaissance. A sa vue, le duc d'Isly recule d'un pas.... le vainqueur d'Afrique va-t-il avoir peur d'une robe noire? Vous êtes *Jésuite!* s'écrie-t-il avec

des ennemis. Ainsi les Romains épousèrent la querelle des Juifs passionnés... Le divin Sauveur a souffert par l'ambition et la politique du monde pour expier les péchés que fait faire la politique. Toujours, si l'on y prend garde, elle condamne la vérité; elle affaiblit et corrompt les meilleures intentions. Pilate nous le fait bien voir en se laissant lâchement surprendre aux piéges que tendent les Juifs à son ambition tremblante. Ces malheureux savent joindre si adroitement à leurs passions les intérêts de l'État, que Pilate, reconnaissant l'innocence et toujours prêt à l'absoudre,

---

effroi..... Vous êtes *Jésuite*, vous dis-je?.... L'accusation était grave comme on voit. Après un long silence et une troisième interpellation, le P. Brumauld ose à peine balbutier quelques paroles timides.... Allons! repart avec affabilité le loyal Gouverneur, vous êtes Jésuite, je le vois; je ne me suis guère mêlé de lire vos apologistes; mais n'importe, vous travaillez au bien de l'humanité et de la civilisation africaine, vous pouvez compter sur moi. Je comprends à vos œuvres que vous avez plus de dévouement que ces philanthropes de cabinet qui ont peur de vous et qui ont voulu vous aliéner mon cœur et ma main. Après tout, ma foi! qui que vous puissiez être, *Jésuites*, ou n'importe quoi, vous êtes des braves, des hommes dévoués, et je vous sais vraiment trop aimables pour que je puisse vous faire la moue. (Cette note nous a été communiquée par un religieux du beau monastère de Staouëli, près d'Alger, qui tenait tous les détails qu'on vient de rapporter, de la bouche même du R. P Brumauld.

ne laisse pas néanmoins de la condamner. Pilate avait quelque probité et quelque justice; il avait même quelque force et quelque vigueur; il était capable de résister aux cris d'un peuple mutiné. Combien s'admire la vertu mondaine quand elle peut se soutenir en de semblables rencontres! C'était beaucoup, ce me semble, à Pilate, d'avoir résisté à un pareil concours et à une telle obstination de toute la nation judaïque, et d'avoir pénétré leur envie cachée, malgré tous leurs beaux prétextes; mais, parce qu'il n'est pas capable de soutenir le nom de César, qu'on oppose mal à propos au devoir de sa conscience, tout l'amour de la justice lui est inutile; sa faiblesse a le même effet qu'aurait la malice; elle lui fait flageller, elle lui fait condamner, elle lui fait crucifier l'innocence même: ce qu'aurait pu faire de pis une iniquité déclarée, la crainte le fait entreprendre à un homme qui paraît juste. Telles sont les vertus du monde; elles se soutiennent vigoureusement jusqu'à ce qu'il s'agisse d'un grand intérêt; mais elles ne craignent pas de se relâcher pour faire un coup d'importance ». *(Sermon pour le vendredi-saint.)*

CHAPITRE II.

INFLUENCE DE VERTU, DE SACRIFICE ET DE DÉVOUEMENT DU PRÊTRE SUR LA SOCIÉTÉ.

§ I.

Des prêtres, des religieux de tous les ordres, des hommes sublimes, des hommes admirables qui n'ont point leurs pareils sur la terre en générosité et en dévouement, vous les voyez, par un héroïsme surhumain, une vertu sans égale, briser tous les liens les plus forts et les plus chers; vous les voyez courir, avec une joie ineffable, vers les régions lointaines et sauvages pour les arroser et féconder de leurs sueurs et de leur sang, sans autre désir, sans autre espoir que de civiliser et de sauver des barbares qui leur sont nécessairement inconnus. Quel spectacle qu'une telle vie de sacrifice et d'abnégation absolue! quelle existence que la perpétuelle attente d'une mort violente ou cruelle, toujours en perspective et souvent en réalité! Si la doctrine que prêchent de pareils missionnaires n'est pas la vérité, il n'y a point de vérité sur la terre.

Je sais que nos philosophes incrédules ou sceptiques, nos socialistes, nos philanthropes et nos utopistes modernes, ne comprennent rien à cette

étrange doctrine, à cette sublime philosophie du martyre. Mais qu'importe, les choses n'en sont pas moins ce qu'elles sont dans la vérité : et ce zèle de feu, cette charité brûlante, ce dévouement surhumain, dureront aussi long-temps que le catholicisme qui les inspire. La chair et le sang, c'est-à-dire l'homme animal, l'homme de la terre, n'y entend rien, absolument rien. Il y a long-temps que saint Paul l'a dit : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritûs Dei.* (Cor. 1-2-14.)

La France n'a rien de plus admirable que ses soldats, si ce n'est ses missionnaires.

On sait que tous les ans des navires du commerce ou des bâtiments de l'État portent, par delà les mers et les îles, un grand nombre de jeunes et fervents missionnaires. Ces hommes simples parce qu'ils sont humbles et vertueux, emportent avec eux les sciences et les arts, et, ce qui est plus excellent encore, toutes les vertus, c'est-à-dire tous les éléments de la vraie civilisation. Aux missions étrangères de Paris, on trouve même des hommes, d'anciens missionnaires revenus des quatre coins de la terre.

Lorsqu'on envoie quelques jeunes prêtres aux grandes, aux lointaines missions, voici à peu près la formule d'allocution qu'on adresse au moment du départ des futurs martyrs : « Chers confrères, un dernier devoir vous reste à rem-

plir; il serait pénible, bien pénible pour d'autres que vous; mais la gloire de votre mission, la puissance de cette croix dont vous êtes armés vous donne de la confiance. Enfants de l'Évangile, nous allons baiser ces pieds qui vont marcher sur les traces des premiers apôtres, et de tant d'autres qui sont allés arroser la terre, que vous êtes destinés à féconder, de leur sueur et de leur sang; nous allons nous jeter à vos genoux, glorifier le Seigneur dans la personne de ses enfants les plus chéris, et nous donner rendez-vous, mes très-chers confrères, dans un autre monde, un monde meilleur, car ce n'est que là que nous devons nous revoir ». Après ce discours, chacun, suivant le pieux usage, s'approche et baise les pieds de chaque nouveau missionnaire (1). Ce sont les évêques, quand il s'en trouve, qui commencent la touchante cérémonie : les prélats, suivis de tous les autres prêtres, se prosternent ainsi aux pieds des jeunes missionnaires, pour rendre hommage au sublime dévouement de ces hommes admirables et incomparables que la religion seule peut compren-

(1) Oui, baisez ces pieds qui vont porter aux nations le salut et la paix. « Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir de loin apportant la paix, évangélisant les biens éternels, prêchant le salut et disant : ô peuples ensevelis dans l'ombre de la mort, votre Dieu règnera sur vous. » (Isaï. 52-7.)

dre et qu'elle seule aussi peut dignement récompenser. Partez maintenant, *envoyés* ou apôtres de Jésus-Christ; vous êtes armés de sa parole et de sa croix, qui vous rendront forts et invincibles. *In hoc signo vinces.* « Allez, passez jusqu'à ces contrées éloignées qui m'attendent. Élevez mon étendard aux regards des peuples.... J'enverrai, dit le Seigneur, ceux que j'ai choisis aux nations qui sont au-delà des mers. Ils lanceront les traits ardents de leur parole vers l'Afrique, la Lydie, la Grèce, l'Italie, vers les îles lointaines, vers ceux qui n'ont point entendu parler de moi, qui n'ont point vu ma gloire; et et ils annonceront ma loi aux nations. » (Isaï. c. 60 et seq.)

On sait que les missionnaires destinés pour la Chine, la Cochinchine, le Tonquin, Siam, etc., sont d'abord dirigés sur Macao : c'est là qu'ils reçoivent leur dernière éducation d'apôtre et leur destination précise et définitive. Nous allons rapporter un extrait de voyage d'un de nos plus célèbres navigateurs modernes, de M. de Bougainville, dont les instructions ont été rédigées par M. le duc de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine sous la restauration. On y verra qu'alors on avait considéré les missions françaises, non-seulement sous le rapport purement religieux, mais encore au point de vue politique et scientifique.

« Arrivé à Macao, M. de Bougainville et son état-major furent reçus de la manière la plus cordiale par l'évêque espagnol et par M. l'abbé Baroudel, procureur des missions françaises. Le séminaire devint la maison de rafraîchissement des marins de la Thétis. Les jeunes séminaristes cédaient avec joie leurs lits et faisaient les honneurs de leur table : elle était frugale; mais la bonne mine d'hôte la rendait agréable à nos voyageurs.

« C'est à cet établissement d'abord qu'arrivent les jeunes prêtres des missions étrangères de Paris, destinés pour Siam, la Chine, la Cochinchine et le Tonquin. Pendant leur séjour, ils se forment aux habitudes et aux manières des peuples au milieu desquels ils doivent se rendre, et ils en apprennent les idiômes : ce n'est qu'à la faveur de déguisements et au péril de leur vie. Des chrétiens de Tonquin, pays où la religion catholique a fait le plus de prosélytes, viennent les attendre à Macao pour leur servir de guides. Le commandant y laissa MM. Voisin et Masson, destinés pour la Chine et le Tonquin; il avait déjà déposé à Malacca M. l'abbé Bouchot, qui devait passer par le royaume de Siam, et il lui restait à bord M. l'abbé Régéreaux, dont la destination était la Cochinchine.

« A l'époque où M. de Bougainville arriva dans ces parages, il ne restait de la mission francaise,

qui avait rendu tant de services à la Chine depuis près de deux siècles, que le P. Lamiot, qu'il ne faut pas confondre avec le P. Amyot, mort en 1793, à l'âge de 80 ans. Ce missionnaire s'était rendu de Macao à Pékin sur un des vaisseaux de lord Macartney. Il y avait alors dans cette capitale trois anciens Jésuites, et cinq religieux de Saint-Lazare, peintres, horlogers, astronomes et professeurs de langues. La mort enleva successivement à M. Lamiot tous ses confrères; en 1816, il restait seul de sa mission.

« Cité plusieurs fois devant les tribunaux pendant les persécutions suscitées contre les chrétiens depuis 1805, il avait toujours réussi à se maintenir à Pékin; mais, en 1818, il fut gravement compromis dans l'affaire du P. Clet, arrêté dans la province de Hou-Pé, où il faisait mission depuis 28 ans, condamné et étranglé par ordre de l'empereur. M. Lamiot fut conduit dans cette province pour y être confronté avec son confrère, qui ne révéla rien de ce qui pouvait le compromettre. On dit au P. Clet : « Tu as *perverti* trop de gens; l'empereur veut ta vie ». A quoi il répondit : « Bien volontiers ». Ce vénérable missionnaire fut étranglé.

« M. Lamiot, emprisonné, puis relâché, reçut cependant l'ordre de quitter la Chine, et on le conduisit à Canton pour qu'il s'embarquât. Depuis lors il fit tous ses efforts pour éluder cet

ordre, alléguant les intérêts temporels de la mission à Pékin, mais ayant surtout à cœur de conserver à la France cet établissement central, qui peut quelque jour prendre de l'importance. D'autres fois il alléguait la nécessité d'attendre la décision du roi, sans laquelle il ne pouvait quitter son poste. Et il était d'autant plus fondé que M. de Châteaubriand, alors ministre des affaires étrangères, lui annonçait, par la Thétis, que S. M. faisait donner une éducation spéciale à de jeunes mathématiciens, dans l'intention d'offrir leurs services à l'empereur de la Chine. Sur la vue de cette lettre, M. de Bougainville lui délivra le refus formel et motivé de le recevoir à son bord.

« Il y avait trente-trois ans que le P. Lamiot habitait la Chine, quand M. de Bougainville le vit. Il avait adopté le costume, les manières et les habitudes des Chinois, et n'en différait en rien quant à l'extérieur. Aussi le commandant de la Thétis fut-il bien surpris quand il l'entendit s'exprimer en français. Profondément versé dans les langues chinoise et tartare, il avait traversé l'empire à plusieurs reprises et recueilli une abondante moisson de documents. Ce digne missionnaire est mort en 1830.

« Quel zèle! quel dévouement! quel courage! quelle admirable patience! Que cet héroïsme de la religion est sublime et surpasse même celui des

guerriers! car le hasard seul l'enlève à son obscurité... »

On peut dire que les travaux et les fruits de salut de tous les missionnaires sont résumés dans la personne seule de saint François-Xavier. Il fut donné à cet homme extraordinaire, à ce missionnaire prodigieux, de renouveler toutes les merveilles étonnantes des premiers temps du christianisme. Il convertit cinquante-deux royaumes, planta l'arbre vital de la croix sur une étendue de trois mille lieues; il baptisa de sa propre main près d'un million d'idolâtres ou de mahométans, et tout cela dans le court espace de dix années! L'imagination, comme dit le R. P. de Ravignan, s'effraie au récit de tout ce qu'il rencontra d'obstacles; et, pour les vaincre, quels moyens employa-t-il? la pauvreté, la douceur, la patience, les austérités, la prière, en un mot l'ardente et invincible puissance de la charité. A cela il plut à Dieu de joindre les dons des miracles les plus éclatants. Sa vie, dans un temps très-voisin du nôtre, est écrite d'après les témoignages les plus avérés et les documents les plus authentiques, et ne permet pas le doute sur les merveilles et les prodiges qui l'ont remplie et illustrée. Les historiens protestants eux-mêmes sont forcés d'en convenir. « Si la religion de Xavier convenait avec la nôtre, dit Baldeus dans son *Histoire des Indes*, nous le devrions estimer

et honorer comme un autre saint Paul. Toutefois, nonobstant cette différence de religion, son zèle, sa vigilance et la sainteté de ses mœurs, doivent exciter tous les gens de bien à ne point faire l'œuvre de Dieu négligemment, car les dons que Xavier avait reçus pour exercer la charge du ministre et d'ambassadeur de Jésus-Christ, étaient si éminents, que mon esprit n'est pas capable de les exprimer. »

Saint François-Xavier avait ardemment soupiré après la conquête spirituelle du vaste empire de la Chine; il s'y rendait lorsqu'il mourut plein de gloire, de vertus et de mérites, à l'âge de quarante et quelques années, dans une cabane abandonnée de l'île de Sancian. Il ne lui a manqué que le martyre sanglant, auquel lui-même certes n'a point manqué.

Voici un trait qui donne une juste idée du mérite et de l'esprit de pauvreté et d'humilité des premiers disciples du grand saint Ignace; je citerai d'après le R. P. de Ravignan. En 1545 et 1551, deux des premiers Pères de la compagnie, Lainez et Salmeron, sont envoyés par le Pape au concile de Trente en qualité de théologiens. On sait quelle confiance les Pères du concile leur témoignèrent. Lainez tomba malade : les séances furent suspendues; elles se tenaient quand il pouvait y assister. Et en même temps ces deux hommes, savants consommés, pauvres et fidèles

religieux, logeaient à Trente dans l'hôpital, balayaient les salles, servaient et pansaient les malades, catéchisaient les enfants, et demandaient l'aumône pour vivre. Saint Ignace le leur avait prescrit; il voulait toujours retrouver l'humilité apostolique à côté du zèle et de la science.

Tout le monde connaît les missionnaires de nos jours et les nombreux martyrs qu'ils ont déjà présentés à l'église, depuis l'admirable institution de l'OEuvre de la propagation de la foi. Leur nombre est trop grand pour que nous puissions les citer tous ici; nous n'en mentionnerons que quelques-uns des plus connus : ce sont des français, nos compatriotes, qui ont vécu au milieu de nous.

M. François-Isidore Gagelin avait quitté les rivages de France en 1820, pour aller en Cochinchine où l'appelait son zèle apostolique. Pendant treize ans il travailla avec une ardeur infatigable à porter la lumière de la vérité dans les intelligences des Cochinchinois abrutis par la servitude. Quand le tyran Ming-Mènh publia son édit de persécution, le fervent missionnaire en fut la première victime. Le cachot, la cangue, les ceps aux pieds, éprouvèrent tour à tour sa constance inébranlable. Enfin, lorsqu'on le conduisit au supplice, la foule ébahie de le voir si content et si joyeux, disait : « Qui a jamais vu quelqu'un aller à la mort avec si peu d'émotion »... On fait as-

seoir le généreux confesseur, on lui passe au cou une corde dont les deux extrémités sont remises aux mains de plusieurs soldats, qui la tirent violemment en sens opposé ; l'âme du martyr se dégage des entraves de la matière et s'envole au ciel pour y recevoir la palme de l'immortalité. L'ami de M. Gagelin, M. François Jacquard, après de longues et horribles souffrances, subit le même supplice et reçut la même récompense.

M. Joseph Marchand était destiné à d'épouvantables épreuves dont la seule pensée fait frémir d'horreur. Des bourreaux, plus féroces que les tigres, lui déchirent les chairs des cuisses et des jambes avec des tenailles rougies au feu. Plus tard le même supplice est renouvelé. Cinq bourreaux armés de tenailles brûlantes s'approchent du saint martyr et pincent long-temps et avec violence les chairs de ses membres, qui ne sont pas encore cicatrisées. En un instant, la victime est environnée d'une fumée épaisse et fétide qu'exhale sa chair brûlée. Déjà presque expirant, on le dépose sur un brancard et on le transporte sur le lieu où le sacrifice doit être consommé. Arrivé sur ce Golgotha, le martyr est attaché à un poteau en forme de croix, à laquelle il demeure suspendu par ses mains; alors les bourreaux armés de coutelas coupent la chair de sa poitrine et des parties les plus charnues de son corps, qu'ils jettent en lambeaux sanglants à leurs pieds. Le saint con-

fesseur regarde le ciel avec une ineffable expression de résignation et d'amour, et il expire au milieu de ce supplice épouvantable qui glace d'effroi et déconcerte la nature.

Voyez ce Charles Cornay, qui à vingt ans dit adieu à sa patrie pour aller porter au loin les bienfaits de la religion civilisatrice, dont il est le fervent ministre. Il ne peut pénétrer en Chine, s'arrête au Tong-King au moment de la persécution, tombe malade et se voit sur le point d'être renvoyé en France par ses supérieurs. Que fera l'ardent confesseur? il préfère les souffrances et la croix dans le Tong-King aux douceurs et aux commodités de la famille. Peu de temps après, il se félicitait de cette résolution magnanime, lorsque, arrêté (juin 1837) et chargé de cet horrible collier appelé cangue, il est condamné aux tourments et rassasié d'opprobres. Bientôt on lui ôte la cangue pour le jeter dans une cage de bois, dans laquelle il ne peut que se tenir assis; et en cet état il est transporté à plusieurs journées de chemin; mais toujours calme, serein et gai, il devient le spectacle le plus étrange pour des peuples barbares, lâches, timides, cruels et abrutis par le despotisme. Trois interrogatoires, trois questions atroces l'enivrent de joie. De sa prison gênante, en proie à toutes les misères et à toutes les angoisses, il écrit à sa mère : « Mon sang a déjà coulé dans les tourments et doit encore

couler deux ou trois fois avant que j'aie les quatre membres et la tête coupés... Consolez-vous, dans peu tout sera terminé et je serai à vous attendre dans le ciel ». Après quatre mois de souffrances, le généreux athlète de Jésus-Christ fut tiré de sa cage et coupé par morceaux sur une place publique (septembre 1837). Il chanta les louanges de Dieu jusqu'au dernier soupir. Peu de temps avant sa mort, il écrivait à un de ses confrères : « Je désirerais bien que vous pussiez me procurer l'absolution ; mais, si cela est impossible, ô mon Dieu, dis-je souvent, contrition pour confession, mon sang à la place de l'Extrême-Onction. Je ne me sens la conscience chargée d'aucun péché grave; pour cela, cependant, je ne suis pas justifié. Mais Marie m'obtiendra la contrition et le sabre me fera l'onction ».

Pierre-du-Moulin-Borie, après avoir passé sept ans sur cette même terre inhospitalière, manquant souvent des choses les plus nécessaires à la vie, alternativement brûlé par d'excessives chaleurs et glacé par les frimats, errant de montagne en montagne, et courant après la brebis égarée avec un zèle infatigable, fut enfin livré à des juges iniques par des traîtres (en novembre 1838). Toujours joyeux et content pendant quatre mois d'une affreuse captivité, il porta enfin sa tête sous le sabre d'un bourreau, qui d'une main mal assurée l'en frappa jusqu'à sept fois. A cet

affreux spectacle, le mandarin lui-même frissonna et recula d'horreur. Peu de temps avant sa mort, M. Borie avait été élevé à la dignité d'évêque d'Achante, avec le titre de vicaire apostolique du Tong-King occidental.

Laissez-nous citer encore un dernier martyr, qui, comme les précédents, a été déclaré vénérable par Grégoire XVI, de sainte et heureuse mémoire. M. Gabriel Perboyre s'embarqua en 1835 pour Macao; il brûlait du désir de remplacer les hommes au grand cœur qu'immolaient en Chine le fanatisme de l'idolâtrie et la peur de la vérité. Et cependant qui l'eût cru si magnanime cet homme au maintien angélique, au regard timide? A peine quatre ans s'étaient-ils écoulés au milieu des immenses travaux du ministère apostolique, qu'il est recherché par le tyran, trahi par son propre catéchiste et jeté dans une prison infecte, au milieu d'infâmes scélérats. Décoré de la cangue, il est pendant quatre mois traîné de prison en prison, de tribunal en tribunal. Sollicité à l'apostasie par les caresses et les menaces, il demeure inébranlable; les tortures le rendent fort, les outrages le consolent.

Un jour, on apporte un crucifix à l'audience; il faut marcher dessus pour être libre. « Hé! comment pourrai-je traiter ainsi l'image de Dieu, s'écrie le généreux confesseur, c'est lui qui m'a créé, lui qui est descendu du ciel pour nous ra-

cheter! » Et à ces mots il arrache le crucifix des mains des satellites, l'embrasse avec effusion, le colle avec transport à ses lèvres. Une autre fois, c'est une idole qu'on apporte; il faut l'adorer ou mourir. « Adorer cette idole, dit-il avec force et dignité; lui couper la tête, volontiers; l'adorer, jamais! » Et la torture, comme de coutume, suit l'interrogatoire.

Enfin, rien n'a pu ébranler le moins du monde la constance du généreux confesseur, ni altérer sa ravissante et angélique sérénité. Plus d'une fois la foule infidèle, témoin de ses horribles tourments, en fut émue et attendrie; les juges eux-mêmes n'ont pu lui refuser leur admiration. Déjà la victime couverte de larges cicatrices, d'empreintes profondes et sanglantes du rotin qui fait jaillir le sang à chaque coup, la victime est prête; elle a été saturée d'ignominie et d'opprobre jusqu'à son dernier soupir; elle est confondue avec les plus vils scélérats, *cum sceleratis reputatus est*, et pendant que cinq d'entre eux sont décapités, le saint, le sublime martyr est étranglé lentement par des bourreaux qui paraissent savourer les longues et douloureuses angoisses de son agonie. (Voyez la *Notice sur les 70 serviteurs de Dieu, mis à mort pour la foi, en Chine, au Tong-King et en Cochinchine, déclarés vénérables par le pape Grégoire XVI, par M. l'abbé Rousseau.* Voyez surtout *les Annales de la propagation de la foi.*)

Voilà un aperçu général sur le dévouement du prêtre missionnaire. Parlons maintenant du prêtre de la patrie ou de la grande société, nationale ou européenne. Considérons donc sur la grande scène de la société la vie toute d'abnégation, de dévouement et de sacrifice du prêtre, de cet homme si éminemment social et pourtant si mal apprécié par un grand nombre d'hommes qu'une injuste prévention ou un aveugle préjugé empêche de reconnaître la vérité.

§ II.

Le prêtre catholique est sans contredit l'homme de la société le plus dévoué au vrai bien de ses semblables; il l'est par nécessité, par devoir, par conviction et par conscience. Son honneur, sa félicité, toute sa destinée temporelle et éternelle, sont attachés à son état, c'est-à-dire à la sainte vocation du sacerdoce chrétien.

Le prêtre est par excellence l'ami de l'homme, il est philanthrope dans l'acception vraie du mot, c'est-à-dire dans l'acception catholique et non philosophique; il est l'appui de la veuve, le père de l'orphelin, l'œil de l'aveugle, le bâton du boîteux et du vieillard, *baculus senectutis* (Tob.), le soutien du faible, la providence du pauvre, le médecin des âmes souffrantes et malades, le

consolateur des affligés et le vrai et sincère ami de tous.

« Savez-vous, dit M. de Lamennais, ce que c'est qu'un prêtre, vous que ce nom seul irrite ou fait sourire de mépris? Un prêtre est, par devoir, l'ami, la providence vivante de tous les malheureux, le consolateur des affligés, le défenseur de quiconque est privé de défense, l'appui de la veuve, le père de l'orphelin, le réparateur de tous les désordres et de tous les maux qu'engendrent vos passions et vos funestes doctrines. Sa vie entière n'est qu'un long et héroïque dévouement au bonheur de ses semblables. Qui de vous consentirait à échanger, comme lui, les joies domestiques, toutes les jouissances, tous les biens que les hommes recherchent si avidement, contre des travaux obscurs, des devoirs pénibles, des fonctions dont l'exercice brise le cœur et rebute les sens, pour ne recueillir souvent d'autre fruit de tant de sacrifices, que le dédain, l'ingratitude et l'insulte? Vous êtes encore plongés dans un profond sommeil, et déjà l'homme de charité, devançant l'aurore, a recommencé le cours de ses bienfaisantes œuvres. Il a soulagé le pauvre, visité le malade, essuyé les pleurs de l'infortune ou fait couler ceux du repentir, instruit l'ignorant, fortifié le faible, affermi dans la vertu des âmes troublées par les orages des passions. Après une journée toute remplie de pareils bienfaits, le soir

arrive, mais non le repos. A l'heure où le plaisir vous appelle aux spectacles, aux fêtes, on accourt en grande hâte près du ministre sacré : un chrétien touche à ses derniers moments; il va mourir, et peut-être d'une maladie contagieuse, n'importe, le bon pasteur ne laissera point expirer sa brebis sans adoucir ses angoisses, sans l'environner des consolations de l'espérance et de la foi, sans prier à ses côtés le Dieu qui mourut pour elle, et qui lui donne, à cet instant même, dans le sacrement d'amour, un gage certain d'immortalité.

« Voilà le prêtre, le voilà, non tel qu'en en jugeant sur quelques exceptions scandaleuses, votre aversion se plaît à se le figurer, mais tel que réellement il existe au milieu de nous. » (*Indiff. en mat. de religion*, t. 1.)

Nous l'avons déjà dit, le prêtre est la personnification du principe social, c'est l'homme social par excellence, l'homme parfait, l'homme élevé à sa plus haute puissance morale. « Le sacerdoce, dit Benjamin Constant, a été revêtu d'une autorité sans limites, dans tous les climats. » (*De la religion.*) Mais la plus grande autorité, le plus grand pouvoir n'est au fond que le plus grand devoir, et ne demande que le plus grand dévouement.

Et ce dévouement héroïque ne se trouve nulle part à un degré plus éminent que dans le clergé de France. Le clergé français est non-seulement

le plus dévoué, le plus désintéressé, le plus pieux et le plus pur de l'Église, mais il est encore le plus éclairé et le plus instruit comme nous le verrons et prouverons ailleurs.

Il est le plus dévoué et le plus désintéressé parce que, depuis sa spoliation, il est devenu le plus pauvre; et la pauvreté donne l'instinct du dévouement et apprend à compâtir et à secourir. *Non ignara mali, miseris succurrere disco.* On a toujours remarqué, particulièrement dans notre magnanime et généreuse France, que dans toutes les calamités publiques, les prêtres se montrent les plus résolus et les plus dévoués. C'est ce que chacun a pu constater directement par soi-même, ou du moins l'apprendre par la presse périodique. Dans les fléaux épidémiques et pestilentiels, dans les incendies, les inondations et autres graves sinistres, vous êtes sûr d'y rencontrer des prêtres rivalisant de zèle, de courage et de dévouement, avec les hommes les plus intrépides et les plus déterminés, et même ils les surpassent tous quand il s'agit de braver la contagion et l'atteinte mortelle du typhus, de la peste, du choléra, etc.

Citons quelques exemples du plus sublime dévouement fournis par le terrible fléau de Marseille. Fournier, docteur célèbre de la faculté de Montpellier, rapporte, dans son ouvrage sur la peste de Marseille, ce qui suit :.. « Les prêtres,

les confesseurs et les religieux de différents ordres, uniquement conduits par la ferveur et le zèle ardent de leur charité, y abordèrent de toutes les provinces du royaume les plus reculées, et se sacrifièrent, avec la résignation la plus édifiante, aux travaux périlleux de la consolation et de la confession des malades et des mourants. Mais l'héroïque Belzunce, l'incomparable prélat de Marseille, leur en donnait l'exemple le plus touchant et le plus héroïque, en prodiguant lui-même à ses ouailles frappées du mal toutes les consolations de son sacré ministère, et versant dans leur sein, non-seulement le produit de ses revenus, de la vente de sa vaisselle et de ses meubles, mais celui des emprunts qu'il multipliait tous les jours.

Mais écoutons ce grand évêque lui-même nous raconter cette lamentable histoire.

« Ce n'est pas pour moi, Monseigneur, mandait-il le 22 octobre 1720 à l'évêque de Toulon, ce n'est pas pour moi une médiocre consolation, dans toutes les horreurs qui m'environnent, de voir que vous avez la charité de prendre part à mes peines. Je vous en fais mon sincère remercîment. Je suis encore, par la grâce de Dieu, debout au milieu des morts et des mourants. Tout a été abattu à mes côtés, et, de tous les ministres du Seigneur qui m'ont accompagné, il ne me reste plus que mon seul aumônier. — L'abbé Bou-

gerel a été enlevé en quatre jours. De ma maison devenue un hôpital de pestiférés, il est sorti onze morts, et j'y ai encore cinq malades, mais hors de danger. Le Père de la Fare, malgré son grand âge, est échappé, afin qu'au moins un Père de *Sainte-Croix* pût survivre aux autres.

« M. Guérin a eu le même bonheur. Dieu vous délivre, Monseigneur, de semblable fléau. Il y a trois mois que la peste est à Marseille, et cela ne finit pas. Hélas! que n'ai-je pas eu à souffrir pendant ce temps-là? J'ai vu et senti pendant huit jours deux cents morts pourrissant autour de ma maison et sous mes fenêtres. J'ai été obligé de marcher dans les rues, toutes sans exception bordées des deux côtés de cadavres à demi pourris et rongés par les chiens, et le milieu plein de hardes de pestiférés et d'ordures, à ne savoir où mettre le pied. — Une éponge trempée dans du vinaigre sous le nez, ma soutane retroussée sous le bras et bien haut, il me fallait traverser ces cadavres infects, pour démêler parmi eux, confesser et consoler les moribonds jetés hors de leurs maisons et placés parmi les morts sur des matelas. Les monceaux de chiens et de chats tués et pourrissant augmentaient l'horreur du spectacle et l'insupportable puanteur. Ah! Monseigneur! que de moments d'amertume et de désolation n'a-t-on pas à souffrir, et qu'il est fâcheux de se trouver dans une situation pareille! Aujourd'hui,

quoique le mal soit grand encore, nous respirons; il y a de la diminution, et il commence enfin à y avoir de l'ordre depuis que M. de Langon commande.

« Je vais partout sans trouver de morts dans les rues, et depuis plusieurs jours je n'ai confessé aucuns pestiférés. Il y a bien de la puanteur et des légions de pauvres, mais ce n'est rien en comparaison du passé. Je ne sais, Monseigneur, ce qu'on m'a fait faire à Notre-Dame-de-la-Garde; mais je n'y ai fait autre chose que d'y aller dire la Messe, en priant la Sainte Vierge à chaque station, et confessant en allant et venant de pauvres pestiférés que je trouvais. Je suis quasi sans confesseur. Les personnes accusées de morale relâchée, sans obligation aucune, ont fait des prodiges de zèle et de charité, et ont donné leurs vies pour leurs frères. Tous les Jésuites sont morts, à la réserve de trois ou quatre. Il en est venu de bien loin se livrer volontairement à la mort. Nos rigoristes trouvent cette morale abominable. Trente-trois capucins sont morts.

« Il y a encore une douzaine de malades, et cela n'empêche pas qu'il n'en vienne souvent de nouveau, dont le sort est envié par tous les autres qui demandent à venir. Il y a eu vingt récolets et autant d'observantins morts au service des malades, plusieurs carmes déchaussés, minimes, et quelques grands carmes. Je ne parlerai

pas de mes chers ecclésiastiques, qui se sont sacrifiés. Je me regarde comme un général qui a perdu l'élite de ses troupes, et qui est abandonné du reste.

« Vous demandez, Monseigneur, ce qu'ont fait les appelants ou partisans prétendus de la morale sévère? Suivant leurs rigoureuses maximes, ils ont cherché leur salut dans la fuite, sans que les obligations attachées à leurs bénéfices à charge d'âmes leur aient donné le moindre scrupule. Ordres, mandements, monitions, menaces, rien n'en a fait revenir un seul. »

Voilà certes bien l'héroïsme du dévouement, et, comme dit Bossuet, le sublime majestueux de la vertu. C'est en chantant le grand évêque de Marseille, que Pope demandait : Pourquoi....

Un prélat, s'exposant pour sauver son troupeau,
Marche-t-il sur les morts sans descendre au tombeau?

On se souvient du grand dévouement qu'a montré le clergé dans l'épidémie de typhus qui a désolé divers points de la France en 1812 ou en 1813. On se rappelle mieux encore les prodiges de dévouement et de charité qu'on a remarqués chez les prêtres à l'époque du terrible choléra de 1832. Le rapport officiel des municipalités de Paris fait mention du zèle, des travaux et des sacrifices du clergé de Saint-Sulpice. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans toutes les

maladies contagieuses et pestilentielles où il y a des dangers à courir, c'est-à-dire, aux yeux de la foi, des vertus à moissonner, vous verrez toujours le prêtre catholique en première ligne, s'exposer à tous les périls, braver résolument toutes les contagions, sans reculer jamais, même devant une mort assurée et prochaine. Quel est donc le mobile de ce dévouement sublime, si ce n'est la haute et sainte considération de l'accomplissement d'un devoir sacré et la grave nécessité de pourvoir au salut des âmes? (1) Quel est, aux

---

(1) On cite un mandement de l'évêque protestant de Dublin, qui porte : « Un protestant qui se trouve atteint d'une maladie contagieuse, est obligé de ne pas exposer son pasteur au danger de gagner cette maladie, en l'appelant auprès de lui ». C'est fort prudent; car, si malheureusement le ministre venait à être victime de son zèle presbytérien, que deviendrait sa pauvre famille, sa femme et ses enfants? Mais aussi, en attendant, que deviendront les malades? qui leur donnera quelques consolations religieuses à leur heure suprême? personne; il leur est défendu de les demander à leur ministre. Ils n'ont qu'à mourir tout seuls et comme ils pourront. Il arrive assez souvent, en pareille occurrence, qu'on a recours au ministère d'un prêtre catholique; et celui-ci, comme on pense bien, ne se fait pas prier deux fois : il s'y rend, court et vole. Où est la vérité? là où est la charité. Ce beau courage des protestants n'est pas nouveau : il remonte au commencement de la prétendue réforme, il est né avec elle.

« En 1543, Genève fut visitée par une peste affreuse

yeux de la foi, le fruit d'une telle conduite? le martyre de la charité. C'est là véritablement le sublime du dévouement; c'est la plus haute perfection de la charité chrétienne que de donner sa vie pour le salut de ses frères. *Majorem charitatem nemo habet*, etc.

Nous ne parlons pas ici de la pénible fonction des ecclésiastiques chargés d'accompagner et d'assister les criminels sur l'échafaud; car, pour un prêtre catholique, ce n'est là qu'un acte de

---

qui décima ses habitants : quelques germes de la maladie, apportés à Lyon, s'y développèrent promptement. A Genève, les ministres calvinistes se présentèrent au conseil municipal, avouant qu'il serait de leur devoir d'aller consoler les pestiférés, mais qu'aucun d'eux n'aurait assez de courage pour le faire, priant le conseil de leur pardonner leur faiblesse, Dieu ne leur ayant pas accordé la grâce de voir et d'affronter le péril avec l'intrépidité nécessaire. Et Calvin se montra encore plus couard devant la mort : il obtint que défense fut faite de choisir maître Jean (Calvin) pour aller secourir les malades, attendu les grands besoins que l'Église et l'État avaient de lui. Or, tout ceci est écrit textuellement et gardé, comme un monument éternel de honte à la mémoire des prédicants génevois, aux archives mêmes de la république. « A Lyon, au contraire, au premier mot de peste, tous les prêtres, malades, infirmes mêmes, s'étaient présentés à l'archevêque, demandant à porter secours à leurs frères et à mourir de la mort des martyrs, si Dieu était assez bon pour couronner leur dévouement. » (*Hist. univ. de l'égl. cath.* Rohrbacher, t. XXIII, p. 440.)

dévouement commun et vulgaire. Il ne faut donc pas s'y arrêter.

Aucun genre de péril n'est capable d'arrêter le zèle du prêtre catholique. On cite mille traits de courage surhumain qu'ont montré d'intrépides ecclésiastiques en arrachant du milieu des flammes des personnes vouées à une mort horrible et certaine. Nous n'en citerons qu'un seul exemple. A la vue de deux enfants qui allaient périr dans un incendie, un homme propose cent louis à celui qui les délivrera ; personne n'accepte la proposition : il en offre deux cents, et, personne ne se présentant, il prit lui-même une échelle, entra par la fenêtre, alla chercher les deux enfants à travers les flammes, et, les ayant emportés sur ses épaules, il dit aux assistants, un instant avant l'écroulement de la maison : « Je pense que j'ai gagné la somme que j'ai promise ; hé bien ! j'en dispose en faveur de ces deux enfants ». Cet homme admirable était un évêque.

Voici un trait non moins admirable d'un jeune curé. Il y a environ dix à douze ans, un jeune ecclésiastique, curé d'une paroisse située sur les rives du Lot, aux environs de Villeneuve-d'Agen, donna à son pays l'exemple d'un éclatant dévouement. C'était la fête patronale de l'endroit : toute la population des environs s'y était rendue pour la célébrer. D'abondantes pluies avaient fait grossir les eaux du Lot, qui bouillonnaient dans

leur lit comme un torrent impétueux. Tout-à-coup, pendant que l'on chantait l'office des vêpres, on entend des cris sinistres : « Un bateau se perd !! des hommes se noient!!!... » Le curé, sans perdre un instant, se précipite vers la porte de l'église, se dépouille de ses ornements sacerdotaux et de sa soutane, et, sans consulter le danger, il se livre à la merci des flots pour sauver les malheureuses victimes que l'on voyait encore à la surface ! Il lutte péniblement, mais ses efforts sont couronnés de succès, et il ramène les naufragés l'un après l'autre, aux acclamations des nombreux spectateurs de cette terrible scène. Cette noble action terminée, le digne et généreux ecclésiastique s'en va tranquillement reprendre l'office interrompu. Ce bel acte de dévouement ne demeura pas sans récompense : il lui valut une médaille d'or de la part du gouvernement.

Encore une action vertueuse d'un prêtre qui fit mieux que celui de l'Évangile, car, à la vue d'un homme gisant sur la voie publique, il ne passa point outre sans pratiquer la charité. La froide indifférence du prêtre juif pour son prochain paraissait toute naturelle sous la loi judaïque ; c'était souvent comme la règle, et la charité pratique était l'exception ; tandis que, sous la loi de grâce et d'amour, c'est-à-dire sous la loi catholique, c'est tout le contraire : l'assistance d'un

homme qui souffre, quel qu'il soit, c'est la règle, et l'indifférence est la rare exception. Sous la loi évangélique, la charité s'est tellement identifiée avec la nature humaine, y est tellement incrustée, que la pratique en est toute instinctive, toute naturelle. Ce qui autrefois était un acte sublime d'héroïsme n'est aujourd'hui qu'une action de vertu commune et vulgaire, tant l'esprit de charité de l'Évangile a régénéré et changé le cœur de l'homme.

Un curé sortant de vêpres rencontra sur son chemin un militaire ivre, étendu sur le sol dans l'avenue du village. Il le prend entre ses bras, le relève, le traîne comme il peut jusqu'à l'auberge et le recommande aux soins du maître du logis. Celui-ci ne manque pas de faire observer au charitable pasteur que cet ivrogne ne mérite pas tant de soins, que les soldats abusent de tout, que sais-je encore? Allons! allons! répond le curé, n'est-ce pas un homme? c'est mon frère, c'est mon prochain, c'est le vôtre, que m'importe le reste? Là-dessus il paie pour son protégé, et sort après avoir vu le malheureux bien couché dans un lit.

Cependant, le militaire à l'aise et rafraîchi se met à dormir; et le lendemain, il n'est pas peu étonné de s'éveiller dans un bon lit; il cherche, il demande, il apprend avec étonnement l'action généreuse du curé, qui même a payé d'avance le déjeûner qu'on lui sert à l'instant. En franc et

jovial militaire, il use abondamment de la libéralité de son bienfaiteur, et vole ensuite au presbytère pour le remercier. La maison curiale était un peu à l'écart. Il y arrive, la porte est fermée, des cris et des lamentations se font entendre au milieu du bruit causé par une lutte désespérée. Le sang du soldat s'allume, il brise la porte, il se précipite au secours de l'ecclésiastique attaqué, il arrive assez à temps pour assommer l'assassin contre lequel le curé se débattait encore, et pour en faire fuir un second, qui, après avoir baillonné la servante, accourait à l'aide de son compagnon.

Voyons maintenant un autre genre de dévouement moins habituel aux habitudes et aux mœurs du clergé, mais point au-dessus de son courage. C'est un journal protestant, *le Semeur*, qui rapporte le fait en ces termes : « Dernièrement, M. l'abbé Haffreingue, du clergé de Boulogne-sur-Mer, gravissait le mont du Portel. Tout-à-coup il aperçoit, à peu de distance de lui, quelques militaires qui le suivaient, et, voulant lier conversation avec eux, il ralentit le pas pour leur donner le temps de l'atteindre ; mais bientôt il les voit disparaître, il les suit et aperçoit les deux militaires qui, ayant mis habit bas, se portent des coups de sabre avec fureur. M. Haffreingue s'élançe vers eux : *Il est honteux,* leur dit-il, *de voir des braves gens s'exposer ainsi. — Un*

Français doit savoir mourir, répondit l'un des combattants. — *Oui, mais pour la patrie* (1), réplique le prêtre; et en prononçant ces mots il saisit par la lame le sabre de l'un d'eux, et déclare qu'il ne l'abandonnera que lorsqu'ils auront promis sur l'honneur de ne point se battre. Frappés de tant de bonté et de fermeté à la fois, les deux militaires consentirent à cesser le combat ». Un fait de tout point semblable nous a été raconté dernièrement par un prêtre à qui il était arrivé lorsqu'il était encore au séminaire.

Un beau tableau représente un curé de Belleville près Paris, qui s'interpose entre deux jeunes gens qu'une querelle a amenés sur le terrain. La contenance intrépide et ferme du prêtre déconcerte l'un des combattants; l'autre persiste et brandit son épée. Mais l'homme de la charité, découvrant sa poitrine, frappez, frappez, lui dit-il, d'une voix forte!.... C'est alors qu'il eut le bonheur de mettre fin au combat, et de presser les deux adversaires sur son cœur de père.

On se souvient encore de cette belle conduite de M[gr] Dupuch, ancien évêque d'Alger, qui, par ses vives instances auprès des autorités militaires et par ses supplications aux parties adverses, eut

---

(1) Turenne répondait, dans une pareille occurrence : « Je me bas pour la gloire, et non pour l'honneur ».

le bonheur d'empêcher à Blidha un duel à mort entre deux généraux.

Le courage politique, souvent plus difficile que le civil, n'est point non plus étranger au clergé. Voici ce que rapporte Manuel, quelques années avant 1789 : « Ce précepteur de Henri-le-Grand, (Hennuyer), se dérobant aux honneurs et aux récompenses que sa place suppose et exige, avait voulu se cacher au monde dans l'ordre de saint Dominique ; mais le monde, qui avait besoin de ses vertus, le redemandait au cloître : bientôt la cour le disputa au monde. Henri II le força d'être son confesseur....

« Hennuyer devint évêque. Il y avait déjà douze ans qu'il gouvernait le diocèse de Lisieux comme les apôtres, lorsque le commandant de la ville vint lui communiquer des ordres du roi pour égorger tous les protestants. « Non, s'écria le prélat, au « nom de la religion et de l'humanité, vous n'exé- « cuterez point vos ordres, ou vous commen- « cerez par moi ; car je n'y consentirai jamais. « Je suis le pasteur de l'église, et ceux que vous « voulez faire égorger sont mes ouailles. Il est « vrai qu'elles sont égarées ; mais je ne désespère « pas de les faire rentrer un jour dans la bergerie « de Jésus-Christ. Je n'ai point vu dans l'Évan- « gile que le berger doive souffrir que l'on ré- « pande le sang de ses brebis : j'y lis au contraire « qu'il est obligé de verser le sien, et de perdre

« la vie pour elles. Retournez-vous-en avec vo-
« tre ordre, qu'on n'exécutera jamais tant que
« Dieu me conservera la vie que je n'ai reçue de
« lui que pour être employée au bien spirituel
« et corporel de mon troupeau. Dites à la cour
« que l'humanité a des droits inviolables.... »

« Le lieutenant, étonné et édifié de cette fermeté héroïque, lui demande par écrit un acte de refus pour son excuse. Le prélat écrit qu'il était sûr de la bonté du prince, qu'on l'avait surpris.

« Henri, touché de son dévouement, révoqua pour son diocèse des ordres qui s'exécutaient partout. La piété courageuse du doyen de l'université, plus efficace que des sermons et des soldats, changea le cœur de plusieurs calvinistes qui abjurèrent entre ses mains. Son exemple fut imité dans des temps encore plus orageux. » Voilà un exemple de la plus haute fermeté épiscopale, c'est un *non licet* vraiment apostolique. Quelle force morale, quelle puissance réside dans l'auguste personne d'un évêque! Rien ne résiste à l'énergie inspirée par la foi et la charité d'un évêque catholique. Les évêques, dans l'ordre moral et religieux et en tout ce qui s'y rattache, sont invincibles et tout puissants, dès qu'ils le veulent fortement, fermement, énergiquement. Il ne s'agit donc que de vouloir et de dire : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.*

Influence sociale de la bienfaisance ou des

bienfaits et de la vertu du prêtre. Le nombre des traits de cette nature est, on peut le dire, vraiment infini. Assurément ici, aucune classe de la société ne peut rivaliser avec la grande masse du clergé. Citons quelques exemples.

Disons d'abord quelques mots des curés de Paris. Le fameux Hume, dans son *Essai de l'entendement humain*, s'exprimait ainsi au XVIIIe siècle : « Il n'y a point de clergé plus renommé pour une vie et des mœurs exemplaires que le clergé séculier de France, et en particulier les recteurs ou curés de Paris ». Voilà le témoignage d'un philosophe protestant anglais. Les philosophes français de l'époque ont rendu le même hommage à la vérité, comme nous l'apprend le *Tableau de Paris* de Dulaure : « On compte, dit-il, cinquante-deux cures en cette ville, huit en la cité, dix-sept en la ville, huit dans le quartier de l'Université, treize dans les lieux exceptés de l'ordinaire. C'est là que le curé est l'être le plus estimable de la société; il est la bienfaisance et la consolation personnifiées ».

Voici quelques passages d'une notice sur la vie de Léger, ancien curé de Paris, par Manuel, le conventionnel : « Je ne connais point d'hommes qui fassent plus d'honneur à l'humanité que les curés de Paris, disait le docteur Burnel, à son retour de Londres... De toutes les conditions de la société, il n'y en a pas une qui

ait constamment mieux mérité du genre humain que celle des curés. C'est un des plus grands bienfaits de notre religion, que l'institution de ce ministère, inconnu dans les religions profanes. Dans les villes, ce sont eux seuls qui ont le droit d'émouvoir les entrailles du riche, d'avoir un zèle au-dessus des timides bienséances, d'arracher quelque chose aux immenses besoins du luxe, et de faire subsister, sans la dégrader, l'extrême misère à côté de l'extrême opulence... Ils sont les amis de tous les malheureux et les docteurs des simples. Un canton entier leur doit souvent, tout à la fois, ses mœurs, ses consolations, ses prospérités. Nulle part, on ne voit davantage combien un particulier peut être utile. Tout va bien ou tout va mal dans une paroisse, suivant le curé qui la dirige.

« Ce peuple, si dédaigné pour la grossièreté apparente de ses mœurs, plus estimable que la plupart des riches avec toute leur urbanité, par la simplicité de sa foi et la franchise de sa vertu, le peuple, voilà le premier ami des pasteurs. Au riche, la préférence des égards : au pauvre, la préférence des sentiments. M. Léger allait les visiter dans ses sombres demeures. Avec quelle patience il écoutait les longs récits de ses chagrins et de ses infortunes. Simple comme ces bonnes gens, pauvre avec eux, parce que son nécessaire même était leur patrimoine, il les me-

nait aux pieds du Dieu qui compte leurs larmes, ce Dieu, leur éternel héritage, qui doit les venger de leur exhérédation civile : et là il adoucissait les amertumes de la vie présente par l'espérance de l'immortalité! La foi n'a point de malheureux.

« Avec l'amour de Dieu qui rend tout possible, et celui du prochain par qui tout est facile, toujours occupé à faire du bien, il eût vécu sa porte ouverte. Ses murs le couvraient sans le cacher. Sa vue inspirait l'estime et la confiance. Jamais il ne renvoyait à demain celui qu'il pouvait obliger aujourd'hui. Les bienfaits accordés de mauvaise grâce lui paraissaient du pain dur qu'un affamé reçoit par nécessité et mange avec déplaisir. Sans doute il a trouvé des ingrats : mais n'est-on pas consolé quand on trouve un homme de bien à la suite d'une foule de méchants? Où M. Léger trouvait-il des fonds pour tant d'aumônes? Mais, pour être libéral, l'homme généreux a-t-il besoin d'être opulent? Sa simplicité, sa frugalité, ses pieuses privations, c'étaient ses trésors. »

Voici encore un curé de Paris, mort il y a seulement quelques années, et qui a été admiré par le *Constitutionnel* lui-même : « La mort, dit-il, vient d'enlever subitement un de ces hommes qui semblent n'exister que pour le soulagement de leurs semblables ; c'est l'abbé Landrieux,

curé de Sainte-Valère et de Saint-Pierre, au Gros-Caillou, vénérable ecclésiastique rempli d'indulgence, dont la vie se passait à donner de bons conseils et à faire d'utiles actions. La veille de sa mort, l'abbé Landrieux disait encore à ses paroissiens réunis autour de lui : « Dieu ne de-
« mande pas de longues prières, mais il exige
« de bonnes œuvres; il veut que l'homme s'ef-
« force à dominer ses mauvais penchants, et
« s'applique à secourir son semblable. » La vie de ce digne ecclésiastique se passait à donner de touchants exemples de la charité chrétienne : les pauvres de ces deux paroisses lui étaient tous connus; il savait ce qui leur manquait, et pressentait ce qui leur serait bientôt nécessaire; son avoir leur était d'abord distribué, et quand ses propres ressources étaient épuisées, faisant violence à sa timidité naturelle, le bon abbé Landrieux s'acheminait vers le palais du riche, il priait, implorait, exigeait même des secours lorsqu'il croyait avoir le droit de le faire, jusqu'à ce que, chargé d'aumônes, il pût aller gravir l'escalier du pauvre et répandre partout l'aisance et la consolation. C'est une calamité publique que la mort de ce digne homme. L'abbé Landrieux fut le type des bons ecclésiastiques; en lui tout respirait la charité, rien n'était calcul. S'il prêchait, c'était pour faire verser des larmes. »

Nous allons maintenant rapporter un trait

d'une admirable bienfaisance; c'est la forme de la charité la plus délicate et la plus ingénieuse qu'il soit possible d'offrir au lecteur. Mais cette sublime, cette généreuse conduite, qui excite l'enthousiasme de l'admiration, est de nos jours généralement inimitable, ou du moins elle ne pourrait l'être que dans une mesure donnée ou à un degré proportionné aux faibles ressources du clergé d'aujourd'hui. Voici donc enfin ce fait aussi touchant que curieux; il est tiré des *Mères rivales* de Mme de Genlis.

« En passant à Nîmes, dit cette femme célèbre, il y a vingt-quatre ans, avec Mme la duchesse d'Orléans, un des grands vicaires de Monseigneur de Becdelièvre, évêque, nous conta ce trait et beaucoup d'autres du même genre.

« Mesdemoiselles de L... étaient deux filles d'une très-bonne maison, dont le père se ruina. On ne connut le mauvais état de ses affaires qu'après sa mort. Il laissa plus de dettes que de biens. Ses filles abandonnèrent tout aux créanciers; il leur restait une petite terre du côté maternel; elles pouvaient la garder; pour payer, elles la vendirent, ainsi que leurs moindres meubles, et ne réservèrent qu'un vieux tableau représentant saint Jérôme, parce que leur père aimait cette image.

« Ces demoiselles, ayant trop d'élévation dans l'âme pour demander et même pour accepter

des secours, se décidèrent à vivre du travail de leurs mains. Cette faible ressource ne put, pendant sept ans, leur donner le premier nécessaire : elles passèrent ce temps dans une extrême indigence.

« Aussitôt son installation, l'évêque prit les plus exactes informations sur les nécessiteux de son diocèse. Malgré l'obscurité, le silence et la profonde solitude des demoiselles L..., il sut qu'elles étaient aussi vertueuses qu'infortunées; il envoie chez elles un de ses grands vicaires leur offrir des secours, qu'elles refusent. Le prélat, que rien ne peut faire renoncer à une bonne action, se promet de les tirer de la misère, sans blesser leur délicatesse.

« Il apprend que le propriétaire de la maison qu'habitent ces infortunées refuse de renouveler le bail, voulant joindre leur chambre à une autre, afin de la louer mieux; l'évêque envoie chercher un ami et lui prescrit son rôle. Voici sa relation :

« Je me rends de grand matin dans la maison des demoiselles L...; je dis au propriétaire que je veux louer un de ses appartements; que, peintre, je désire un beau jour et le logement le plus élevé. On me conduit au grenier; après m'avoir montré deux petits cabinets, on me dit que l'on y joindra une assez grande chambre occupée par des demoiselles, qui en délogeront sous peu.

Je demande à la voir, et me voilà introduit. Les deux vertueuses filles étaient déjà à l'ouvrage. Une pièce noircie par la fumée, le plus pauvre mobilier, et le tableau chéri dans un cadre de bois noir, forment toute la décoration. A mon aspect, les demoiselles se lèvent avec confusion; car, voulant cacher leur pauvreté, elles ne souffrent plus que l'on entre chez elles. Pour moi, les saluant à peine, je parais ne remarquer que le tableau. Tandis que le propriétaire explique le motif de ma présence, je suis immobile devant le saint Jérôme. Après trois minutes de contemplation, je le considère dans un autre jour, et m'écrie : Oui, c'est un Dominique! — Pardonnez, me dit la sœur aînée, c'est saint Jérôme, patron de feu mon père. — Ce tableau est peint par le Dominicain, l'un des plus grands peintres de l'école d'Italie, permettez-moi de le décrocher pour le voir de plus près. Je le détache, et, après le manége convenable à mon prétendu enthousiasme, j'ajoute :

« Ce tableau est un superbe original. — Notre père y était attaché, c'est l'unique raison qui nous l'a fait garder.

« Voulez-vous le vendre? — Il nous est cher. — Savez-vous ce que vous pouvez en tirer? — Non. — Il est sans prix; j'en offre cinq cents louis comptant. — Cinq cents louis! s'écrient les vieilles filles et le propriétaire. — Je suis sûr de bénéfi-

cier, en le revendant à Paris. Le propriétaire dit : Je vois que c'est une belle peinture, quoique enfumée; il est extraordinaire que l'on ne s'en soit pas douté. La vie des peintres est remplie de ces traits. Oui, je sais qu'un peintre acheta, pour trois pistoles, dans un cabaret, une enseigne à bière, qu'il revendit huit mille francs. Les sœurs me disent qu'elles consentent à le vendre; je promets de revenir avec l'argent; je sors, le propriétaire me suit et me prie de voir une sainte Thérèse, qui venait de sa grand'mère. « Si par hasard, ajoute-t-il, c'était un chef-d'œuvre; que sait-on? » Il fallut examiner le tableau; après avoir répondu que c'était une vieille et mauvaise copie, je vole à l'évêché.

« — Votre Grandeur achète douze mille francs un tableau qui ne vaut pas un écu. — C'est le meilleur marché que j'aie fait : voilà cinq cents louis. — Je retourne chez les demoiselles; elles m'avouent qu'elles ont cru que j'avais plaisanté.

« Quand j'emportai le tableau, elles soupirèrent et dirent : notre pauvre père! — La piété filiale regrette ce dont je vous ferai une parfaite copie. — A ces mots, elles fondent en larmes. — Ah! nous prierons Dieu pour vous tous les jours! Que je souffris d'être forcé de cacher le nom du bienfaiteur!

« L'évêque contempla son emplète avec des yeux de complaisance; jamais amateur passionné

ne reçut avec plus de plaisir un Rubens. -- Je le placerai dans mon oratoire. — Monseigneur compose un sermon sur la charité, c'est devant ce tableau qu'il faut l'écrire. »

C'est à la vue de tous les bienfaits du haut clergé, que Voltaire lui-même a dit : « Les évêques de France ont été, pour la plupart, respectables par leur conduite, et leurs aumônes ont dû les rendre chers à leurs peuples. En général, le corps des évêques et des curés a fait autant de bien en Angleterre et en France, que les querelles de religion avaient autrefois causé de maux ». *(Mélanges historiq.)*

Nous ne parlerons pas ici de cet homme prodigieux, de ce prêtre de la charité universelle, de cette parfaite personnification de l'amour du prochain : à ces quatre mots, le lecteur a déjà prononcé, dans son cœur et peut-être de bouche, le nom à jamais vénérable de Vincent de Paul, la plus grande gloire de la France, parce que la charité doit avoir le pas sur le génie. Il faudrait, non un, mais plusieurs volumes pour dire toutes les grandes choses qu'a faites cet homme extraordinaire et que d'ailleurs personne n'ignore. Qu'il nous suffise de faire ressouvenir le lecteur que c'est saint Vincent de Paul qui a sauvé la Lorraine expirante sous le règne de la peste et de la famine, et que c'est lui aussi qui (chose moins connue peut-être) vint au secours

des catholiques d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre, alors qu'ils se voyaient délaissés, dépouillés, emprisonnés, exilés, décapités, éventrés, sous les rois, sous la république et sous Cromwell.

Nous terminons ce récit de traits de bienfaisance par un court passage de Rousseau sur le curé, comme il dit. Voici donc ce que dit le philosophe de Genève, qui semble presque envier le sort des curés : « Je ne trouve rien de si beau que d'être curé... Oh! si j'avais dans nos campagnes quelque cure de bonnes gens à desservir, je serais heureux! car il me semble que je ferais le bonheur de mes paroissiens. Je ne les voudrais pas riches, mais je partagerais leur pauvreté; j'en ôterais la flétrissure et le mépris, plus insupportable que l'indigence. Je leur ferais aimer la concorde et l'égalité, qui chassent souvent la misère et la font souvent supporter. Quand ils verraient que je ne serais rien mieux qu'eux, et que pourtant je vivrais content, ils apprendraient à se consoler de leur sort et à vivre contents comme moi ». Qu'il est touchant ce bon apôtre! qu'une paroisse eût été heureuse d'être gouvernée par un si digne, un si admirable curé, qui sans doute l'aurait conduite suivant les principes du Vicaire savoyard!

Considérons maintenant le dévouement et le sacrifice du prêtre, portés, pour la cause de la

justice et de la foi, jusqu'à leurs dernières limites, c'est-à-dire jusqu'à l'héroïsme du martyre.

Voici quelques passages sur l'abbé Roger, extraits d'une Notice sur la vie de ce martyr... « Le 1er septembre, qui était un samedi et la veille du jour auquel la féroce commune avait fixé le massacre des prêtres, l'abbé Roger fut envoyé, avec une grande partie de ses compagnons de captivité, à la prison de l'*Abbaye*. Il se félicita de les y avoir tous disposés à faire à Dieu le sacrifice de leur vie; et il passa le reste de la journée à réciter avec eux le saint office, d'autres prières, et à s'entretenir de la vie éternelle. Le lendemain, dès son réveil, il se hâta de leur dire : « Mes chers confrères, c'est au-
« jourd'hui le jour du Seigneur. Si nous étions
« libres, nous célébrerions ou nous entendrions
« tous la messe; mais, puisque nous ne pouvons
« avoir ce bonheur, unissons-nous au sacrifice
« offert en ce moment par quelque ministre de
« Jésus-Christ. Il y a apparence que ce sera
« notre dernière messe, et que nous ne la dirons
« plus que dans le ciel : tout nous annonce que
« c'est aujourd'hui notre dernier jour ». A l'instant, ses confrères tombent à genoux, et le curé Roger commença la récitation des prières du missel. La ferveur et la foi avec lesquelles chacun d'eux les répétait, bien persuadé que c'était pour

la dernière fois, leur fournissaient réciproquement l'exemple le plus efficace pour les engager à soutenir l'épreuve du martyre.... Vers les trois heures de l'après-midi, ils entendirent le bruit du massacre qui commençait dans une cour voisine de la salle où ils étaient enfermés. Roger se lève à l'instant de sa chaise, et leur dit : « Mes « chers confrères, l'heure de notre mort sonne « en cet instant; que chacun de nous se con- « fesse : c'en est fait de nous tous ». Aussitôt ils se confessent les uns aux autres, et tous prient le digne curé de leur accorder une absolution générale. Debout au milieu d'eux, avec son air patriachal, il élance ses regards vers les cieux et donne la bénédiction qui lui est demandée. Ils étaient encore à ses genoux, levant les mains au ciel, et offrant tous, d'une commune voix, leur vie au Seigneur, quand les assassins entrèrent avec fureur dans la salle où ils étaient. Le vénérable curé est entraîné le premier dans la cour. Interpellé par ces monstres de prêter le serment civique s'il voulait éviter la mort, il le refusa avec autant de calme que d'héroïsme. Déjà ils avaient les sabres levés pour lui abattre la tête, lorsqu'il leur dit avec un ton de voix touchant : « De quoi voulez-vous me punir, mes enfants? « Que vous ai-je fait? Qu'ai-je fait à la patrie, « dont vous croyez être les vengeurs? Le ser- « ment que je n'ai pu prêter ne coûterait rien

« à ma conscience, et je le ferais en ce moment « même, si, comme vous le pensez, il était pu« rement civil. Je suis aussi soumis que vous « aux lois, dont vous vous croyez les ministres. « Qu'on me laisse excepter du serment que vous « me proposez tout ce qui regarde la religion, « je le ferai de grand cœur et personne n'y sera « plus fidèle ». Le plus féroce de la troupe saisit alors aux cheveux le saint pasteur, le renverse sur une borne, le frappe à la tête d'un coup de sabre, et un autre détache du tronc sa tête sacrée ».

On lit, dans l'*Almanach des honnêtes gens*, 1793, le fait suivant : « Joseph-Marie Gros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, député de l'Assemblée constituante, pasteur qui avait pour ses paroissiens la tendresse d'un père pour ses enfants. Il en vit un parmi ses bourreaux, et lui dit : « Mon ami, je te connais. — Eh! oui, « lui répondit l'anthropophage; et moi aussi, je « sais que dans plusieurs occasions vous m'avez « rendu service. — Comme tu m'en payes! — Je « ne saurais qu'y faire, reprit le bourreau, ce « n'est point ma faute; la nation le veut ainsi, et « la nation me paye ». Ayant achevé ces mots, le cannibale fit signe à ses camarades; tous ensemble saisirent le vénérable prêtre et le jetèrent par la fenêtre; sa cervelle se répandit sur le pavé, ses membres palpitèrent pendant quelques

minutes. Depuis sa mort, on a ouvert son testament, où il léguait tous ses biens aux pauvres de sa paroisse ».

On trouve dans une autre relation la fin sublime de l'abbé Pacquot, curé du diocèse de Reims. La sainteté de sa vie l'avait fait surnommer *le Saint-Prêtre.* « Il demandait à Dieu de terminer sa carrière par l'effusion de son sang pour la foi, et Dieu l'exauça. Entrés subitement dans son oratoire, les brigands le trouvèrent à genoux, terminant les prières des agonisants. Il se livra à eux comme un disciple de Jésus-Christ à ses bourreaux; il traversa sous leur escorte les rues de la ville, entouré de leur sanguinaires acclamations et récitant paisiblement les psaumes de David. Arrivé sur le seuil de la maison commune, il allait recevoir le coup de la mort; le maire, croyant avoir trouvé le moyen de l'y soustraire, s'avance en criant aux brigands : « Qu'allez-vous faire? ce vieillard n'est pas di- « gne de votre colère. C'est un homme qui est « fou, qui a perdu la tête, à qui le fanatisme « renverse les idées. — Non, monsieur, dit le « doyen vénérable en entendant ces mots, je ne « suis ni fou ni fanatique. Je vous prie de croire « que jamais je n'ai eu la tête plus libre ni l'es- « prit plus présent. Ces messieurs me deman- « dent un serment décrété par l'Assemblée na- « tionale. Je connais ce serment; il est impie,

« subversif de la religion. Ces messieurs me « proposent le choix entre le serment et la « mort. Je déteste ce serment, et je choisis la « mort. Il me semble, monsieur, que c'est là « vous avoir assez démontré que j'ai l'esprit « présent et que je sais ce que je fais ». Ce magistrat, anéanti par cette réponse sublime, est forcé de l'abandonner aux assassins. M. Pacquot fait signe de la main, et ils s'arrêtent. « Quel « est celui de vous, leur demanda-t-il, qui me « donnera le coup de la mort? — C'est moi, « répond un de ces hommes que le nom de ci- « toyen eût dû distinguer des brigands. — Ah! « reprend M. Pacquot, permettez que je vous « embrasse, et que je vous témoigne ma recon- « naissance pour le bonheur que vous allez me « procurer. » Il l'embrasse en effet comme le plus cher de ses bienfaiteurs, et il ajoute : « Per- « mettez à présent que je me mette dans la pos- « ture convenable pour offrir à Dieu mon sacri- « fice ». L'assassin suspend sa hache. M. Pacquot, à genoux, demande hautement pardon à Dieu, pour lui, pour ses bourreaux. Le scélérat qu'il avait embrassé porte le premier coup : le saint prètre tombe, le reste des bourreaux, à l'envi, percent et hachent son cadavre avec leurs baïonnettes et leurs sabres, montrant par leur barbarie ce que peut la rage de l'impiété, comme M. Pacquot avait montré, par son courage et par

sa douceur, ce que peut l'héroïsme de la vertu soutenu par la religion. »

On rapporte que la populace d'Autun, ayant arrêté le curé du petit séminaire de Clermont, le maire, qui voulait le sauver, lui conseilla, non pas de faire le serment, mais de permettre au moins qu'on dît au peuple qu'il l'avait fait. « Je vous démentirais auprès de ce peuple, « reprit le curé; il ne m'est pas permis de ra- « cheter ma vie par un mensonge. Le Dieu qui « me défend de prêter ce serment, ne me permet « pas davantage de faire croire que je l'ai prê- « té. » Le maire se tut, et le curé fut martyr. »

Au sein de la première de nos assemblées politiques, dit M. Frayssinous, un des pontifes est interpellé; on lui propose un serment que sa foi repousse, il le refuse : d'autres sont appelés après lui, qui suivent son exemple. Alors leurs ennemis font cesser un appel qui les couvre de confusion; on sent qu'on peut les persécuter et non les vaincre. Jour immortel! vous vivrez à jamais dans les fastes de notre Église pour la gloire de la religion et la honte de l'impiété. Certes, c'est un beau spectacle que celui de cent trente évêques que la foi élève au-dessus de tous les dangers, qui sacrifient leur repos à leur conscience, préfèrent l'exil à l'apostasie, meurent victimes de leur devoir, ou apparaissent aux nations étrangères avec l'intégrité d'une foi que

rien n'a pu entamer. Depuis la naissance du christianisme, vous trouveriez peu de grandes Églises qui aient donné au monde un spectacle si beau. Elles sont donc restées fermes au milieu de l'orage, les colonnes de la religion; il n'a donc pas faibli, cet épiscopat français chargé de la défendre; elle devait donc se relever et triompher. *(Voyez les conférences sur la religion.)*

Scène épouvantable du massacre des prêtres, aux Carmes, d'après M. de Conny. — Une bande d'assassins marche sur la prison des Carmes; depuis plusieurs jours les brigands qui veillaient autour de cette enceinte, font entendre des cris de sang; quelquefois, affectant le respect dérisoire des Juifs envers le Christ, on entendit l'un d'eux dire à un vénérable archevêque : *Monseigneur, c'est donc demain qu'on tue votre grandeur.* A tant d'outrages les prêtres n'opposaient que la prière, et ils demandaient à Dieu le salut de ceux qui se préparaient à les massacrer. Les prêtres, que le martyre va rendre immortels, avaient à leur tête trois pasteurs qui rappelaient les temps de la primitive Église. Leur chef était l'archevêque d'Arles, Jean-François-Marie Dulau; il avait été député aux États-Généraux; sa piété égalait son savoir, et sa modestie surpassait encore son mérite; c'était l'Ambroise de l'Église moderne. Le respect profond que lui portaient ses compagnons d'infortune, l'en avait rendu

le chef ou plutôt le patriache. Malgré son âge et ses infirmités, il refusait tout adoucissement que ne partageaient point les autres prisonniers, et il n'accepta un lit-de-camp que lorsque tous ses compagnons d'infortune eurent chacun le leur. Pendant plusieurs jours, un fauteuil de bois fut à la fois et son lit et son trône pontifical; c'est de là qu'il faisait passer dans toutes les âmes ces sentiments d'amour dont il était pénétré, et quand sa voix éteinte cessait de se faire entendre, la parole de Dieu respirait encore sur ses lèvres; son aspect commandait une sainte résignation.

Deux autres évêques du nom de Larochefoucault, deux frères, François-Joseph, évêque de Beauvais, et Pierre-Louis, évêque de Saintes, partageaient les travaux apostoliques du vénérable prélat. L'évêque de Saintes n'avait point été arrêté par la municipalité; mais, dès qu'il eut appris l'arrestation de son frère, il voulut le rejoindre: toutes les prières furent impuissantes, et le soir même il vint se constituer prisonnier à la maison des Carmes. On trouvait là tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique : François-Louis Hébert, général des eudistes; il avait été le confesseur du roi; c'était à lui que ce malheureux prince avait écrit au commencement d'août : *Je n'attends plus rien des hommes, apportez-moi des consolations célestes :* D. Ambroise Chevreuse, général des bénédictins; sa charité était

infinie, et ses hautes lumières lui avaient acquis une puissante action dans le clergé : l'abbé de de Lubersac, ancien vicaire-général de Narbonne. Dès le 20 juin, dans sa piété fervente, ce saint prêtre, s'élevant aux plus hautes méditations, avait composé un ouvrage dont le titre seul devait le conduire à la mort : *Rapprochement et parallèle des souffrances de Jésus-Christ lors de sa grande mission sur la terre, avec celles de Louis XVI dans sa prison royale.* On remarquait plusieurs vicaires-généraux, divers curés de Paris. Là était le curé de Saint-Nicolas, celui dont la charité avait été si généreuse et si active, que des écrivains philosophes l'avaient nommé le nouveau saint Vincent de Paul. On y voyait encore des vicaires, de simples prêtres, venus de divers lieux pour être conduits au martyre.

Depuis deux jours, tous ces ecclésiastiques avaient passé les heures du jour et de la nuit à s'exhorter; le 2 septembre, il ne leur fut plus possible de douter que leur dernier instant ne fût arrivé; ils entendaient le bruit des piques et des sabres, et ces cris retentissaient sans cesse : *Calotins, voici votre dernier instant, vous allez danser la carmagnole.* Dès le point du jour, les prêtres remplissaient l'église; ils s'étaient confessés les uns les autres, et s'étaient bénis mutuellement. Tous s'étaient approchés de la sainte

table; tous chantaient en chœur le salut, quand des cris de mort se firent entendre; alors, aux saints cantiques succéda la prière des agonisants. Tout-à-coup les geôliers arrivent : un quatrième appel nominal commence; trois déjà avaient été faits dans la journée. On fait sortir à la hâte les prêtres de l'église, et, dès qu'elle est vidée, les assassins entrent avec leurs armes, faisant retentir les voûtes de leurs cris et de leurs blasphêmes (1). Les prêtres sont au nombre de cent quatre-vingt-cinq dans le jardin; ils se divisent en deux groupes; trente, parmi lesquels sont les saints évêques, se précipitent à genoux vers l'extrémité du jardin, se recommandent à Dieu et s'embrassent pour la dernière fois.

Cependant les assassins semblent s'arrêter comme effrayés de la sainteté du tableau qui s'offre à leurs yeux : un des prêtres va au-devant d'eux; il était prêt à leur adresser la parole, lorsqu'une balle qu'il reçoit dans la tête le renverse sans vie : c'est le premier sang versé dans cette exécrable soirée, et ce sang ranime la fureur des assassins un instant immobiles. *Où est l'archevêque d'Arles?* s'écrient-ils tous ensemble. Celui à qui ils font cette question est l'abbé de la Pan-

---

(1) La porte principale de l'église, qui donne sur la rue de Vaugirard, resta fermée pendant toute l'exécution. Le peuple n'y prit aucune part.

nonie: pensant que par sa mort il sauvera peut-être les jours de son évêque, ce prêtre se contente de baisser les yeux sans répondre; mais son espoir est trompé. Le vieillard est reconnu auprès de la croix offrant sa vie à son divin maître. *Est-ce toi,* s'écrie un Marseillais, *est-ce toi qui es l'archevêque d'Arles? — Oui, messieurs, c'est moi.* — Ah! malheureux, c'est toi qui as fait verser le sang des patriotes d'Arles. — Messieurs, je n'ai jamais fait répandre le sang de personne, ni fait de mal à qui que ce soit de ma vie. — Eh bien! je vais t'en faire, moi. L'archevêque s'agenouille et prie le plus âgé des prêtres de l'absoudre; puis il se lève, force le passage, s'avance lentement, les mains croisées sur la poitrine, et, les yeux levés vers le ciel, dit aux assassins : *Je suis celui que vous cherchez, je suis l'archevêque d'Arles.*

Il y avait dans sa personne tant d'élévation et de calme, que pendant plusieurs minutes les assassins restent interdits et n'osent le toucher; ils s'avancent, et puis ils reculent, se reprochant les uns aux autres leur faiblesse; enfin un de ces misérables lui répète : « C'est donc toi qui as fait assassiner les patriotes d'Arles? » A l'instant, il lui assène un coup de sabre sur le front; l'archevêque reste immobile et ne profère ni plaintes, ni murmures; on lui en décharge un second sur le visage; un troisième coup le fait tomber, en

s'appuyant sur sa main gauche : ainsi renversé au pied de la croix, un de ces scélérats lui enfonce sa pique dans la poitrine avec une telle violence que le fer y reste; il monte alors sur son corps palpitant, le foule aux pieds, arrache sa montre et la présente à ses compagnons comme un trophée de sa victoire.

Ainsi périt ce vénérable archevêque, à l'entrée de la chapelle, sur les marches de l'autel, au pied de la croix du Sauveur; c'était l'étendard sous lequel il avait combattu, c'était celui sous lequel il devait mourir avec ses compagnons. L'heure de leur passion était venue; le Christ devint leur modèle; comme lui, ils prièrent en mourant, et leur prière avec leur sang monta jusqu'au trône de l'Eternel.

Les deux autres évêques restent agenouillés sur les marches de l'autel, avec une grande partie des prêtres. Une grille les sépare des assassins; ceux-ci font sur eux plusieurs décharges presque à bout portant; quelques-uns sont tués. L'évêque de Beauvais n'a point été atteint; son frère a eu la jambe cassée.

La bande des assassins se diperse alors dans le jardin; là, tous les prêtres y sont amenés, et le crime le plus horrible que jamais la lumière du ciel ait éclairé se voit alors : les prêtres sont poursuivis comme des sangliers dans une forêt, tués à bout portant. Des hommes font la chasse

à leurs semblables comme à des bêtes fauves; on les poursuit sur les arbres, sur les murs, derrière les buissons; on en a tué ainsi près de quarante; quelques-uns sont parvenus à escalader les murs, et se jeter dans les caves des maisons de la rue Cassette; mais presque tous rentrent dans la prison : ils ont pensé que leur absence pouvait rendre le martyre de leurs compagnons plus cruel encore; ils reviennent mourir avec eux.

Un instant le carnage semble se ralentir; un des chefs le suspend en disant qu'on s'y prend mal; il ordonne de faire rentrer tous les prêtres dans l'église; on traîne à coups de sabre tous ceux qui ont été mutilés, ceux même qui n'ont plus que le souffle : des assassins les attendent et les massacrent les uns après les autres.

Quand le tour de l'évêque de Bauvais est arrivé, il quitte l'autel qu'il tenait embrassé et marche tranquillement à la mort. Son frère, qu'une jambe cassée empêche de marcher seul, demande qu'on l'aide à aller au supplice. Deux brigands le soutiennent sous les aisselles, en présence de deux gendarmes, jusqu'à l'endroit où il reçoit le complément de son martyre.

Enfin, l'épuisement des bourreaux, les ombres de la nuit, ont mis fin au massacre. Il est huit heures, et le sang a cessé de couler aux Carmes. Un seul prêtre s'était caché sous un

matelas; il y fut découvert, tandis que les assassins célébraient leur crime par une orgie. Ce malheureux prêtre fut tué le dernier; ce fut le seul qui périt dans l'église.

Quelques hommes courageux dont les Mémoires nous ont transmis les noms, Grapin et Bachelard, ont sauvé du massacre plus de soixante-dix prisonniers. L'un de ceux qui échappèrent fut l'abbé de Pannonie qui s'était offert pour mourir le premier.

Lorsque le massacre fut presque consommé, on fit ouvrir les portes de l'église pour faire entrer le peuple, et donner à cette horrible catastrophe une sorte de sanction populaire.

Telle était l'héroïque résignation de ces prêtres fidèles, que, lorsqu'au commencement du massacre, on proposa à plusieurs d'entre eux, la pique sur la poitrine, de prêter le serment du schisme, ils ne firent d'autre réponse que ces mots : *Je ne jurerai pas*, et ils étaient égorgés à l'instant. (*Histoire de la révolution de France*, t. 5, p. 168; par M. le vicomte de Conny.)

Nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici un fait extraordinairement remarquable : c'est le récit de la mort très-édifiante d'un des assassins des prêtres de l'Abbaye et des Carmes, par M. le docteur Descuret.

« Vers le milieu de l'année 1826, je fus appelé chez un restaurateur sexagénaire, qui te-

nait le petit hôtel de Dijon au nº 211 de la rue Saint-Jacques. Ce malade, atteint d'une affection squirrheuse du foie, s'était vainement adressé aux premières notabilités de la médecine : son mal avait augmenté d'une manière effrayante avec les années, et sous l'influence des violents accès de colère auxquels il se livrait presque tous les jours. Dès ma première visite, jugeant ce vieillard à la veille de succomber, je me bornai à lui prescrire du petit-lait laudanisé, une potion calmante et une emplâtre d'opium sur l'hypocondre droit. A l'aide de ces narcotiques, je parvins à calmer les douleurs atroces qu'il éprouvait et à lui procurer une des nuits les plus paisibles qu'il eût passées depuis longtemps. Le lendemain matin, dans l'ivresse de sa joie, il me serrait affectueusement la main, m'appelait déjà son sauveur, et me promettait de suivre ponctuellement le moindre de mes avis : je déclarai toutefois à la famille que le danger était des plus imminents; qu'il ne fallait aucunement se fier au mieux momentané qu'éprouvait le malade, mais en profiter pour lui faire mettre ordre à ses affaires. Vers les six heures du soir, on revint me chercher en toute hâte, non pour le vieillard, mais pour sa femme, à qui il venait d'ouvrir le sein en lui brisant par colère une tasse de porcelaine sur la poitrine.

« Après avoir arrêté l'hémorrhagie et pansé

cette pauvre femme, je me disposais à sortir, lorsque le mari, à qui je n'avais pas adressé un mot, m'arrêta par le pan de mon habit, me disant d'un air piteux : « Eh quoi ! Monsieur le « docteur, vous vous en allez sans daigner seu« lement me regarder? — Pourquoi m'occupe« rais-je encore d'un malade que j'étais parvenu « à soulager, et qui fait tout ce qu'il peut pour « rendre mes soins inutiles. Au reste, Monsieur, « ajoutai-je d'un ton sévère, j'ai appris que vous « aviez grossièrement injurié vos deux premiers « médecins, et que notre vénérable doyen, « M. Portal, ne vous avait abandonné que parce « que vous vous étiez oublié jusqu'à lever la « main sur lui. A tous ces actes de violence, « joignez la brutalité dont vous venez d'user en« vers votre femme, et jugez si je ne dois pas « hésiter à vous continuer mes soins. — Vos re« proches ne sont que trop justes, reprit le ma« lade d'un accent pénétré; je suis surtout bien « coupable d'avoir maltraité ma femme! mais « aussi, Monsieur, si vous saviez ce qu'elle exi« geait de moi! Ne voulait-elle pas que je fisse « appeler un prêtre, moi qui les ai toujours eus « en horreur! — L'intention de votre femme n'a« vait rien que de louable : en vous proposant « de mettre en paix votre conscience, elle vous « donnait une nouvelle preuve de son affection, « et, si cela était entièrement opposé à vos idées,

« vous deviez vous borner à un simple refus,
« et non la frapper. — Mais enfin, Monsieur le
« docteur, vous qui avez fait des études, que
« feriez-vous si vous étiez à ma place et qu'on
« vous proposât une pareille chose? — Moi, je
« n'hésiterais pas à mettre en paix ma cons-
« cience, d'abord par conviction, en second
« lieu, parce que le calme de l'âme contribue
« puissamment à alléger nos souffrances et même
« à dissiper la maladie. — C'est bien singulier,
« qu'ayant fait des études, vous ayez cette ma-
« nière de voir! — Au contraire, mes convic-
« tions religieuses sont en grande partie le fruit
« de mes études. — Eh bien! reprit alors le ma-
« lade, qu'on fasse venir un prêtre; aussi bien,
« depuis long-temps, j'en ai lourd sur la cons-
« cience! »

« Heureuse de cette détermination inespérée, la pauvre femme envoie aussitôt chercher un des vicaires de la paroisse Saint-Jacques. A peine cet ecclésiastique est-il entré auprès du vieillard, que celui-ci lui dit d'une voix tremblante : « Te-
« nez, Monsieur, enlevez-moi ce coutelas que
« j'avais mis sous mon oreiller. — Que vous êtes
« imprudent, mon ami! mais vous couriez ris-
« que de vous blesser! — Eh! Monsieur l'abbé,
« je m'en étais armé pour vous le plonger dans
« le cœur si vous fussiez venu sans mon assen-
« timent. Oui, ajouta-t-il devant tous les assis-

« tants, en septembre 93, j'ai massacré dix-sept « ecclésiastiques; et peu s'en est fallu que vous « ne fissiez le dix-huitième! mais, rassurez-vous: « Dieu a eu pitié de moi; un regard de sa grâce « a suffi pour m'éclairer ». Le vicaire alors s'empara de l'énorme couteau, et s'enferma avec ce malheureux, qui lui donna les plus douces consolations qu'il ait peut-être jamais goûtées dans l'exercice de son ministère. Déjà il se retirait, annonçant à la famille qu'il allait apporter au pénitent les derniers sacrements de l'Église, lorsque celui-ci s'écria d'une voix étouffée par ses sanglots: « Revenez, Monsieur l'abbé, re-« venez bientôt auprès de moi; j'ai bien besoin « de vos consolations; mais, je vous en conjure, « n'approchez pas de mes lèvres le divin Ré-« dempteur, dont tout à l'heure encore je blas-« phémais le nom; je suis trop indigne d'un tel « bonheur! — Dieu est rempli de miséricorde, « lui dit le vicaire profondément attendri; on « répare ses fautes quand on les pleure amère-« ment, et votre repentir me paraît trop sincère « pour que j'hésite à vous administrer les sa-« crements que réclame immédiatement votre « triste position. — Je les recevrai, Monsieur « l'abbé, puisque vous me l'ordonnez, reprit le « nouveau centenier, mais seulement après avoir « fait amende honorable devant ceux que j'ai « autrefois scandalisés par mes forfaits ». Ayant

aussitôt envoyé chercher des voisins, ses anciens camarades, il leur demanda pardon des affreux exemples qu'il leur avait donnés à l'Abbaye et aux Carmes, embrassa en pleurant sa femme et reçut à genoux le saint viatique avec la piété la plus édifiante. Son confesseur voulait alors qu'il se couchât; mais il restait en prière, appuyé sur le chevet de son lit. Pressé de nouveau de prendre la position qu'exigeait son état de faiblesse : « Je sens, lui dit-il, qu'il ne me reste que peu « d'instants à vivre; je ne puis rien offrir à Dieu « que mes prières et mes larmes; laissez-moi du « moins la consolation de mourir à genoux : « c'est faire bien peu pour expier tous mes « crimes! »

« Vers minuit, il poussa un profond soupir, et s'endormit dans le Seigneur, toujours à genoux, et les lèvres appliquées sur un crucifix qu'il n'avait pas cessé de baigner de ses pleurs. »

§ III.

DU CÉLIBAT DU PRÊTRE.

Quique sacerdotes casti, dùm vita manebat.
(VIRG. Æn.)

Dans l'ordre social, c'est-à-dire dans la condition normale de la civilisation, l'état de virgi-

nité ne paraît pas essentiellement opposé aux lois de la nature humaine. Les documents historiques de tous les peuples déposent en faveur de cette proposition. Toutes les nations civilisées ont attaché une idée de perfection morale ou de sainteté à l'état de continence gardé par un motif ou un principe de religion. Cette condition sublime, on l'a constatée chez tous les peuples, en tous temps, en tous lieux, dans le paganisme comme dans le christianisme ; chez les anciens philosophes, les ministres des fausses comme de la vraie religion; les Vestales, les Muses, les Sibylles, les prêtres de Minerve, de Cybèle, de Cérès, d'Atys, etc.; dans l'Inde, en Chine, au Pérou, au Mexique, etc. Donc, suivant la maxime de Cicéron et du bon sens, ce qui a été toujours, partout et chez tous les peuples, doit être regardé comme une loi de la nature.

Nulle part, l'histoire n'a montré plus de grands hommes et plus de grandes choses que là où le célibat est un honneur, un dévouement, un devoir, une vertu. Et cela doit être, puisque la chasteté ou la continence, c'est-à-dire le célibat de vertu, est le principe des plus grands dévouements et des plus grands sacrifices, tandis que le célibat de libertinage, si déplorablement fréquent de nos jours, est la source de l'égoïsme, de la dureté de cœur et d'une infinité de désordres. La chasteté, c'est, comme dit M. le docteur

Simon, la condition la plus essentielle peut-être de tout dévouement; c'est la mâle discipline de toute âme qui veut toujours être prête à l'heure du sacrifice.

C'est, dit M. de Maistre, une opinion commune aux hommes de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les religions, *qu'il y a dans la continence quelque chose de céleste qui exalte l'homme et le rend agréable à la divinité; que, par une conséquence nécessaire, toute fonction sacerdotale, tout acte religieux, toute cérémonie sainte, s'accorde peu ou ne s'accorde pas avec l'état de mariage.*

Mahomet lui-même n'a-t-il pas dit : « Les disciples de Jésus gardèrent la virginité sans qu'elle leur ait été commandée, *à cause du désir qu'ils avaient de plaire à Dieu.* La fille de Josaphat conserva sa virginité : Dieu inspira son esprit en elle : elle crut aux paroles de son Seigneur et aux Écritures. *Elle était au nombre de celles qui obéissent?* » (*Alcoran*, chap. 56 et 57.)

Dans *la Vie de saint François-Xavier*, il est rapporté que le grand dieu des Japonais, Xaca, était né d'une reine qui n'avait eu de commerce avec aucun homme.

Muratori parle de certains peuples du Paraguay, qui racontaient aux missionnaires, que jadis une femme de la plus rare beauté mit au monde, sans avoir eu commerce avec aucun homme, un

très-bel enfant qui, étant devenu grand, opéra de très-grands prodiges, jusqu'à ce qu'un jour, en présence d'un très-grand nombre de ses disciples, il s'éleva dans les airs et se transforma en ce soleil que nous voyons.

« Sages de tous les temps, dit le docteur Réveillé-Parise, philosophes anciens et modernes, fondateurs des sectes et des religions différentes, tous ont varié sur une infinité de points, jamais sur celui de la continence. » (*Hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, t. II.)

On ferait un volume si l'on voulait citer tous les passages des auteurs païens en faveur de la chasteté commandée par tous les rites religieux. Nous nous contenterons d'en rapporter un dernier tiré de Démosthène : *Pour moi*, dit-il, *je suis persuadé que celui qui doit s'approcher des autels ou mettre la main aux choses saintes, ne doit pas être seulement chaste pendant un certain nombre de jours déterminés, mais qu'il doit l'avoir été pendant toute sa vie, et ne s'être jamais livré à de viles pratiques.* (*Contrà Timocratem.*) La virginité a donc toujours été en grand honneur chez tous les peuples de la terre.

La religion chrétienne-catholique, en imposant au prêtre la sage loi du célibat, n'a donc fait que suivre une idée naturelle et un *dictamen* éminemment moral et social. C'est une loi de la plus

haute discipline, qui est passée à l'état de dogme moral immuable.

« Le prêtre, dit M. de Maistre, qui appartient à une femme et à des enfants, n'appartient plus à son troupeau, ou ne lui appartient pas assez. Il manque constamment d'un pouvoir essentiel, celui de faire l'aumône, quelquefois même sans trop penser à ses propres forces. En songeant à ses enfants, le prêtre marié n'ose pas se livrer aux mouvements de son cœur; sa bourse se resserre devant l'indigence, qui n'attend jamais de lui que de froides exhortations. » *(Du Pape.)* Et ailleurs, le même auteur s'exprime ainsi : « Il y a dans le christianisme des choses si hautes, si sublimes; il y a entre le prêtre et ses ouailles des relations si saintes, si délicates, qu'elles ne peuvent appartenir qu'à des hommes absolument supérieurs aux autres. La confession seule exige le célibat. Jamais les femmes, qu'il faut particulièrement considérer sur ce point, n'accorderont une confession entière au prêtre marié ».

Bergier avait dit, avant le comte de Maistre : « Le pasteur est le père des pauvres, des veuves, des orphelins, des enfants abandonnés; son troupeau est sa famille; il est le distributeur des aumônes, l'administrateur des établissements de charité, la ressource de tous les malheureux. Cette multitude de fonctions pénibles et difficiles

est incompatible avec les soins, les embarras, les ennuis de l'état du mariage. Un prêtre qui y serait engagé, ne pourrait plus se concilier le degré de respect et de confiance nécessaire au succès de son ministère; nous en sommes convaincus par la conduite des Grecs envers leurs *papas* mariés, et des protestants envers leurs ministres ».

Il résulte clairement de tout ce qui précède que le célibat sacerdotal est éminemment conforme à la vie et à la destination du prêtre catholique; que l'état du mariage donnerait au prêtre des sentiments et des affections de la paternité charnelle, qui usurperaient chez lui la place de la paternité morale et spirituelle, c'est-à-dire que le mariage lui inspirerait des sentiments et des affections contraires à sa haute et divine vocation, et assimilerait son saint état à la destinée déplorable et mercenaine des ministres protestants. Voici un passage d'un ministre protestant, du docteur King, qui ne vient pas mal à notre sujet : « Ce ne fut pas un petit malheur pour la cause du christianisme en Angleterre, que la permission du mariage accordée à notre clergé, lorsque la réforme nous détacha du papisme; car il en est arrivé ce qui devait nécessairement arriver, et ce qu'on aurait dû prévoir. Depuis cette époque, nos ecclésiastiques ne se sont plus occupés que de leurs femmes et

de leurs enfants. Les membres du haut clergé y pourvoient aisément avec leurs grands revenus; mais les ecclésiastiques du second ordre, ne pouvant établir leurs enfants avec de minces rétributions, jetèrent bientôt sur tous les points du royaume des familles de mendiants. Pour moi, je n'examine point si la continence est une vertu nécessaire à celui qui sert à l'autel (au moins elle lui vaudrait beaucoup plus de faveur et de dignité); mais ce que je ne puis m'empêcher d'observer, c'est que notre gouvernement ne fait nulle différence entre l'épouse d'un évêque et sa concubine. (*Our governement makes no difference between a bishop's wife and his concubine.*) La première n'a ni place ni préséance dans le monde; elle ne partage d'aucune manière le rang et la dignité de son époux, tandis qu'un simple chevalier, dont la dignité est à vie comme celle de l'évêque, donne cependant à sa femme un rang et un titre. En ma qualité de simple membre de la république des lettres, j'ai souvent désiré le rétablissement des canons qui défendaient le mariage aux prêtres. C'est au célibat des évêques que nous devons presque toutes ces magnifiques fondations qui honorent nos deux universités; mais, depuis l'époque de la réformation, ces deux grands siéges de la science comptent peu de bienfaiteurs dans l'ordre épiscopal. Si les riches dons de Laud et de Sheldon ont droit à

notre reconnaissance éternelle, il faut aussi nous rappeler que ces prélats furent célibataires. Depuis le commencement de ce siècle, je ne sais pas voir parmi nos très-révérends un seul patron distingué de la science ou des savants; mais personne ne saurait en être étonné, en songeant par quel esprit sont animés tous ces prélats *de fabrique royale* : ce n'est pas sûrement par l'Esprit-Saint, quoique dans leur consécration ils se rendent à eux-mêmes le témoignage qu'ils sont appelés à l'épiscopat par le Saint-Esprit ».

Quelle est donc profonde la dégradation du ministère évangélique en Angleterre! Il en est de même dans tous les pays où règne en souveraine l'hérésie luthérienne ou calviniste. Nous ne parlons point ici de cette prodigieuse multiplicité de sectes ou plutôt de folies religieuses que l'on voit éclore chaque année chez les protestants d'Allemagne, d'Amérique, d'Angleterre, etc. Nous ne voulons citer qu'un fait en passant : Londres et sa banlieue comptent, à l'heure qu'il est, *cent neuf religions* seulement! Quelle nation religieuse!

Cette lumière intérieure, inextinguible, ce sentiment intime du vrai et du juste, ce juge sûr, infaillible et incorruptible, la conscience humaine, qui ne se laisse point séduire par la force des préjugés, les subtilités de l'esprit ou les prestiges de l'imagination, rétablit souvent l'ordre

et redresse les torts de la pauvre humanité. Au rapport de M. de Maistre, l'homme qui se présente pour entrer dans une maison anglaise, à titre de médecin, de chirurgien, d'instituteur, etc., ne franchit pas le seuil s'il est célibataire... Le prêtre catholique seul a pu échapper à une soupçonneuse délicatesse. Il est entré dans les maisons anglaises en vertu de ce même titre qui en aurait exclu d'autres hommes. Le fanatisme du préjugé et de l'opinion tombe devant la puissance du sentiment intime du vrai, et fait place à la sainteté du célibat religieux.

Voici comment s'exprime sur la question du célibat ecclésiastique un savant voyageur catholique, qui, sur ce point, a été à même de porter un jugement compétent et comparatif. « Une différence essentielle distingue le sacerdoce arménien : c'est la faculté donnée, ou même le devoir imposé au simple prêtre de contracter mariage. Tous les *Derders*, qui forment la classe des desservants, correspondante chez nous à celle des vicaires et des curés, ont leur *Erctoguin;* tel est le nom que porte l'épouse du prêtre. En comparant, même sous le seul rapport temporel, cette portion du clergé avec la nôtre, j'ai pensé mille fois que la meilleure réponse aux contradicteurs et aux ennemis du célibat des prêtres serait de leur peindre en quelques traits la condition d'un prêtre ma-

rié, dans l'Orient. Il est bien facile à nos discoureurs d'argumenter spécieusement contre le réglement le plus louable de la discipline catholique, parce qu'ils jugent les choses du point de vue de la France, et qu'ils sont habitués à avoir sous les yeux l'exemple d'un clergé instruit, zélé et d'une conduite régulière. Ils s'imaginent imprudemment que le mariage serait comme un complément de ces qualités, en ajoutant seulement au caractère sacerdotal le mérite d'une *utilité sociale*, selon le langage commun des économistes. Ils ne savent pas qu'alors le prêtre deviendrait, avec sa femme, ses enfants et toutes les nécessités de la famille, un pesant fardeau à la société, au lieu de l'alléger et de la servir par le sacrifice continuel et entier de sa personne, libre de toute entrave terrestre et de tous les liens de la chair. Il serait continuellement retenu par les considérations de l'intérêt privé; et, s'il ne pensait pas à lui-même, il ne pourrait oublier du moins ceux dont la Providence ou la nature l'aurait chargé.

« Qu'on ne nous objecte point ici l'exemple des communions protestantes : il n'y a là aucune parité. Le protestantisme, comme d'habiles controversistes l'ont prouvé, ne peut avoir de culte, et se résume toujours forcément dans le déisme. Le pasteur est un homme dont toutes les fonctions se bornent à venir une fois la semaine au

lieu du prêche faire une lecture, que chacun peut faire également chez soi, et donner des explications du sens spirituel et littéral, que chacun est libre d'accepter ou de repousser. Il n'y a donc pas là de ministère, et le sacerdoce est une place de lecteur, plus commode à remplir que celle de maire, et aussi plus avantageuse.

« Les communions chrétiennes de l'Orient sont schismatiques et même hérétiques; mais la pratique des devoirs qui constituent pour le prêtre la partie active du ministère, quelque altérée qu'elle soit, subsiste toujours. On doit même dire que la cause de cette altération est le mariage, qui contraint le pauvre Derder à travailler des mains, pour faire subsister sa famille. En effet, après avoir récité les matines, au lever de l'aube, il va mettre la main à la charrue ou paître son bétail, lorsqu'il n'est pas occupé à d'autres soins domestiques, jusqu'à l'heure de vêpres, qu'il chante au coucher du soleil, et qui composent la seconde partie obligatoire de son bréviaire. Il manque donc du temps et des moyens d'étudier. Comment ensuite pourrait-il instruire ses ouailles? Aussi semble-t-il s'être résigné à la nécessité humiliante de son ignorance, en abandonnant la lecture et l'instruction aux docteurs et aux vertabeds, lesquels vivent dans le célibat, ainsi que tous les autres supérieurs ecclésiastiques. Nouvelle

preuve de la justesse et de l'utilité de nos règlements, puisque la même Église qui autorise le mariage reconnaît aussi que le prêtre élevé, intelligent et modèle doit vivre dans la continence. Les Derders, il faut l'avouer, ne sont que les premiers valets de ceux-ci, qui les traitent avec tant de hauteur qu'ils ne leur permettent jamais de s'asseoir en leur présence. « Comment pour-
« rai-je lire et étudier, me disait un jour un de
« ces desservants, à qui je reprochais son peu
« de connaissance de sa langue et de sa liturgie?
« Ce n'est pas la coutume, et, si je le faisais,
« les vertabeds s'en fâcheraient comme d'une
« usurpation. » Que de fois j'ai secrètement gémi sur la dégradation de cette classe de prêtres que leurs haillons seuls distinguent des autres paysans, et qui s'empressent de rendre aux voyageurs les offices les plus serviles, pour avoir droit, au départ, de tendre la main et de réclamer leur *Bakchiche!* » (Eugène Boré. *Corresp. et Mémoires d'un voyageur en Orient*, tom. 2, pag. 1002.)

Quand nos utopistes et socialistes incrédules s'apitoyent sur le sort des prêtres catholiques condamnés à un éternel célibat, n'ont-ils pas quelque arrière-pensée hostile à la religion? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut toujours se tenir en garde contre la philanthropie de ces patelins amis. Défiez-vous des perfides Grecs,

et repoussez leurs présents empoisonnés. *Timeo Danaos et dona ferentes.* Les ennemis de la religion ne demanderaient pas mieux que de voir tous les prêtres mariés (1); car ils savent

---

(1) Excepté pourtant les hommes du gouvernement, parce qu'alors ils seraient forcés d'augmenter considérablement le traitement du clergé, et l'on comprend assez pourquoi on peut néanmoins soutenir, avec M. l'abbé Rhorbacher, que le despotisme est le plus grand ennemi du célibat ecclésiastique. Se faire l'homme de Dieu et l'homme du peuple, vivre et mourir pour l'un et pour l'autre, et à cet effet n'être que soi et qu'à soi; il y a en cela quelque chose d'indépendant, de libre, de supérieur à la force, quelque chose qui ne plie point sous la main des gouvernants. Le clergé se recrute dans le peuple, et son exemple y répand quelque chose de la liberté et de l'indépendance du prêtre. Le peuple ne sera donc plus si souple à tous les caprices de l'homme au pouvoir. Un prêtre marié est bien plus traitable; il craint pour soi, pour sa femme, pour ses enfants. On le tient par cinquante fils, on le fait agir à son gré comme une machine ou un automate. Il ne sera plus l'homme de Dieu et du peuple, il sera l'homme du pouvoir ou de la police; il prêchera la servilité sous le nom de religion. Ses fils naturellement et nécessairement lui ressembleront. Ce sera une race bénite de maniables employés. L'histoire en fournit plus d'un exemple. Ainsi Henri VIII, le corrupteur de l'Angleterre, trouve ses prêtres, ses évêques trop raides, trop rétifs; il leur fait prendre des femmes, et aussitôt ils consacrent, au nom du ciel, les plus honteux excès de la tyrannie.

« De nos jours, dit l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, comme dans le XIe siècle, il s'est

très-bien que ce serait le moyen le plus sûr et le plus prompt d'en finir une bonne fois avec la religion catholique. Et comment en viendraient-ils à bout? En les embarrassant de mille soins domestiques, de prévoyances et d'inquiétudes terrestres, en substituant la paternité charnelle à la paternité spirituelle, en un mot en les ma-

---

trouvé des prêtres allemands qui appellent la loi du céli-bat ecclésiastique une loi de contrainte. Imposture! qui donc vous a contraints de vous faire prêtres? Le Pontife ne vous a-t-il pas dit : Vous êtes encore libres, *adhuc liberi estis?* Suivant l'apôtre, qui se marie fait bien, qui ne se marie pas fait mieux. Eh bien! l'Église ne veut pour ministre que qui se sent appelé à mieux faire, afin qu'il ne soit pas partagé entre Dieu et une femme, mais qu'il soit tout entier à Dieu et à son peuple. Mais, disent-ils, l'intérêt de la population? Ignorants! en France, sur cent hommes arrivés à l'âge de la virilité, il y avait forcément, sous François Ier, dix célibataires; sous Henri IV, vingt; sous Louis XIV, trente, et aujourd'hui il y en a quarante. (Rubichon, *De l'action du clergé.*) Belle ressource, en vérité, pour la religion, la société, les pauvres, quand le nombre des pauvres et des misérables sera augmenté par des enfants d'*Ite missa est!* Mais de grands talents s'éloignent du sacerdoce. Eh! bon voyage. L'Église a plus besoin encore de grandes vertus. A Solyme, il y avait plus d'un bel esprit : le Sauveur n'en prit aucun; il choisit douze hommes du peuple pour sauver tous les peuples. Et puis, voyez les grands talents, voyez les Athanase, les Chrysostôme, les Bossuet, les Fenélon, que le mariage amène parmi les popes russes et les papas grecs! »

térialisant et en les abrutissant en quelque sorte. Par ce manége artificieux, satanique, ils ôteront au pauvre prêtre toute considération, toute dignité, tout respect, c'est-à-dire toute la force morale nécessaire à l'exercice de ses saintes et sublimes fonctions. Dépourvu de la puissance de l'ascendant moral, le prêtre sera nécessairement et complètement nul, et de tout point semblable au ministre protestant.

Voulez-vous conserver le prêtre pur, dévoué, admirable, tout-puissant sur les âmes et tel qu'il est aujourd'hui? Laissez-le vivre dans le célibat et dans la pauvreté, qui sont les sources pures et vives des plus grands dévouements et des plus mâles vertus. Mais nous reviendrons sur l'article de la pauvreté.

Le ministre de l'Intérieur, en Angleterre, disait il y a quelque temps, à la tribune nationale, au sujet de l'Irlande : « Les prêtres de la religion catholique observent le célibat, et ils consacrent leur temps, leurs ressources, tout ce qu'ils ont à eux, à la visite des malades et à l'entretien des pauvres, ce qui est un grand bienfait pour l'Irlande. Il faut se rappeler aussi que leur croyance particulière attache une immense importance à l'aumône, et je suis convaincu que la prédominance de cette religion est un très-grand avantage social pour les pauvres. »

Si maintenant nous considérons un instant le célibat du point de vue politique, nous verrons que cette institution ecclésiastique et religieuse est en même temps une des plus sages lois de l'économie politique.

M. Malthus, dans son savant et profond ouvrage sur *le Principe de la population*, a prouvé clairement que « non-seulement tout homme n'est pas né pour se marier et se reproduire, mais que, dans tout état bien ordonné, il faut qu'il y ait une loi, un principe, une force quelconque qui s'oppose à la multiplication des mariages ». Il observe que l'accroissement des moyens de subsistance, dans la supposition la plus favorable, étant inférieur à celui de la population dans l'énorme proportion respective des deux progressions, l'une arithmétique et l'autre géométrique, il s'ensuit que l'État, en vertu de cette disproportion, est tenu dans un danger continuel, si la population est abandonnée à elle-même : ce qui nécessite la force réprimante dont il vient de parler, c'est-à-dire la *restreinte morale*, comme il l'appelle.

La Revue d'Edimbourg, de 1810, a rendu aux principes de Malthus un éclatant hommage. « L'histoire ancienne, dit-elle, et l'histoire moderne présentent des exemples sans nombre de la misère produite de l'oubli de cette sage abstinence (le célibat), et pas un seul exemple qu'elle

ait produit, par une trop grande influence, le moindre inconvénient dans l'État. »

Mais le nombre des mariages ne peut être restreint dans l'État qu'en trois manières : par le vice, par la violence ou par la morale. Les deux premiers moyens étant inadmissibles, il ne reste que le troisième, c'est-à-dire la restreinte morale. Le double célibat ecclésiastique et monastique n'est-il pas la meilleure restreinte morale que l'on puisse trouver dans un bon système d'économie politique?

L'économiste anglais, Malthus, dans la première édition de son livre, n'hésiterait pas à pousser son système jusqu'à l'absurde cruauté, c'est-à-dire jusqu'à demander la suppression des hôpitaux et de tous les secours de la charité publique et privée, parce qu'il croyait voir dans ces secours un encouragement accordé aux unions intempestives et imprévoyantes. Voici comment il parlait : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit à une portion quelconque de nourriture ; il est réellement de trop sur la terre : au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui, la nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. » Avec ce beau système, vous aurez

la charité chinoise, qui commande d'abandonner les enfants aux animaux immondes sur la voie publique, ou de les jeter dans les cloaques des immondices de la ville. Voilà le terme fatal où l'on arrive quand on abandonne la ligne de la vérité, c'est-à-dire la charité catholique.

Un autre économiste distingué, M. Duchâtel, émet une opinion qui paraît plus sage, plus morale, et qui ne serait pas absolument inacceptable, si, dans la disposition générale des esprits et l'état actuel de nos mœurs, elle pouvait être réalisée. Voici ses paroles : « Les principes dont les chapitres précédents contiennent l'exposition, mènent à une conséquence du plus haut intérêt; ils nous apprennent que les classes laborieuses tiennent leur sort dans leurs propres mains. Leur aisance dépend de leurs salaires, leurs salaires sont réglés par le rapport de la quantité des capitaux avec le nombre des ouvriers : or, s'il n'est pas au pouvoir des classes laborieuses d'accroître les capitaux selon leurs besoins, elle peuvent, par la prudence dans les mariages, limiter la population. Il n'en est pas de l'homme comme des animaux, qu'emportent les penchants physiques, et qui ne peuvent résister aux appétits des sens. Être libre et intelligent, l'homme se sent maître de lui-même (pure théorie trop souvent!), et peut subordonner ses passions aux conseils de la raison. Ce noble attribut le rend

aussi maître de sa fortune. Tel est l'ordre admirable des choses, que la cause la plus générale de la misère peut être combattue par la prudence. Le taux des salaires, qui détermine le revenu de la population laborieuse, n'est aussi, sous un point de vue plus élevé, que l'expression de la sagesse. » *(De la charité dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures de la société.)*

Quant à nous, nous pensons que tous ces moyens purement humains seront impuissants à arrêter le mal signalé par nos célèbres économistes et socialistes. Mais, avant tout, est-ce un véritable mal qu'une nombreuse population dans un pays comme la France, où il reste *huit millions* d'hectares de terre à défricher? Qu'on accorde donc plutôt des primes aux progrès de l'agriculture (on les a refusées dernièrement aux chambres); qu'on ouvre une nouvelle carrière à la jeunesse, celle de l'agriculture; qu'on élève et qu'on ennoblisse cette utile profession, le plus sublime et surtout le plus nécessaire des arts. Si ce moyen est encore humain, comme nous l'avouons, au moins il a l'avantage d'être essentiellement moralisateur et puissamment hygiénique, tandis que l'extension démesurée de l'industrie, devenue la mère du luxe effréné de notre temps, est aussi la ruine des mœurs et de la santé des classes laborieuses.

Mais le meilleur moyen de limiter une exubérante population ou plutôt de l'accepter avec toutes ses conséquences, c'est, sans contredit, de régénérer les masses ouvrières par la religion, les revivifier par le principe ou l'élément chrétien, la foi catholique, l'instruction et la pratique religieuses; c'est de réhabiliter les mariages, et de les rendre chrétiens, de païens qu'ils sont pour la plupart. Ces sentiments nouveaux changeront peu à peu les volontés, les affections et les goûts, inspireront des vertus morales, la tempérance, la sobriété; feront naître dans les familles un esprit de prévoyance, d'ordre et de sage économie. Dès lors, et dès lors seulement, disparaîtront les vices honteux et destructifs de toute famille, la crapule, la débauche, l'ivrognerie, les querelles domestiques, et le déplorable chômage du néfaste lundi qui absorbe tout le produit du travail de la semaine, et abandonne inévitablement la femme et les enfants à la ressource des larmes, du désespoir et de la faim. « Il a été démontré, dit M. Rubichon, que la population, bien loin de diminuer, avait augmenté, surtout était plus belle, plus florissante, dans les pays où se faisait sentir l'action de la religion catholique et de la loi du célibat. » (*De l'action du clergé dans les sociétés modernes*, chap. 10, *Du célibat dans ses rapports avec la population.*)

Ainsi donc, avec la puissance régénératrice de la religion, c'est-à-dire avec l'action incessante du catholicisme pratique, les familles laborieuses pourront suffire à élever les enfants que Dieu leur donnera, pourvu que les chefs de familles se maintiennent, eux et leurs enfants, dans les limites de leur modeste condition. Car qui pourra dire tous les désordres sociaux qui n'ont d'autre cause qu'une sotte ambition, qui ouvre la porte à un luxe insensé et ruineux et à un déclassement de condition parmi les classes inférieures et moyennes?

« L'Église, dit M. de Maistre, a, par sa loi du célibat ecclésiastique, résolu le problème avec toute la perfection que les choses humaines peuvent comporter, puisque la *restreinte catholique* est non-seulement *morale*, mais *divine*, et que l'Église l'appuie sur des motifs si sublimes, sur des moyens si efficaces, sur des menaces si terribles, qu'il n'est pas au pouvoir de l'esprit humain d'imaginer rien d'égal ou d'approchant. » L'auteur ajoute, en note, que la conséquence du principe posé par M. Malthus est si évidente, qu'il est permis à tout le monde de s'étonner qu'il ait refusé de la tirer expressément, et que son savant traducteur, M. Prévôt, de Genève, ait même partagé la même réticence. En réfléchissant, dit-il, sur cette *restreinte* protestante, j'ai cru d'abord qu'il ne fallait pas en chercher

d'autre explication que celle qui résulte de la force des préjugés.... (contre le catholicisme.) « Mais je n'ai pas tardé de concevoir une idée beaucoup plus satisfaisante : c'est que deux excellents esprits, voyant que la conséquence était claire et inévitable, se sont contentés de poser le principe, pour éviter toutes querelles avec les préjugés dont ils se sentaient environnés. »

Rien n'est plus fécond que la chasteté, rien n'est plus stérile que le libertinage : et il est certain que la chasteté virginale et la chasteté conjugale sont la source la plus pure et la plus abondante d'une grande, saine et robuste population. Ainsi, continence dans le célibat, chasteté dans le mariage, voilà le secret de la meilleure population possible sous tous les rapports. L'amour accouple; c'est la vertu qui peuple, dit excellemment le comte de Maistre. Platon a dit également : Rendons les mariages aussi avantageux à l'État qu'il est possible, et souvenons-nous que les plus saints et les plus chastes sont les plus avantageux. *(De rep.)*

Et maintenant le célibat militaire, pourquoi ne le blâme-t-on pas? Apparemment, parce que personne n'y trouve d'inconvénient ni social ni moral, et qu'en général le mariage serait matériellement impossible dans l'état militaire. « Le général Drouot, dit le R. P. Lacordaire dans l'éloge funèbre de cet homme remarquable, s'é-

tait soumis volontairement à cette grande loi du célibat religieux et militaire, qui est un des premiers besoins de l'humanité, et sans laquelle l'esprit de sacrifice ne peut prendre qu'un essor beaucoup trop restreint. Il s'était senti capable d'en porter le fardeau, non comme une lâche abdication des devoirs de la famille, qui se dédommage dans la licence, mais comme une sainte condition de son noble métier, et l'expérience lui ayant révélé tout le fruit et tout l'honneur, il n'avait plus voulu ôter de son front cette magnanime couronne de célibat pur et dévoué ».

M. Michelet lui-même, nous aurions dû le citer plus tôt, parle éloquemment en faveur du célibat du prêtre. Il est vrai, il dit tout le contraire dans un autre ouvrage, comme nous le verrons tout à l'heure.

« Certes, dit M. Michelet (Hist. de France, t. II, p. 168.), ce n'est pas moi qui parlerai contre le mariage; cette vie a aussi sa sainteté. Toutefois, ce virginal hymen du prêtre et de l'Église n'est-il pas quelque peu troublé par un hymen moins pur? Se souviendra-t-il du peuple qu'il a adopté selon l'esprit, celui à qui la nature donne des enfants selon la chair? La paternité mystique tiendra-t-elle contre l'autre? Le prêtre pourrait se priver pour donner aux autres, mais il ne privera point ses enfants. Et quand il résisterait, quand le prêtre vaincrait le père, quand

il accomplirait toutes les œuvres du sacerdoce, je craindrais encore qu'il n'en conservât pas l'esprit. Non, il y a dans le plus saint mariage, il y a dans la femme et dans la famille quelque chose de mou et d'énervant qui brise le fer et fléchit l'acier. Le plus ferme cœur y perd quelque chose de soi. C'était plus qu'un homme, ce n'est plus qu'un homme.

« Et cette poésie de la solitude, ces mâles voluptés de l'abstinence, cette plénitude de charité et de vie, où l'âme embrasse Dieu et le monde, ne croyez pas qu'elle subsiste entière au lit conjugal. Sans doute il y a aussi une émotion pieuse quand on se réveille et qu'on voit, d'une part, le petit berceau de ses enfants, et sur l'oreiller, à côté de soi, la chère et respectable tête de leur mère endormie. Mais que sont devenus les méditations solitaires, les rêves mystérieux, les sublimes orages où combattaient en nous Dieu et l'homme? *Celui qui n'a jamais veillé dans les pleurs, qui n'a jamais trempé son lit de larmes, celui-là ne vous connaît pas, ô puissance céleste!* » (Goethe, *Wilhemmeister.*)

Nous venons d'entendre M. Michelet, qui a dit : *oui;* maintenant, sur le même point, il va dire : *non,* comme il l'a fait sur l'article des Jésuites. Voyez p. 75. Écoutons-le.

« Qui n'aurait pitié de cette victime (le prêtre) de la contradiction sociale? Les lois lui disent des

choses contraires, comme pour se jouer de lui. Elles veulent et ne veulent pas qu'il obéisse à la nature. La loi canonique dit : non, — et la loi civile dit : oui. S'il prend celle-ci au sérieux, l'homme de la loi civile, le juge, dont il attend protection, agit en prêtre, le saisit par la robe et le remet dégradé au joug de la loi canonique.... Accordez-vous donc, ô lois (accordez-vous donc vous-même, ô M. Michelet), et que nous puissions trouver l'autorité quelque part. Si celle-ci est une loi, et que l'autre qui est opposée soit également une loi, que fera celui qui les croit sacrées toutes deux ?

« Oh ! que je me sens un cœur immense pour tous ces infortunés ! Que de vœux j'ai faits pour qu'ils sortent d'un état qui donne un si dur démenti à la nature, au progrès du monde !.. Que ne puis-je de mes mains relever, rallumer le foyer du pauvre prêtre, lui rendre le premier droit de l'homme, le replacer dans la vérité et la vie, lui dire : « Viens t'asseoir avec nous, sors « de cette ombre mortelle; prends ta place, ô « frère, au soleil de Dieu ! » M. Michelet ajoute en note : « Le clergé, *très-catholique*, de plusieurs parties du midi de l'Allemagne, a formellement exprimé le vœu que ce désaccord cessât, que l'Église s'associât au progrès du temps qui fait du mariage le véritable état moderne, comme le célibat fut (au moins idéale-

ment) celui du moyen-âge. » (*Du prêtre, de la femme et de la famille*, 4e édit., p. 566.)

Puisque, sans le vouloir, nous sommes tombés sur le livre de M. Michelet, intitulé : *Du prêtre, de la femme et de la famille,* il ne sera pas hors de propos de formuler ou de reproduire ici des jugements graves, authentiques, officiels, sur cet étrange *factum* du professeur de morale et d'histoire du collége de France.

Mais on se demandera peut-être : à quoi bon réfuter ces tristes productions, comme celles de quelques professeurs du collége de France ou de l'université, par exemple celles de MM. Michelet, Quinet, Génin, etc , qui ont écrit contre les jésuites, c'est-à-dire contre des prêtres des plus respectables? Il faudrait plutôt les instruire et les plaindre, car le caractère le plus saillant et le plus saisissant de ces écrivains excentriques, c'est la profonde ignorance des matières religieuses et ecclésiastiques, auxquelles ils n'ont jamais été initiés. Placés sur un terrain nouveau et errant à l'aventure en pays étranger, ils marchent au hasard, bronchent, chancèlent comme un homme ivre, et font des chutes dont ils ne se relèvent jamais. Aussi leurs étranges pamphlets se sont précipités dans les profondeurs de l'abîme, c'est-à-dire du mépris, *quasi plumbum in profundum.* Ne leur accordons donc pas les honneurs d'une réfutation qu'ils ne méritent

pas; et laissons à l'oubli le soin d'en faire justice.

Cependant, comme le R. P. Lacordaire a écrit quelque part qu'*il faut toujours répondre même à l'absurde le plus clair, même à l'extravagant le plus ennuyeux*, nous exposerons ici, en peu de mots, notre sentiment sur ces livres, et nous reproduirons quelques formules de blâme et de jugements sévères qui ont été portées à la haute tribune nationale.

Au préalable, disons un mot sur la manière dont nous comprenons la critique de ces sortes d'œuvres. Nous pensons que le meilleur mode de réfutation, dans l'espèce, c'est d'en citer quelque passage. Il est des énormités qui se détruisent par leur excès même. C'est ainsi que *l'Univers* a victorieusement réfuté le livre de M. Génin contre les jésuites. Voici ce qu'il en a dit : « Il nous souvient de deux ou trois pages dirigées contre l'œuvre admirable de la propagation de la foi. Tout l'argent qu'elle recueille sou par sou, et dont la distribution est faite à la face du ciel à plus de cent missions répandues sur tout le globe, tout cet argent, dis-je, est un tribut levé par les jésuites, au moyen de l'intrigue et de la terreur qu'ils inspirent; puis il est empilé dans leurs antres de ténèbres, pour soudoyer quelque jour une nouvelle conspiration des poudres. En lisant ces brutalités, nous nous

rappelions les politiques de cabaret qui crient après boire que le pauvre peuple est dévoré, et que tout son argent s'en va dans la poche du roi et dans celle des ministres. Or, qui s'avise jamais de réfuter ces gens-là? » (Numéro du 26 juin 1844.)

Quant au livre de M. Michelet, intitulé : *Le prêtre, la femme et la famille*, on se rappelle que M. le comte de Tascher, rapporteur d'une commission nommée pour examiner la pétition que d'honorables habitants de Marseille, presque tous électeurs éligibles, avaient adressée à la chambre des pairs, contre les cours du Collége-de-France et contre les livres publiés par certains professeurs de ce collége, notamment contre l'ouvrage de M. Michelet; on se souvient, disons-nous, que M. le comte de Tascher, le catholique le moins exagéré du monde, suivant l'expression du journal *l'Univers*, parlant au nom de la commission, a prononcé sur le livre de M. Michelet un mot sanglant, un mot atterrant : Nous avons lu ce livre, a t-il dit, nous l'avons lu *malgré le dégoût qu'il inspire!* Une énergique marque d'adhésion s'est élevée de tous les bancs.

M. le marquis de Barthélemy, parlant du livre de M. Michelet, s'exprime ainsi :

« Je craindrais d'être suspect en faisant moi-même l'analyse de ce livre, qui a valu à son

auteur d'être renié par un de ses anciens élèves dans la *Revue des Deux-Mondes*, et qui leur a mérité de la part d'un autre critique, dans un journal non suspect, *la Patrie*, qui vous demande aujourd'hui de faire justice de la pétition dont vous êtes saisis, la petite admonition dont je vais faire lecture à la Chambre :

« ..... Le thême simpiternel des jésuites vieillissait; M. Michelet, désireux de l'exploiter encore, a senti le besoin d'agrandir la matière et de vivifier le sujet. Dans ce but, il a posé ce théorème : Le clergé tout entier est jésuite. Ce point admis et prouvé avec une anecdote, M. Michelet a montré comme quoi le prêtre est l'ennemi de la société, le perturbateur de la famille, le corrupteur de la jeunesse, le serpent fascinateur; comme quoi le culte est théâtral et funeste; comme quoi les églises sont des lieux dangereux, comme quoi la confession est perverse, comme quoi les prêtres en trahissent le secret et en abusent pour gouverner les familles, etc.

« Attribuer à la secrète influence des prêtres toutes les fausses notes qui troublent l'harmonie des ménages, représenter les maris comme d'humbles victimes d'une conjuration de cotillons et de soutanes, insinuer que le confesseur arrache traîtreusement des secrets qu'il vend aux familiers d'une inquisition imaginaire, faire

de chaque tonsuré un Ambrosio, un Claude Frollo, un Maingrat ou un Escobar, c'est tomber dans une série de vieux contes de bonnes femmes.

« ..... L'auteur passe des confesseurs aux directeurs spirituels. Le directeur est représenté comme une plaie sociale. Dans cette catégorie sont enveloppés saint François de Sales, Fénélon et jusqu'à Bossuet, de qui les doctrines et les enseignements sont bizarrement dénaturés. Ainsi Fénélon n'est plus qu'un embaucheur de nonnettes aux gages de Mme de Maintenon; François de Sales pratique une fade bergerie scolastique avec Mme de Chantal, réduite à de maigres proportions; Pascal n'a osé attaquer la direction jésuitique, de peur de nuire à la direction en général, à la confession; enfin, Bossuet, le grand et sévère Bossuet, Bossuet est... un quiétiste. Ces choses, et beaucoup d'autres que nous sommes forcés de passer sous silence, constituent la partie historique, à laquelle succèdent des considérations sur la famille d'un ordre trop intime, et remplies d'illusions trop étranges pour que nous nous y étendions. » (Séance du 14 avril 1845.)

Dans le même livre, page 321, M. Michelet ajoute :

« Six cent vingt mille filles sont élevées par des religieuses, sous la direction des prêtres. —

Ces filles seront bientôt des femmes, des mères qui livreront aux prêtres, autant qu'elles pourront, leurs filles et leurs fils. » Voici ce que répond à cela M. le marquis de Barthélemy :

« Ce que le professeur redoute, moi je l'appelle de tous mes vœux, et j'espère que mes vœux seront partagés par les honnêtes gens. Par ce langage, *livrer aux prêtres*, il faut entendre préparer ses enfants par la religion à l'exercice de toutes les vertus, et surtout à cette admirable charité qui fait de tous les hommes un peuple de frères. » *(Ibid.)*

Nous terminerons ce chapitre par quelques passages sur le livre de M. Michelet, que nous avons extraits de *l'Univers*, nº du 21 mai 1845.

« ..... Ce n'est pas seulement au point de vue moral et historique, que le professeur de morale et d'histoire a fait un mauvais livre; le livre est mauvais sous tous les autres rapports et dans tous les sens du mot : l'erreur matérielle, les frivolités, la mauvaise foi, le mauvais raisonnement, le mauvais français, mais surtout l'extravagance, y abondent. L'extravagance est assise sur cette Babel d'impostures dont elle a follement rassemblé et follement entassé les informes matériaux..... Après tant d'exemples, devenus populaires, de l'audacieuse légèreté de M. Michelet, le public s'émerveillera encore de tant de faits controuvés, de tant de citations fausses, de

tant d'autorités imaginaires, de tant de phrases baroques, de tant de surprenants écarts de logique.... Quoi ! pour le plaisir de diffamer saint François de Sales, sainte Chantal, la bienheureuse Marie Alacoque, Bossuet, Fénélon, le P. La Colombière, la bonne madame Cornuau, l'aimable madame de Maisonfort; pour faire couler sur tous les catholiques, mais plus particulièrement sur les femmes chrétiennes, un peu de la fange versée à flots sur ces têtes augustes, ou vénérables, ou charmantes; dans ce seul but, faire violence aux dates, aux textes, au bon sens, à la théologie, à la pudeur! Inventer des rapprochements impossibles, combiner des romans graveleux, outrager les saints dans leurs bonnes œuvres, et la religieuse sous son voile, et l'évêque sous ses ornements sacrés; charger longtemps son esprit de ces préoccupations indignes; rêver, la tête dans ses mains, aux heures graves du travail et de la nuit, allumer sa lampe, tailler sa plume, raturer son papier, s'y reprendre à deux fois, à trois fois, pour souiller d'une interprétation plus odieuse une action innocente ou même digne d'admiration; chercher un mot que l'esprit ne fournit pas assez venimeux, une allusion que les faits, même violentés, n'inspirent pas assez perfide, et, pour tout dire, assez obscène; travestir en passion charnelle ce qui de soi se présente chaste, angélique et sacré ! Quel

rôle! Qu'a dû en penser M. Michelet, en remarquant dans l'histoire de saint François de Sales, qu'il a si bien lue, le trait de ce gentilhomme qui, voulant se venger du pieux pontife, médita ses livres, étudia son style, apprit à contrefaire son écriture et se servit de tout cela pour supposer, pièces en mains, une correspondance entre l'évêque de Genève et je ne sais quelle courtisane d'Annecy? Si je ne me trompe, de cette action au livre de M. Michelet, la distance est petite. N'est-ce pas la même intention, tant à l'égard du saint évêque qu'à l'égard des autres saints personnages dont M. Michelet s'occupe? Ne s'agit-il pas de montrer en eux des corrupteurs hypocrites, qui rendent folles leurs Cidalises cloîtrées? Seulement, le gentilhomme faussaire d'Annecy (qui confessa plus tard son crime) se contentait de diffamer un homme; le professeur de morale et d'histoire diffame toute l'Église et tout le catholicisme, cette religion de chasteté dont la philosophie a tant à se venger! Il veut prouver que les rapports du prêtre, fût-il saint, fût-il mort, avec la femme, fût-elle sainte et courbée sous l'âge, allument nécessairement, fatalement, d'adultères et sacriléges passions. Cette pensée inspire son livre, elle en est le souffle.... »

CHAPITRE III.

INFLUENCE DE LUMIÈRE ET DE SCIENCE DU PRÊTRE SUR LA SOCIÉTÉ.

§ I.

La civilisation européenne, comme nous l'avons vu plus haut, ne nous est venue des prêtres et surtout des papes, que parce que le clergé était le dépositaire né de toutes les lumières et de toutes les sciences. Le nom de *clerc*, comme le fait observer Bergier, donné dans les bas siècles à tout homme lettré, et celui de *clergie*, qui désignait toute espèce de science, sont un témoignage permanent et irrécusable des services que les ecclésiastiques ont rendus à l'Europe tout entière, après l'inondation des Barbares. Si la religion ou l'Église ne les avait pas obligés à l'étude, les lettres, les sciences, en un mot toutes les connaissances humaines, auraient été infailliblement anéanties. Tout nous vient donc du prêtre, lettres, sciences, civilisation, même notre forme gouvernementale, comme nous le verrons plus loin. Les évêques, dit Gibbon, ont fait le royaume de France.

« Pourquoi, dit M. de Maistre, la plus noble, la plus forte, la plus puissante des monarchies, a-t-elle été faite au pied de la lettre par des

évêques (c'est un aveu de Gibbon), *comme une ruche est faite par des abeilles?* » (*Soirées de Saint-Pétersbourg.*) Le prêtre, affirme M. Roselly de Lorgues, est la plus haute puissance manifestée dans le monde. Et, durant dix-huit siècles, son esprit, sa science et sa vertu se sont efforcés de vivifier la terre entière; il est demeuré le promoteur ou le conseiller des plus précieuses découvertes et des plus admirables progrès de l'humanité. Il est de plus le représentant des plus hautes conceptions et de tous les nobles sentiments de l'humanité.

« Le sceptre de la science, dit encore le comte de Maistre, n'appartient à l'Europe que parce qu'elle est chrétienne. Elle n'est arrivée à ce haut point de civilisation et de connaissances, que parce qu'elle a commencé par la théologie, parce que les universités ne furent d'abord que des écoles de théologie, et parce que toutes les sciences, greffées sur ce sujet divin, ont manifesté la sève divine par une immense végétation. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg,* t. 2.) C'est donc au christianisme, représenté par le sacerdoce catholique, que l'Europe est redevable de sa civilisation, de ses sciences, de ses lumières, et nous pouvons ajouter de ses arts; car le premier et le plus utile des arts, l'agriculture, on le doit aux prêtres et particulièrement aux moines.

Ainsi le christianisme, l'agriculture, les sciences et les arts bien compris, sont les moyens de la vraie civilisation. La croix, la charrue et la plume en sont donc les véritables instruments. C'est la croix de Jésus-Christ qui a conquis et civilisé l'Europe ; c'est la charrue des moines qui l'a défrichée (1), et leurs sueurs l'ont arrosée et fertilisée ; c'est enfin leur plume qui a défriché et labouré le champ des lettres et des sciences. Tout le monde sait que ce sont les disciples de saint Benoît, patriarche des moines d'Occident, qui ont défriché l'Europe, et à qui les lettres et les sciences doivent la conservation de leurs plus beaux trésors.

Ce sont donc les prêtres et les moines, pour lesquels certaines gens affectent un mépris aussi injuste que stupide, qui ont sauvé la société française de l'ignorance et de la barbarie. Les clercs et les moines, dit le savant Bergier, ont véritablement sauvé du naufrage général les lettres et les sciences. Les clercs furent obligés d'étudier le droit romain et la médecine; ils se trouvèrent seuls capables de les enseigner, parce que les nobles, livrés à la profession des armes, poussaient la stupidité jusqu'à regarder l'étude comme

---

(1) « La plupart des grands établissements monastiques, si riches aujourd'hui (1790), n'étaient autrefois que des déserts, et nous devons aux premiers cénobites le défrichement de plus de la moitié de nos terres. » *(Mirabeau.)*

une marque de roture, et que les esclaves n'avaient pas la liberté de s'y appliquer... Le clergé, dans ces temps de ténèbres, était devenu le flambeau de toutes les intelligences, la lumière universelle, c'est-à-dire la lumière du monde, *lux mundi*, comme il le fut dès le principe.

Et en effet, l'histoire nous apprend que, depuis la naissance du christianisme jusqu'aux derniers siècles, le clergé a toujours tenu le sceptre de la science et qu'il a glorieusement régné sur le monde social. On a dit : Le clergé est puissant (puissance morale, bien entendu). « Et comment ne le serait-il pas? a répondu M. Émile de Girardin, dans la *Presse*; c'est le corps le plus instruit, le plus régulier, le plus probe, et par conséquent le plus aimé et le plus estimé. »

Si jadis le clergé était puissant par la richesse ou la possession foncière, c'est que, lorsque ces terres lui furent concédées, elles étaient à peu près de nulle valeur, puisque une grande partie de la France était presque déserte (1); il fallait donc les mettre en culture. Dans ses *Mœurs et coutumes des Français*, Le Gendre fait remarquer que les grandes abbayes ne coûtèrent pas beaucoup à fonder; on cédait des terrains stériles ou ingrats à des moines qui s'employaient de

---

(1) Aujourd'hui même, il y a encore, en France, *huit millions* d'hectares de terres incultes.

toutes leurs forces à dessécher, défricher, planter, bâtir, bien moins pour goûter les douceurs de la vie, car ils vivaient dans la frugalité, que pour venir au secours des pauvres. Si un travail conduit avec savoir et intelligence, si une active et persévérante industrie, ont su convertir des plages stériles en champs, en prairies, en côteaux fertiles; si ces heureux changements ont contribué au progrès du premier et du plus utile des arts, de l'agriculture, il semble que ces belles possessions auraient dû plutôt exciter la reconnaissance que la jalousie. Vers ce même temps de barbare ignorance, l'administration de la justice et l'instruction furent aussi confiées au clergé, parce que les laïques n'étaient pas en état de s'en acquitter. On a beau dire que tout cela fut un effet de l'ambition et de la rapacité des prêtres, ce reproche est évidemment dicté par l'ignorance et la haine; mais l'ignorance et la haine ne prouvent rien, sinon qu'on a tort et qu'on est esclave d'une mauvaise passion. Et d'ailleurs, ce reproche injuste est réfuté par l'histoire. Cette révolution fut le pur effet de la force des choses et de la nécessité des circonstances.

Au VII[e] siècle, dit l'historien Reiffenberg, le christianisme (c'est-à-dire les prêtres et les moines, ou les religieux, qu'il ne faut jamais distinguer quand il s'agit d'œuvres scientifiques ou civilisatrices), vint adoucir les mœurs des peu-

ples farouches, réparer de grands désastres, relever les ruines, défricher les landes et les forêts, peupler les solitudes; les Actes des saints administreraient des preuves palpables de ces progrès. Ainsi, quoique la vie monastique semble être une usurpation sur le développement naturel de la population, elle ne fit dans le principe qu'en hâter la naturelle évolution, en favorisant l'agriculture, les sciences et les arts les plus nécessaires à la vie sociale.

Écoutons maintenant Warnkœnig : « Ces monastères, dit-il, qui plus tard se transformèrent en opulentes abbayes peuplées de moines de saint Benoît, devinrent le centre de la culture du pays et de la civilisation de ses habitants; ce sont leurs serfs et sujets *(mancipia et hospites)* qui ont défriché les bois, desséché les marais, fertilisé le sol sablonneux, et conquis sur la mer les premiers *polders*.... Des centaines de diplômes indiquent quelle immense étendue de marais *(moeren)* et de landes ou bruyères *(woestynen)* fut rendue productive par les abbayes des bénédictins et d'autres religieux, qui en obtinrent la donation, et atteste combien ces établissements pieux furent utiles à l'agriculture du pays ».

Voici, d'après M. l'abbé Rhorbacher, le récit de l'œuvre prodigieuse et gigantesque d'un simple moine.

« Le pays traversé par la Vistule et le Nogat

avant de se jeter à la mer, était envahi par des marais et des fondrières qui le rendaient stérile et malsain. Ces marécages étaient entretenus par les débordements irréguliers et impétueux des deux rivières. Frère Meinhard entreprit d'y porter remède. Pour cela, il fallait, sur une longueur de plusieurs lieues, souvent à travers des marais sans fonds, encaisser les deux rivières dans des digues infranchissables et éternelles. C'était une œuvre gigantesque; frère Meinhard l'entreprit en 1288. Chaque jour, six années durant, des milliers d'hommes et des milliers de chariots y travaillaient sans relâche, jusqu'à ce qu'enfin, l'an 1294, cette immense entreprise se vit heureusement terminée. Et les digues de frère Meinhard subsistent encore. Pour peupler et cultiver cette terre conquise sur les eaux, il promit une exemption complète de tous services et de toutes redevances, pendant cinq années, à tous ceux qui viendraient s'y établir. Les Allemands y vinrent en foule, et par leur industrie transformèrent ces marécages en un nouveau paradis terrestre. Et aujourd'hui encore, la Prusse doit la plus belle et la plus fertile de ses contrées à un moine catholique du XIII[e] siècle, frère Meinhard, de l'hôpital Sainte-Marie, qui était en même temps un habile et intrépide guerrier. »

Ce fait est tiré de Voigt, *Histoire de Prusse*, t. 4, p. 33.

Ce que l'on a fait pour ces immenses marécages de la Prusse, on l'a pratiqué pour presque tous les autres de l'Europe, dont la culture était jusque-là réputée impossible. Les seigneurs de ce temps-là (moyen-âge) donnaient aux moines des terres indéfrichables, malsaines, affreuses; ils les y attiraient en y construisant des monastères, autour desquels se sont formés peu à peu des villages et même jusqu'à des villes assez considérables. Ensuite ces terres, travaillées et fertilisées par le labeur incessant et opiniâtre des religieux, excitaient la convoitise des héritiers des donateurs ou de quelque voisin rapace; et ainsi ils se voyaient ordinairement dépouillés de leurs meilleures cultures : c'était le *sic vos non vobis* de ce temps-là. Ces terres étaient érigées en baronies, en comtés, et l'on s'efforçait d'effacer l'origine monastique de ces fruits de rapine et de déprédation. Heureux encore quand les moines recevaient en dédommagement quelque autre désert ou marécage à cultiver! L'état monastique n'est donc pas une institution inutile et anti-sociale. « Jamais, dit M. de Maistre, il n'y eut d'idée plus heureuse que celle de réunir des citoyens pacifiques qui travaillent, prient, étudient, écrivent, font l'aumône, cultivent la terre, et ne demandent rien à l'autorité. »

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une des prin-

cipales causes du paupérisme, c'est la suppression des ordres monastiques, surtout des ordres travailleurs et cultivateurs, comme les bénédictins, les cisterciens, les trappistes, etc. Ces sortes de congrégations, outre qu'elles nourrissaient les pauvres, défrichaient les terres incultes et abandonnées. Aujourd'hui, les terres restent incultes et les pauvres meurent de faim dans le temps de disette.

« Quand Henri VIII eut fermé les couvents et qu'il eut partagé leurs dépouilles avec ses nobles, il se demanda ce qu'il pouvait faire des pauvres ainsi privés de leur patrimoine, et il crut en débarrasser l'Angleterre en décrétant qu'ils seraient pendus. Les bourreaux se mirent à l'œuvre, et 70,000 mendiants avaient été exécutés, lorsqu'on s'aperçut que c'était écraser la tête de l'hydre, et que leur nombre apparaissait toujours plus grand. » (*L'Univers*, 20 mars 1847.)

D'après le même journal, 245,000 Irlandais sont morts de faim dans l'espace de soixante jours.

A ce qu'il a dit à la page 207, M. de Maistre ajoute un passage qui, bien qu'il remonte à une époque déjà loin de nous, n'en est pas moins aujourd'hui d'une saisissante actualité. Écoutons donc le sage et grave écrivain : « Cette vérité est particulièrement sensible dans ce moment où de

tous côtés tous les hommes tombent en foule sur les bras du gouvernement qui ne sait qu'en faire.

« Une jeunesse impétueuse, innombrable, libre pour son malheur, avide de distractions et de richesses, se précipite par essaims dans la carrière des emplois. Toutes les professions imaginables ont quatre ou cinq fois plus de candidats qu'il ne leur en faudrait. Vous ne trouverez pas un bureau en Europe où le nombre des employés n'ait triplé ou quadruplé depuis cinquante ans. On dit que les affaires ont augmenté; mais ce sont les hommes qui créent les affaires, et trop d'hommes s'en mêlent. Tous à la fois s'élancent vers le pouvoir et les fonctions; ils forcent toutes les portes et nécessitent la création de nouvelles places : il y a trop de liberté, trop de mouvement, trop de volontés déchaînées dans le monde. *A quoi servent les religieux?* ont dit tant d'imbécilles. Comment donc? Est-ce qu'on ne peut servir l'État sans être revêtu d'une charge? et n'est-ce rien encore que le bienfait d'enchaîner les passions et de neutraliser les vices? Si Robespierre, au lieu d'être avocat, eût été capucin, on eût dit aussi de lui en le voyant passer : *Bon Dieu! à quoi sert cet homme?* Cent et cent écrivains ont mis dans tout leur jour les nombreux services que l'état religieux rendait à la société; mais je crois utile de le faire envisager sous son côté le moins aperçu, et qui

certes n'était pas le moins important, comme maître et directeur d'une foule de volontés, comme suppléteur inappréciable du gouvernement, dont le plus grand intérêt est de modérer le mouvement intestin de l'État et d'augmenter le nombre des hommes qui ne demandent rien.

« Aujourd'hui, grâce au système d'indépendance universelle et à l'orgueil immense qui s'est emparé de toutes les classes, tout homme veut se battre, juger, écrire, administrer, gouverner. On se perd dans le tourbillon des affaires; on gémit sous le poids accablant des écritures; la moitié du monde est employée à gouverner l'autre sans pouvoir y réussir. » *(Du Pape.)*

Voici une appréciation exacte de l'utilité temporelle et politique des communautés religieuses, faite par un protestant célèbre, le savant Deluc.

« Les travaux qui demandent du temps et de la peine, sont toujours mieux exécutés par des hommes qui agissent en commun que lorsqu'ils travaillent séparément. Il y a plus de dessein, plus de constance à suivre le même plan, plus de force pour vaincre les obstacles, et plus d'économie. Il est des entreprises qui ne peuvent être exécutées que par un corps, ou par une société vivant sous la même règle... Ainsi j'ai peine à croire qu'aucune colonie puisse atteindre au même degré de prospérité qu'un couvent... Sans lexactitude à suivre une règle, les plus grandes

ressources sont inefficaces, leurs effets s'éparpillent, pour ainsi dire, et ne tendent plus au bien commun.....

« Si nous remontions à l'origine de la plupart des monastères rustiques, nous trouverions probablement que leurs premiers habitants ont été *défricheurs*, que c'est à eux et à la bonne conduite de leurs successeurs que les couvents sont redevables des biens dont ils jouissent. Et pourquoi n'en jouiraient-ils pas ? Imitons-les sans être jaloux. Si leurs possessions appartenaient à un seigneur, cela n'exciterait aucun murmure et ne donnerait lieu à aucune satire. Pourquoi n'en est-il pas de même à l'égard d'un couvent ? Quant à moi, je vois ces établissements avec d'autant plus de plaisir, que ce n'est pas la jouissance d'un seul homme, mais de plusieurs, et, sous ce point de vue, je ne saurais leur souhaiter trop de bonheur... Je ne vois pas en quoi les religieux empiètent sur le bonheur des autres hommes ; mais je vois que dans leur état ils ont beaucoup de ce bonheur tranquille, qui est prisé par un grand nombre d'hommes.....

« Sans le lien salutaire de la religion, l'on tenterait vainement de former de pareilles sociétés ; celles qui ne seraient formées que par des conventions ne tiendraient pas long-temps. L'homme est trop inconstant pour s'asservir à la règle, lorsqu'il peut l'enfreindre impunément :

or; il faut que dans l'enceinte où doit s'observer la règle, tout y soit soumis. La religion seule, soit par sa force naturelle, soit par le poids de l'opinion publique, doit produire cet heureux effet. Dans le cloître, qui voudrait violer la règle, est contenu par la société entière, qui a besoin de la considération publique pour relever la médiocrité de son état. Je suis donc charmé que les protestants aient conservé les cloîtres en Allemagne, et je voudrais voir ces établissements partout. » (*Lettres sur l'hist. de la terre et de l'homme*, par Deluc, tom. 4, page 72.) (1)

---

(1) Deluc, cet illustre savant de Genève, était un protestant modéré et paisible, dont la vie tout entière paraît avoir été absorbée par des recherches sur les moyens de procurer le bonheur à ses semblables. Il avait entrevu les erreurs de sa secte, et peut-être ne lui manqua-t-il que le secours d'une main charitable et d'une parole amie et catholique pour s'attacher à l'immuable vérité. O vous donc, prêtres du Seigneur! ayez le zèle de Dieu, faites-vous tout à tous, soyez savants avec les savants pour mériter leur confiance et leur estime, pour être leurs anges tutélaires, pour les gagner à Jésus-Christ quand ils sont égarés. La science bien comprise conduit au Seigneur qui est le Dieu des sciences. *Deus scientiarum Dominus est.* (Reg. 2. Cent. An.)

Personne ne s'éleva aussi vivement que Deluc contre les philosophes qui avaient fait la révolution française. Les erreurs qu'ils débitaient pour combattre la religion des peuples révoltaient sa grande âme. Il est le premier qui

La puissance de la vérité, que Voltaire combattait avec tant d'obstination, l'a forcé bien souvent à des aveux remarquables. On en trouve surtout dans son *Essai sur l'histoire générale* et dans ses articles encyclopédiques. Citons quel-

---

ait élevé hautement la voix de la science contre les mensonges de l'impiété. Ses *Lettres sur l'histoire physique de la terre* (Genève, 1793), n'ont pour but que de confondre l'ignorance géologique des voltairiens. De Saussure, son contemporain, était en relation avec lui. *(Voyage aux Alpes.)* Les écrivains catholiques et les vrais savants n'ont cessé de faire des progrès dans la carrière intéressante qu'il ouvrit à leurs recherches. Dès 18[illegible]5, Gervais-de-la-Bise publiait son *Accord de la Genèse avec la géologie*. Depuis cette époque, les ouvrages de géologie, de géognosie et de cosmogonie se sont succédé sans interruption en Allemagne, en Angleterre et en France. Les écrits récents de Buckland *(De la minéralogie dans ses rapports avec la théologie naturelle)*, de Waterkeyn *(De la géologie et de ses rapports avec les vérités révélées)*; mais surtout de Marcel de Serres *(De la cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques)*, et beaucoup d'autres, sont dignes à tous égards d'être lus par les ecclésiastiques, qui ne peuvent les ignorer quand il est question de l'ancienneté du globe, du déluge, des grands phénomènes terrestres et des révolutions de la surface de la terre. Car, même depuis l'immortel Cuvier, qui ne fait que de nous quitter, on a découvert et écrit des choses souvent entrevues et même classées d'avance par son génie. Ces nouvelles découvertes viennent chaque jour s'ajouter à la masse imposante des faits et des profonds aperçus d'une science toute moderne et éminemment propre à servir les intérêts de la religion.

ques passages sur le sujet qui nous occupe : « Le peu de connaissances qui restait chez les Barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les bénédictins transcrivirent *quelques* livres; peu à peu il sortit des monastères des inventions utiles; d'ailleurs, ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers, et leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps de barbarie ».

Ailleurs il va plus loin, et, prenant la défense des religieux contre leurs ennemis, il parle ainsi : « Il fallait avouer que les bénédictins ont donné beaucoup de bons ouvrages, que les jésuites ont rendu de grands services aux belles-lettres; il fallait bénir les frères de la charité et ceux de la rédemption des captifs. Le premier devoir est d'être juste... Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et au service des malades, ont été les moins brillants, et ne sont pas les moins respectables. Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice, que fait un sexe délicat, de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si gé-

néreuse... Il est une autre congrégation plus héroïque; car ce nom convient aux trinitaires de la rédemption des captifs. Ces religieux se consacrent depuis cinq siècles à briser les chaînes des chrétiens chez les Maures. Ils emploient à payer les rançons des esclaves leurs revenus et les aumônes qu'ils recueillent, et qu'ils portent eux-mêmes en Afrique. On ne peut se plaindre de tels instituts. »

Il fait aussi l'éloge des chartreux qui « sont consacrés sans relâchement au jeûne, au silence, à la prière, à la solitude; tranquilles sur la terre, au milieu de tant d'agitations dont le bruit vient à peine jusqu'à eux, et ne connaissant les souverains que par les prières où leurs noms sont insérés. »

Enfin, encore un passage du patriarche des incrédules : « On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de grandes vertus. Il n'est guère encore de monastères qui ne renferment des âmes admirables qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont plu à rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de la piété. Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, que les grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères; mais ils ont été plus remarqués par leur contraste avec la règle : nul état n'a toujours été plus pur ».

On déclame contre l'obéissance passive des religieux, que l'on ne comprend pas. Le religieux, comme le dit excellemment le R. P. de Ravignan, d'après cent auteurs, n'est plus esclave; il ne sert plus l'humeur, le caprice, les sens, l'orgueil et toutes les autres passions; il a foulé aux pieds tous ses tyrans. Il est libre, il marche dans des voies sûres; la vérité et la prudence règlent tous ses pas. Il est libre, car il obéit à la sagesse de Dieu, et il obéit pour se dévouer à toutes les œuvres utiles, à tous les sacrifices et à tous les travaux pour le bien éternel et temporel de ses frères et de l'humanité.

On se récrie contre l'obéissance passive des religieux, et on ne dit rien contre l'obéissance militaire, qui est cent fois plus passive, puisque elle ne permet aucune observation. « Soldat, tu iras te placer au bout de ce pont, tu y resteras; tu y mourras, et nous passerons. — Oui, mon général. » Telle est l'obéissance guerrière. Elle va, elle sert, elle meurt; et voilà pourquoi la patrie n'a pas assez de couronnes, n'a pas assez de voix pour célébrer son héroïsme et sa grandeur.

« Demain, dit encore le R. P. de Ravignan, vous partirez pour la Chine; la persécution vous y attend, peut-être le martyre. — Oui, mon Père; telle est l'obéissance religieuse. Elle fait l'apôtre, le martyre; elle envoie ses nobles vic-

times mourir aux extrémités du monde pour le salut de frères inconnus. Et voilà pourquoi l'Église lui élève ses autels, lui décerne son culte, ses pompes et ses chants glorieux. »

Voici un extrait de l'encyclique de notre saint Père le Pape Pie IX, adressée à tous les généraux, abbés, provinciaux et autres supérieurs des ordres religieux.

« .... Instituées (les familles religieuses) sous l'inspiration du divin esprit, par des hommes d'une éminente sainteté, pour procurer et la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, confirmées par le siége apostolique, elles composent, par leur forme multiple, cette magnifique variété qui environne l'Église d'un si grand éclat, et constituent ces troupes auxiliaires, bataillons d'élite des soldats du Christ, qui ont toujours été un des plus beaux ornements et des plus fermes soutiens de la religion et des États. . . . . .

. . . .

« Personne n'ignore ou ne peut ignorer que les ordres religieux, dès leur première institution même, se soient illustrés par une foule presque innombrable d'hommes éminents par l'universalité de leur savoir, l'étendue de leur érudition, l'éclat de toutes les vertus, la gloire de la sainteté la plus brillante, l'illustration des plus hautes dignités; d'hommes qui, brûlant pour Dieu et pour leurs semblables de l'amour

le plus ardent, donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes, mettaient toutes leurs délices à passer les nuits et les jours à la méditation et à l'étude approfondie des choses divines; à porter dans leur corps la mortification de Jésus-Christ; à propager de l'aurore au couchant la foi et la doctrine catholique; à combattre fortement et à souffrir avec joie pour elle tous les genres de cruautés, de tourments, de supplices et de mort; à faire passer les peuples sauvages et barbares des ténèbres de toutes les erreurs à la lumière de l'Évangile, de la férocité des mœurs et de la boue de tous les vices à toutes les pratiques de la vertu et de la société civile; à cultiver, à défendre et à arracher de leurs ruines les lettres, les sciences et les arts; à façonner, avec le plus grand soin et dès l'âge le plus tendre, l'esprit et le cœur des jeunes gens à la piété et aux bonnes mœurs; à les nourrir des plus saines doctrines; à ramener enfin dans les sentiers du salut ceux qui avaient eu le malheur de les abandonner. »

Dans une autre circonstance, Pie IX a prononcé les paroles suivantes sur l'état monastique : « Les ordres religieux sont des phalanges d'élite, des colonnes auxiliaires, des soldats de Jésus-Christ, qui furent toujours, pour la société civile comme pour la société chrétienne, un puissant secours, un ornement et un rempart. »

§ II.

Il faudrait des volumes pour rappeler, même sommairement, tous les travaux littéraires et sientifiques du clergé et des moines. Les services qu'ils ont rendus aux sciences et aux arts sont immenses, incalculables, bien que souvent ils aient été mal appréciés et mal jugés. Nous ne dirions rien de ceux qui se sont attribué quelquefois leurs pensées et leurs découvertes, si, dans ce siècle de progrès, on ne nous donnait çà et là pour invention moderne ce qui était parfaitement connu au moyen-âge, dans ces temps de grossière ignorance, comme on se plaît à nous les dépeindre, où, dit-on, il faisait nuit pour les lettres et les sciences.

Aujourd'hui, on s'extasie devant la *merveilleuse découverte* de la monarchie constitutionnelle. Nos savants politiques sont si érudits qu'ils s'en attribuent sans façon la gloire. Eh bien, ce n'est pas aux profanes qu'il a été donné de trouver ce bien là; il faut venir dans l'Église catholique, et remonter à saint Thomas-d'Aquin. Cette espèce de gouvernement, dit-il, est la meilleure, étant bien mélangée et tempérée de royauté, en tant qu'un seul préside; et d'aristocratie, en tant que plusieurs gouvernent selon la vertu; et de démocratie, c'est-à-dire

de la puissance du peuple. Et n'était-ce pas la forme gouvernementale des Hébreux, de ce peuple modèle! Quand il se lassa de ses juges, Dieu, qui lui accorda des rois, le fit avec une espèce d'indignation, et l'avertit du danger de la tyrannie et du despotisme. (Reg. lib. 1, c. 8.)

Cette sage et égale pondération des trois pouvoirs, dont parle saint Thomas, est l'essence et la perfection de tout gouvernement constitutionnel ou représentatif. Voici le texte remarquable du saint docteur : « *Talis enim est optima politia benè commixta ex regno, inquantum unus præest : et aristocratia, inquantum multi principantur secundùm virtutem : et ex democratiâ, id est, potestate populi, inquantum ex popularibus possunt eligi principes : et ad populum pertinet electio principum : et hoc fuit institutum secundùm legem divinam........ Dicendum, quod regnum est optimum regimen populi, si non corrumpatur : sed propter magnam potestatem quæ regi conceditur, de facili regimen degenerat in tyrannidem, nìsi sit perfecta virtus ejus, cui talis potestas conceditur : quia non est nìsi virtuosi benè ferre bonas fortunas.... Et ideò Dominus à principio eis (Judæis) regem non instituit cum plenâ potestate : sed judicem et gubernatorem in eorum custodiam : sed posteà regem ad petitionem populi*

indignatus concessit. (Summa. Prima secundæ. Quæst. CV. concl.)

Tout le monde admire ce mot de Pascal, qui, selon M. Rhorbacher, parlerait de la nature : « C'est une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part. » Eh bien encore, ce mot a été proclamé plusieurs siècles avant Pascal par un moine, un docteur de l'Église, par saint Bonaventure. Voici comme il s'exprime dans son *Itinerarium mentis ad Deum* (cap. 5) : « *Quia simplicissimum et maximum, ideò totum intra omnia et totum extra omnia; ac per hoc est sphæra intelligibilis,* CUJUS CENTRUM EST UBIQUE ET CIRCUMFERENTIA NUSQUAM. » Mais il y a cette différence que, si Pascal parle de la nature, il est inexact, et que saint Bonaventure, qui parle de Dieu, demeure dans le vrai et s'élève au sublime de la pensée humaine.

Nous avons vu précédemment, au XIIIe siècle, le moine franciscain Roger Bacon, parler clairement de la composition et des effets de la poudre à canon, des poudres fulminantes, des télescopes, des bateaux à vapeur, des chemins de fer. Le dominicain, Vincent de Beauvais, dans le même siècle, a prouvé que la terre est ronde, et que le contraire est une absurdité. On sait que Job a dit, il y a trois mille ans : *Appendit terram super nihilum* (26-7), Dieu a suspendu

la terre dans l'espace. Voilà donc aussi les lois du monde physique, l'attraction, etc., clairement signalées!

Il n'est pas jusqu'au système pénitentiaire qui ne nous soit venu de l'Église ou des moines.

M. Guizot a dit, dans son *Histoire de la civilisation :* « Il y a un fait trop peu remarqué dans les institutions de l'Église; c'est son système pénitentiaire, système d'autant plus curieux à étudier, qu'il est, quant aux principes et aux ap lications du droit pénal, presque complètement d'accord avec la philosophie moderne. Si vous étudiez la nature des peines de l'Église, des pénitences publiques qui étaient son principal mode de châtiment, vous verrez qu'elles ont surtout pour objet d'exciter dans l'âme du coupable le repentir, dans celle des assistants la terreur morale de l'exemple. Il y a bien une autre idée qui s'y mêle, une idée d'expiation. Je ne sais, en thèse générale, s'il est possible de séparer l'idée d'expiation de cette peine, et s'il n'y a pas dans toute peine, indépendamment du besoin de provoquer le repentir du coupable et de détourner ceux qui pourraient être tentés de le devenir, un secret et impérieux besoin d'expier le tort commis.

« Mais, laissant de côté cette question, il est évident que le repentir et l'exemple sont le but que se propose l'Église dans tout son sys-

tème pénitentiaire. N'est-ce pas là aussi le but d'une législation pénale européenne ? Aussi, ouvrez leurs livres, ceux de M. Bentham, par exemple, vous serez étonné de toutes les ressemblances que vous reconnaîtrez entre les moyens pénaux qu'ils proposent et ceux qu'employait l'Église. »

Pour faire sentir davantage encore la vérité des assertions de M. Guizot, nous citerons M. Moreau de Christophe, inspecteur général des prisons de Paris, qui, descendant dans les détails, s'est inspiré dans Mabillon, dont, entre autres choses, il dit ces paroles remarquables : « C'est au P. Mabillon, pour le dire en passant, qu'est due la première pensée du système pénitentiaire américain, pensée toute monastique et toute française ». (1)

---

(1) Nous apprenons, au moment où nous traçons ces lignes, que le congrès belge, où siégeaient des représentants de toutes les nations pour la rédaction d'un programme européen sur le système pénitentiaire, vient d'être terminé à la satisfaction des diverses croyances religieuses de ceux qui le composaient. Et c'est le catholicisme qui en a inspiré les bases et les plus généreuses conceptions. Tous les membres, hors deux, ont proclamé la nécessité de corporations religieuses pour le soin des prisonniers.

M. Moreau-Christophe a, de son côté, fait entendre les plus nobles, les plus consolantes paroles. Le portrait qu'il a tracé de l'humble Frère, enfouissant sa jeunesse au fond des maisons de force, dans l'espoir d'y changer quelques

Mais nous aimons encore mieux l'admirable réalisation des beaux systèmes pénitentiaires de plusieurs prêtres, nos contemporains, dont le zèle a deviné les besoins de l'époque, et y a pourvu sur plusieurs points à la fois. M. l'abbé Fissiaux, à Marseille, nous paraît avoir le plus complètement réussi. Nous avons visité nous-même sa colonie des *jeunes détenus*. L'établissement de Saint-Pierre, qu'elle occupe dans la partie la plus élevée du quartier de la Madeleine, réunit à la plus grande salubrité toutes les commodités désirables. Honneur à l'autorité et à la ville qui ont compris et secondé le généreux dévouement de M. Fissiaux! Il a tellement calculé les effets moraux et hygiéniques des moyens qu'il emploie, que l'ennui et le vice sont devenus impossibles pour les hôtes de St-Pierre. Les travaux de toute espèce de métier sont si bien distribués à chacun d'eux, suivant leurs

---

âmes, portait l'empreinte d'une conviction profonde. M. Moreau ne demande pas seulement qu'on confie à des religieux la direction morale des détenus, il voudrait aussi que tous les jeunes gens qui se préparent à ce rude noviciat fussent exempts de la conscription. Son discours a produit une impression on ne peut plus favorable, et, en proclamant la nécessité du patronage religieux au dedans comme au dehors de la prison, le congrès a rendu à la société un service dont tous les hommes de bien lui tiendront compte.

aptitudes, qu'ils les rendent propres, en rentrant dans la société, à partager l'état de leurs parents. C'est pourquoi une division est affectée à l'exploitation de la ferme; les autres sont distribuées dans des ateliers et travaillent sous des maîtres parfaitement choisis. Le prix de leurs travaux sert en partie à payer les maîtres, en partie à leur former une petite masse dont l'intérêt accroît chaque jour le fonds, et qu'on leur donne, à leur sortie, avec des précautions qui les mettent dans la nécessité de continuer leur état, soit seuls, soit sous un maître. Mais ce n'est pas tout. M. Fissiaux a trouvé le moyen de leur donner une éducation conforme au genre de vie qu'ils sont appelés à mener plus tard, et même à leur apprendre des arts d'agrément. Quel est le visiteur qui n'a pas pleuré d'attendrissement en entendant leur chœur de musique, lorsqu'il pense à l'abîme d'où ont été tirés ces jeunes gens par une main si éminemment charitable? Qui n'a encore versé de ces douces larmes en voyant les soins tendres et empressés des dames pieuses, que ce Vincent de Marseille a préposées à ses chères orphelines.

M. Fissiaux a compris que des religieux seuls étaient capables du dévouement nécessaire au succès de son œuvre, et il a organisé le noyau d'une congrégation dévouée au service des prisonniers. Voilà une nouvelle carrière ouverte à

la pieuse et sainte activité de la jeunesse actuelle, et cette carrière grandit; de tout côté on réclame le bienfait des établissements de M. Fissiaux. La Suède lui a même demandé des notes sur son système pénitentiaire. En ce moment même où nous écrivons ceci, M. Fissiaux est à Turin, où il a été appelé pour fonder un nouvel établissement.

Voici comment s'exprimait *l'Univers* dans son n° du 3 novembre 1847, sur la nécessité de confier le soin des prisonniers à la charité des congrégations monastiques : « Le régime cellulaire ou le régime en commun, l'isolement partiel ou l'isolement absolu, ne sont possibles qu'à l'aide de congrégations monastiques. Il faut des prisonniers volontaires pour sympathiser avec les prisonniers de force; il faut des captifs de Jésus-Christ pour soulever les chaînes, pour remuer la paille, pour dompter le désespoir des captifs de la loi humaine. Il faut un cœur d'apôtre et de religieux pour relever l'âme abattue, pour régénérer le cœur flétri et l'intelligence avilie du condamné. Il faut le triple frein de la charité, de la piété et de l'espérance divine pour enchaîner ces êtres dépravés qui courent au suicide, à la folie ou à l'abrutissement par la débauche!

« Le sentiment général a compris cette vérité : les hommes les plus prévenus sont obligés

de la reconnaître, et l'administration s'honore en la mettant en pratique. « Quand on voit, dit « M. Moreau-Christophe, l'ordre admirable qui « règne dans les maisons de Montpellier, de « Clairvaux, de Vannes, et les quartiers de « femmes de Fontevrault, Beaulieu et Limoges, « dont la surveillance est confiée aux saintes « Sœurs de Marie-Joseph ; quand on visite ces « ateliers silencieux, ces réfectoires silencieux, « ces préaux silencieux, où toutes à la file, une « à une, se promènent pas à pas ces femmes « résignées, brisées, obéissantes, sous l'œil vi- « gilant des Sœurs, prisonnières et silencieuses « comme elles, on se demande quoi de plus in- « timidant, quoi de plus répressif, quoi de plus « pénitentiaire ! »

§ III.

C'est chez les ecclésiastiques plus que dans aucune autre classe de la société, que l'on trouve la dignité, la fermeté, la grandeur de caractère, l'indépendance de pensée et d'opinion, jointes le plus souvent à une forte intelligence et à une haute raison philosophique, et même politique au besoin. Ces précieuses qualités se sont fait remarquer, en tout temps, chez un grand nombre de prélats et de prêtres. Nous n'en citerons ici qu'un seul fort connu, M. l'abbé Emery,

qui, par une rare prudence, une sainte liberté et une mâle énergie, étonna Napoléon lui-même, lui qui commençait à ne s'étonner de rien ni de personne. Voici comment parle de l'abbé Emery, le dernier historien de Pie VII :

« La persécution continuait; treize cardinaux avaient été arrêtés, exilés, dispersés en plusieurs lieux de surveillance; le pape lui-même, prisonnier à Savone, était l'objet des plus odieuses mesures; on lui retirait un à un des serviteurs dévoués, on lui saisissait ses papiers et même ses bréviaires. Trente évêques français réclamaient l'institution; mais les communications étaient interrompues par la bulle d'excommunication; le pape ne pouvait la donner. Napoléon convoqua un comité ecclésiastique où figuraient les cardinaux Fesch et Maury, et l'archevêque de Malines, M. de Pradt. Un simple prêtre, l'abbé Emery, homme recommandable par sa science et sa haute vertu, y confondit avec une admirable simplicité l'orgueil du vainqueur des rois de la terre. Napoléon, s'adressant à lui avec un regard qui semblait vouloir imposer la soumission, lui dit : Monsieur, que pensez-vous de l'autorité du pape? M. Emery, jetant les yeux avec déférence sur les évêques, comme pour leur demander la permission de répondre, répliqua avec calme et douceur : Sire, je ne puis avoir d'autres sentiments sur ce point que celui

qui est contenu dans le catéchisme enseigné par vos ordres dans toutes les églises. Or, à la demande : qu'est-ce que le pape? on répond qu'il est le chef de l'église, le vicaire de Jésus-Christ, à qui tous les chrétiens doivent l'obéissance. Napoléon fut surpris de cette réponse, balbutia le mot de *catéchisme* et passa à une autre question.

« Je ne conteste pas la puissance spirituelle du pape puisqu'il l'a reçue de Jésus-Christ, dit-il; mais Jésus-Christ ne lui a pas donné la puissance temporelle, c'est Charlemagne qui la lui a donnée, et moi, *successeur de Charlemagne,* je veux la lui ôter, parce qu'il ne sait pas en user et qu'elle l'empêche d'exercer ses fonctions spirituelles. M. Emery lui opposa le passage si remarquable de Bossuet dans *la Défense de la déclaration du clergé,* où il est dit : « On « concédé au Siége apostolique la souveraineté « de la ville de Rome et d'autres possessions, « afin que le Saint-Siége, plus libre et plus as-« suré, exerçât sa puissance dans tout l'univers. « Nous en félicitons non-seulement le Siége apos-« tolique, mais encore l'Église universelle, et « nous prions de tous nos vœux que, de toutes « manières, ce *principat sacré* demeure sain et « sauf. »

« Napoléon se recueillit et répliqua avec assez de douceur : « Tout cela était vrai au temps « de Bossuet, où l'Europe reconnaissait plusieurs

« maîtres; il n'était pas convenable alors que « le pape fût assujéti à un souverain particulier. « Mais quel inconvénient y a-t-il que le pape « soit assujéti à moi, maintenant que l'Europe « ne connaît d'autre maître que moi seul? » Il y a dans les esprits éclairés une sorte de don prophétique. L'abbé Emery fut comme inspiré dans cette simple et belle réponse : « Sire, vous « connaissez aussi bien que moi l'histoire des « révolutions : *ce qui existe maintenant peut « ne pas toujours exister.* A leur tour, les in- « convénients prévus par Bossuet pourraient « reparaître. Il ne faut donc pas changer un « ordre si sagement établi. »

« Le lendemain de cette séance, le cardinal Fesch voulant parler affaires ecclésiastiques à l'empereur, celui-ci lui dit : Taisez-vous, vous êtes un ignorant; c'est avec M. Emery, qui sait la théologie, que je veux m'en entretenir. Un homme tel que lui me ferait faire tout ce qu'il voudrait, et peut-être plus que je ne devrais. »

Autre exemple d'un grand caractère qu'a montré un prêtre remarquable de la même époque. Dom Augustin de Lestrange, supérieur général des Trappistes, venait de sauver, en 92, toute sa congrégation du naufrage universel des ordres religieux. Cet homme, digne d'une éternelle mémoire, était allé visiter M. Emery en prison pour lui rendre ses hommages comme à

un confesseur de la foi, et pour témoigner en même temps son profond attachement à Pie VII, qu'il eut aussi le bonheur de visiter dans sa captivité. Napoléon le sut et soupçonna D. Augustin. Celui-ci n'en continua pas moins de rendre hautement témoignage à la vérité, quoiqu'il comprît parfaitement qu'il s'exposait à la fureur du despote dont il avait accepté les bienfaits en des temps meilleurs, et qui d'un seul mot pouvait le perdre lui et toutes ses maisons. Enfin il fut arrêté. Et, du fond de sa prison, il ne craignit pas d'écrire au supérieur de la *Cervara* (en Piémont), pour l'engager à rétracter publiquement le serment qu'il avait imprudemment prononcé. Citons au moins les premières lignes de sa sublime lettre, c'est un monument précieux de la fidélité de la Trappe au Saint-Siége. Elle montre comment toutes les démarches de D. Augustin et la solennelle rétractation de la Cervara, ainsi que les souffrances et la dure captivité de ses généreux habitants, que la Trappe ne craignait pas de rompre la première le silence universel de cette époque de peur universelle. Ce que n'osaient ni les rois, ni les évêques, un pauvre et humble moine l'osa. Voici donc le commencement de cette lettre :

« La sainte volonté de Dieu. C'est du fond de ma prison, mon cher ami, et au milieu du bruit, non pas encore des chaînes, mais du moins

des grosses clefs et des longs verroux, que je vous écris. C'est dans l'épouvante que me donnent par les yeux les grilles et les barreaux de fer, ou bien la perspective d'une troupe d'hommes perchés sur le haut d'une tour, d'où je crains sans cesse qu'ils ne se précipitent en bas, soit par inadvertance, soit volontairement; c'est dans l'horreur que me causent par mes oreilles les cris, les hurlements, les blasphèmes ou les chants effrénés d'une foule d'individus qui sont peut-être meilleurs que moi devant Dieu, mais dont l'aspect fait frémir; c'est après avoir été réveillé chaque nuit, non par la douce cloche de matines, mais par la visite d'un geôlier qui vient à minuit troubler votre repos par le bruit des verroux qu'il ouvre et qu'il ferme sur vous; c'est enfin, et surtout dans l'incertitude de ce qui m'arrivera, que je vous écris ma dernière résolution.... Vous dites : *Que deviendront nos frères, et comment feront-ils pour vivre?* Raisons purement humaines, grossièrement sordides, et qui, par conséquent, ne doivent pas vous arrêter un moment. Doit-on, en effet, hésiter un moment à donner ses biens, quand on doit être disposé à donner son corps et sa vie? J'ai rougi en lisant cette raison-là. » (*Les Trappistes ou l'ordre de Cîteaux, au* XIXe *siècle,* par M. Gaillardin).

Dom Augustin devait cependant poursuivre sa périlleuse carrière. Dieu lui ménagea son

élargissement sur un simple équivoque de mots du préfet général de la police, et encore, alors qu'il était obligé de fuir en Angleterre, il y emportait les bulles d'excommunication de l'empereur que sa police retenait cachées, et il puisait dans cette pièce importante la connaissance des intentions du Souverain Pontife et un nouveau courage pour l'accomplissement de ses nobles devoirs.

Parlerons-nous ici du talent oratoire de la chaire, de l'éloquence sacrée? Notre sujet ne semble pas absolument l'exiger. Cependant, comme la science de la prédication est un ministère éminemment pratique, et que c'est la puissance de la parole évangélique qui a régénéré le monde, *Prædicate Evangelium omni creaturæ, docete omnes gentes*, nous ne pouvons nous dispenser de dire au moins quelques mots sur l'immense influence que la chaire catholique peut exercer sur l'esprit et le cœur des hommes, et même sur les plus hautes intelligences.

Qui pourra nous dire le charme secret et puissant que Dieu donne à la parole du missionnaire apostolique? On peut affirmer que l'irrésistible parole de saint François Xavier a converti plus de nations que les puissants écrits de Bossuet n'ont converti de personnes. Nous ne craignons pas de le dire, l'humble parole du pauvre pasteur de la dernière paroisse de campagne en-

voie plus d'âmes au ciel que les éloquents ouvrages de nos plus beaux génies, qui ne peuvent être fécondés et vivifiés qu'en passant par la bouche du prêtre, du chef du troupeau qui prépare à tous ses enfants cette nourriture dure, sèche et morte, qui leur était complètement inassimilable.

Nous ne pouvons citer ici les noms et les chefs-d'œuvre de tous les orateurs de la chaire chrétienne; ces détails seraient infinis. Que l'on nous permette de rappeler sommairement quelques passages des plus frappants de quelques-uns d'entre eux.

Quand Massillon prêcha à Versailles son sermon sur le petit nombre des élus, et qu'il en fut à ces paroles dont l'écho retentira à jamais dans les siècles : « O Dieu! où sont vos élus? Et que vous reste-t-il pour votre partage? » Tous les journaux du temps rapportent que « l'auditoire se leva par un mouvement spontané, en poussant un cri sourd et lugubre de frayeur et de foi, comme si la foudre fût tombée tout à coup au milieu du temple. » — On se rappelle ce mot sublime du même Massillon prononçant, devant un auditoire aussi nombreux que brillant, l'éloge funèbre de Louis-le-Grand : le grand orateur reste un moment dans un silence grave et solennel; et, après avoir jeté les yeux sur les objets tristes et funèbres qui l'entouraient, oubliant

l'exorde qu'il avait préparé, il y substitua, par une soudaine illumination, celui-ci : « *Dieu seul est grand, mes frères, etc.* » — « Il nous sera permis de dire ici, dit d'Alembert, pour mettre le comble à l'éloge de Massillon, que le plus célèbre écrivain de nos jours, M. de Voltaire, fait des sermons de ce grand orateur une de ses lectures les plus assidues, que Massillon est pour lui le modèle des prosateurs, et qu'il a toujours sur la même table le *Petit Carême* à côté d'*Athalie.* »

Le célèbre prédicateur Brydaine lançait de la chaire, à Saint-Sulpice, en 1751, ces paroles formidables, qui faisaient encore tressaillir le cardinal Maury plus de cinquante ans après : « Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume. J'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés, dont la plupart manquaient de pain ! J'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion ! Qu'ai-je fait, malheureux ! J'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu ! J'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces âmes simples et fidèles que j'aurais dû plaindre et consoler ! C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou sur des pécheurs audacieux et endurcis, ah ! c'est ici seulement ; au

milieu de tant de scandales, qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté la mort qui vous menace, et de l'autre mon grand Dieu qui doit vous juger... C'est Dieu qui, dans quelques instants, va remuer le fond de vos consciences. Frappés aussitôt d'effroi, vous voudrez vous jeter entre les bras de ma charité, en versant des larmes de componction et de repentance; et, à force de remords, vous me trouverez assez éloquent. Eh! sur quoi vous fondez-vous donc, mes frères, pour croire votre dernier jour éloigné? Est-ce sur votre jeunesse? Oui, répondez-vous; je n'ai encore que vingt ans, que trente ans. Ah! vous vous trompez du tout au tout : ce n'est pas vous qui avez vingt ou trente ans, c'est la mort qui a déjà vingt ans, trente ans d'avance sur vous... Eh! savez-vous ce que c'est que l'éternité? C'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement dans le silence des tombeaux : toujours, jamais! jamais, toujours! Et toujours, pendant ces effroyables révolutions, un réprouvé s'écrie : Quelle heure est-il? Et la voix d'un autre misérable lui répond : L'éternité! »

L'abbé Carron, dans l'histoire qu'il a écrite de Boursoul, rapporte le passage suivant : « Après avoir été long-temps à prier dans sa chambre, vers les deux heures de l'après-midi, il se fit

porter à Toussaints, et à trois heures monta en chaire pour y prêcher son sermon sur la gloire et le bonheur des saints. Il eut dans son débit la vigueur et l'impétuosité de la jeunesse : sa voix avait un éclat extraordinaire; ses mouvements étaient si rapides, son geste si véhément, qu'il désignait ce qu'il allait dire avant de l'avoir prononcé. Vers la fin du premier point, après la description la plus vive et la plus touchante des beautés du paradis et de la joie des bienheureux dans le ciel, il fit un nouvel effort et s'écria : « Non, mes frères, jamais il ne sera donné aux « faibles yeux de l'homme de soutenir ici-bas « l'éclat de la Majesté divine; (ensuite baissant « la voix) ce ne sera que dans le ciel que « nous le verrons face à face et sans voile. » Ces mots furent prononcés d'une voix sonore et d'un ton pénétrant : il les répéta en latin, *videbimus eum sicuti est;* et en finissant ces dernières paroles, courbé sur le bord de la chaire, il expira. Ses yeux étaient fixés vers le ciel, et demeurèrent constamment dans cette position. L'église était remplie d'une affluence de peuple extraordinaire, et la consternation fut prompte et générale : les uns poussaient des cris, les autres répandaient des larmes; ceux-ci tombaient en défaillance, ceux-là disaient tout haut : *C'est un saint; il est mort en parlant du bonheur du ciel.* On entendit la voix d'un enfant qui pro-

séra ces paroles : *Il parlait du paradis et il y va.* »

L'abbé Carron ajoute : « Que Boursoul, dont l'éloquence était si véhémente quand il tonnait contre les vices, ou retraçait l'impénitence finale, fût mort en peignant les rigueurs de la justice divine ou les tourments de l'enfer, cette fin n'eut pas été si surprenante; on aurait pu en attribuer la cause à l'impétuosité de son caractère, à la force de ses mouvements et au feu de son discours : mais il meurt en parlant tranquillement du bonheur du ciel; il meurt précisément à l'endroit de son discours où il répète que *nous verrons Dieu;* il meurt dans le sermon qui termine son carême; il meurt de la manière dont il avait mille fois demandé au Seigneur la grâce de mourir! Qu'on rapproche sa vie de sa mort, et l'on conviendra que celle-ci est aussi extraordinaire dans son principe, que l'autre est édifiante et frappante dans sa sainteté ».

On cite deux célèbres prédicateurs italiens morts en chaire, savoir : Tornielli et Vitelleschi; saint François de Sales en descendant de chaire, à Lyon. Grégoire de Saint-Vincent et Montgodin expirèrent, dit-on, au confessionnal. Saint André Avillin mourut à l'*Introïbo,* et le cardinal de Berulle à la consécration de la messe. Saint Thomas de Cantorbery, comme on sait, saint Stanislas, saint Prétextat, tous évêques,

furent martyrisés dans leurs églises même, en prières, ou en offrant le sacrifice de Jésus-Christ et le leur.

Nous ne pouvons ni ne voulons parler ici des célèbres prédicateurs de nos jours, qui sont les gloires vivantes de la chaire chrétienne de France. Qui ne connaît les Combalot, les Ravignan, les Lacordaire, etc. Toute la France, pour ne pas dire l'Europe, admire cette éloquence prodigieuse, cette éloquence de feu, du R. P. Lacordaire qui maîtrise et électrise étonnamment son auditoire, même physiquement, pour ainsi dire (1). Ce qui distingue encore particulièrement le rare talent du P. Lacordaire, c'est de s'être créé un genre oratoire tout nouveau, tout original et parfaitement adapté au besoin actuel du siècle; c'est enfin sa manière inimitable, ou plutôt cette rare fécondité de génie qui vous présente toujours de nouveaux aperçus, des idées nouvelles, pour apaiser la faim intellectuelle de son auditoire, et surtout de la jeunesse, si désireuse d'entendre des paroles brûlantes de liberté. On a dit que cet ora-

---

(1) On a dit qu'il remue son auditoire comme de l'eau dans un vase; que ces grands flots de têtes qui inondent la nef, les bas-côtés et les galeries, ondulent sous sa parole comme des vagues sous un coup de vent; que tout ce grand corps immobile frissonne, murmure, éclate....

teur extraordinaire parle de la liberté comme Mirabeau, et de Dieu comme Bossuet.

§ IV.

Considérons maintenant la science du prêtre, prise à l'époque actuelle, au XIXe siècle.

Si l'on peut affirmer que le clergé français, malgré la décadence des études, est encore aujourd'hui le corps sacerdotal le plus instruit de toute la chrétienté, on est néanmoins obligé de convenir qu'il n'est généralement pas assez à la hauteur scientifique et littéraire de la nation la plus savante, la plus polie et la plus attique de l'Europe.

Il est certain que si, depuis un demi-siècle, le clergé avait toujours pu tenir d'une main ferme le sceptre de la science, comme jadis, et qu'il n'eût pas laissé pâlir ce phare lumineux qui éclairait le monde, on n'aurait pas vu de nos jours les sciences humaines, particulièrement les sciences naturelles et physiques, se dévier si déplorablement de la ligne catholique. Car enfin, il faut bien le dire, depuis que les gardiens de la science se sont endormis dans le sanctuaire et que leurs lampes se sont éteintes, on voit généralement nos sciences devenir athées comme nos lois. Dieu, de qui dérivent les sciences et les lois, est banni des unes et des autres. Voilà l'œuvre impie

de l'orgueil humain. Un trop grand nombre de savants du siècle, dans le délire de leur superbe et vaniteuse raison, se sont dit, au moins par leur conduite scientifique : Nous célébrerons, nous exalterons la magnificence de notre parole; les sciences et les vérités couleront de nos lèvres et de nos plumes comme de leur source et de leur principe. Qui sera au-dessus de nous? *Linguam nostram magnificabimus, labia nostra à nobis sunt; quis Dominus noster est?* (Ps. 11.)

Il est donc devenu nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, que le clergé ressaisisse le puissant levier de la science, pour remuer et soulever la société française tout entière. La science exerce partout et toujours un empire irrésistible. Ce moyen, dans notre siècle savant et scrutateur, doit venir en aide au prêtre pour contribuer à le maintenir dans le degré de considération et d'influence sociales nécessaires à l'exercice de son saint ministère. Le prêtre doit redevenir le ministre de la science et des progrès. Telle est la nécesssité du siècle. Croit-on que, si les prêtres possédaient comme autrefois le trésor des sciences humaines, on leur refuserait le respect et la considération? On n'en aurait pas la pensée parce qu'on n'en aurait pas le pouvoir. Que le clergé donc se lève en masse, comme un seul homme, contre la sience laïque rationaliste, contre la science de l'Université, toutes les fois

16

qu'elle quittera la ligne catholique; qu'il marche courageusement et hardiment à la conquête de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement. Mais cette grande œuvre, cette noble et sublime conquête, ne doit s'opérer et s'accomplir que d'une manière toute pacifique, par des moyens qui ne sortent jamais des limites de la modération, de la charité et de l'ordre légal : et ces armes sont invincibles.

Or, ces moyens légaux, ces armes invincibles, cette haute force morale, cette grande puissance des idées, qui forment l'opinion et la raison publiques, arriveront nécessairement au clergé par la forte, l'opiniâtre culture, l'*improbus labor* des hautes sciences divines et humaines.

Le clergé, ne pouvant vaincre, à l'heure qu'il est, l'Université par l'enseignement oral, public, officiel, il la débordera et la vaincra tôt ou tard, s'il le veut, ou du moins en soutiendra dignement la concurrence scientifique (parce qu'il a la force morale pour lui) par la puissance de la presse et des ouvrages scientifiques et littéraires. Où sont les puissants écrits, les hautes productions scientifiques et littéraires de l'Université? On les cherche vainement dans ce déluge d'écrits que chaque année fait éclore au grand soleil de la publicité.

Si l'on en trouve quelques-uns à l'écart, dans l'ombre, sont-ils purs de tout levain de mau-

vaise doctrine, sont-ils catholiques, orthodoxes? Et, s'il ne le sont pas, ils seront nécessairement vains et stériles pour le bien, pour ne pas dire puissants et féconds pour le mal, parce qu'ils seront dépourvus de toute force morale, qui est l'âme, le principe vital de toute production scientifique et littéraire.

Si le haut clergé, c'est-à-dire l'épiscopat francais, avait exécuté le projet que nous lui avons proposé il y a six ans, on serait en mesure aujourd'hui de pouvoir profiter de la liberté d'enseignement, dans l'hypothèse que le ciel nous l'accorde. Car enfin, y est-on suffisamment préparé par une forte culture scientifique et littéraire, pour la recevoir avec tous les avantages qu'elle comporte et qu'elle donne à ceux qui en sont dignes? Il est permis d'en douter.

Nous le répétons, et nous ne saurions trop le répéter, si l'on avait mis à exécution, en tout ou en partie, le projet que nous venons de mentionner, le haut clergé serait aujourd'hui scientifiquement représenté par une société savante composée de quatre-vingts prêtres, munis de tous les grades universitaires et parfaitement initiés aux plus hautes sciences, ou plutôt il posséderait, à un degré éminent, l'ensemble imposant et irrésistible des toutes les sciences et connaissances divines et humaines.

De plus, cette phalange invincible et terrible

à l'Université, comme une armée rangée en bataille, *terribilis est castrorum acies ordinata*, serait aujourd'hui en possession d'un organe officiel périodique, qui serait le champ de bataille, la grande arène de la discussion et de la polémique universelle. (1)

Un prêtre anonyme, M. l'abbé R. A.., a écrit, il y a deux ans, les passages suivants sur l'urgent besoin qu'éprouve le clergé de se créer un journal officiel, qui puisse le représenter et être l'organe authentique de tous les actes émanés de la cour de Rome et de tout l'épiscopat français.

Comme le plan développé par l'auteur nous paraît présenter d'utiles aperçus, nous croyons devoir le reproduire ici textuellement en laissant, toutefois, au lecteur judicieux le soin d'en faire la juste appréciation pratique. Voici donc la forme de ce journal religieux officiel.

« Ce journal comprendrait six parties dis-

---

(1) Un magnanime peuple catholique gémissait depuis des siècles sous la plus dure oppression, était privé de toutes ses libertés, de la liberté religieuse, de la liberté d'enseignement et de tous les droits politiques et civils. Un homme, un seul homme, par l'irrésistible ascendant de la force morale et d'un invincible courage, a conquis à cette généreuse nation sa liberté religieuse avec tous ses droits civils et politiques. Ce qu'a pu faire un seul homme, un simple laïque, O'Connell, quatre-vingts évêques ne le pourront-ils pas?

tinctes, soumises, dans les matières théologiques et philosophiques, à une censure spéciale.

« 1° Les actes officiels émanés de la cour de Rome et des évêques, déclarations, avis, jugements doctrinaux, ordonnances administratives, etc....

« 2° Les actes du pouvoir civil concernant les cultes, et le culte catholique en particulier, accompagnés des discussions et des commentaires qui ressortiraient du sujet.

« 3° Une revue exacte des écrits qui traitent des matières de religion ou de philosophie dans un sens hostile, hétérodoxe, ou simplement erroné, avec les réfutations nécessaires, indication des ouvrages qui les combattent, etc. Ce que j'entends par le mouvement du siècle, c'est particulièrement ce soulèvement des passions et de l'intelligence contre la vraie foi, ce travail prodigieux qui s'opère dans tous les esprits, à la surface de l'Europe. Or, ce mouvement, n'importe-t-il pas souverainement aux prêtres catholiques de l'étudier et de le suivre? Et cependant, est-il vrai que la plupart le connaissent, le comprennent, l'apprécient à sa juste valeur? Il faudrait donc, non-seulement jeter un coup-d'œil d'ensemble sur le tableau, mais entrer dans les détails, distinguer les nuances, approfondir les sujets; il faudrait une polémique incessante, mais grave, réfléchie, solide, élevée, comme il con-

vient à la doctrine catholique; et cette polémique, pleine d'actualité et de faits nouveaux, offrirait un intérêt des plus puissants, en même temps qu'elle répandrait une lumière éclatante au sein du clergé. Que de choses dont le prêtre ne soupçonne même pas l'existence, au fond de sa triste et pénible solitude!

« 4° Des nouvelles religieuses en aussi grand nombre que possible, et puisées à de bonnes sources. Un récit circonstancié des événements qui intéressent l'histoire ecclésiastique dont ce journal devrait offrir, un jour, les plus précieux matériaux. On ouvrirait une vaste correspondance qui permettrait de l'instruire en détail de tous les faits, et de démentir ou rectifier ceux que la presse journaliste s'ingénie à corrompre.

« 5° Une revue littéraire, dans le double but de rendre un compte impartial et éclairé des ouvrages qui attirent l'attention du public, et, enfin, de défendre les principes de la saine littérature. Sans doute, l'art d'écrire n'est point aussi essentiel au bonheur de l'humanité et à l'accomplissement de ses éternelles destinées que la pure doctrine; mais il honore la société, il rehausse l'esprit, il favorise le développement de la foi, il sert à élever dans le monde de ces monuments plus durables et plus solides que l'airain : c'en est assez pour que le prêtre catholique veille à sa conservation. Le jour qui marque

sa décadence est un jour néfaste, un jour de sinistre présage. Hélas! et n'y touchons-nous point? Combien le jeune clergé a besoin d'être mis en garde contre cette fausse et dangereuse littérature, contre ces allures si peu modestes, ce sans-gêne méprisable, ce ton de laquais, mis à la mode par l'école moderne et par la plus grande partie de la presse journaliste! Il me paraît nécessaire de rappeler que la fonction de l'écrivain est une fonction sainte et respectable; qu'il faut s'y sentir véritablement appelé de Dieu; ne pas écouter un vaniteux désir de produire au dehors des pensées sans élévation et sans intérêt, sous un style sans force, sans correction, sans mérite et sans grâce. *Non datur omnibus*. Vouloir imiter tant de gens à qui il coûte si peu d'écrire, c'est, de la part d'un prêtre, non-seulement offenser les règles du bon goût, mais exposer témérairement l'honneur du saint ministère.

« 6° La politique : il est impossible aujourd'hui de s'en abstenir, tant elle se trouve mêlée à tous les événements, qu'il serait impossible d'expliquer sans cela. Je crois que cette partie devrait se traiter sous forme de résumé, en grands et larges traits; jamais comme défense exclusive de telle ou telle opinion. Il n'y a pas de dogme en politique : le clergé ne doit être d'aucun parti, pour embrasser les différents partis dans sa charité et devenir *tout à tous*.

« Ce journal, ainsi conçu, ou rédigé sur un plan plus parfait, dans un format qui permettrait de relier ensemble un certain nombre de numéros, avec une table analytique et générale des matières à chaque tome, formerait un recueil extrêmement précieux pour le clergé de la campagne et de la province, aussi bien que pour les peuples soumis à sa direction.

« 1° Il entretiendrait parmi le clergé cet esprit de corps, ce mouvement unanime, cette unité de vues et de moyens dont l'absence paralyse tous ses efforts. Ce serait un concile permanent.

« 2° Quant aux jugements doctrinaux, il remplacerait, imparfaitement sans doute, mais encore avec assez d'avantages, ce corps illustre de la Sorbonne qui a rendu tant de services à l'orthodoxie.

« 3° Il fournirait aux journaux religieux et politiques des matières toutes préparées pour la défense de l'Église et de ses principes fondamentaux, sans qu'ils courent le risque de s'écarter du droit chemin et de compromettre les vrais intérêts de la religion par des apologies mal dirigées, des jugements sans compétence et quelquefois sans équité.

Je répète que l'omission d'une entreprise si éminemment utile pèse de la manière la plus grave sur le clergé, et on ne sait par quoi l'ex-

pliquer. A elle seule, elle caractérise de la façon la plus énergique cet isolement qui nous a conduits à de si tristes résultats. Car, comment l'épiscopat justifiera-t-il, aux yeux du souverain Maître, le silence qu'il garde par rapport aux écrits émanés de la presse? Les productions de la presse irréligieuse n'exercent-elles pas une immense influence sur les esprits, ne vont-elles pas porter de terribles ravages au sein de la société chrétienne?

« Saint Paul, qui ordonnait à ses fidèles de fuir le chrétien scandaleux, dont l'exemple lui paraissait funeste, n'aurait-il eu rien à dire de ces écrits dangereux qui volent parmi le monde, insinuent dans des milliers d'âmes un poison subtil qui y détruit les principes de la foi et des mœurs? Les eût-il laissé circuler dans son Église, sans examen, sans contrôle, sans avertissement, sans condamnation? Ah! sa grande âme aurait été bouleversée, sa voix aurait éclaté à un pareil spectacle! Notre siècle était seul capable de le contempler de sang-froid. » (*Quest. import. sur l'Égl. et le clergé cath. en France.* Par M. l'abbé R. A., p. 116. 1846.)

Ailleurs, l'auteur s'exprime ainsi sur l'indispensable nécessité de la presse ecclésiastique ou d'un journal officiel pour le clergé :

« Non-seulement le clergé n'a rien entrepris pour l'établissement et la prospérité de la presse

catholique, qui subsiste au même titre et dans les mêmes conditions que la société catholique, mais il n'a pas su se donner un journal ecclésiastique, une feuille officielle. Et comment le haut clergé n'a-t-il pas compris que c'était là le premier usage qu'il devait faire de la liberté de la presse? Il y a trente ans que cette liberté nous est accordée, et personne n'a songé à une œuvre aussi indispensable. Trente mille prêtres sont obligés d'aller chercher les nouvelles religieuses dans les feuilles laïques. Les grands problèmes qui s'agitent depuis si long-temps dans la presse périodique, le clergé n'y prend aucune part : ce sont des laïques qui défendent notre cause. Et nous sommes là, silencieux, ignorés, isolés! Et lorsque les évêques ont des communications officielles à faire au public, c'est dans les journaux laïques qu'ils les insèrent, dans des journaux dont la couleur politique, quoi qu'on fasse, se reflète sur l'article religieux lui-même. Et ce mode de publicité n'ôte rien à cette haute convenance, à cette gravité respectable, à ce ton d'autorité apostolique, qui doivent accompagner les actes des princes de l'Église! Ah! l'histoire cherchera long-temps l'explication d'un pareil état de choses! Elle se demandera comment un clergé nombreux et éclairé a pu vivre en dehors du mouvement du siècle; pourquoi, quand tous les systèmes ont leur chaire publique, le clergé

n'a pas eu la sienne? Quoi donc! quatre-vingts évêques ne peuvent assez s'entendre pour fournir quinze ou vingt ecclésiastiques intelligents et dévoués, vingt écrivains capables de rédiger, avec tout le soin et la maturité désirables, un journal uniquement consacré à la défense des vérités chrétiennes, tant de fois défigurées par la mauvaise presse? Tout ce qui a du cœur dans le clergé et le désir de s'instruire, recevrait cette œuvre avec reconnaissance. (1)

---

(1) « A la chute de l'empire, dit M. l'abbé Gaume, la France n'avait pas un seul journal impie, pas un seul journal obscène; aujourd'hui, elle en compte plus de cinq cents où l'impiété et l'obscénité la plus révoltante se donnent la main et marchent la tête levée. Dans ce développement épouvantable du mal, il est une circonstance connue de peu de personnes, et pourtant elle en dit à elle seule mille fois plus que toutes les paroles. De tous les journaux de l'Europe et du monde, le plus décidément, le plus constamment impie, fut fondé au retour des Bourbons. Il émit ses actions à *cinq cents francs;* en quinze années, elles sont montées au chiffre énorme de *quarante mille francs!* Elles y seraient encore (*a*) si plusieurs centaines de feuilles périodiques de tous formats, spéculant comme lui sur la démoralisation publique, n'étaient venues lui faire concurrence d'impiété et d'immoralité. Comme contr'épreuve du progrès que nous constatons, tandis que la presse anti-chrétienne réalise d'aussi scan-

(*a*) Malgré sa *décadence*, ce journal vient d'être acheté un *demi-million!*

Nous devons reproduire ici, sur le sujet qui nous occupe, ce que nous avions déjà écrit, en 1842, c'est-à-dire quatre ans avant la publication de l'ouvrage de l'abbé R. A.

« *Note sur la nécessité de l'entière émancipation scientifique du clergé.*

Nous pensons que l'émancipation scientifique

---

daleux bénéfices, les journaux catholiques ou végètent ou meurent de faim !

« A la chute de l'empire, la France n'avait à déplorer que *deux* éditions de Voltaire, faites avant la révolution; pas une n'avait paru sous le régime impérial. Aujourd'hui, on en compte plus de *vingt-cinq*, tant en France qu'en Belgique. Tout cela n'est encore qu'une faible partie du mal. Depuis trente ans, les ouvrages les plus impies, les plus immoraux de l'ancienne littérature, exhumés de l'oubli, et rendus plus dangereux par le luxe sacrilége de la typographie et de la gravure, ont revu le jour sous toutes les formes. Aux publications anciennes est venu se joindre un véritable déluge de productions nouvelles. Celles-ci surpassent en cynisme tout ce qu'on avait jamais vu, tout ce que l'imagination la plus dévergondée, le cœur le plus corrompu et l'intelligence la plus profondément pervertie, peuvent inventer en fait de mal. Et, afin que cet épouvantable torrent de corruption, qui roule à la surface de la France, s'infiltre plus promptement jusque dans ses entrailles et aille empoisonner la dernière racine de la dernière plante, un art infernal publie chaque matin ces productions immondes par chapitres, par feuillets; et telle est

du clergé, dont nous avions déja fait sentir la nécessité dans un autre ouvrage *(Pensées d'un croyant catholique)*, ne pourra recevoir sa complète réalisation qu'à l'époque où sera radicalement et pleinement organisée la société ecclésiastique dont voici le projet et le plan général.

Projet d'une nouvelle institution ecclésiastique.

1° Nous proposons, à nos illustrissimes sei-

---

l'avidité pour le mal, que les spéculateurs d'immoralité regardent ce moyen comme un appât infaillible pour prendre un plus grand nombre d'abonnés. Faut-il le dire? grand Dieu! leur espérance n'est pas vaine! » (*Où allons-nous?* par M. l'abbé Gaume, vic. gén. de Nevers, etc., page 87.)

Tous les gens de bien gémissent aujourd'hui sur cette grande plaie morale et sociale (le feuilletonisme). Qui ne connaît aujourd'hui ces tristes productions littéraires, cette pâture immonde que l'on jette chaque jour aux intelligences affamées de cynisme et de scandale, et où, comme a dit naguère un savant évêque, tous les vices ont leur tableau vivant, et toutes les hontes leur apologie. Ces déplorables fictions de talents en délire, bravant tout sentiment d'honnêteté et de pudeur, ne font jaillir des lumières que de la corruption elle-même, comme ces pâles lueurs qui s'échappent, dans une nuit obscure, de la putréfaction des cadavres : ce sont les lumières du tombeau. On peut dire, avec un poète allemand, que la lumière de l'impiété est sans feu, comme celle du bois pourri; et que son feu est sans lumière, comme celui de la fièvre : c'est donc une lumière de mort et un feu de trouble et de destruction.

gneurs les évêques de France, la création d'une société savante, dans le double but d'assurer la défense perpétuelle de la religion ou de la foi catholique, et de faire reconquérir au clergé la haute influence intellectuelle et scientifique que jadis il exerça si heureusement sur la société.

2° A cet effet, chaque prélat choisirait dans son diocèse le sujet qu'il croirait le plus capable ou qui lui paraîtrait offrir le plus d'avenir scientifique.

3° Tous les membres de cette société seraient ecclésiastiques et résideraient habituellement à Paris.

4° Cette congrégation pieuse et savante, dans un état de parfaite indépendance et en dehors de toute politique, hors la politique sacrée, aurait pour mission spéciale de veiller activement à la conservation de la foi ou de l'orthodoxie catholique, et de travailler en même temps à l'épuration des mœurs des peuples.

5° A ces fins, la société se créerait un journal quotidien ou une espèce d'encyclopédie catholique, qui se publierait sous les auspices et le haut patronage de tous les évêques de France.

6° Tous les membres de la société (chacun dans sa spécialité et sa sphère intellectuelle) se familiariseraient peu à peu avec toutes les sciences divines et humaines, et particulièrement les sciences théologiques et morales, celle

de l'Écriture sainte, l'éxégèse biblique (dans le sens catholique et non rationaliste, cela va sans dire), le droit canon, l'étude des Pères et de la tradition de l'Église, l'histoire sacrée, l'histoire ecclésiastique, etc.; les sciences philosophiques, chronologiques, archéologiques, ethnographiques, philologiques; l'étude des langues orientales et particulièrement de l'hébreux, du syriaque, du chaldéen, et de quelques langues vivantes, comme l'anglais, l'allemand, l'italien, etc.; l'histoire profane, la philosophie de l'histoire, etc.; de plus, les sciences physiques et naturelles, la physique générale, quelques connaissances astronomiques, cosmogoniques, géologiques, géographiques, mathématiques, chimiques, d'histoire naturelle, et surtout les sciences physiologiques (avec les principales aberrations pathologiques, intellectuelles, affectives et morales), seulement dans leurs rapports avec l'éthique, la psychologie et la théologie morale.

7° La société aurait des associés correspondants dans la plupart des capitales de l'Europe, et surtout à Rome; dans les Universités catholiques d'Allemagne, au collége d'Oxford; et même dans la societé asiatique de Calcutta, pour toutes les questions qui se rattachent aux langues orientales et aux recherches archéologiques ou géologiques; en un mot, pour tout ce qui peut être l'objet de l'orientalisme.

8° Cette société, ou si l'on veut, cette espèce de cour établie au centre de toutes les sciences européennes, serait le tribunal de l'opinion publique. Il serait donc naturellement saisi de toutes les questions dogmatiques, morales, liturgiques, disciplinaires; des affaires contentieuses ecclésiastiques, de droit canon, de droit civil, de politique sacrée, de droit des nations et des gens; bref, de toutes les questions philosophiques, scientifiques, littéraires et artistiques de l'époque actuelle. Ainsi, par là serait dévolue à cette corporation savante la grave et importante mission de faire connaître les bons livres et de stigmatiser tous les écrits mauvais et dangereux; de signaler les déviations et les erreurs de l'enseignement universitaire, y compris l'éclectisme panthéistique du collége de France et la nouvelle académie des sciences dites politiques et morales; de flageller au besoin les productions dramatiques et romantiques (le théâtre et les romans); surtout d'attaquer vigoureusement la presse périodique ou le journalisme, alors qu'il devient hostile à la religion ou dangereux aux mœurs; d'en réprimer en un mot tous les abus et les écarts quelconques, et de réfuter enfin tous les mauvais systèmes religieux et philosophiques que, dans ces temps de désorganisation et de putréfaction morale, l'esprit de vertige et les folies humaines font éclore presque tous les

jours : tels sont toutes les conceptions impies ou absurdes de l'impiété moderne, l'athéisme, le déisme, le matérialisme, le protestantisme, le rationalisme, l'éclectisme, le fourriérisme, le panthéisme moderne, *et cœtera;* c'est-à-dire toutes les extravagances philosophiques passées, présentes et futures.

9° Ce journal serait l'organe officiel du corps épiscopal français, et par conséquent chaque évêque y ferait insérer tout ce qu'il croirait devoir être livré à la publicité, comme les mandements, les lettres pastorales et autres pièces importantes pour l'extirpation des erreurs et des vices ou pour l'instruction et l'édification des fidèles.

10° La société, avec le temps, pourra s'agréger de nouveaux membres, soit pour assurer la pérennité de son existence, soit pour former des professeurs pour les grands et petits séminaires, si toutefois, sous ce dernier rapport, elle ne trouve pas son complément dans l'établissement destiné aux hautes études ecclésiastiques, que l'on doit, dit-on, créer prochainement à Paris.

11° Nous pensons enfin qu'une telle institution est devenue en quelque sorte nécessaire dans notre siècle positif, dans ce siècle dit de sciences, de lumières et de progrès, et dans un temps où les évêques ne peuvent plus se réunir pour s'opposer aux envahissements sacriléges et aux

sarcasmes de l'impiété. La science superbe et impie des matérialistes, des déistes et des panthéistes modernes, ne manque pas, comme on sait, de déverser de temps en temps sur le clergé l'amer dédain, pour ne pas dire l'insultant mépris. On le croit sans défense, parce qu'on le croit ignorant, arriéré, stationnaire et ennemi du progrès. Et il ne faut pourtant pas se le dissimuler ici : combien n'a-t-on pas vu naître et mourir de journaux ecclésiastiques depuis seulement une douzaine d'années? Quelle sève vitale leur manquait donc pour grandir et porter des fruits? il leur manquait l'appui des hautes sciences humaines; ils n'avaient ni mâle vigueur, ni nerf, ni critique, et ils se sont étiolés dans l'ombre.

Que le clergé ressaisisse donc le puissant lévier de la science, mais d'une main désormais plus ferme, plus hardie et plus habile : placé sur le terrain solide de la vérité et armé de toute son influence morale et de sa philosophie transcendante, c'est-à-dire chrétienne, il s'opposera courageusement et constamment aux tendances anti-catholiques de l'Université.

Nous sommes persuadé que dans quelques années cette société compacte et forte de doctrine, de savoir et de science universelle, et non moins forte d'union, de vertu et de piété, formerait une phalange vraiment inattaquable, une puis-

sance scientifique à laquelle rien ne résisterait, et qui, par cela même qu'elle se rendrait redoutable à tous les ennemis de la religion, ne pourrait manquer d'exercer sur la société une haute et salutaire influence... D'un autre côté, on sent assez quels services importants une telle création rendrait à l'Église et combien elle contribuerait à cimenter de plus en plus l'union de tous les évêques de France.

12° On nous opposera peut-être quelques difficultés matérielles à la réalisation de ce projet, savoir, la privation d'un sujet distingué pour le diocèse et un certain sacrifice pécuniaire. Mais quel vide peut faire un sujet de moins dans un diocèse? Et qu'est-ce qu'un sacrifice de deux ou trois mille francs au plus pour un diocèse et seulement pour quelques années? car la société se créera facilement une indépendance matérielle à l'aide de son journal universel et de ses écrits particuliers. Quant au premier sacrifice pécuniaire, un appel à la piété du clergé ou même des personnes laïques pieuses, serait certainement entendu, et nul ne se refuserait à contribuer à l'avancement d'une œuvre aussi éminemment utile, pour ne pas dire évidemment nécessaire.

13° On objectera peut-être encore que tous les évêques ne s'uniront jamais pour la réalisation d'une pareille conception. Cela est très-possible.

Mais quand il n'y aurait pas unanimité pour l'adoption et l'exécution de ce projet, ce qui est même très-probable, il suffirait, pour que le succès n'en fût pas compromis, que la majorité des prélats ou seulement trente à quarante fussent d'accord sur l'opportunité de cette institution nouvelle. Il y a plus, n'y eût-il même qu'une faible minorité pour cette œuvre, il ne faudrait pas en désespérer absolument. Souvent les vastes entreprises n'obtiennent que lentement la plénitude de leur succès, et n'arrivent ordinairement que tard à leur parfaite évolution. Après tout, quand il n'y en aurait pas même un seul qui voulût s'associer à cette pensée, ce ne serait pas une raison pour ne pas la produire ici. Souvent une idée en engendre une autre, une meilleure, plus profondément conçue et plus féconde en applications et en résultats pratiques..... .

.... Enfin, pour rassurer les personnes qui pourraient être arrêtées par quelque préoccupation politique, nous affirmons hautement que cette société savante ne serait pas de nature à pouvoir jamais inspirer la moindre crainte au pouvoir; nous sommes persuadé au contraire qu'en conservant et en propageant les bonnes doctrines (religieuses, morales et sociales), qui sont le nerf des États, elle en serait constamment le principal et le plus solide appui. Seulement,

il faut l'avouer, elle pourrait paraître opposée aux vues de l'Université, en ce sens qu'elle en surveillerait les doctrines, en signalerait les déviations, et obligerait en un mot ce corps enseignant à suivre constamment la ligne catholique, et à donner, comme condition de sa propre existence morale, un enseignement meilleur que celui des colléges ecclésiastiques, sous peine d'être frappés d'une radicale stérilité. Que l'Université remplisse donc ces deux conditions, et elle n'aura jamais rien à craindre de la concurrence et des prétendus empiétements du clergé. » (Extrait de notre *Essai sur la théologie morale.*)

Voilà ce que nous avons écrit en 1842, et voici ce que nous ajoutons en 1848.

Il est fort à regretter, surtout depuis qu'on a commencé à agiter les questions de la liberté religieuse, de la liberté d'enseignement, de la liberté d'association, etc.; il est très-fâcheux, disons-nous, que le clergé ou l'épiscopat ne se soit pas créé un journal officiel, avec cette devise du prophète Isaïe : *Clama, ne cesses, quasi tubam, exalta vocem tuam* (58-1).

Tous les évêques auraient confié à cet organe officiel de la presse religieuse leurs écrits, leurs pensées, leurs vues, leurs observations, leurs moyens de défense, et même d'attaque au besoin. Cette unanimité persévérante, ces efforts

généraux cimentés par l'union qui fait la force, cette unité de pensées, de but et d'action, auraient enfin légalement établi une espèce de concile national permanent. Et l'invincible persévérance à reproduire unanimement et légalement les mêmes idées sur les mêmes questions, aurait fini par élever cette puissance des idées à l'état d'opinion générale ou de raison publique : et dès lors, la cause de l'Église ou de la justice eût été, sinon complètement gagnée, du moins en voie d'un éclatant et infaillible succès. Ne peut-on pas faire encore ce qui, dans notre opinion, aurait dû être fait il y a plusieurs années? Si la mauvaise presse déprave et perd la société, il faut que la bonne presse la sauve et la régénère.

On s'explique difficilement la position excentrique, ou plutôt négative, que le clergé s'est faite relativement à la liberté de la presse. Ce puissant instrument du bien et du mal, le clergé, l'épiscopat tout entier l'abandonne à ses ennemis : et l'on sait avec quel déplorable succès ils exploitent cette redoutable puissance contre l'Église de Dieu. Pour lui, le clergé, il se voile la face, il gémit et tout est dit. Oui, il faut le dire, le clergé seul n'a su profiter de la liberté de la presse périodique, il a négligé de se créer un journal catholique, ou un organe officiel; il ne s'est pas douté qu'à l'aide de ce puissant levier il aurait pu donner au monde intellectuel,

moral et social la plus haute et la plus salutaire impulsion. Et si la question de la liberté d'enseignement et de la liberté religieuse n'est pas plus avancée, n'est-ce pas la faute du clergé lui-même?

Le projet que nous avons en vue, nous l'avons déjà dit ailleurs, serait aujourd'hui réalisé, si l'on avait suivi le programme que nous avons publié il y a six ans. Mais ne peut-on pas encore y suppléer à l'heure qu'il est? Nous pensons qu'on le pourrait et même qu'on le devrait.

D'abord, ce journal catholique, comme on le pense bien sans doute, devrait être nécessairement seul et un dans son genre, c'est-à-dire sans concurrent ni auxiliaire, afin de posséder en lui-même la plus haute force morale et intellectuelle, et d'être le représentant et le conservateur du principe de l'unité universelle. De plus, il serait le signe public et le caractère irréfragable de l'union épiscopale, et donnerait un démenti formel et officiel à tous ceux qui prétendent qu'il n'existe aucune espèce d'union parmi les évêques de France. Il faudrait donc que ce journal fût publié sous le haut patronage de l'épiscopat français, sur de grandes proportions et sur une échelle encyclopédique, c'est-à-dire qu'il devrait être non-seulement ecclésiastique, religieux, moral, philosophique, littéraire et politique, mais encore largement et fortement

scientifique. Il est inutile de faire observer qu'à ce dernier point de vue, cette espèce de moniteur universel ou encyclopédique, indépendamment de son but principal, aurait encore pour mission spéciale de contrôler et de redresser les sciences humaines ou profanes, toutes les fois qu'elles se dévieraient de la ligne catholique, et de stigmatiser toutes les productions de la presse irréligieuse. (1)

Nous le demandons, si une publication quotidienne d'une telle puissance morale et intellectuelle ne serait pas capable de faire une heureuse révolution dans le journalisme de l'époque, de contrebalancer puissamment l'influence de la mauvaise presse.... Ce serait d'ailleurs, suivant nous, le meilleur moyen que pût employer le clergé pour reconquérir son ancienne influence scientifique et littéraire, et d'augmenter encore par là sa haute influence morale.

Mais nous entendons déjà gronder l'accablante

---

(1) Le feuilleton serait principalement destiné aux articles de théologie morale les plus pratiques, à l'administration de la paroisse, aux affaires de la fabrique au point de vue légal et administratif, en un mot à toutes les difficultés qui surgissent aujourd'hui si souvent dans l'exercice du saint ministère. Un recueil de ces diverses matières pratiques serait d'une immense utilité au clergé inférieur, dans un temps où il n'est guère en position de fortune pour se procurer des bibliothèques suffisamment pourvues.

objection qu'on nous opposera bien certainement, et nous devons avouer qu'elle est matériellement très-sérieuse. N'allez pas croire toutefois que c'est la question financière; c'est un obstacle plus grand et infiniment plus difficile à vaincre qui nous préoccupe : c'est l'impossibilité apparente, sinon réelle, de trouver un personnel actuellement compétent.

Voici cependant le moyen qui nous paraît le plus propre, sinon à conduire l'œuvre à sa dernière perfection, du moins à la commencer avec de grandes chances de succès : ce serait de créer une société composée d'une trentaine de membres qui seraient choisis, un par diocèse, parmi les professeurs des séminaires ou ailleurs, pourvu qu'ils fussent prêtres, qu'ils eussent du talent et qu'ils possédassent des connaissances littéraires et scientifiques spéciales. Aucun laïque ne pourrait jamais être admis dans la société. Cette compagnie savante pourrait se renouveler partiellement tous les ans par dixième, et serait ainsi intégralement renouvelée tous les dix ans. Chacun des membres se renfermerait dans le cercle de sa spécialité, et serait tenu de faire les plus fortes études relatives à cette même spécialité. (Voyez, pour le détail des matières, le programme des deux projets ci-dessus rapportés.)

On fournirait d'abord à l'entretien de la société

et aux frais du journal, par le moyen des souscriptions et des offrandes des catholiques, et certes ni les uns ni les autres n'y feraient défaut (1). Et d'ailleurs un journal de ce haut caractère ne pourrait manquer d'avoir un nombre immense d'abonnés, indépendamment de la majorité des membres du clergé. Est-il en France un seul vrai catholique qui ne voulût pas contribuer, selon son pouvoir, au succès d'une œuvre si éminemment utile et si puissamment régénératrice? Et ne pourrait-on pas, à cet effet, organiser une espèce de société catholique sur le modèle de l'association pour la propagation de la foi, aujourd'hui surtout où presque tout se fait par voie d'association, qui est maintenant l'unique condition des grandes entreprises, tant dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre matériel.

Si la pensée que nous venons d'exprimer est bonne en elle-même, et nous pensons que personne n'élèvera le moindre doute sur ce point, pourquoi ne pourrait-on pas la réaliser? Il ne faut pas s'arrêter aux difficultés matérielles et à

(1) Si l'on voit toujours les catholiques figurer sur les listes de souscripteurs pour toutes sortes de bonnes œuvres, comme pour le Pape, les Irlandais, les Suisses, les victimes des calamités publiques, des inondations, etc., que ne feront-ils donc pas pour les intérêts de la religion, c'est-à-dire pour les intérêts directs de leur propre cause?

quelques inconvénients possibles ou éventuels. Le tout est de commencer avec une forte résolution et une ferme confiance en Dieu, et alors la Providence fera le reste. On ne ferait jamais rien de grand pour la religion, si on se laissait d'abord dominer par un sentiment de crainte pusillanime et par la considération des difficultés et des obstacles matériels. Les grandes entreprises pour la gloire de Dieu commencent presque toujours, comme on sait, par de faibles instruments et de grandes difficultés. C'est le grain de sénevé qui produit, avec la bénédiction de Dieu, un véritable arbre. Nous ne rappellerons ici qu'un seul fait connu du monde entier. Voyez l'œuvre admirable de la propagation de la foi; c'est une simple femme qui l'a commencée. Quelles difficultés ne pouvait-on pas opposer à ce gigantesque projet? Quelle faiblesse dans les moyens, et quelle grandeur, quelle puissance dans le résultat! Si quelqu'un avait prédit que cette association naissante, avec des moyens si disproportionnés au but qu'elle a atteint, réaliserait un revenu de plusieurs millions au bout d'un petit nombre d'années, qui n'aurait regardé alors comme une chose imprévoyable, ou une espèce d'impossibilité, ce qui aujourd'hui est devenu une heureuse et immense réalité?

On doit comprendre, d'après ce qui précède, que nous ne pouvons pas partager complètement

l'opinion de Mgr l'évêque de Langres sur le journalisme religieux. — Voici comment le savant prélat s'exprime sur ce point :

« Le plus sûr, sans aucun doute, serait que les journalistes religieux fussent appelés à cette œuvre sainte par les évêques.... Mais alors c'est sur les évêques que tomberait toute la responsabilité du journal : ce sont les évêques qui en seraient les directeurs et presque les rédacteurs en chef, ce qui est, du moins quant à présent, tout à fait impossible. » *(Cas de conscience.)*

On voit, d'après cela, que l'on voudrait maintenir la pluralité des journaux religieux, ce qui est directement opposé à notre principe de l'unité dans la presse religieuse officielle. Or, ce principe d'unité serait infailliblement détruit par l'adoption du système de la pluralité; et toutes ces petites feuilles isolées, en perdant l'unité, perdraient toute leur force par la division, en supposant qu'elles ne se détruisissent pas elles-mêmes par la polémique des luttes intestines ou des scandaleuses dissensions qui consument tôt ou tard toute société, si fortement constituée qu'elle soit. Et d'ailleurs, ces sortes de journaux ne sauraient avoir aucun caractère officiel général, en ce sens qu'ils ne représentent pas tout le clergé, mais seulement une fraction du clergé.

Dans notre projet, l'inconvénient redouté par Mgr Parisis disparaîtrait complètement. Les évê-

ques ne seraient ni rédacteurs ni directeurs d'aucun journal. C'est dans la société que seraient choisis le directeur ou le président, le gérant responsable, le secrétaire, le trésorier et les rédacteurs généraux. Les évêques n'auraient donc d'autre responsabilité que celle du patronage, c'est-à-dire une responsabilité purement morale.

Nous déclarons du reste, en terminant ce paragraphe, que nous ne prétendons pas donner ici des conseils à nos illustrissimes seigneurs les évêques; nous n'avons pour cela ni caractère, ni mission spéciale. Nous n'avons voulu qu'exprimer avec simplicité nos plus intimes et nos plus inébranlables convictions.

§ V.

Ces projets ou autres semblables, fussent-ils dix fois mieux conçus et mieux élaborés, ne pourront recevoir vie et fécondité que par le principe conservateur de l'unité. Or, cette sanction de l'unité de pensées, de vues, de but et d'action, qui est l'âme, le principe vital de toute association, ne peut venir que de la grande et majestueuse autorité du corps épiscopal, c'est-à-dire qu'elle ne peut procéder que de l'union étroite et réelle de tous les membres de l'épiscopat. Mais cette union forte et compacte, existe-t-elle réellement? nous ne le peu-

sons pas. Nous osons même affirmer qu'au point de vue de *l'état actuel des choses*, elle est radicalement impossible. Et voici pourquoi.

Une association quelconque, de quelque nature qu'elle soit, ne peut se maintenir et se perpétuer que par l'union *réelle et effective* de tous ses membres; c'est là une chose de son essence qu'impliquent même les termes de sa constitution (1). Toute société donc qui se met en dehors de ces conditions, qui viole cette loi

---

(1) Chose singulière, anomalie incroyable! on permet la tenue d'assemblées délibérantes sur toutes les institutions qui n'ont d'autre objet que des intérêts matériels, tels que l'agriculture, le commerce, les arts, les sciences, les congrès scientifiques, par exemple le congrès national pour la médecine, etc.; et, pour les choses les plus nécessaires au monde, la religion et la morale, qui constituent et assurent le bonheur de la société, la stabilité du trône ou de la puissance temporelle, on s'oppose aux réunions régulières et toutes pacifiques des évêques, qui, en cela non-seulement obéissent aux saints canons qui prescrivent la tenue des conciles, mais se conforment encore aux termes du concordat de 1801, qui portent : *La religion catholique, apostolique et romaine, sera* LIBREMENT *exercée en France;* et même à la charte de 1830, qui proclame la liberté des cultes et reconnaît que la religion catholique est celle de la grande majorité des Français.

Le premier besoin de la religion catholique, apostolique et romaine, ou de l'Église, ce qui est la même chose, c'est de conserver la vie et la liberté qu'elle a reçue de Dieu; or, cette vie ne peut se conserver sans un rapport continuel

essentielle qui est la raison de son existence, prépare (peut-être sans le savoir et sans le vouloir) sa dissolution et sa ruine. Aussi l'Église, dans sa divine sagesse, pour prévenir ce suicide moral, avait-elle jadis établi des lois pour assurer la réunion effective de ses princi-

---

et parfaitement libre de la tête avec tous les membres et de tous les membres entre eux.

Les conciles appartiennent essentiellement à l'organisation de l'Église. Le droit de tenir ces saintes assemblées est non-seulement attaché au libre exercice de la religion, mais il tient encore pour elle à un besoin intime de conservation; et l'empêcher d'user de ce droit, c'est l'assujétir à un état violent, à un état contre nature. L'Église vit de liberté; c'est son élément, sa force vitale. Comme elle doit nécessairement vivre, il faut qu'elle soit nécessairement libre. M. Combalot, dans sa défense, disait (6 avril 1844) : « L'Église a triomphé de la tyrannie du glaive, elle a vaincu les faveurs, plus pesantes peut-être, de protecteurs couronnés; elle vaincra désormais par la liberté, et ce sera là son plus beau, son plus magnifique triomphe....

« La liberté des cultes ne tuera que l'erreur. »

« L'Écriture sainte, dit le savant évêque de Langres, Mgr Parisis, nous enseigne que l'Église est un corps; mais pourrait-on dire qu'un corps est libre quand ce n'est plus la tête qui dirige le mouvement, ou quand ses principaux membres ne peuvent plus communiquer ensemble selon leur destination naturelle? Le libre exercice de la religion comprend donc nécessairement la liberté des relations du pape avec les évêques, des évêques entre eux et avec les fidèles de leurs diocèses. En est-il ainsi? »

paux membres, sous la forme d'assemblées délibérantes, plus connues sous le nom de conciles et de synodes. Ces lois positives et toujours obligatoires, sinon matériellement, du moins moralement, c'est-à-dire par un organe officiel qui soit une espèce de concile permanent, ce sont les saints canons, qui, aujourd'hui, sont encore en vigueur et fidèlement observés dans presque toute la chrétienté, hormis la France. Et voilà précisément pourquoi il n'existe plus en France d'union épiscopale *réelle et effective*.

Nous savons qu'en vertu des *articles organiques* (nº 4) (1), les évêques ne peuvent tenir

(1) Cet article, ou ce nº 4, est conçu en ces termes : « Aucun concile national ou métropolitain, aucun synode diocésain, aucune assemblée délibérante n'aura lieu sans la permission expresse du gouvernement. »

Si, comme le fait observer Mgr l'évêque de Langres, les rois Pépin, Charlemagne et autres, ont d'eux-mêmes convoqué des assemblées du clergé, ou des conciles et synodes, c'est qu'on y traitait des affaires de l'État; si, dans la suite, l'autorisation du prince était demandée pour la convocation des conciles, c'est parce que les prélats qui les composaient, indépendamment de leurs pouvoirs comme évêques, étaient en possession d'une partie considérable de la puissance séculière, puisqu'ils formaient le premier corps de l'État. On comprend dès lors comment et pourquoi le prince s'occupait de la convocation de ces assemblées délibérantes.

Il est, dans la loi du 18 germinal an X, ou les *articles organiques* qui n'ont jamais été approuvés par aucun pape,

des conciles ou des synodes sans la permission de l'autorité temporelle. Mais pourquoi ne rem-

d'autres points assez curieux qui n'ont jamais été rapportés, comme, par exemple, le n° 12 qui porte : « Il sera libre aux archevêques et aux évêques d'ajouter à leur nom le titre de citoyen ou celui de monsieur : toutes autres qualifications sont interdites ». Le n° 20 est ainsi conçu : « Les évêques ne pourront sortir de leurs diocèses sans la permission du premier consul » ; c'est-à-dire, du gouvernement ou du ministre des cultes. Au n° 43, on lit : « Tous les ecclésiastiques seront habillés à la française et en noir. Les évêques pourront joindre à leur costume la croix pectorale et les bas violets ».

Ces trois numéros des *articles organiques* n'ayant point été expressément rapportés, pas plus que le n° 4, pourquoi ne sont-ils plus en vigueur? Si le ridicule les a tués, y a-t-il plus de raison pour laisser vivre le n° 4? Comment! quelques évêques ne pourront pas se réunir pour conférer sur des matières purement spirituelles et ecclésiastiques, qui n'ont d'autre objet que le salut des âmes ou l'administration de leurs diocèses! Il leur sera même interdit de correspondre par simples lettres, parce qu'une défense ministérielle s'y oppose! (*a*) En vérité, cela ne se com-

(*a*) M. le garde-des sceaux, Martin (du nord), a formellement décidé qu'un concile ou synode existait non-seulement chaque fois que quelques évêques sont réunis, mais par le fait seul d'une simple correspondance épistolaire. Les rapports par lettres qui sont permis sans restriction à tous les citoyens français, seraient donc interdits aux évêques, précisément parce qu'ils veulent s'entendre sur les intérêts de la religion, qui, selon le concordat et la charte, doit être *librement exercée!* Et tout cela au nom de la liberté constitutionnelle. Ce sont là de ces actes excentriques que nous ne voulons et ne pouvons qualifier.

plit-on pas cette formalité préliminaire? pourquoi ne demande-t-on pas l'autorisation légale? Le gouvernement, dans son intérêt bien compris, ne peut régulièrement s'y refuser : il n'a ni ne peut avoir aucune bonne raison pour s'y opposer, à moins qu'il ne voulût aussi travailler à sa ruine et à son suicide (1). S'il mettait un obstacle sérieux à l'exécution des lois canoniques de l'Église, qui n'est, après tout, qu'une

---

prend plus! En quelle temps sommes-nous donc! La charte, qui proclame tant de libertés pour tout le monde, liberté du culte, liberté de la religion, liberté de la conscience, liberté de la parole, liberté de la presse, liberté de l'enseignement, etc..., les refusera donc presque toutes à l'Église! La charte pour elle n'est donc qu'un vain mot sans effet et sans signification!!! Cet état de choses est trop violent pour durer toujours : *Omne violentum non durat.*

M. Guizot semble mieux comprendre la liberté, quand il dit : « Il n'y a que la liberté générale de tous les droits et de tous les intérêts, la libre manifestation de toutes ces forces, leur co-existence légale, qui puissent restreindre chaque force, chaque puissance dans ses limites légitimes. » *(Histoire de la civilisation.)*

(1) Si le gouvernement se montre grand, généreux, magnanime, et qu'il ne craigne pas les clameurs impuissantes de l'impiété et des mauvaises passions, il doublera sa force morale, ainsi que la puissance des lois de l'État. Les gouvernements constitutionnels ne deviennent véritablement forts et durables qu'en accordant franchement à leurs peuples toutes les libertés que comportent et promettent leurs chartes. Ils ne doivent jamais oublier que promettre

extension légale de la liberté du culte catholique proclamée par la charte, alors le mot apostolique, *Obedire oportet Deo, etc...*, qui sans doute n'est pas dans l'Écriture pour n'avoir point d'effet, ne pourrait-il pas être invoqué et appliqué par les évêques, comme il l'a été par leurs prédécesseurs les apôtres? Le gouvernement, d'ailleurs, ne peut pas ignorer que les conciles de l'Église n'ont d'autre but et d'autre effet que l'ordre général de la société, par le maintien et la pratique fidèle de la morale chrétienne, qui est la plus sûre garantie de l'observation des lois et de l'obéissance due aux puissances temporelles. Nous l'avons déjà dit ailleurs : sans religion,

---

toujours sans réaliser jamais, c'est *semer du vent pour recueillir des tempêtes, quia ventum seminabunt, et turbinem metent* (Osee. 8-7); c'est-à-dire, si les gouvernements constitutionnels n'accomplissent pas les conditions vitales de leurs chartes, il seront censés non viables; ils tomberont dans le marasme, et mourront tôt ou tard dans les crises convulsives d'une révolution politique. Quant au gouvernement français, nous devons croire qu'il est trop éclairé, trop sage, trop prudent, pour s'exposer jamais aux chances de pareilles éventualités.

Dans un de ses numéros d'octobre dernier, le *Courrier français* disait : « Quand le clergé français réclame la liberté de l'enseignement, quand il demande la faculté de s'assembler en synodes et en conciles nationaux, le clergé est dans son droit, et, conséquents avec nos principes, nous ne lui refuserons point ce que nous voulons pour nous-mêmes ».

point de morale; sans morale, point de lois, qui ne peuvent avoir d'autre fondement que la morale; sans lois, point de société possible et par conséquent point de pouvoir, point de gouvernement, ou le gouvernement de 93, c'est-à-dire l'anarchie révolutionnaire ou l'état sauvage. (1)

Et en effet, qu'a-t-on vu depuis la cessation des conciles réguliers? On ne le sait que trop : des troubles révolutionnaires, d'énormes perturbations sociales, des émeutes sans nombre, des conspirations sans cesse renaissantes, des régicides ou tentatives fréquentes de régicide; des malversations, des corruptions nouvelles, insolites, inqualifiables. Nous ne parlons pas ici de cet effrayant accroissement de tous les crimes, que des chiffres inexorables et une froide, une inflexible statistique nous révèlent tous les

(1) Le conseil d'État, interprétant l'article 6 des articles organiques du 18 germinal an X, ainsi conçu : « Il y aura recours au conseil d'État dans tous les cas d'abus de la part des supérieurs et autres personnes ecclésiastiques »; le conseil d'État, disons-nous, a, par un arrêt du 10 juillet 1824, décidé que « les évêques n'ont pas le droit de proposer au gouvernement, par voie de lettres pastorales, les innovations ou changements qu'ils croient utiles à la religion ». On sait assez que le conseil d'Etat est composé de laïques où il se trouve des protestants et peut-être des Juifs. A qui donc sera dévolu le droit de traiter des questions religieuses, morales et ecclésiastiques, même par lettres pastorales, si ce n'est au corps épiscopal?

ans; nous jetons un voile sur le tableau de ces énormités, et nous concluons que, sans la tenue régulière des conciles ordonnés par l'Église, tout s'usera sous l'empire destructif des passions, toutes les institutions sociales se désorganiseront sous l'action incessante et corrosive d'une presse impie, athée et révolutionnaire; la religion, la foi, la morale, les sociétés s'en iront, et les rois s'en iront avec elles.

« La religion, a dit un illustre orateur, l'abbé de Montesquiou, est la vie du corps politique; elle ne lui laisse que le choix, ou de se conserver avec elle, ou de se dissoudre sans elle. »

Donc tout gouvernement qui se prive de l'appui moral que lui prête toujours la religion et dont il a toujours besoin, entre dans une voie difficile, une voie dangereuse, qui tôt ou tard le mènera à une ruine inévitable. Car on ne peut régner sans Dieu : *Per me reges regnant* (Prov. 8-15). Dieu sera terrible aux rois de la terre qui voudront se passer de sa divine assistance : il leur ôtera l'esprit de sagesse et de gouvernement, c'est-à-dire son esprit, et les abandonnera à leur propre esprit. *Terribilis apud reges terræ... aufert spiritum principum* (Ps. 75). Et alors, que deviendront les rois et les gouvernements? ce qu'ils étaient avant le christianisme, c'est-à-dire qu'ils seront livrés aux assassinats et aux brigandages.

§ VI.

Considérons maintenant un instant les conciles à un point de vue plus élevé, c'est-à-dire religieux et moral, ou, si l'on veut, ecclésiastique.

Il est inutile de faire observer qu'il ne peut être question ici des conciles généraux ou œcuméniques, mais seulement des conciles nationaux, des conciles provinciaux et des synodes. Les évêques ont le droit de tenir des conciles nationaux, provinciaux et synodaux. Le concile de Trente a vivement recommandé la tenue régulière de ces divers conciles. « Heureux, dit le *Mémorial catholique* (mars 1847), les évêques qui se réunissent ainsi pour parer aux besoins de leurs enfants! L'unité, la bonne administration, le zèle, ne peuvent que recevoir un nouvel éclat de ces synodes! Pourquoi faut-il qu'en France on abandonne ces précieuses traditions, et que l'on ne tienne pas ces conciles et ces synodes devenus plus nécessaires que jamais par suite de nos révolutions? Pourtant les souverains pontifes et les conciles généraux, jusqu'au concile de Trente, ont formellement prescrit la tenue de ces assemblées, si utiles pour régler les mœurs, raviver la discipline ecclésiastique, fixer les points douteux et terminer les discussions. Indépendamment de ces prescriptions, rien ne saurait légalement, en

France, s'opposer à ce que nos pasteurs tinssent ces saintes assemblées, comme nous l'avons démontré plusieurs fois. Qu'est-ce donc qui retient encore?... »

Quels sont donc maintenant les avantages et les effets que produisent essentiellement ces graves et imposantes assemblées délibérantes? En voici les principaux:

L'union réelle de tous les membres du corps épiscopal; le maintien de l'unité dogmatique ou doctrinale; l'unité de pensées, de vues, de but et d'action; l'unité disciplinaire, liturgique, administrative au moins autant que les circonstances actuelles peuvent le permettre; la réformation des mœurs des peuples et du clergé; la direction de la police ecclésiastique; la prescription des études ou des conférences du clergé, afin de résoudre toutes les difficultés et les complications de tout genre, qui surgissent chaque jour dans la pratique du saint ministère, etc., etc.

Les rois de France se sont toujours fait un devoir de faire tenir exactement les conciles, dans le but de faire revivre la pureté de la discipline, et surtout de réformer les mœurs des peuples et quelquefois du clergé lui-même. Par une déclaration du 16 avril 1646, « le Roi admoneste et exhorte les archevêques et métropolitains de tenir les conciles provinciaux au moins de trois ans en trois ans, en tel lieu de leur province

qu'ils connaîtront être plus propre pour cet effet, afin de pourvoir à la discipline et correction des mœurs et direction de la police ecclésiastique, institution des séminaires et écoles, selon la forme des saints décrets, avec défenses à tous juges d'empêcher directement ou indirectement cette célébration, et injonction de tenir la main à l'exécution des décrets et ordonnances d'iceux, sans que les appels comme d'abus de ce qui y sera ordonné aient aucun effet suspensif ».

Il nous paraît certain que l'Église de France n'a jamais éprouvé un plus grand besoin d'un concile national que dans l'époque présente, dans ce temps de transformation de notre société, de changement des mœurs, des lois, des usages, des coutumes, du commerce, de l'industrie, etc., que le mouvement progressif des temps modernes, le changement des idées, des opinions, les révolutions politiques et sociales ont fait pénétrer dans l'organisation nouvelle de la nation française. Si l'Église de France est aujourd'hui dans un état de malaise et de souffrance, c'est uniquement parce qu'on a supprimé la tenue régulière des conciles contre la prescription des canons. Ajoutez à cela l'abolition des officialités ou des tribunaux ecclésiastiques, et vous aurez révélé la source de bien des maux.

Or, s'écrie un auteur que nous avons déjà cité, par quelle anomalie singulière veut-on régir cette

société entièrement neuve avec des lois et des réglements vieux de deux siècles? Quoi! les moyens à employer aujourd'hui sont les mêmes qu'il y a cent ans! Ce qui convient aux mœurs, aux usages, à l'état religieux de ce temps-là, s'appliquera parfaitement à des mœurs, à des usages, à des coutumes, à des habitudes, à un état religieux, moral et social, qui n'ont plus rien de ressemblant! Est-ce possible, est-ce rationel?

Nous le répétons, jamais la réunion du corps épiscopal ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui, dans ce temps unique dans l'histoire de l'Église de France, dans cette époque si tristement remarquable (quoique peu remarquée) par ses tendances anti-catholiques, pour ne pas dire schismatiques. « Tout gouvernement, dit un profond publiciste, Mgr Parisis, qui par l'ensemble de ses lois, de son enseignement, de son administration, tend directement et formellement à mettre l'Église dans l'État, tend aussi par cela même à jeter la nation hors du catholicisme, et dès l'instant où il aurait réussi à rendre universelle et populaire la croyance de cette suprématie totale de l'État sur l'Église et de la loi civile sur la loi de Dieu, le schisme serait consommé. » (*Liberté de l'Église, 2e examen. Des tendances,* 2e édit., p. 39.)

L'État, en France, dit ailleurs le savant prélat que nous venons de citer, a constamment em-

piété sur le domaine sacré de l'Église, et ces empiètements sont autant de tendances au schisme. « Or, ajoute l'auteur, il est très-facile de remarquer que c'est toujours pendant le silence des évêques, et, comme le dit l'Évangile, pendant que les hommes dormaient ou semblaient dormir, que ces dommages, pour la plupart irréparables aujourd'hui, ont été causés dans le champ du Seigneur. » (*Du silence et de la publicité*, 3e édit., p. 28.) Quelques pages plus haut, il avait dit : « Ce qui étonne, ce qui effraie, ce qui humilie plus que tout le reste dans l'histoire lamentable du schisme de Henri VIII, c'est l'inaction et l'impuissance du clergé en présence de cette épouvantable catastrophe ». (*Lib. cit.*, pag. 24.)

Reste donc au clergé, à l'épiscopat, c'est-à-dire à l'Église de France, le devoir de se renouveler par l'esprit *principal* de ses anciens jours, de se reconstituer sur ses bases primitives, de rétablir le règne de Dieu par l'empire de la science, par la lumière de la vérité, par l'influence des bienfaits, par l'exemple des sacrifices, de l'abnégation et du dévouement, en un mot, par la force morale élevée à sa plus haute puissance. (1)

(1) « Si, dit Mgr Parisis, l'Église ne se reconstituait pas en France, comme elle l'est partout, sur son droit canon, qu'arriverait-il? Il arriverait, ou qu'elle y resterait, comme

Sachez-le donc tous, sociétés, peuples et rois, la force morale de l'épiscopat *réuni* et *uni* est

---

elle l'est malheureusement sous beaucoup de points, sans organisation intérieure, ou qu'elle y serait organisée forcément par une puissance étrangère, toujours rivale et souvent hostile. Une reconstitution purement canonique est donc nécessaire à l'Église de France; de plus, elle est urgente. » *(Cas de conscience à propos des libertés exercées ou réclamées par les catholiques.)* Or, nous affirmons que cette reconstitution purement canonique est irréalisable sans la tenue canonique des saints conciles.

Une page plus bas, en note, le savant évêque de Langres s'exprime ainsi :

« En s'opposant à toute réunion d'évêques, le gouvernement attaque l'Église dans une condition essentielle de son existence, puisqu'il l'empêche d'établir des règles canoniques durables et supérieures aux volontés individuelles qui président successivement au gouvernement de chaque diocèse.

« Comment se fait-il que ces fiers amateurs des libertés gallicanes, qui ont tant de fois répété que le pape devait gouverner, non pas arbitrairement, mais selon les canons, s'opposent à ce que les évêques, précisément pour se mettre eux-mêmes à l'abri de tout soupçon d'arbitraire, établissent, conformément aux canons de l'Église, des règles canoniques au moins provinciales?

« Au reste, nous pensons que cette défense n'a lieu que pour les cas où l'on voudrait donner, aux décisions prises dans un concile, quelque valeur légale. Autrement, nous ne voyons pas comment on pourrait empêcher dix ou douze prélats de se visiter et de se réunir, en vertu de la liberté individuelle commune à tous les citoyens. » Pourquoi ne le fait-on donc pas?

immense, incommensurable, et capable de faire trembler les pouvoirs les plus fortement établis et les plus formidables. Cette puissance occulte et virtuelle qui réside dans l'épiscopat, c'est un levier avec lequel, s'il le veut, il peut soulever le monde : *Movebo omnes gentes.* (Agg. 2-8). Il n'a pas besoin pour cela de chercher un point d'appui avec Archimède ; ce point d'appui est tout trouvé depuis dix-huit siècles : c'est le roc immobile, c'est la pierre fondamentale sur laquelle est bâtie l'Église ou le christianisme. Rien, aucune puissance terrestre ne pourra jamais prévaloir contre ce divin et inébranlable fondement : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam,* etc. (Matth. 16-18.)

Les évêques réunis en assemblée délibérante ou en concile, comme en Amérique, en Angleterre, en Irlande, en Belgique, etc., domineront, s'ils le veulent fortement, apostoliquement, par la seule force morale qui leur est propre, toutes les questions religieuses et morales de l'époque, et toutes celles qui s'y rattachent directement ou indirectement, comme la liberté de l'enseignement, de l'éducation, de la parole évangélique, de la presse religieuse, etc. Car enfin, il faut le proclamer tout haut, aujourd'hui, dans l'époque actuelle du progrès *libéral* continu, rien ne pourra résister à la puissance des idées,

mais de ces idées vives, immortelles, c'est-à-dire de ces idées de liberté universelle, qui sont dans l'Écriture. Or, ce sont ces idées qui, à l'heure qu'il est, envahissent le monde, pour le conquérir et le sauver; mais ces idées, qu'on ne l'oublie jamais, ne sont que l'expression de la vérité; et c'est la vérité qui doit délivrer tous les peuples. *Veritas liberabit vos* (Jom. 8-32). *Vos enim in libertatem vocati estis fratres*, dit saint Paul (Gal. 5-13). Ce sera enfin le triomphe légitime et nécessaire de l'esprit sur la matière, c'est-à-dire de la force morale sur la force matérielle.

Voyez ce qui s'est passé depuis peu en Italie. Qu'est-ce qui a fait cette heureuse révolution chez ces populations dont toutes les libertés étaient enchaînées sous un régime inconstitutionnel? Sont-ce les baïonnettes autrichiennes? Nullement. C'est la force morale, c'est la puissance des idées qui a fait reculer la force brutale des baïonnettes et des légions autrichiennes.

Voici un passage écrit dans le but de faire ressortir tous les avantages d'un concile ordinaire, mais qui peut être également invoqué pour prouver la puissance morale d'une presse catholique ou religieuse.

« Un évêque, pris isolément, quelles que soient l'éminence de son caractère, l'étendue de son génie, de son courage, ne parle que comme

homme, n'agit que comme homme et ne peut prétendre qu'à de médiocres succès. Sa voix tombe dans le vide et n'a pas d'écho; ses coups frappent l'air et n'atteignent personne, ou du moins restent sans aucun effet. Que peut la force d'un géant contre une phalange nombreuse et compacte? Mais les évêques, parlant en corps, agissant en corps, forment une puissance invincible; retranchés derrière le mur inexpugnable de l'union, ils traitent de puissance à puissance. Veut-on des preuves de faits à l'appui de ces propositions? J'irai chercher la première dans les actes du pouvoir lui-même, après le concordat que l'on accusait de laisser une trop large part à l'Église. Ce pouvoir hautain et jaloux, qui s'offusquait de la plus petite apparence de rivalité, confisqua du premier jour la liberté qu'avaient eue les premiers pasteurs de se réunir en conciles. L'isolement et la servitude, le silence et la mort, lui parurent inséparables, et il avait raison. Il le savait si bien, que plus tard il voulut recourir à la puissance d'un concile, et l'on sait ce qu'il en advint. Passons à des actes plus récents. Pourquoi cette émotion, cette amertume, ces cris, ces récriminations violentes à l'apparition des premiers actes portant une apparence de concert entre quelques évêques dans les questions d'enseignement, sinon parce que l'on redoutait cette puissance avec laquelle il faudrait

composer tôt ou tard? Tant que le clergé reste dans l'isolement, on n'a pour lui que des paroles flatteuses, parce qu'on lui tient le pied sur la gorge et qu'on est sûr de son impuissance; mais, au moindre signe de ralliement, mille cris percent les airs, on gourmande, on menace, parce qu'on a peur. Et de fait, quelle impression profonde n'a pas produit le mouvement spontané du clergé, cette ombre d'union, d'action collective? Tous les cœurs catholiques sentaient leur foi reverdir, leur cœur battre sous une ardeur nouvelle; la vie semblait reprendre dans ce corps languissant. Hélas! ce n'était qu'une lueur fugitive, un jet de flammes qui a disparu comme l'éclair. Le clergé est rentré silencieux sous le joug de la vieille oppression, et il dort dans la stérilité. » (*Quest. import. sur l'Ég. et le clergé cath. en France*, par M. l'abbé R. A. Paris. Sirou et Desquers, 1846.)

« Il y a deux cents ans, les évêques formaient en France le premier corps de l'État, qui, sans leur enlever en apparence de leur autorité spirituelle, les avait investis d'une partie de sa puissance. Ils étaient resplendissants de richesses et de dignités, et parmi eux se trouvaient, entre beaucoup d'autres talents supérieurs, le plus grand génie qu'ait jamais eu l'Église en France. Cependant, quand, après de longs débats entre le sacerdoce et la royauté, ces illustres défen-

seurs de l'Église se réunirent pour la protéger contre les prétentions d'un prince idolâtre de lui-même, tous leurs efforts n'aboutirent qu'à l'abaisser sous la main de l'État par la fameuse déclaration des quatre articles. On dirait que, sous les chaînes dorées dont ils étaient couverts, ces princes de l'Église, devenus aussi princes dans le monde, ne pouvaient plus manier efficacement le glaive spirituel.

« Au contraire, voilà qu'aujourd'hui, dans un temps où les évêques ne sont plus rien dans l'État, où ils n'ont pas la plus légère parcelle de la puissance publique, où même on leur refuse leur part des libertés accordées encore à tous, quelques paroles d'un de ces évêques en faveur de l'indépendance de l'Église dominent tout à coup toutes les autres paroles, et précisément, parce qu'il ne les a prononcées que comme évêque, elles deviennent à l'instant, et dans les discussions de la presse, et dans les discours de la tribune, et dans les salons des ministres, et dans les conseils de la couronne, la grande affaire du jour; et plus les pouvoirs temporels les réprouvent, plus ces paroles, humainement désarmées, deviennent efficaces et toutes-puissantes. Quelle leçon! quel sujet de méditation et d'encouragement! » (*Des tendances,* par Mgr Parisis, év. de Langres.)

L'auteur, dans un autre passage de ses remar-

quables écrits, voulant faire ressortir l'existence de l'Église comme société visible et comme puissance distincte et indépendante, s'exprime ainsi :

« Suppossons qu'au lieu de faire tout décider par l'assemblée laïque appelée conseil d'État; les évêques eussent, conformément aux prescriptions expresses du droit canon, réglé par eux-mêmes, dans des synodes diocésains et des conciles provinciaux, tous les points qui sont du ressort ecclésiastique, et supposons que ces actes du gouvernement de la société chrétienne se fussent faits avec la solennité, l'ensemble et l'efficacité qu'ils ont eus, par exemple, à Baltimore, où les décisions des synodes et conciles tenus depuis la fin du dernier siècle jusqu'à nos jours ont été proclamées, publiées et mises à exécution sans aucun secours du bras séculier; supposons que les choses se fussent ainsi passées en France depuis cinquante ans : dans ce cas, eût-il été possible que les peuples oubliassent et méconnussent l'existence de l'Église comme société visible, réglée par ses propres lois, et comme puissance distincte et indépendante de l'État? » *(Du silence et de la publicité.)*

Il est, au reste, des ecclésiastiques qui prétendent que les évêques eux-mêmes ne veulent ni conciles ni synodes, pour des raisons, si cela est, qu'il ne nous appartient nullement de qualifier.

Voici ce que répond le célèbre prédicateur de Rome, le P. Ventura, à ceux qui voudraient que les évêques gardassent constamment le silence.

« O vous! qui par un préjugé funeste, enfant de votre ignorance et de votre peu de foi, ne suivant que la politique mondaine dans les affaires de la religion, exigez des sentinelles d'Israël de se changer en chiens muets qui n'aboient plus à l'approche du loup; vous qui imposez aux nobles athlètes de la foi un silence commode pour une politique usurpatrice et funeste à l'Église, et que vous devriez pour cela condamner; vous qui appelez imprudences les réclamations, audace exagérée les protestations, fanatisme le zèle des défenseurs de l'Église, que vous devriez pourtant encourager, soutenir et récompenser, et tout cela pour obtenir en faveur de l'Église quelque avantage temporel, quelque appui humain dont l'Église n'a que faire, ah! songez donc que Dieu se doit à lui-même de déjouer ces calculs judaïques! C'est bien de vous que l'on dira ce qui fut dit des Juifs : que pour avoir préféré les choses du temps aux choses de l'éternité, ils perdirent en même temps les unes et les autres : *Temporalia amittere timuerunt, et vitam æternam non cogitaverunt : et sic utramque amiserunt.* (S. Aug.) » *(Orais. funèb. de O'Connell.)*

Dans un *Mémoire sur les moyens d'arrêter*

l'incrédulité en France, présenté en 1785 *au clergé assemblé*, par l'illustre M. Dulau, archevêque d'Arles et martyr des Carmes, on lit ces paroles singulièrement remarquables et fort actuelles, quoique vieilles de 63 ans :

« Nous voyons la foule des impies s'accroître chaque jour; on ne voit presque plus de chrétiens que dans les classes les plus obscures de la société, parmi les habitants des campagnes, et parmi les ministres du sanctuaire; quelques-uns de ces derniers osent même se ranger au nombre de nos ennemis. Si l'empire de l'erreur était moins vaste, si ses conquêtes étaient plus obscures ou moins rapides, je ne conseillerais pas de faire autant d'éclat; nous pourrions parvenir à notre but par des sentiers plus couverts et plus longs. Mais le danger est pressant, l'incendie gagne de toutes parts, il faut y courir et l'éteindre. Dans cette urgente nécessité, convient-il de prendre les chemins les plus longs et les plus tortueux? Nous bornerons-nous à procurer aux autels de plus dignes ministres, et à corriger les abus révoltants de l'éducation! Mais tandis que ces lenteurs épuiseront nos ressources, tandis qu'elles tiendront nos esprits suspendus ou nos bras enchaînés, l'incrédulité gagnera peut-être jusqu'au peuple, elle consommera peut-être le schisme qu'elle médite; elle mettra peut-être ses mains déprédatrices sur nos

biens. Messeigneurs, tremblez pour la religion, tremblez pour vos propres fortunes. Évêques, citoyens, français, détournez, s'il est possible, les orages terribles que la philosophie rassemble sur nos têtes.

« On craint l'éclat; grand Dieu! quel fruit avons-nous retiré jusqu'à présent de notre prudence? On a ménagé les incrédules; le clergé n'a rien fait pour leur opposer des écrivains dignes de les combattre; loin d'exciter leur émulation, on a peut-être laissé languir dans l'indigence plusieurs de ceux qui ont osé lever le bouclier contre nos ennemis. Où sont les pensions qu'on a faites à nos apologistes?.....

« Tout se tait, tout sommeille, tout dort profondément. Plusieurs années s'écoulent.... Encore une fois, qu'avons-nous gagné avec cette criminelle et lâche tolérance? Ouvrez les yeux, Messeigneurs, regardez autour de vous et jugez. Nous craignons des éclats! Ah! s'il est un temps pour se taire, souvenons-nous qu'il en est un autre pour parler, et ce temps est venu. Dans tous les siècles, quand l'Église a voulu arrêter les progrès de l'erreur, elle a multiplié les écrits et les discours. »

Ministres du Très-Haut, prêtres de Jésus-Christ, vous savez que tous vos efforts sont par eux-mêmes impuissants à lutter contre les artifices du mensonge et de l'erreur, contre les sub-

tilités de la vaine et ténébreuse philosophie de ce siècle pervers et rationaliste, dont le but évident est d'éteindre ou du moins d'obscurcir la lumière vivifiante de la foi catholique.

Vous n'ignorez pas que tout le pouvoir de votre science et de vos travaux, si nécessaires qu'ils soient d'ailleurs, ne sont que des moyens purement humains, et par conséquent des armes trop faibles, trop fragiles, pour vaincre les phalanges des puissances des ténèbres qui régissent ce monde : *Potestates mundi rectores tenebrarum harum.* (Eph., 6. 12.) Il est donc indispensable que vous ayez recours à la prière pour obtenir du Dieu de la science et du père des lumières, *Deus scientiarum et pater luminum*, la mesure d'assistance et de science divines dont vous avez besoin pour vaincre l'erreur et le mensonge.

C'est donc la puissance de la prière qui doit être votre arme invincible, votre bouclier impénétrable, le bouclier de la foi contre lequel viendront se briser tous les traits enflammés de vos ennemis, *scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere.* (Eph., 6. 16.)

Enfin, prêtres du Seigneur, adressez-vous à Marie, cette Vierge admirable, si pleine de pureté et de lumière, et soyez assurés qu'elle vous obtiendra infailliblement, par sa toute-puissante

intercession, la force et la science nécessaires pour vaincre les ennemis de la gloire de son divin Fils; elle vous obtiendra de plus la lumière pour éclairer les peuples et les nations qui sont encore assis dans l'ombre de la mort : *Lumen ad revelationem gentium.... Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent.*

La sublime tâche de la très-sainte Vierge, c'est de détruire les erreurs et d'extirper les hérésies; et c'est pour cela que l'Église lui adresse ces belles paroles : *Tu sola omnes hæreses interemisti.* Marie est la terreur de l'enfer, l'ennemie de toutes les erreurs, et jamais elle ne laissera prévaloir les doctrines du philosophisme et de l'hérésie sur la vérité catholique et l'inénarrable philosophie de Dieu : *Tu sola omnes hæreses interemisti.*

C'est donc Marie que doivent spécialement invoquer ceux qui sont chargés d'évangéliser les peuples et de défendre le dépôt sacré des vérités immuables du catholicisme. Que Marie paraisse donc, et qu'elle nous fasse sentir sa toute-puissante assistance; qu'elle se lève, et ses ennemis seront dissipés et confondus : *Exurgat Maria, et dissipentur inimici ejus.*

CHAPITRE IV.

INFLUENCE DIRECTE DU PRÊTRE OU DU PASTEUR SUR LA PAROISSE. — SES RAPPORTS AVEC L'AUTORITÉ CIVILE, ETC.

§ I.

CONFESSION CATHOLIQUE. — DÉVOUEMENT PASTORAL.

Nous allons maintenant considérer le prêtre au point de vue de son influence d'action sur les populations qui sont confiées à sa charité et à sa sollicitude pastorale. Et certes, le prêtre est bien ici l'homme le plus nécessaire de la société : il la forme, l'entretient et la conduit à sa perfection. Point de société parfaite, point de vraie civilisation sans l'action éminemment civilisatrice et moralisatrice du prêtre catholique ; c'est une vérité surabondamment prouvée par dix-huit siècles d'expérience et que nous avons mise dans tout son jour dans les chapitres précédents. Nous ne rappellerons ici qu'un seul fait : la conversion au catholicisme des sauvages de l'archipel Gambier, dans l'Océanie orientale, que l'on doit évidemment et exclusivement à la salutaire influence et à l'action surhumaine du sacerdoce catholique, qui seul a la clef du cœur de l'homme.

« Le catholicisme, dit M. Guizot, c'est l'autorité systématiquement conçue et organisée. Il la pose en principe et la met en pratique avec une rare fermeté de doctrine, et une rare intelligence de la nature humaine. » *(Revue française.)*

Mais quelle est donc cette action surhumaine, cette influence secrète, puissante, irrésistible, d'un pauvre prêtre, d'un homme faible, dénué souvent de tout appui ou secours humain?

La puissance de ce pauvre prêtre, qui a changé et civilisé le monde, c'est la confession catholique. Voilà le vrai remède, le seul remède capable de guérir tous les maux de notre société si profondément malade.... Ce remède, sans doute, paraît amer à l'orgueil humain; mais c'est une amertume qui donne la vie avec de secrètes, d'ineffables douceurs et d'immenses consolations. Il y a dans cette confession un charme inconnu, une puissance occulte qui surpasse toute puissance humaine. La parole du confesseur est la plus haute parole de l'humanité, ou plutôt c'est une parole surhumaine, une parole divine, à laquelle on ne résiste pas, si l'on conserve une lueur de raison.

La confession est la sauvegarde de l'honneur des familles, le plus puissant rempart contre l'assaut des passions, le soutien de l'homme dans les malheurs qui pèsent continuellement sur son amère existence. Il est impossible de dire tous

les biens et tous les avantages qu'elle a procurés et procure encore tous les jours à la société. La confession catholique est un levier moral d'une puissance infinie. Nous le répétons, il faudrait un volume pour rappeler tous les maux que ce tribunal de miséricorde a empêchés, et les biens sans nombre qu'il a procurés. Pénétrez dans le secret des familles, et vous y apprendrez ce que doivent les hommes à cette admirable, à cette divine institution. Combien de haines étouffées, d'inimitiés apaisées, combien de parents, de concitoyens réconciliés, d'iniquités prévenues, de restitutions opérées, de torts réparés; combien de victimes arrachées au vice, de peines consolées, de désespoirs calmés! Enfin, quelle délicieuse, quelle céleste douceur la confession répand dans les âmes!

Plus d'une fois, les protestants se sont repentis d'avoir aboli le saint usage de la confession catholique. Le motif qui les a engagés à désirer son rétablissement, c'est le dérèglement des mœurs et le débordement de tous les vices dont l'abolition de cette salutaire pratique a été suivie. La preuve que la confession est de sa nature réprimante de tous les vices, c'est que tous ceux qui se livrent au désordre commencent par abandonner la confession, et qu'ils y reviennent lorsqu'ils veulent se convertir.

Tissot, qui était protestant, s'écriait avec ad-

miration : *Quelle est donc la puissance de la confession chez les catholiques!*

« La confession catholique est une institution qui est toujours en butte aux assauts et aux dédains des hommes, mais elle est toujours invincible; elle est contraire à l'indépendance et à l'orgueil des passions autant qu'une chose peut l'être, et, malgré toutes les résistances, elle est répandue avec la foi chez tous les peuples, en sorte que la volonté de Dieu peut seule expliquer sa durée, sa force, comme son origine... Étrange et douce merveille! ces trois choses, l'aveu, le repentir, le pardon, consacrées dans l'institution catholique, garanties par la mission du prêtre, ont apporté au monde plus de paix, plus de joies, plus de changements heureux, plus de déterminations généreuses, plus d'héroïques sacrifices, plus d'œuvres utiles ou sublimes, que les inspirations du génie et tout l'enthousiasme de la gloire. » (Paroles du R. P. de Ravignan.)

Voici, d'après ce célèbre orateur chrétien, en faveur de la confession catholique, quelques passages fort remarquables d'un manuscrit tout entier de la main de Leibnitz, imprimés depuis quelques années pour la première fois. On sait que Leibnitz était protestant.

« Ce fut assurément un grand bienfait de Dieu, dit Leibnitz, de donner à son Église le pouvoir de remettre et de retenir les péchés. Ce pouvoir,

l'Église l'exerce par ses prêtres, dont le ministère à cet égard ne peut être méprisé sans crime. Par ce moyen, Dieu confirme la juridiction de l'Église, la fortifie, l'arme contre les chrétiens rebelles, et promet d'assurer lui-même l'exécution des jugements qu'elle a portés. Une condamnation terrible pèse ainsi sur les dissidents (c'est un dissident qui tient ce langage), et leur impose de cruelles privations, lorsque, repoussant l'autorité de l'Église, ils manquent forcément des biens qu'elle seule leur dispense.

« Ici, continue Leibnitz, à la différence de la rémission des péchés qui s'opère dans le baptême, où rien de plus qu'un rite d'ablution n'est prescrit, dans le sacrement de pénitence, il est ordonné à celui qui veut être purifié de se montrer au prêtre, de faire la confession de ses péchés, et de recevoir ensuite, au jugement du prêtre, quelque châtiment qui, pour l'avenir, lui serve d'avertissement et de recommandation salutaire. Car, comme Dieu a établi les prêtres médecins des âmes, il a voulu que les maux de l'infirme et l'état de sa conscience fussent mis à découvert devant eux.... On ne saurait nier que toute cette institution ne soit parfaitement digne de la sagesse divine, et, si quelque chose est louable, grand et glorieux dans la religion, certainement c'est le sacrement de la réconciliation que les Chinois et les Japonais ont tant admiré

eux-mêmes. Cette nécessité de la confession devient, en effet, pour un grand nombre un frein salutaire; elle apporte à ceux qui sont tombés une grande consolation, de telle sorte que je regarde un confesseur pieux, grave et prudent, comme un des plus puissants instruments de Dieu pour le salut des âmes. »

« Tous les hommes, les philosophes même, quelles qu'aient été d'ailleurs leurs opinions, dit M. de Châteaubriand, ont regardé le sacrement de pénitence comme l'une des plus fortes barrières contre le vice, et comme le chef-d'œuvre de la sagesse. Sans cette institution salutaire, le coupable tomberait dans le désespoir. Dans quel sein déchargerait-il le poids de son cœur? Serait-ce dans celui d'un ami? Eh! qui peut compter sur l'amitié des hommes? Prendra-t-il les déserts pour confident? Les déserts retentissent toujours, pour le crime, du bruit de ces trompettes que le parricide Néron croyait ouïr autour du tombeau de sa mère. Quand la nature et les hommes sont impitoyables, il est bien touchant de trouver un Dieu prêt à pardonner. Il n'appartient qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs de l'innocence et du repentir. »

Un protestant anglais, lord Fitz-William, démontre *qu'il est impossible d'établir la vertu, la justice, la morale, sur des bases tant soit peu solides, sans le tribunal de la pénitence.* Donc,

sans la confession, point de vertus, point de justice, point de morale : donc, sans la confession, point de société, ou la société des sauvages avec le gouvernement du casse-tête et la morale de l'anthropophagie.

La confession a reçu sa haute sanction de l'antiquité même la plus reculée.

Celui qui cache ses crimes, dit l'Esprit saint, se perdra; mais celui qui les confesse et les quitte, obtiendra miséricorde. *Qui abscondit scelera sua, non dirigetur : qui autem confessus fuerit, et reliquerit ea, misericordiam consequetur.* (Prov. 28-13.)

Pourquoi personne, disait Sénèque, ne confesse ses vices? Parce qu'on y est tout plongé. Dès qu'on les confessera, on guérira. *Quarè sua vitia nemo confitetur? Quia in illis etiamnum est : vitia sua confiteri sanitatis indicium est.* (Epist. mor. 53.)

L'antique sagesse des Indes a dit : « Plus l'homme qui a commis un péché s'en confesse véritablement et volontairement, et plus il se débarrasse de ce péché, comme un serpent de sa vieille peau. Mais si le pécheur veut obtenir une pleine rémission de son péché, qu'il évite surtout la rechute. » (*Lois de Menu, fils de Brahma,* par le chev. W. Jones.)

« Il n'y a pas de dogme dans l'Église catholique, dit M. de Maistre, il n'y a pas même d'u-

sage général appartenant à la haute discipline, qui n'ait ses racines dans les dernières profondeurs de la nature humaine, et par conséquent dans quelque opinion universelle plus ou moins altérée çà et là, mais commune cependant, dans son principe, à tous les peuples de tous les temps.... Lorsque nous passons à la confession, et que l'aveu est fait à l'autorité, la conscience universelle reconnaît dans cette confession spontanée une force expiatrice et un mérite de grâce : il n'y a qu'un sentiment sur ce point depuis la mère qui interroge son enfant sur une porcelaine cassée, ou sur une sucrerie mangée contre l'ordre, jusqu'au juge qui interroge du haut de son tribunal le voleur et l'assassin. » *(Du Pape.)*

« On ne saurait se dispenser de reconnaître dans le simple aveu de nos fautes, indépendamment de toute idée naturelle, quelque chose qui sert infiniment à établir dans l'homme la droiture de cœur et la simplicité de conduite. » (Berthier, *sur les Psaumes.*)

Tout le monde connaît la belle expression de Bossuet : Ce mouvement d'un cœur *qui se penche vers un autre cœur pour y verser un secret.*

L'abbé Carron cite un trait de la vie de Boursoul, qui est un des mille exemples que la charité ingénieuse du prêtre sait mettre en usage pour convertir les pécheurs les plus obstinés :

« Un jour, il apprit qu'un mourant s'obstinait à rejeter les secours de l'Église : le saint homme, après avoir, suivant sa coutume, invoqué les secours du ciel, osa se présenter chez ce malade pour l'exhorter. Celui-ci le rebuta sans ménagement, et déclara qu'il ne se confesserait pas. Boursoul, cessant de parler, se lève et se promène long-temps dans l'appartement, considérant à chaque tour qu'il fait ce pécheur endurci avec une sombre attention. Celui-ci, fatigué de la constance du prêtre, et offensé de le voir étudier toute sa personne, lui dit avec mépris de se retirer. Restant ici, monsieur, je ne vous fais aucun mal, répond froidement l'ecclésiastique, et il continue de marcher dans la chambre. Cette opiniâtreté irrite de plus en plus le malade, qui, élevant la voix, dit avec vivacité : Une fois pour toutes, allez-vous-en. Permettez, réplique avec dignité l'homme de Dieu, permettez que je reste; j'ai été une multitude de fois témoin de la mort des saints, je ne l'ai jamais été de la mort d'un réprouvé; je veux l'être aujourd'hui, parce que cela peut être utile à un prédicateur. Cette réponse, faite avec tout le sérieux d'un homme pénétré, va jusqu'au cœur du moribond : il s'effraie et sa terreur se montre sur son visage. Boursoul saisit ce moment favorable; il se rapproche du lit, parle au mourant avec l'expression du zèle le plus ardent et le plus affectueux,

le confesse, le convertit; et cet homme fut si repentant de sa vie criminelle, qu'il voulut faire une confession et une réparation publiques. Il donna, jusqu'à son dernier soupir, les marques de la contrition la plus vive et la plus sincère. »

Voici encore un autre fait d'un genre différent. Il est fâcheux, disait, il y a une douzaine d'années, une feuille catholique, que beaucoup de jeunes gens et d'hommes faits nourrissent, contre cette institution admirable (la confession), un éloignement et des préventions qui n'ont rien de raisonnable. En l'envisageant seulement dans ses formes extérieures, en laissant de côté les considérations de sacrifice et d'humilité, la confession réalise ce que les moralistes attribuent au sentiment de l'amitié accompagnée de confiance et d'intimité. Il n'y a pas long-temps qu'un de nos célèbres prédicateurs, se trouvant dans une ville du Midi, reçut la visite d'un militaire qui, ayant été ému et convaincu par la prédication, désirait rentrer au sein de la religion. Il n'avait plus d'objection à quoi que ce fût, hormis à la confession, qui lui paraissait un acte contraire à la dignité de l'homme, et qui emportait pour lui l'idée d'une trop grande humiliation. Le prédicateur combattit cette opinion, et une conférence s'engagea. Peu à peu la conversation prenant un autre cours et s'établissant sur le ton d'une douce familiarité, le mili-

taire se mit à raconter sa vie, ses campagnes, les principaux incidents de sa carrière; puis à exposer ses sentiments, ses doutes, ses erreurs et même ses fautes. Quand il eut bien parlé, son interlocuteur lui dit : « Savez-vous ce que vous venez de faire? Vous vous êtes confessé sans vous en douter; il n'y a plus qu'à vous repentir du mal et à former la résolution de rentrer dans la ligne du bien, vous aurez l'absolution ». Qui resta surpris? ce fut notre homme, qui s'était imaginé tout autre chose, et avait fait dans son esprit une difficulté presque insurmontable de ce qu'il avait accompli naturellement et sans effort à un autre titre.

Voici enfin quelques mots sur les dispositions où se trouvait Napoléon après avoir reçu tous les sacrements de l'Église.

« Je suis heureux (dit Napoléon au général de Montholon, après avoir reçu l'Extrême-Onction), je suis heureux d'avoir rempli mes devoirs. Je vous souhaite, général, à votre mort, le même bonheur. J'en avais besoin, car je suis Italien, voyez-vous, enfant de classe de la Corse. Je n'ai pas pratiqué sur le trône, parce que la puissance étourdit les hommes; mais j'ai toujours eu la foi : le son des cloches me fait plaisir, et la vue d'un prêtre m'émeut. Je voulais faire un mystère de tout ceci, mais c'est de la faiblesse. Je veux rendre gloire à Dieu; général, donnez des ordres

pour qu'on dresse un autel dans la chambre voisine : on y exposera le Saint-Sacrement. Je doute qu'il plaise à Dieu de me rendre la santé; mais je veux l'implorer. Vous ferez dire les prières des quarante-heures. Mais pourquoi (dit l'empereur comme en se ravisant), non, on dirait que c'est vous, noble et gentilhomme, qui avez tout commandé de votre chef; je veux donner les ordres moi-même. »

On sait que le roi de Rome, fils unique de Napoléon, mourut quelques années après. Voici ce qu'en dit son historien oculaire : « L'archiduchesse Marie-Louise tomba à genoux à côté de son fils expirant. Le duc de Reichstadt ne pouvait plus parler : ses yeux éteints, se fixant sur sa mère, cherchaient à lui exprimer les sentiments que sa bouche n'avait plus la faculté d'articuler. Alors le prélat qui l'assistait lui montra le ciel; il leva les yeux pour répondre à sa pensée. A cinq heures huit minutes, il s'éteignit sans convulsion, dans cette chambre qu'avait occupée Napoléon triomphant, à cette même place où, pour la dernière fois, dictant la paix en conquérant, il s'endormait dans toutes les illusions de la victoire et de ses triomphes, se promettant un glorieux hymen et l'éternité de sa dynastie... C'était le 22 juillet, anniversaire de l'acte qui avait donné au duc de Reichstadt son dernier nom et son dernier titre; anniversaire du jour

où le jeune prince apprit à Schœnbrunn la mort de Napoléon! »

Nous renvoyons le lecteur au sublime sermon sur la confession, par le R. P. Lacordaire. Nous ne devons ni ne pouvons rien reproduire ici de ce magnifique monument d'éloquence de la chaire, vu que les ouvrages du Chrysostôme (1) français sont entre les mains de tout le monde.

§ II.

Présentons maintenant le tableau animé, le spectacle vivant d'un curé de campagne absorbé tout entier par le devoir pastoral. Le portrait a été fait par la main habile de M. de Cormenin.

« Je ne crois pas me tromper, vois-tu, François, en disant que tout le gouvernement moral des villages est quasi concentré dans le curé; car le maître d'école, qui n'est pas assez salarié d'ailleurs, ne fait que de l'instruction, et n'impose pas aux villageois par son caractère, par ses habitudes et par son rang. Le maire et l'adjoint sont, d'ordinaire, absorbés par leurs travaux champêtres, et ne rédigent que de loin en loin quelques actes civils et quelques actes administratifs, et ils vont boire au cabaret et s'y confondre sans distinction avec le reste des habitants. Le curé seul est professeur de morale; il

(1) *Bouche d'or.*

tient ses ouailles dans ses mains avec une sainte liberté, avec une incroyable plénitude. Il ne les quitte pas un instant, depuis le berceau jusqu'à la tombe, à la messe, en chaire, au confessionnal, au lit de mort, aux relevailles, au mariage. Il est le maître, le directeur, le possesseur de leurs secrets, de leurs joies, de leurs chagrins, de leurs incrédulités, de leurs soupirs, de leurs terreurs. Le dogme, la pénitence, l'absolution, la conduite, les bons et les mauvais désirs, les penchants, les inimitiés, les vengeances, les chutes et les repentirs, il voit tout, il entend tout, il sait tout. Il effraie les consciences et il les rassure; il frappe et il console. Il n'y a pas pour lui ni de chaumières trop petites, ni d'hommes trop pauvres, ni de plaies trop infectes, ni de maladie trop contagieuse, ni de distance trop éloignée, ni de température trop froide ou trop chaude, ni d'heure indue, ni de logis fermé, ni de cœur qui ne s'ouvre, ni de sexe, ni d'âge ou d'état, avec lesquels, à chaque instant, il ne puisse communiquer, il ne communique. Né presque toujours dans la crèche du peuple, nourri, élevé comme lui, il connaît mieux, beaucoup mieux que les grands du monde, les besoins du peuple, ses intérêts, ses faiblesses, ses penchants, ses mœurs, ses préjugés, ses défauts, ses qualités, ses vices, ses vertus. Il sait mieux les remèdes qui lui conviennent, les paroles qu'il faut lui

dire, les côtés sensibles par où il faut le prendre, les plaies de l'âme et du corps par où il faut le sonder. On a vu des pauvres mourir de faim à la porte du riche, jamais à la porte d'un curé, s'il leur reste la force de tirer le cordon de la sonnette.

« Y a-t-il quelque désordre entre les pères et les enfants, entre frères, entre époux, entre voisins, ce n'est pas au juge de paix qu'on s'adresse, c'est au curé. Aucune œuvre charitable ne peut se fonder dans le village, eût-on les mains pleines d'or, sans que le curé ne soit consulté, sans qu'il n'y participe, sans qu'il ne la surveille, sans qu'il ne lui imprime un caractère de simplicité, de désintéressement et de durée. Si le firmament est d'eau ou de feu, il monte à la chaire; il invoque Dieu en commun pour l'éloignement du fléau et pour la prospérité des biens de la terre. Il prie en commun pour tous les trépassés. Il ouvre en commun, à tous les fidèles rassemblés sous le toit de Dieu, les rosées du ciel, les trésors de la grâce et les espérances infinies de l'immortalité.

« S'il prêche au peuple le respect qu'il doit aux puissances établies, il prêche aux puissances établies le respect qu'elles doivent à la justice. S'il recommande au pauvre la résignation dans le malheur, il recommande au riche la charité dans la fortune. S'il ne veut pas qu'on rompe

violemment la différence des rangs, il rétablit l'égalité des conditions dans le ciel devant l'égalité des œuvres, et il est bien plus le consolateur spirituel des misérables et des infirmes, qu'il n'est le prêtre des heureux et des puissants.

« On pourrait à toute force, dans un village, se passer de maire et d'instituteur; mais de curé, comment?

« En quelque lieu sauvage et retiré que soit située une commune, vous, voyageur égaré, vous êtes sûr de trouver un homme plus ou moins instruit que vous, qui vous comprend et qui vous répond; et n'est-ce pas une chose merveilleuse de voir trente-six mille phares lumineux luire en tout temps, la nuit comme le jour, au bord des rivières, sur les plaines et sur les montagnes, dans les trente-six mille communes de France?

« Ainsi se gardent, au foyer de chaque presbytère, le culte de Dieu, les devoirs de la morale et les lettres humaines.

« Mais ce n'est pas là la seule reconnaissance que la civilisation doive à la religion.

« Supposons que l'on abolisse le culte, les prêtres et les églises; à l'instant, le jour consacré au repos cesse. Il n'existe plus de commune que de nom. Les habitants ne se connaissent presque plus entre eux. Le bourg devient désert. Il n'y a plus de cloches pour annoncer les prières du soir

et du matin, ni pour faire souvenir des morts. Le cimetière ne repose plus sous la garde de Dieu. Les services du conseil municipal manquent, et l'on ne sait plus où ni quand rencontrer le maire. Chaque habitant reste chez soi, et les affaires, les marchés, les échanges, les alliances, ne trouvant plus un centre commun où se prendre, où se faire, languissent. Les mères et les filles négligent les soins de la toilette et même de la propreté, ne sachant plus en quel lieu ni à qui se montrer, achètent peu, consomment moins. Alors, pour tout dire, les hommes et les femmes n'ayant plus d'autre retenue que la pudeur naturelle, barrière malheureusement trop faible contre les passions, tomberaient dans les excès honteux et le pêle-mêle de la bestialité. Les âmes, également sans frein mais non pas sans terreur, se précipiteraient dans la superstition; l'égoïsme remplacerait la charité; l'orgueil, l'humilité; l'intérêt, la conscience; la matérialité des désirs, les plaisirs de l'intelligence; les loups-garous, les saints; les sorciers, le prêtre; les cabarets, le presbytère; le lupanar, l'église; l'enfer, le ciel, et le diable, Dieu. ». (Timon. *Entr. du village.* 1846. Dial. 8.)

Autre tableau du dévouement et du devoir pastoral.

« Des pécheurs se présentent au tribunal du repentir et de la miséricorde. Volez-y, restez-y,

s'il le faut, et le jour et la nuit; soyez-y père, soyez-y mère : ce sont des âmes qu'il s'agit d'enfanter de nouveau. Ils ignorent ce qu'ils devraient savoir; apprenez-le-leur ici et maintenant avec douceur, avec charité, sans même qu'ils s'en aperçoivent. Ils ne sont point encore disposés à tout ce que la grâce demande d'eux; c'est à vous de les disposer complètement, à vous de leur communiquer de votre surabondance de foi, d'espérance et de charité, à vous de les pénétrer de ce qui vous pénètre, à vous de rallumer au feu de votre zèle ces mèches qui fument encore. .... Dans votre peuple, il en est qui ont faim, il en est qui ont soif, il en est qui sont nus, il en est qui n'ont point d'asile, il en est qui languissent sur le grabat ou dans la prison. Homme de Dieu et homme du peuple, il faut leur donner à manger, à boire; il faut les vêtir, les loger; il faut les visiter et les consoler. Prêt à vous donner à eux vous-mêmes, vous leur donnerez avec joie ce qui est à vous. Votre peuple, vos malheureux, vos pauvres, voilà votre famille, votre épouse, vos enfants, votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs. Vous n'avez plus rien? Allez, roi des pauvres, faire des conquêtes de charité. Les rebuts, les peines seront pour vous, le pain sera pour eux. Souvenez-vous de qui a dit : Ce que vous aurez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait.

« Pour vous remettre des fatigues de votre ministère, vous prenez votre repas ou votre sommeil; mais on frappe à votre porte, on vous appelle pour un malade; il fait nuit, il pleut, il tonne, c'est très-loin et par des chemins impraticables : oui, mais le malade est en danger, quittez votre repas, votre sommeil; vous n'êtes point à vous, mais à Dieu et à quiconque a besoin de vous. Ce malade est attaqué de la peste; déjà les riches et les hommes de plaisir s'enfuient : il ne vous reste que le peuple avec la contagion et la famine. Homme de Dieu, homme du peuple, prêt à mourir pour l'un et pour l'autre, c'est maintenant que vous allez montrer ce qu'est un prêtre, un pasteur; c'est maintenant, fidèle imitateur du Pasteur suprême, que vous allez vous multiplier vous-même pour subvenir à tous les besoins spirituels et temporels de vos enfants; maintenant que vous implorerez plus vivement que jamais les miséricordes du Père des pauvres, maintenant que vous ressentirez plus vivement que jamais les misères de tous ceux qui souffrent : heureux de mourir chaque jour pour votre Dieu et pour votre peuple. Voilà ce que l'Église commande au prêtre, au pasteur catholique, voilà ce que le monde attend de lui. » (*Hist. univ. de l'Egl. cath.*, par l'abbé Rhorbacher, tom. 14, p. 258.)

§ III.

REFUS DE SÉPULTURE.

Cette question pratique a fait un pas dans la voie de la liberté, depuis que M. le ministre de l'intérieur a adressé une circulaire à tous les préfets, au sujet des refus de sépulture ecclésiastique.

On sait que trop souvent, à cette occasion, de tristes conflits éclatent entre l'autorité spirituelle et l'autorité civile, et donnent toujours lieu à de grands scandales, comme on vient de le voir encore, l'an dernier, à Périgueux. Nous en dirons deux mots plus loin.

Depuis cette époque de scandale, est intervenue la circulaire ministérielle dont voici la copie.

Paris, le 16 Juin 1847.

Monsieur le préfet,

L'attention du gouvernement a été plusieurs fois appelée sur les conflits qui s'élèvent entre l'autorité civile et le clergé, dans les cas de refus de sépulture ecclésiastique. Quelques doutes s'étant élevés sur le sens qui doit être donné aux dispositions de l'article 19 du décret du 23 prairial an XII, il m'a paru convenable de vous adresser à cet égard des instructions, préalablement concertées avec M. le garde-des-sceaux,

et qui auront pour objet de vous fixer sur la règle de conduite que vous devrez suivre à l'avenir.

La sépulture donnée aux morts peut être considérée sous deux points de vue :

1° L'acte pur et simple de l'inhumation que la loi civile régit, dont elle détermine les conditions, et pour lequel sont établies des règles fondées sur les convenances d'ordre public et de salubrité : c'est là un point de police municipale dont l'autorité administrative doit seule connaître, et pour lequel elle ne prend conseil que d'elle-même.

2° La cérémonie religieuse qui, de sa nature, touche au grand principe de la liberté des cultes, et à laquelle préside le ministre de chaque culte dans l'enceinte du temple.

Il est important de ne laisser s'établir aucune confusion entre ces deux actes, dont l'un n'est régi que par la loi civile, tandis que l'autre se rattache à un ordre d'idées exclusivement placées dans le domaine des choses religieuses.

Or, l'article 19 du décret du 23 prairial an XII est conçu en ces termes :

« Lorsque le ministre d'un culte, sous quel-
« que prétexte que ce soit, se permettra de re-
« fuser son ministère pour l'inhumation d'un
« corps, l'autorité civile, soit d'office, soit sur
« la réquisition de la famille, commettra un au-
« tre ministre du même culte pour y remplir ces

« fonctions; dans tous les cas, l'autorité civile « est chargée de faire porter, présenter, déposer « et inhumer les corps. » (1)

Ces dispositions du décret de prairial ont à plusieurs reprises reçu une interprétation qui, il faut le reconnaître, ne saurait se concilier avec nos institutions, qui garantissent aux cultes protection et liberté, et spécialement avec l'article 5 de la charte de 1830.

D'autre part, l'article 1er du concordat déclare que « la religion catholique, apostolique(2), « sera librement exercée en France. »

---

(1) M. Dupin, procureur-général à la cour de cassation, dans un réquisitoire fait au sujet d'un arrêt du 23 juin 1831, a déclaré « qu'on peut faire ouvrir les portes de l'église, parce que la loi le permet, et faire présenter le corps, parce que c'est un fait matériel ». Cette interprétation ne nous paraît pas exacte; elle est contraire à la liberté du culte catholique et à la police intérieure de l'église, qui appartient exclusivement au prêtre. Un individu, qui s'est lui-même volontairement excommunié avant de mourir, ne peut plus entrer en aucune espèce de communion avec l'Église, ni être mêlé, par conséquent, à l'assemblée des fidèles, et surtout si cette assemblée a lieu dans le temple catholique. Vouloir donc faire entrer dans l'église un cadavre malgré le prêtre ou l'autorité ecclésiastique, c'est évidemment faire violence au culte catholique et déshonorer l'église par une profanation sacrilége. C'est ce qu'ont enfin senti, M. le ministre des cultes, Martin (du Nord), et M. Duchâtel, ministre de l'intérieur.

(2) On a omis, dans cette circulaire ministérielle, le

L'article 12 « remet à la disposition des évê« ques toutes les églises métropolitaines, cathé« drales, paroissiales et autres, nécessaires au « culte ».

L'article 9 de la loi organique du 18 germinal an X est ainsi conçu : « Le culte catholique sera « exercé sous la direction des archevêques et « des évêques dans leur diocèse, et sous celle « des curés dans leurs paroisses ».

Des termes exprès de ces différentes lois, toujours invoquées, il résulte nécessairement que toute mesure dont l'objet sera de porter atteinte à la liberté du culte catholique, de le contrarier dans l'exercice légitime de ses droits, d'enlever à ses ministres la surveillance qu'ils peuvent seuls exercer dans leurs temples, en matière de dogme, de discipline ou de prières,

---

mot *romaine,* qui se trouve pourtant dans le concordat. On comprend toute la portée que l'omission d'un mot de cette nature pourrait avoir. Cela nous rappelle le trait suivant : on venait d'organiser l'enseignement public; il était question de lui donner une base. Après vingt-trois mises sur le métier, le conseiller Fourcroy avait présenté un projet de décret dont l'article 38 disait : « Toutes les écoles de l'Université prendront pour base de leur enseignement les préceptes de la religion chrétienne... » L'empereur trouva que le mot n'était pas assez explicite; il effaça *chrétienne* et mit CATHOLIQUE! Sans ce mot *catholique* de Napoléon, la France serait peut-être protestante aujourd'hui.

constituerait par ce seul fait une violation des droits garantis par la loi fondamentale et par la loi du 18 germinal an X; d'où il suit que l'article 19 du décret du 23 prairial an XII (1) ne saurait valablement attribuer à l'autorité civile le droit de faire ouvrir les portes d'une église dans le but d'y introduire le corps d'un homme à qui le clergé refuserait la sépulture ecclésiastique. En procédant ainsi, elle dépouillerait le prêtre de la liberté d'action dont il doit jouir dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, et c'est ce qu'a pensé M. le garde-des-sceaux, ministre des cultes, lorsque, consulté sur cette question, il a fait connaître, par une décision en date du 28 juin 1838, que l'article 19 du décret de prairial « ne saurait recevoir ni interpréta-« tion ni exécution contraires aux lois fonda-« mentales, à la distinction et indépendance « réciproque des deux puissances que ces lois « ont établies. »

(1) Nous ne parlons pas ici, dit M. de Cormenin, de ce décret insensé du 23 prairial an XII, qui veut que l'autorité civile commette d'office, mais sans contrainte toutefois, un autre ministre du culte. Qu'est-ce en effet que ce prêtre automate qui arrive au premier coup de sifflet de l'autorité civile, et qui prie par commission? Étrange contradiction! Vivants, nous refusons d'entrer dans le temple de Dieu, et morts, il faut que notre cadavre en enfonce les portes, pour y recevoir les bénédictions empressées de ses ministres. (*Droit admin.*, t. 1, p. 339.)

Ces principes se trouvent d'ailleurs consacrés d'une manière générale par une délibération du conseil d'État du 29 avril 1831, au sujet de l'inhumation d'un enfant mort sans baptême. Le conseil d'État, se fondant sur l'article 5 de la charte constitutionnelle, et *considérant que la liberté des cultes est un des principes fondamentaux de notre droit public*, a été d'avis *que la police locale devait demeurer étrangère aux observances particulières à chaque culte.*

Si donc le cas de refus de sépulture ecclésiastique prévu par le décret de prairial venait à se présenter, l'autorité civile, par respect pour le principe de la liberté religieuse et pour la légitime indépendance du culte, devrait formellement s'abstenir de tout acte qui y porterait atteinte, comme d'introduire de force le corps du défunt dans le temple et de faire procéder à des cérémonies qui, détournées de leur but, ne seraient plus qu'un acte de violence exercé contre la conscience du prêtre et un scandale.

Il pourrait se faire que les préjugés populaires, fortifiés par l'habitude, fussent le prétexte ou la cause de démonstrations malveillantes ou contraires aux principes que je viens d'exposer : en pareille occasion, le devoir de l'autorité sera de rappeler les esprits à la raison et de maintenir la loi; elle veillera ensuite à ce que, dans les cas bien et dûment constatés de refus de sé-

pulture ecclésiastique, le corps de la personne défunte soit transporté dans le lieu des inhumations avec toute la décence convenable et avec tous les égards dus aux familles.

J'ajouterai que si les refus de sépulture étaient inspirés par des sentiments autres que ceux du devoir, les familles trouveraient, dans les dispositions des articles 6 et suivants de la loi du 18 germinal an X, les moyens d'obtenir la répression de tels abus.

Ce sont là, monsieur le préfet, les principes qu'il m'a paru convenable de vous rappeler : je vous invite à veiller à ce que, dans l'étendue du département dont l'administration vous a été confiée, ils ne puissent être méconnus ni éludés. A cet égard, je compte sur votre fermeté et sur votre prudence.

Recevez, etc.

Le ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

T. DUCHATEL.

Pour expédition :

Le sous-secrétaire d'État de l'intérieur,

A. PASSY.

Cette lettre ministérielle a été publiée par suite d'un Mémoire rédigé par M. Henri de Riancey, et corroboré des adhésions de MM. Pardessus, Gossin, Béchard, Fontaine, Mandaroux-Vertamy, Lauras, Bonnel de Saint-Malò, etc., où

l'on a clairement exposé la doctrine constitutionnelle en matière de sépulture ecclésiastique. Ce Mémoire lui-même avait été fait sur la demande de Mgr l'archevêque de Paris, qui en a consacré les conclusions par sa haute autorité.

M. le ministre de la justice et des cultes a également publié, à ce sujet, une circulaire pour son département en date du 2 août 1847.

Il est certain que bien des scandales auraient été prévenus, si cette mesure légale avait été prise en temps convenable et opportun, c'est-à-dire immédiatement après le premier conflit ou le premier scandale.

Y a-t-il quelque chose de plus absurde, de plus extravagant, que de voir des parents ou des *amis* d'un homme qui, de son vivant, n'accomplissait aucune des lois de l'Église catholique, venir, après la mort de cet impie, réclamer impérieusement, exiger illégalement les prières d'une religion qui était l'objet constant des mépris sacriléges du défunt! Conçoit-on une conduite plus insensée, plus illogique, plus déraisonnable!

La liberté des cultes est proclamée par l'article 5 de la charte : chacun peut donc jouir pleinement de cette liberté garantie par un article fondamental de la constitution de l'État. Comment comprendre alors qu'un homme, quel qu'il soit, refusant à son moment suprême l'as-

sistance d'un prêtre catholique et les prières de l'Église, puisse exiger, après la mort, le ministère et les secours spirituels de celui qu'il a durement et volontairement repoussé? Un testament, comme le fait observer judicieusement un journal de province, *l'Étoile du peuple* de Pont-le-Voy, un testament doit toujours être sacré : or, le testament n'est rien autre chose que l'expression des *dernières volontés* du testateur. Donc, celui qui refuse formellement d'accomplir les préceptes de la religion catholique, à l'heure de la mort, affirme par là qu'il nie la foi du catholicisme, proteste contre le pouvoir de l'Église et repousse ses prières et ses sacrements. Alors, pourquoi venir faire du scandale pour obtenir un acte, une manifestation tout à fait contraire aux *dernières volontés* du mourant? « C'est une impiété, un sacrilége! si le mort pouvait revenir un instant à la lumière, il maudirait les infidèles exécuteurs de ses dernières volontés! »

Voici quelques réflexions pleines de convenance et de justesse sur la matière qui nous occupe : elles sont tirées de l'excellent journal dont nous venons de parler.

.... « Il a vécu en athée, en impie, en païen, en indifférent, peu importe, mais enfin il n'est pas mort en catholique; et vous persécutez le prêtre qui refuse de reconnaître publiquement pour enfant de l'Église, après la mort, celui qui

pendant sa vie, à la fin de sa vie surtout, s'est montré formellement l'ennemi de la religion! C'est une folie inexplicable! Il n'y a pas de milieu possible; on est ou on n'est pas *catholique*. Celui qui est sincèrement attaché à la religion *catholique, apostolique et romaine*, est tenu de le prouver par ses actions en tout, pour tout et partout; celui qui n'est pas *catholique* doit alors s'adresser aux ministres protestants, aux rabbins ou aux marabouts. Pour le corps de celui qui n'était catholique que de *nom*, il n'est pas nécessaire de violenter un prêtre; et puisque les besoins de l'âme ont été méconnus, puisque souvent même l'immortalité de l'âme a été niée, il ne reste plus qu'à livrer le corps aux soins mercenaires de l'embaumeur ou du fossoyeur communal. Chose pitoyable! on crie au *fanatisme* et à l'*intolérance des prêtres*, dans le moment même de leur plus grande condescendance et de leur plus profond amour de l'humanité. Aucune considération ne guide le prêtre, c'est l'apôtre de la *charité* et de l'*égalité*. Il sait que la boue qui a formé le corps du premier homme n'était pas de deux espèces, et que l'âme seule est le souffle immortel de Dieu! L'égalité de la primitive origine doit se retrouver à la fin commune à tous, riches ou pauvres, peuple ou roi. Dieu seul est immuable!

« Lors des *refus de sépulture*, il est encore à

remarquer malheureusement que le scandale vient toujours des classes les plus élevées de la société. On se plaint de l'irréligion du peuple, et chaque jour ce pauvre peuple est inondé d'immoralités et d'impiétés de toute nature. On calomnie le peuple pour flatter les grands! Voyez cet homme riche : il ne fréquente aucun sacrement, n'observe jamais la sanctification du dimanche, se moque de la loi sur l'abstinence, méprise les prières et les augustes et saintes cérémonies du culte catholique; mais, en revanche, cet homme riche se vante d'être éclairé, ami de la liberté, du progrès et de la civilisation! Cet homme riche prouve qu'il est *éclairé,* en ne trouvant de bon que son sentiment personnel; la *liberté,* pour lui, consiste à mépriser et à tracasser les prêtres à tout propos et pour le moindre prétexte; il appelle *progrès* l'excès de l'impiété, et l'immoralité forme la base de sa *civilisation!*

« Les jeunes filles vertueuses savent à quoi s'en tenir sur la civilisation de ce citoyen. Toute une paroisse est scandalisée par la vie publique de cet homme riche. Quoi qu'il en soit, il a la ridicule audace de se dire encore *catholique.* Pour lui, le catholicisme consiste à recevoir le baptême, à faire, pour la forme, la première communion, et à ne pas être enterré comme un chien! Pour tout le reste, ne lui en parlez ja-

mais. Ce prétendu *catholique* tombe malade, il est en danger de mort..... n'avertissez pas le prêtre; l'agonie commence.... il est encore trop tôt! Le râle se fait entendre..... examinez encore, car cet homme ne veut le prêtre que pour le forcer en quelque sorte à accompagner son corps au cimetière; la sueur de la mort inonde de ses gouttes glacées le visage décomposé..... vite, faites entrer le prêtre! Dites-lui d'administrer le sacrement de *l'Extrême-Onction* à ce corps enveloppé dans les ombres de la mort! et le pauvre prêtre, qui prie du fond de son cœur désolé pour l'âme du moribond, n'a pas le temps d'achever l'oraison commencée, car l'huile sainte ne doit pas se répandre sur.... un cadavre! Son triste ministère est achevé; il devra procéder à l'*inhumation religieuse*. Et on ose parler d'*intolérance!* Quelle comédie! — En vérité, quand des faits de cette nature se passent si souvent sous les yeux du peuple, on doit encore s'étonner de ne pas voir l'impiété plus grande. Pour moi, je trouve que le clergé a beaucoup trop de tolérance en fait de *refus de sépulture*. Devrait-on forcer un prêtre à venir *mentir* publiquement sur une tombe?

« Je le répète : puisque la *liberté des cultes* est un des droits imprescriptibles de notre constitution, que chacun agisse en toute *liberté de conscience;* que le ministre d'un culte, légale-

ment autorisé, ne soit jamais violenté dans l'exercice de ses fonctions et dans sa conscience de juge. *Indépendance et liberté pour tous.* Voilà comment il faut entendre la *tolérance,* le *progrès* et la *civilisation!* Aimons la *liberté* pour nous, mais ne la refusons pas aux autres; l'*égoïsme* n'est ni chrétien ni libéral! »

L'an dernier, un ancien prêtre assermenté et marié, étant mort à Périgueux sans s'être réconcilié avec l'Église, l'évêque crut devoir lui refuser les prières de l'Église.

En l'absence des fils du prêtre mort, des *amis* se chargent de le faire sépulturer. On arrive devant l'église. Deux sentinelles croisent la baïonnette sur la poitrine du vicaire qui, par l'ordre de son évêque, voulait fermer les portes. On entre confusément avec un détachement de cent soldats expédiés par le préfet, avec le maire en costume, avec les avocats en robe, avec le commissaire de police et la foule des oisifs et des curieux toujours prêts à se faire les agents ou les fauteurs des scandales. Dans l'église, point de prêtre, point de drap mortuaire, point de cierges; les tabernacles sont vides, le sanctuaire est désert; on amène le cercueil jusqu'au pied de l'autel dépouillé de ses ornements. Un homme du peuple, un boulanger, dit-on, entonne le *miserere,* et le pieux et édifiant cortége se retire....

Voici dans quels termes le *Journal des Débats* a parlé de cette affaire :

« La constitution civile du clergé ayant été qualifiée de schisme par les bulles du pape Pie VI, Mgr George, évêque de Périgueux, et son chapitre, ont regardé le prêtre assermenté dont il s'agit, comme se trouvant sous le poids des censures et exclusions de l'Église catholique, et notamment frappé de suspense et d'irrégularité, comme schisme notoire et permanent, par ses antécédents et par ses actes postérieurs. Tels sont les motifs allégués par l'évêque de Périgueux et son clergé pour refuser les cérémonies de l'Église en cette circonstance. Nous croyons que tous les esprits impartiaux et partisans de la liberté de conscience en fait de culte, jugeront avec nous que l'évêque et le clergé étaient *incontestablement* dans leur *droit*. Cependant les autorités ont cru devoir *forcer* les portes de l'église pour y présenter le corps du défunt. »

Les journaux protestants sont encore plus explicites pour condamner ces actes inconstitutionnels.

Extrait de la Voix nouvelle *(journal protestant)*.

Paris, 24 Janvier.

« L'évêque de Périgueux a eu parfaitement raison de respecter et les lois de son Église et la

volonté du défunt. Tous les torts sont du côté de cette mauvaise queue du libéralisme de la restauration, qui veut à toute force que le convoi d'un voltairien ait de mensongers honneurs catholiques. Il est étrange qu'il faille à ces gens deux opinions, dont l'une, à ce qu'il paraît, passable pour vivre, ne vaut pourtant rien pour mourir. Au nom de cette raison, qu'ils exaltent tout en la trahissant, vivez, leur dirons-nous, comme vous voulez mourir, ou mourez comme vous avez vécu. Si la force armée est admise à enfoncer aujourd'hui les portes de l'église pour présenter aux honneurs funèbres les restes de celui qui les repoussa jusqu'à son dernier soupir, on ne voit pas pourquoi les autorités n'iraient pas jusqu'à mettre un gendarme à la porte du confessionnal, pour forcer le prêtre à donner l'absolution.

« Les prétentions de nos libéraux sur ce sujet sont réellement exorbitantes. C'est au nom de la liberté des consciences qu'ils voudraient forcer un prêtre à n'avoir point de conscience. Il faut qu'un prêtre soit prêtre. De même qu'il doit être attaqué s'il sort de son sanctuaire avec le caractère sacerdotal, c'est vous qui devez l'être, lorsque, avec le caractère incrédule, vous voulez pénétrer dans le sanctuaire de la religion.

« Il y a malheureusement de prétendus libéraux qui, prodigues de liberté pour tout et pour

tous, n'en deviennent avares que pour la religion et la conscience. Ils trouveraient absurde et tyrannique qu'on voulût contraindre une loge de francs-maçons à tolérer un faux frère; mais ils trouvent scandaleux qu'une église chrétienne revendique les mêmes droits. Nous ne comprenons pas, pour nous, qu'on puisse avoir ainsi deux poids et deux mesures; nous voulons la liberté pour autrui comme pour nous-mêmes.

« Leur indifférence réclame une piété commode et un clergé complaisant. Il faut une religion, comme ils disent dans l'intimité, pour le peuple : un grand joujou pour de grands enfants.

« Les ministres de la religion, qu'ils soient *évêques* ou *pasteurs*, ont mille fois raison de se refuser à ces indignes jongleries. La plus odieuse de toutes les incrédulités est celle qui concède la foi comme une muselière ! »

Extrait du Semeur *(journal philosophique et protestant).*

« Nous sommes fidèles à notre passé et à tous nos principes, en prononçant un blâme sévère sur l'acte de *violence* commis à Périgueux. L'évêque était dans son *droit;* il était pleinement autorisé à refuser son concours aux obsèques.

« Au-dessus de l'ordre matériel est l'ordre moral, et quand celui-ci est impunément violé, toute la société chancelle sur ses fondements. »

Lettre de M. le Ministre de l'intérieur à Mgr l'Évêque de Périgueux.

« J'ai reconnu avec vous qu'en cette circonstance l'autorité civile avait excédé ses pouvoirs. Aussi me suis-je empressé de refuser mon approbation à la ligne de conduite qu'elle avait suivie et de la rappeler à une interprétation plus saine de la loi. »

Quant aux suicidés, nous reproduirons ici seulement le point pratique, et nous renvoyons pour le reste à notre *Essai sur la théologie morale.* (4e édit.) Voyez-y donc la *théorie nouvelle sur la monomanie homicide et suicide.*

Nous pensons qu'on doit généralement refuser la sépulture ecclésiastique à tous les individus qui se tuent par suite d'une forte commotion morale, de la perte de la fortune, de l'honneur ou quelque passion violente; parce qu'ici l'on doit présumer qu'il n'y a point de monomanie, ni folie, ni délire soudain au moment de l'acte, mais une passion ou un désespoir subit, ou toute autre passion véhémente, mais pas absolument invincible ou *irrésistible.*

Mais, dira-t-on peut-être, si, sur l'annonce d'une nouvelle funeste, d'un événement tragique, un homme se tue à l'instant même, ne doit-on pas attribuer plutôt ce suicide immédiat et soudain à un trouble, à un égarement subit de la

raison, ou du moins à un premier mouvement comme machinal (*motus primò primus*, en termes de l'école)? Nous pensons que la chose est possible dans quelques cas rares; et dans ces occurrences il faut invoquer les antécédents du sujet: s'ils sont honorables, chrétiens et moraux, ils établiront, pour le *premier mouvement* qu'on peut appeler machinal ou indélibéré, une présomption qui pourra autoriser l'inhumation ecclésiastique.

Nous concevons qu'une forte commotion morale, soudaine et inattendue, un chagrin violent et subit, la perte de l'honneur, de la fortune, etc., sont des causes perturbatrices très-puissantes, capables de bouleverser toute la sensibilité humaine et de priver l'homme de toute réflexion; nous comprenons encore que le délire des passions ne permet guère de réfléchir, et que toutes les lois acquittent un homme qui a commis, dans le premier emportement d'une passion véhémente, une action qui eût été criminelle sans cette circonstance. Mais nous ferons remarquer que ces sortes d'explosions subites et ces suicides aigus ne s'observent généralement que chez les hommes sans religion, sans croyance et surtout sans pratiques religieuses.

Une commune catastrophe frappe en même temps deux hommes absolument placés dans les mêmes conditions physiques. L'un des deux est

bon et fervent chrétien, l'autre est un incrédule et un impie : le premier se résigne chrétiennement comme Job, l'autre se tue comme Saül. Citons ici un passage remarquable d'un médecin sincèrement religieux, qui en même temps est l'autorité la plus grave du siècle, concernant les maladies mentales : « Si par son éducation l'homme n'a point fortifié son âme par les croyances religieuses, par les préceptes de la morale, par les habitudes d'ordre et de conduite régulière; s'il n'a pas appris à respecter les lois, à remplir les devoirs de la société, à supporter les vicissitudes de la vie; s'il a appris à mépriser ses semblables, à dédaigner les auteurs de ses jours, à être impérieux dans ses désirs et ses caprices : certainement, toutes choses égales d'ailleurs, il sera plus disposé à terminer volontairement son existence dès qu'il éprouvera quelques chagrins ou quelques revers. L'homme a besoin d'une autorité qui dirige ses passions et gouverne ses actions; livré à sa propre faiblesse, il tombe dans l'indifférence et après dans le doute; rien ne soutient son courage, il est désarmé contre les souffrances de la vie, contre les angoisses du cœur, etc. ». (Esquirol, *Maladies mentales*, t. 1, p. 587. 1839.)

Nous estimons d'ailleurs que ces cas d'explosions subites et ces suicides aigus dont on vient de parler, sont plus rares qu'on ne pense com-

munément. Nous n'en avons pas encore rencontré, bien qu'on les conçoive très-possibles. Nous croyons que les grandes peines morales subites produisent plutôt la folie véritable et plus ou moins durable. Nous n'avons jamais vu de personnes se tuer dans un accès subit ou un premier accès de manie. Les fous, quand ils se donnent la mort, c'est en général dans l'état chronique, et ils le font avec plus ou moins de réflexion et de raisonnement, ou par suite de quelque fausse combinaison ou d'un faux calcul.

Si le suicide n'est pas subit et instantané, c'est-à-dire s'il n'a lieu qu'à un temps plus ou moins éloigné de la cause déterminante, alors le cas est facile, car on a le temps suffisant pour reconnaître, constater et juger l'état mental du sujet.

Dans le but de s'éclairer sur la nature des motifs, on peut examiner les lettres ou les papiers du suicidé, recueillir les témoignages de ceux qui l'ont connu, s'informer s'il existe ou s'il a existé des aliénés parmi ses proches parents, s'il n'était pas épileptique, s'il était nerveux, très-susceptible, impressionnable, mélancolique, hypocondriaque, hallucinatique, visionnaire; s'il se faisait remarquer par ses idées extraordinaires, son caractère sombre et bizarre, son esprit faible et borné, etc. Toutes ces circonstances peuvent sans doute venir à l'appui des présomp-

tions de la folie, mais ne sauraient absolument la prouver. Après tout, la manie peut éclater subitement sans aucun symptôme précurseur. — Si l'on a trouvé le corps pendu ou noyé, on doit s'adresser à la médecine légale pour s'assurer si l'individu a été pendu ou noyé avant ou après la mort.

Enfin, nous pensons que l'on pourrait accorder la sépulture ecclésiastique à toute personne réputée honorable qui se serait suicidée, sans que l'on eût pu découvrir chez elle aucun intérêt, aucun motif *plausible* et *raisonnable*, pour parler un instant suivant les idées reçues, parce que, dans l'espèce, avec monomanie ou non, l'on doit croire que, dans l'exécution même de l'acte, la raison était égarée et le libre arbitre perdu.

§ IV.

QUELQUES MOTS SUR LES RAPPORTS DU PRÊTRE AVEC L'ORDRE LÉGAL ET ADMINISTRATIF.

Le curé et le maire sont les deux grands pouvoirs de la commune.

En principe général, les ecclésiastiques ne doivent point être investis des fonctions exécutives, administratives et judiciaires (1); ils

(1) « *Diximus non oportere episcopum vel presbyte-*

peuvent accepter la participation aux fonctions publiques qui n'exigent que des qualités parlementaires, délibératives et consultatives. Qui peut offrir plus que les prêtres des garanties d'aptitude pour la sagesse et la maturité de la délibération et du conseil.

C'est ainsi qu'un prêtre peut devenir membre de la chambre des députés. Tout le monde sait que M. l'abbé de Genoude y siége aujourd'hui; le prêtre peut également être membre d'un conseil municipal, d'un conseil d'arrondissement, ou d'un conseil de département, dont les attributions sont législatives, semi-législatives, délibérantes ou consultatives.

Mais il faut ici faire observer que, si un prêtre peut devenir pair de France en tant que membre d'un pouvoir législatif, il lui sera toujours interdit de prendre part aux séances de la chambre toutes les fois qu'elle siégera comme cour de justice. Une telle participation serait contre l'esprit de la législation et encore plus contre les canons de l'Église.

Un prêtre peut être membre du conseil d'État, parce que ce conseil n'exerce que des fonc-

---

rum seipsum ad publicas administrationes demittere, sed in ecclesiasticis negotiis versari, vel ergò ità non facere persuadeatur, vel deponatur. » 80 Can. apost. tribut. (Ex collect. concil. Labbee.)

tions délibératives et consultatives, sans jamais rendre de décision exécutoire. Quelle que soit la délibération qu'il prenne, elle n'est jamais qu'un simple avis donné au pouvoir pour l'éclairer sans le lier.

Le prêtre, par exception, peut être membre d'un comité de surveillance des écoles primaires, et même du conseil royal de l'instruction publique. Nous disons par exception, parce que ces conseils ont une juridiction disciplinaire, le premier sur les instituteurs primaires, l'autre sur les membres de l'Université.

Enfin, tout le monde sait qu'un prêtre peut devenir ministre d'État et plénipotentiaire.

Quant à la profession de médecin, d'après un avis du conseil d'État du 30 septembre 1805, les prêtres, curés ou desservants, peuvent donner des soins et des conseils à leurs paroissiens malades, « pourvu qu'il ne s'agisse d'aucun accident qui intéresse la santé publique, qu'ils ne signent ni ordonnances, ni consultations, et que leurs visites soit gratuites. Ils n'ont rien à craindre des poursuites de ceux qui exercent l'art de guérir, ou du ministère public chargé du maintien des réglements, puisqu'en donnant seulement des conseils et des soins gratuits, ils ne font que ce qui est permis à la bienfaisance et à la charité de tous les citoyens, ce que nulle loi ne défend, ce que la morale conseille, ce que l'administra-

tion provoque, et qu'il n'est besoin, pour assurer la tranquillité des curés et des desservants, d'aucune mesure particulière. »

Sans doute, en se renfermant dans ces limites, le prêtre n'a rien à craindre des poursuites du ministère public ou du corps médical; mais, dans la pratique, il ne sera pas toujours aisé de fixer ces limites et par là elles pourront être souvent dépassées : dans tous les cas, aujourd'hui et en France surtout, le prêtre sera tous les jours exposé à des désagréments contentieux, indépendamment des inconvénients attachés à toute complication de fonctions graves et difficiles. Il n'y aurait donc, dans l'état actuel de la législation médicale, qu'un diplôme qui pourrait mettre un ecclésiastique à l'abri de tout recours, en supposant toutefois qu'il n'y aurait, dans l'espèce, aucune prohibition ou empêchement canonique.

Pour ouvrir une école primaire, un prêtre, suivant les lois de l'Université, doit être pourvu d'un *brevet de capacité*. (Décision du conseil royal de l'instruction publique, du 20 mai 1834, en conformité de l'article 4 de la loi du 28 juin 1833. — *Item*, la cour de cassation, par deux arrêts, l'un du 1er juin, et l'autre du 2 novembre 1827.)

Toutefois, comme chacun sait aujourd'hui, un curé ou desservant dans les campagnes peut se charger de deux ou trois jeunes gens, afin de les

former pour les petits séminaires, pourvu qu'il en fasse préalablement la déclaration au recteur de l'Académie. (Ordon. du 27 février 1821, art. 28.)

§ V.

LIBERTÉ ET INDÉPENDANCE DU PRÊTRE.

Nous avons fait ressortir précédemment la haute et puissante influence qu'exerce le clergé par ses vertus, son dévouement et ses sacrifices. Mais malheureusement, dans notre siècle d'égoïsme et de rationalisme matérialiste, aux yeux de la plupart des hommes, le dévouement n'est qu'une duperie, la vertu qu'une hypocrisie, et par conséquent le sacrifice, l'abnégation et la vertu du prêtre, n'étant plus ni appréciés ni goûtés, cessent d'être des moyens d'influence et de considération pour le clergé.

Dans ce siècle de positivisme et de progrès matériel, industriel et même scientifique, car enfin il faut le reconnaître, en un mot, dans ce siècle des lumières, suivant le style consacré de l'époque, il faut frapper les esprits par l'éclat éblouissant des sciences humaines et par la puissance invincible de la logique. Par là, le clergé, en humiliant l'orgueil des prétendus savants, se rendra respectable aux vrais savants, redoutable

aux faux et aux demi-savants qui forment la très-grande majorité des hommes, et il se fera considérer et estimer de tous. Nous l'avons déjà dit dans le chapitre précédent, il faut que le prêtre reconquière sa considération et son influence premières par l'ascendant des lumières et la puissance irrésistible de la science, surtout dans un temps où toute liberté et toute indépendance lui échappent.

Et en effet, aujourd'hui, le clergé n'a plus l'appui de la propriété foncière, ni la puissance de la richesse d'autrefois. Avant 1789, l'Église catholique, en France, jouissait de cent cinquante millions de revenus. Tous ces biens lui ayant été enlevés, il n'est plus, aux yeux de la multitude, qu'un grand corps administratif composé de trente mille fonctionnaires salariés par l'État. Ce n'est pas, certes, qu'il faille souhaiter au clergé une grande et somptueuse opulence; mais au moins il lui faut assurer l'honnête nécessaire, et cet honnête nécessaire, il ne l'a pas.

Un curé de paroisse, a dit à la chambre des députés M. Pagès, de l'Ariége, vaut mieux, pour maintenir le bon ordre, qu'une compagnie de grenadiers. Et pour cet homme si important au pays, que fait le pays? — Aussi long-temps, répond M. Roselly de Lorgues, qu'il peut travailler, il lui compte 800 francs (les gages d'un cuisinier); dès que ses forces sont usées par l'âge

ou par les travaux excessifs, ou qu'un accident, la paralysie, la cécité, etc., arrêtent le cours de son saint ministère, il ne le connaît plus. Il se dispense envers lui de tout égard. Aucune pension de retraite n'a été prévue. S'il lui accorde quelque argent, c'est à titre de *secours*, et jamais cette aumône ne dépasse une moyenne de 350 francs; en sorte qu'il touche 400 francs de moins qu'un gendarme, lequel reçoit en sus de sa solde, le logement de sa famille, l'écurie de son cheval, et une haute paye dont l'augmentation suit ses années de service. « Ainsi, ajoute M. Roselly de Lorgues, l'homme de la science et de la vertu se voit impitoyablement livré à la misère, alors que l'âge multipliant ses infirmités a doublé ses besoins. Par reconnaissance pour quiconque lui consacre chaque semaine quelques heures, le gouvernement lui assure une vieillesse paisible, et prépare à ses derniers ans d'heureux loisirs. Il trouve qu'après ce travail le repos est mérité justement. Mais que le prêtre s'épuise durant trente ans, durant cinquante; au dernier jour de ses labeurs, il ne pourra légalement réclamer une miette de pain. Pourtant il est un âge en faveur duquel la pitié élève la voix, même au bagne. Devenu vieux, le forçat, exempté de sa tâche, allégé de ses fers, attend doucement, grâce à la miséricorde des hommes, l'instant où il éprouvera peut-être celle de Dieu. Et,

par un honteux oubli de toute justice, c'est à cette même époque que notre insouciance envers le prêtre l'assimile à l'esclave romain, abandonné quand les hivers engourdissant ses membres l'avaient rendu impropre au travail, et qu'on délaissait, exposé sur les tombeaux des chemins, ou relégué dans l'île d'Esculape, sous l'unique protection de ce dieu de métal. — Nous sied-il bien, après cela, de gourmander hautainement la cruauté du paganisme? — Le bon public admet généralement que les prêtres infirmes touchent une pension de retraite; en effet, cette rétribution est si légitime, si naturelle, qu'on est porté à la croire établie. Hélas! rien de plus inexact cependant. Les évêques, dit-on, se chargent de leur clergé, établissent des maisons de retraite ou des pensions. Mais quels fonds reçoivent-ils pour cet objet? d'où leur viendraient les revenus affectés à cette dépense?.... L'unique moyen de composer une caisse de secours est une retenue trimestrielle sur le traitement déjà si insuffisant des prêtres en activité; ce qui revient à secourir les vieillards pauvres aux dépens des pauvres valides, et nous révolte comme une injustice nouvelle. Trouverait-on équitable que, dans l'armée, les officiers en activité dussent, sur leur solde, pensionner les officiers émérites?

« Pour en rougir et y mettre fin, qu'on le sache : en France, les chambres législatives con-

damnent à l'indigence, dès qu'ils sont âgés ou infirmes, les ministres de Jésus-Christ. » *(Le livre des communes.)*

Est-ce un traitement de 800 francs qui pourra suffire aux nécessités physiques et aux exigences morales d'un curé de campagne? (1) A peine, avec cette exiguë rétribution, pourra-t-il se procurer le pain matériel; mais le pain de l'intelligence, qui le lui donnera? Comment se composer une bibliothèque (qui doit être le meuble principal du prêtre après l'image de Jésus-Christ et de sa sainte Mère) pour la nourriture quotidienne de l'esprit, qui est encore plus nécessaire à un curé que les aliments matériels et grossiers du corps. Il est écrit, comme on sait, que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu... Si le pauvre pasteur n'est plus en état de secourir les malheureux qui ont faim, qui sont nus et transis de froid, il peut au moins les recommander à la charité publique; mais les pauvres âmes qui ont faim et qui sont exposées au froid de l'impiété, qu'en fera-t-il? à qui les recommandera-t-il? qui

---

(1) Les curés de campagne, c'est-à-dire les hommes le plus nécessaires de la société, reçoivent 800 francs, et une comédienne, comme le fait observer M. l'abbé Gaume, est payée comme quatre évêques; un comédien comme sept archevêques!

apaisera leur faim? qui couvrira leur nudité? Qui dissipera les ténèbres des intelligences, si la lumière ne brille pas sur le chandelier pour éclairer le monde? *Lux mundi.*

Il est vrai de dire, car avant tout il faut être juste, le budget de cette année 1848 porte une augmentation de *cent* francs à ajouter aux traitements des prêtres desservants âgés de plus de cinquante ans, comme on peut le voir au tableau suivant.

« Il existe en France 29,052 églises succursales, régies par des desservants; parmi ces derniers, 975 sont âgés de plus de 70 ans, et reçoivent un traitement de 1,000 fr. Un traitement de 900 fr. est attribué à 1,100 desservants âgés de 60 à 70 ans. Sur les 26,977 autres succursales, donnant droit à un traitement de 800 fr., on en compte 6,634 desservies par des prêtres âgés de plus de 50 ans. Le rapport de M. Bignon sur le budget de 1848 comprend une somme de 800,000 fr. destinée à augmenter de 100 fr. les traitements des prêtres desservants âgés de plus de 50 ans, et il déplore que l'état de nos finances ne permette pas de pouvoir donner à tous ces hommes si modestes et si utiles une position plus digne et mieux rémunérée. N'est-ce pas une preuve de la mauvaise organisation du système de nos finances, que d'être obligé de dire qu'avec près de 1,500,000,000 fr. de recettes nous ne

pouvons que donner le plus strict nécessaire aux ministres de notre religion, qui sont les seuls et vrais représentants de la société au milieu des populations pauvres et ignorantes de la campagne, c'est-à-dire des trois quarts des habitants de la France?

Voici le traitement comparatif des pasteurs catholiques et des ministres protestants :

	Pasteurs catholiques.	Ministres protestants.
1re Classe. . . .	1,500 fr.	2,000 fr.
2e Classe. . . .	1,200	1,800
3e Classe. . . .	800	1,500

On voit, d'après ce tableau, que, pour le culte protestant ou de la minorité, le traitement de la troisième classe est égal à celui du culte catholique ou de la très-grande majorité des Français. D'où provient donc cette différence de traitements ou cette préférence accordée aux cultes dissidents, malgré la charte qui veut que tous les cultes obtiennent la même protection? On dira sans doute : c'est parce que les ministres ont femme et enfants, etc. Mais alors, si leur système religieux leur crée plus de besoins, c'est à leurs corréligionnaires à couvrir cet excédant de dépenses et non pas aux fonds publics. Que l'on paie sur ce taux les pasteurs catholiques, et il faudra un surcroît de dépenses de plus de vingt millions. Et, après cela, l'on entendra des éco-

nomistes et des socialistes philanthropes s'apitoyer sur le célibat des prêtres catholiques, et l'on voudrait qu'ils eussent, comme les protestants, femme et enfants, etc.! Étranges inconséquences des hommes!

Il serait fort à désirer que le clergé français pût un jour se suffire à lui-même, vivre indépendant et ne recevoir aucune rétribution, aucun salaire de l'État. C'est alors et alors seulement qu'il serait véritablement libre, et qu'il se gouvernerait, en tout point, suivant les lois et les canons de l'Église. L'Église n'a pas besoin de l'appui et surtout des faveurs des gouvernements, elle n'a besoin que de la liberté commune. Ainsi, le clergé de France ne réclame que sa part de liberté légale, c'est-à-dire celle que lui donne la charte. Quant au traitement que le gouvernement lui fait, tout le monde sait que ce n'est là qu'une faible restitution qu'il est obligé de faire à l'Église de France, en vertu de l'article 14 du concordat du 26 messidor an IX (1801).

Mais, dira-t-on sans doute, vous proposez là une chose moralement impossible et irréalisable. Les populations, dans notre siècle d'indifférence religieuse, n'ont généralement presque plus de religion; n'ont plus cet esprit de foi qui est capable de grands sacrifices et d'une grande puissance d'action; elles sont toutes absorbées par les intérêts matériels de ce monde, ne s'occupent

plus de ceux de l'autre vie ou de leur salut éternel, et, par conséquent, elles ne seront guère touchées du sort du clergé et l'abandonneront à sa fatale et malheureuse destinée.

A toutes ces raisons plus ou moins vraies ou spécieuses, nous répondons : Vous dites que les peuples n'ont plus l'esprit de foi. Eh bien! régénérez-les par l'éducation et l'instruction religieuses; et, pour y mieux réussir, emparez-vous de la génération naissante, nourrissez-la du lait abondant de la doctrine chrétienne et du pain substantiel de la foi catholique et de la philosophie religieuse; prenez votre part de liberté que la charte vous accorde, enseignez librement et hautement les populations en vertu de la plus haute de toutes les chartes : *Docete omnes gentes;* élevez-les à la hauteur de leur caractère catholique par l'enseignement religieux, philosophique et scientifique; défendez-vous, s'il est nécessaire, et par la puissance de vos écrits, et par un organe officiel de la presse catholique, et surtout défendez-vous sur le terrain du droit, au grand soleil de la science et au grand air de la liberté, mais avec les seules armes de la légalité, de la justice et de la charité.

Sans doute vous rencontrerez sur votre chemin de grands obstacles, d'immenses difficultés; vous aurez à gémir sur des injustices, des ingratitudes, des infidélités; sur les maux nombreux de l'É-

glise, etc. Comment vaincre ces difficultés, comment surmonter ces obstacles, comment cicatriser ces plaies, réparer ces maux, réprimer ces désordres? Nous l'avons déjà dit ailleurs, pour tous ces maux il n'est qu'un remède, mais c'est un remède sûr, efficace, spécifique; c'est celui que l'Église, depuis ses premiers, ses anciens jours, a toujours employé avec une souveraine efficacité et avec un merveilleux succès; ce remède que Dieu a donné à son Église pour la guérir de tous ses maux et la rendre pure et sans tache, c'est la tenue régulière des conciles et des synodes. Voilà toute la question; mais aussi c'est la plus haute des questions, c'est la question vitale de l'Église de France.

Voici, d'après le R. P. Ventura, l'expression des sentiments du clergé irlandais. A ceux qui voulaient affaiblir la constance du clergé par la perspective d'une riche dotation qui l'aurait soustrait à la dure nécessité de mendier son pain, ce noble clergé n'hésitait pas à répondre : « Les chaînes, fussent-elles d'or, sont toujours des chaînes; mieux vaut une liberté pauvre qu'un opulent esclavage. L'honneur peut s'allier à la pauvreté, mais l'infamie est la compagne inséparable d'une servitude volontaire. Prêtres pauvres, nous sommes plus respectés que les riches prébendistes de l'hérésie. L'Église n'a pas besoin qu'on l'aide à bien vivre, mais qu'on la laisse

bien faire; elle n'a pas besoin de richesse, mais de liberté ».

Voici un autre passage tiré, non d'un écrivain étranger, mais d'un auteur français, et, qui plus est, d'un prêtre français que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois.

N'avons-nous pas, dit-il, à notre porte un sublime exemple, l'Irlande et l'Angleterre! Le ministère anglais parle d'une subvention en faveur du clergé catholique : qui n'eût souri, chez nous, à cette marque de bienveillance? Mais ce seul mot a fait frémir le bon peuple irlandais. Il a porté un regard plein d'inquiétude sur son clergé, il l'a interrogé avec angoisse. Celui-ci n'a point hésité; il a répondu par une déclaration solennelle qu'il n'accepterait aucune subvention, et le peuple a crié hourrah! Il a reconnu ses vrais pasteurs, et il continuera de s'épuiser jusqu'au sang pour les payer de leur noble désintéressement et de leur fidélité à la cause nationale. Et il vit, ce clergé, et il prospère, et il conserve par un miracle permanent son troupeau dans la pureté de la foi, malgré toutes les séductions de l'erreur et du pouvoir. Qu'il est grand cet épiscopat irlandais dans sa pauvreté! qu'il est puissant dans sa liberté et par son admirable unité! Les fiers despotes qui l'ont torturé avec une fureur sans égale sont condamnés maintenant à compter avec lui. Les lois qui touchent à la re-

ligion, il les discute dans ses assemblées, il les approuve, les modifie ou les rejette. Sa décision lève tous les obstacles ou établit un mur d'airain entre la loi et la conscience de son peuple. Je ne sais si jamais le monde a offert un spectacle plus sublime!...

Enfin, nous terminerons toute la première partie de cet ouvrage par une citation relative aux qualités que doivent avoir les prêtres et les religieux, et à la fin qu'ils doivent se proposer.

« Les Prêtres et les Religieux se plaignent quelquefois que le monde, même le monde chrétien, est injuste à leur égard. Ce peut être vrai pour des moments et des cas particuliers; mais, en général et à la longue, le monde est plus juste qu'on ne croit. Prêtres et Religieux de tous les siècles et de tous les pays, soyez ce que vous devez être, soyez saints, soyez savants, soyez charitables, soyez zélés pour le salut du monde, et le monde vous tolère, et le monde vous admire, et le monde vous aime, et le monde se donne à vous et par vous à Dieu. Mais si vous n'êtes pas ce que vous devez être, si vous n'êtes ni saints, ni savants, ni charitables, ni zélés; si au lieu d'être la lumière du monde et le sel de la terre, vous vous éteignez et vous affadissez vous-mêmes, n'est-il pas juste, comme il vous est prédit dans l'Évangile, que vous soyez jetés dehors et foulés aux pieds? Or, tel est au fond le se-

cret providentiel de ces grands bouleversements parmi les nations chrétiennes qu'on appelle révolutions.

« En général, tout le bien et tout le mal qui est dans le monde vient des Prêtres. Jésus-Christ, qui a sauvé le monde par sa mort sur la croix, est le Prêtre par excellence. Les apôtres et leurs imitateurs, qui, par d'infinis travaux, convertissent à Jésus-Christ et civilisent les nations, sont des Prêtres; mais aussi, Judas, qui vend Jésus-Christ par avarice, est un Prêtre; les pontifes de Jérusalem, qui l'achètent et le crucifient par envie, sont des Prêtres. C'est un Prêtre et un curé d'Alexandrie qui attaquent sa divinité; un Prêtre d'Antioche, devenu évêque de Constantinople, qui attaque l'unité de sa personne; un Prêtre et moine de Constantinople, qui attaque la distinction de ses deux natures : ces trois hérésies, chacune à part, mais surtout résumées dans celle de Mahomet, séduisent et corrompent des nations entières, et pour des siècles, en Europe, en Asie et en Afrique. Un moine allemand, un curé français, révolutionneront les populations de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, et y allumeront le volcan de l'impiété et de l'anarchie, qui probablement ne s'éteindra que quand il n'aura plus rien à cnosumer. On le voit, le bon Prêtre est dans la main de Dieu un instrument de tout bien, le mauvais

Prêtre est sous la main de l'enfer un instrument de tout mal. Il n'y a rien de pire que la corruption de ce qu'il y a de meilleur. Ce qui expose le Prêtre et le Religieux plus communément à se corrompre, c'est l'attachement aux biens de la terre. C'est par là que Judas a vendu et trahi le Fils de Dieu; c'est par là que les Prêtres des Juifs l'ont acheté et crucifié. Par là, plus d'un ordre religieux, comme plus d'un Prêtre séculier, d'abord fervent et exemplaire, a fini par la nullité ou même le scandale. » (*Hist. univ. de l'Égl. cath.,* par M. Rhorbacher, tome 18, p. 557.)

IIme PARTIE.

LE MÉDECIN DEVANT LA SOCIÉTÉ.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

Qu'est-ce que le médecin devant la société ou de la société? c'est évidemment celui qui lui offre la plus haute et la plus forte garantie de moralité, de dévouement et de science. Or, ces trois qualités se résument dans ce seul mot : *médecin chrétien. Ante omnia, medicus sit christianus.* C'est la pensée du grand Hoffmann.

Et en effet, le médecin chrétien-catholique, qui *pratique* sa religion, comprendra toujours suffisamment son état et la haute mission sociale qui lui est confiée; c'est-à-dire que, n'ayant d'autre mobile de sa conduite que sa foi religieuse et sa conscience, il sera à la fois suffisamment moral, suffisamment dévoué et suffisamment instruit. Si sa foi et sa conscience l'avertissent qu'il manque de ces qualités indispensables, il se retirera de la carrière médicale et renoncera, par principe de religion, à une vocation à laquelle il n'est point appelé.

Ainsi, la société exige du médecin la moralité, le dévouement et la science, c'est-à-dire la plus

haute expression de la charité chrétienne appliquée à l'exercice de la médecine. Que l'on ne s'abuse pas ici sur la valeur intrinsèque de l'expression *charité chrétienne :* que l'on sache donc que cette divine charité est bien différente de la philanthropie philosophique, qui n'est que l'amour de l'homme dans la vue de l'homme, tandis que la charité est l'amour de l'homme dans la vue de Dieu.

CHAPITRE PREMIER.

INFLUENCE DE MORALITÉ DU MÉDECIN SUR LA SOCIÉTÉ. — RELIGION DU MÉDECIN.

§ I.

Qu'est-ce que la moralité du médecin? c'est l'application, en sa personne, des règles de la morale, c'est-à-dire la pratique de la morale chrétienne, ou la vie morale au milieu de la société.

Mais la morale est inséparable du dogme, elle en découle nécessairement; mais le dogme et la foi au dogme constituent la religion, fondement de la morale, et sans laquelle il ne peut y avoir de morale obligatoire, car nul homme n'a le droit d'imposer des devoirs à son semblable : la religion seule, qui vient de Dieu et qui est l'ex-

pression des rapports entre Dieu et l'homme, est la raison du devoir et la haute sanction de la morale. Donc, point de vraie moralité sans religion pratique, ou vous aurez la moralité païenne, ou du moins purement humaine et par conséquent très-vacillante et très-caduque.

De ce qui précède il suit cette conséquence pratique, savoir qu'une moralité qui n'a point sa racine dans une conscience formée et éclairée par la foi religieuse, est une moralité qui, en présence d'un grand intérêt et sans témoin, faillira souvent; et même toujours, si la certitude de l'impunité vient couvrir et protéger de son sceau le mystère d'iniquité. (1)

Rien ne peut suppléer la conscience, qui elle-même supplée tout. Elle est la boussole sûre du devoir; elle est cette lumière inextinguible qui est donnée à l'homme pour se conduire sur la route difficile de la vie et du temps. On aura beau invoquer l'appui de la raison, de l'honneur, de la probité de l'honnête homme, c'est-à-dire de

---

(1) C'est sans doute ce qui a fait dire à M. de Maistre : « Nous comprendrons sans peine l'opinion de ceux qui sont persuadés que la première qualité d'un médecin est la piété. Quant à moi, je déclare préférer infiniment au médecin impie le meurtrier des grands chemins, contre lequel au moins il est permis de se défendre, et qui ne laisse pas d'ailleurs d'être pendu de temps en temps. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. 1)

la vertu mondaine; ce secours sera impuissant : il ne peut donner ce qu'il ne possède pas; il n'a en lui que l'élément humain et naturel, qui est incapable d'élever l'homme à la hauteur de la vertu. Que l'on ne dise donc pas que la morale seule suffit. Vouloir une morale sans religion, c'est vouloir un édifice sans fondement, une législation sans législateur, etc.

S'il est certain que les médecins exercent une grande influence sur la société par leurs lumières et leurs sciences, par leur dévouement et leurs services, il n'est pas moins certain aussi qu'ils doubleraient et tripleraient même cette haute et salutaire influence, s'ils étaient plus religieux, c'est-à-dire s'ils pratiquaient davantage la religion catholique. Sans doute il faut flétrir et repousser aujourd'hui avec indignation cet odieux adage : *Ubi tres medici duo athæi.* On rencontre dans l'état actuel de nos mœurs et de notre civilisation, peu de ces hommes abominables, comme parle Bossuet; d'ailleurs, l'honneur français s'y oppose. Les médecins qui ont été le plus décidément matérialistes, de nos jours, tels que Cabanis, Georget et Broussais, n'étaient point systématiquement des athées, bien que le matérialisme conduise directement à l'athéisme, tant pratique que systématique. Les Lamettrie sont bien rares aujourd'hui, parce qu'ils ne trouveraient plus de Frédéric pour patron et pour appui.

Mais si l'abominable axiòme ne peut plus être accepté par nos mœurs dans toute la brutalité de son acception, l'opinion publique l'accueille néanmoins sous une autre signification, et malheureusement ce n'est pas sans *quelque* fondement. Et en effet, ne peut-on pas dire : où il y a trois médecins il y a deux incrédules ou du moins absolument indifférents en matière religieuse *pratique?* Il faut bien le dire : on ne peut point s'élever et se raidir contre les faits; la logique des faits est inexorable, invincible. Les médecins ont généralement la réputation de ne point pratiquer les points essentiels de la religion catholique, qui, comme on sait, est celle de la grande majorité de la nation. Cette opinion générale, qu'elle soit fausse ou qu'elle soit vraie, elle existe incontestablement, et il serait de la plus haute importance de la détruire dans l'esprit des populations. Les médecins seuls, comme on sent, peuvent remplir cette haute et sainte mission, qui est toute dans leur intérêt moral et même matériel, en ce sens qu'elle augmenterait nécessairement et immensément leur influence sociale, par la conciliation de l'estime universelle et par conséquent de la confiance universelle; car la confiance ne peut venir que de l'estime et après l'estime. Il est un fait certain et avoué de tout le monde, c'est que le médecin chrétien *pratiquant* est toujours investi de l'estime et de la confiance

de tout le monde, et sera toujours préféré, toutes choses égales d'ailleurs, à ses confrères qui ont une conduite contraire, quelque honorable qu'elle puisse être d'ailleurs (1). Et cela doit être; c'est une loi de l'ordre moral qui dominera toujours tous les peuples, tant qu'ils n'auront pas perdu le sens moral, parce que ce sens moral leur fera toujours comprendre quelles sont les plus fortes garanties que les médecins puissent offrir à la société. Nous connaissons, dans quelques grands centres de population, comme à Paris, Lyon et ailleurs, des médecins de ce caractère, qui, par l'ascendant de la science et plus encore par le charme secret de la piété, se concilient toutes les estimes et tous les hommages, même des personnes qui ne pensent pas comme eux, tant sont grands la puissance et l'empire de la vertu sur l'esprit des peuples!

---

(1) Le premier ou plutôt l'unique but des médecins qui embrassent le parti de la piété ou de la religion *pratique*, doit être leur salut éternel. Qu'ils aient grand soin d'éviter toute démarche et toute conduite qui pourraient faire croire qu'ils agissent par des motifs de quelque intérêt temporel, comme par exemple dans l'espoir de gagner plus facilement la confiance du public. Cet effet secondaire, qu'ils ne doivent point avoir directement en vue, leur arrivera naturellement et nécessairement par la force même des choses, ou par la force de la loi morale et sociale dont nous parlons ici; car, s'ils plaisent à Dieu comme bons chrétiens, ils plairont aux hommes comme bons médecins.

Les médecins de cette haute moralité sont seuls capables des plus sublimes sacrifices. Ils ne balanceront pas, s'il le faut, de prodiguer pour le salut de leurs malades, je ne dirai pas tous leurs soins, leur repos et leur temps, ce n'est là qu'un sacrifice vulgaire, mais leur réputation, mais leur santé et leur vie même, s'il est nécessaire, parce qu'ils agissent par un motif surnaturel, c'est-à-dire par un principe de foi et par le sentiment de la charité chrétienne. Le véritable médecin, dit Hippocrate, est celui qui guérit son malade avec l'aide de Dieu, par la foi et avec un esprit de douceur éloigné de toute dureté. *Qui enim bonus medicus est, is per Deum fide magis quam duritiâ medetur.* (De præcep.)

Hufeland dit « que le médecin doit sacrifier, non-seulement son repos, son avantage personnel, les commodités et les agréments de la vie, mais encore sa santé et son existence, même au besoin son honneur et sa réputation ». Ailleurs, le Nestor de la médecine allemande, le célèbre médecin de Berlin, prononce ces graves et nobles paroles de la plus haute probité médicale, ou plutôt de la charité chrétienne : « On s'aperçoit qu'il n'y a qu'un seul moyen capable de sauver le malade; mais ce moyen est douteux, l'essayer présente des dangers, et, s'il ne réussit pas, le public ne manquera pas de rejeter la responsabilité entière sur le médecin. Le faux politique

n'aura égard qu'à cette dernière circonstance; il aimera mieux laisser périr le malade que de paraître l'avoir tué, et n'essaiera point ce qui peut-être l'aurait sauvé. Mais le médecin probe ne voit que le salut d'un homme; il s'aperçoit qu'en préférant sa propre réputation il agirait comme un pur égoïste et violerait la plus sainte loi de la médecine; il sait que c'est l'intention et non le résultat qui détermine nos actions, qu'il n'a par conséquent qu'à consulter son devoir et sa conscience sans s'inquiéter de ce qui adviendra; il n'hésite donc point à mettre en usage ce moyen douteux, et il jouit ou de voir le succès couronner sa noble conduite, ou du triomphe plus grand encore d'avoir sacrifié ce qu'il possédait de plus cher à son devoir : plus les hommes le méconnaîtront, plus il se sentira, dans son propre intérieur, élevé au-dessus de leurs jugements; sa conscience le récompensera mieux que ne pourraient le faire ici-bas les hommes et la renommée. » *(Enchiridion medicum.)* Ce langage ne paraîtra au médecin chrétien ni étrange, ni sévère, parce qu'il n'est pour lui que l'expression de son devoir et la voix de sa conscience.

Citons encore quelques paroles remarquables du grand Hufeland, de cette haute célébrité de la savante Allemagne. « Pense toujours, dit-il, à ce que tu es, à ce que tu dois. Dieu t'a fait

prêtre du feu sacré de la vie, il t'a commis le soin de dispenser ses plus beaux dons, la santé et la vie; il t'a confié, pour le bien de tes semblables, les forces occultes déposées par lui dans le sein de la nature. Quelle haute et sainte mission! Remplis-la dignement, non pour ton propre avantage, non pour ta réputation, mais pour la gloire de Dieu et pour le salut de tes frères; un jour viendra où tu seras appelé à en rendre compte. » Plus loin il ajoute : « Si le malade est en danger de mort, risque tout pour le sauver, même ta réputation. En général, ne songe jamais à toi, mais pense uniquement aux malades... La plus haute mission de l'homme, après celle du service des autels, est d'être prêtre du feu sacré de la vie... c'est-à-dire d'être médecin... Crois-tu que quand un jour tu paraîtras devant le trône de l'éternelle vérité, on te demandera d'après quel système tu as agi, si tu es resté fidèle à celui que tu avais embrassé, si tu y as fait honneur? Non! il te sera dit : Je t'avais confié, pour le bien de tes semblables, les forces merveilleuses déposées par moi dans la nature et dans ses produits; à quoi les as-tu employées? est-ce au salut du genre humain, avec reconnaissance et adoration? ou bien est-ce au profit de ta réputation et de ta fortune? Dans toutes tes études, dans toutes tes actions, as-tu eu en vue la vérité, le bien de tes frères, ou ton intérêt personnel? »

(*Manuel de médecine pratique*, traduit sur la quatrième édition.)

§ II.

Pour s'élever à ce haut degré de perfection morale qu'exige des médecins le grand archiatre du roi de Prusse, après avoir lui-même pratiqué la médecine pendant cinquante ans, il faut quelque chose de plus que la moralité ou la probité médicale ordinaire, il faut un appui plus puissant, il faut un secours surhumain et surnaturel. Or, ce puissant appui, cette sublime assistance, vous ne la trouverez que dans la conviction profondément religieuse; vous ne trouverez ce feu sacré du sacerdoce médical dont parle Hufeland, que dans le sanctuaire de la conscience catholique.

Mais ici, qu'on ne se méprenne pas sur la valeur réelle et intrinsèque de ces expressions générales; que l'on ne se fasse pas illusion jusqu'à croire qu'il suffise, pour être médecin chrétien-catholique, de professer un profond respect pour la religion, d'en parler avec éloge et vénération (car, en cette matière, il est plus facile de bien dire que de bien faire). Il serait d'ailleurs aujourd'hui, dans l'état actuel de nos mœurs polies et attiques, de mauvais ton de parler contre la religion; ce serait plus qu'inconvenant, ce serait

impolitique et compromettant pour un médecin. Il faut donc, car enfin il faut aborder franchement la question, sans détour comme sans déguisement, c'est-à-dire qu'il faut mettre, comme on dit, les doigts sur la plaie, fussent-ils même armés du fer ou du feu. Or, cette plaie, c'est l'absence des pratiques fondamentales de la religion. Et ces pratiques essentielles, ce sont la manifestation publique du culte extérieur, la fréquentation des sacrements de l'Église, l'assistance à l'office public, au saint sacrifice de la messe, en un mot l'exacte observation des commandements de Dieu et de l'Église. On sent assez, d'après cela, quel est le point fondamental, la pratique initiale que nous avons en vue, et sans laquelle tout le reste demeurerait frappé d'une éternelle et radicale stérilité : or, cette pratique initiale, essentielle et indispensable, qui donne la vie, la conserve et la perpétue, c'est la *confession*, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Que les médecins ne s'effarouchent donc pas à ce mot admirable, à cette formule sublime, *confession* : c'est le nom de la plus haute philosophie qui soit sur la terre, c'est-à-dire de l'inénarrable philosophie de la réconciliation de l'homme avec Dieu.

Oui, c'est la réception des sacrements que Jésus-Christ a institués pour le salut des âmes, qui rend véritablement les hommes chrétiens.

Sans ces moyens surnaturels et sans le secours de la grâce de Dieu qu'ils confèrent, on est impuissant à pratiquer aucune vertu qui soit méritoire et utile au salut éternel; on pourra pratiquer des vertus morales, comme l'ont fait les philosophes du paganisme, mais point de vertus chrétiennes qui demandent le secours de la foi et de la grâce.

Mais, dira-t-on sans doute : Quel étrange langage adressé, en plein XIXe siècle, au savant aréopage médical de la France! Quel est ce rude et barbare accent de cet inconnu? Si cet étranger, aux paroles peu attiques et aux formes abruptes, n'a certes rien en lui qui puisse le faire rapprocher tant soit peu du sublime philosophe qui parut autrefois devant l'académie du peuple le plus poli de la terre, il a du moins l'intention d'être utile à ses frères, même aux dépens de tout ce qu'il peut avoir de plus cher au monde, de sa vie même s'il le fallait.

S'il était possible que quelques-uns de nos chers et honorables confrères regardassent ces paroles de vérité et de charité comme un discours déplacé ou une ennuyeuse homélie, nous les plaindrions bien sincèrement en priant Dieu pour eux, et nous gémirions sur la fatale et malheureuse destinée des médecins, de ces hommes si nécessaires et si dévoués à la société; de ces hommes si éminemment précieux, qui ont entre

les mains tant de moyens de sanctification, qui, hélas! seront sans mérite dans l'ordre du salut éternel, s'ils ne sont fécondés par l'esprit vivifiant de la foi et la divine influence de la grâce. Qu'il est aisé à un médecin chrétien de faire son salut par le fait même de sa profession toute de charité et d'amour!

Si saint François de Sales, dans sa sublime naïveté, allait jusqu'à dire qu'il était persuadé que tous les *aubergistes* seraient un jour des saints, pour peu qu'ils missent d'honnêteté et de complaisance dans l'hospitalité mercenaire qu'ils exercent envers les étrangers, que ne devons-nous donc pas dire de la généreuse conduite des médecins à l'égard des malades et souvent envers des malades pauvres, dont ils ne peuvent attendre aucun salaire, aucun dédommagement humain! Qui pourra donc dire tous les avantages et tous les mérites de la sublime profession du médecin, si, par une conduite chrétienne et digne, il représente toute la plénitude de son sacerdoce et de l'honorable mandat que la société lui a confié! *Tanta est inter Deum, religionem, et medicum connexio, ut sine Deo et religione nullus exactus medicus esse queat.* Cette réflexion de Broësiche est d'une grande vérité morale et religieuse. « Un médecin religieux, dit le docteur Monfalcon, ne s'arroge point un empire absolu sur la vie et la santé

des hommes, il ne prétend pas gouverner à son gré la marche des maladies, il ne se croit pas le Dieu de la nature; mais il rapporte toutes choses au souverain Être. C'est de lui qu'il tient ses lumières, c'est lui qu'il appelle à son secours. » Il faut, dit Hippocrate, qu'avant tout le médecin se mette sous les auspices de Dieu. *Primum à divinis numinibus auspicetur.* (De fœmin. naturâ). Ailleurs, l'admirable vieillard de Cos s'exprime ainsi : *Medicus enim vir sapiens philosophusve Deo pax et similis.* (Lib. de probit. et honest.)

Les médecins étant généralement les hommes les plus instruits de la société, particulièrement en tout ce qui touche les opérations et les secrets de la nature, devraient être par là même plus près de la Divinité, en avoir une vue plus haute, une intuition plus immédiate et plus intime. Y a-t-il en effet quelque chose qui élève plus l'âme vers Dieu que le spectacle de la merveilleuse organisation de l'homme, ou la connaissance plus ou moins parfaite de l'organisme humain? On connaît le passage sublime de Galien, tout païen qu'il était : « Je ne m'arrêterai point, dit-il dans son traité *De usu partium*, à réfuter ces extravagances, ce serait déshonorer la sainte cause qu'ils ont attaquée : pour toute réponse, je vais composer en l'honneur du Créateur le seul cantique qui soit digne de lui. Ce ne sont point des

holocaustes ni des parfums que je lui offrirai; je vais faire connaître combien grande est sa sagesse, combien grande et infinie est sa puissance dans la composition admirable des parties du corps humain. J'y vois le témoignage le plus certain de son ineffable bonté, et la source d'éternelles actions de grâces que nous devons lui offrir pour toutes ses faveurs. » Galien, le plus grand des médecins après Hippocrate, s'écrie que son livre est un hymne à la gloire de la Divinité. Une simple exposition anatomique devient un hymne à la gloire de l'Éternel! C'est un langage qui doit paraître bien étrange aux hommes sans foi et sans Dieu, c'est-à-dire aux faux savants, aux sceptiques, aux matérialistes, aux panthéistes et aux athées; car tout se réduit et se résume en ce dernier et horrible terme : *athée*. Mais, pour les médecins vraiment savants et seuls dignes de ce nom, ils voient partout, dans la science de la nature et de l'homme, le sceau sublime de la souveraine intelligence et l'empreinte ineffaçable du doigt de Dieu. Nous avons écrit, dans un autre ouvrage *(Physiologie humaine)*, le passage suivant relatif au sujet qui nous occupe en ce moment :

Quel merveilleux spectacle se déploiera bientôt à nos yeux, lorsque nous contemplerons les chefs-d'œuvre de mécanique et d'hydraulique dans le cœur et dans le système circulatoire!

Y a-t-il quelque chose au monde qui témoigne davantage de la haute sagesse de la nature ou plutôt de la magnifique et incompréhensible économie de la providence de Dieu? La plus sublime sagesse éclate jusque dans la moindre fibre de l'organisation humaine. A ce majestueux spectacle, la science s'incline avec respect; une impression divine saisit, pénètre l'âme et lui arrache un cri d'admiration, de joie et d'amour. Que les athées, s'il en existe sous le soleil, viennent de bonne foi contempler, dans un amphithéâtre d'anatomie, les magnifiques débris de l'homme, ils seront forcés de reconnaître une suprême intelligence, une éternelle sagesse, et de chanter enfin, comme dit un sage païen, un hymne à celui qui EST.

Ailleurs, en parlant du cerveau, nous disions : Assistez à une autopsie cadavérique, ou du moins contemplez avec les yeux de l'esprit ces restes imposants de l'homme, ces magnifiques ruines du palais de l'âme; considérez avec respect et admiration cet ancien sanctuaire, cette demeure terrestre d'une intelligence venue du ciel et faite à l'image et à la ressemblance de Dieu, et vous vous écrierez avec le saint homme Job : *Gloria soli Deo, qui facit magna et inscrutabilia.* Voilà le cerveau, « cet organe-roi, comme dit poétiquement M. le docteur Réveillé-Parise, où résident la conscience de l'être, l'homme-intelli-

gence, le moi; vase mille fois plus faible que l'argile, et qui recèle pourtant le trésor de la pensée!... Quoi! c'est dans cette pulpe blanchâtre, mollasse, putrescible, combinaison d'un instant, que se trouvent l'empire et l'asile de la raison, l'atelier où s'amasse, s'élabore le savoir humain, et où se forment d'immortelles conceptions! C'est dans l'espace compris entre l'apophyse *crista-galli* et la crète occipitale interne, c'est-à-dire dans l'espace étroit de quelques pouces, où sont les idées de Dieu, d'infini, d'éternité! En effet, le cerveau, véritable *siliqua mentis immortalis*, comme dit Van-Helmont, forme l'indispensable condition de l'intelligence; *habitacle* de l'âme, en lui seul se trouve l'évidente manifestation de l'être immortel dans l'être périssable; sublime preuve du néant et de la grandeur de l'homme. »

Ailleurs encore, en parlant du cerveau et de l'âme, nous ajoutions : Les sens sont des sentinelles avancées placées aux limites de l'existence, lesquelles, à l'aide de la correspondance active et presque incessante des nerfs, transmettent à la souveraine assise sur son trône tout ce qui se passe à l'étranger, c'est-à-dire dans le monde extérieur. Or, cette souveraine, c'est l'âme; son trône ou son palais, c'est le cerveau, qui est en même temps le centre de son gouvernement. (Voyez notre *Physiologie*, 2e édit.)

Voici ce qu'on lit dans une notice anonyme sur Cheyne, médecin anglais : « Il faut le dire à la gloire des professeurs en médecine, les plus grands inventeurs dans cette science, et les praticiens les plus célèbres, ne furent pas moins renommés par leur piété que par l'étendue de leurs connaissances; et véritablement on ne doit point s'étonner que des hommes, appelés par leur profession à scruter les secrets les plus cachés de la nature, soient les hommes les plus pénétrés de la sagesse et de la bonté de son auteur.... Cette science a peut-être produit, en Angleterre, une plus grande *constellation* d'hommes fameux par le génie, l'esprit et la science, qu'aucune autre branche de nos connaissances ».

Citons encore le célèbre Morgagni. Il répétait souvent que *ses connaissances en médecine et en anatomie avaient mis sa foi à l'abri même de la tentation*. Il s'écriait un jour : *Oh! si je pouvais aimer le grand Dieu comme je le connais!*

Il faut donc que le médecin chrétien rapporte tout à Dieu, n'agisse que dans la vue de Dieu, dans la vue de son salut éternel, dans la vue du bien de ses frères et de l'humanité tout entière. La charité concilie tous ces sublimes intérêts. Nous le répétons, avant tout, il faut que le médecin fasse son salut; c'est dans l'ordre de la véritable charité et de la volonté de Dieu. Qu'il se-

rait à plaindre cet homme généreux, si, après avoir dépensé tant de dévouement, d'abnégation, de peines, de fatigues et de sacrifices de tous les genres au profit des autres et de toute l'humanité, il était le seul homme qu'il eût oublié et qu'il se perdît ainsi sans ressource et sans retour! Il ne faut pas aimer son prochain plus que soi-même.

Si tous les auteurs fort estimables, qui ont écrit sur la religion, la moralité et les devoirs des médecins, comme entre autres les docteurs Balme, Monfalcon, Cruveilher, Brachet, Max. Simon, Scoutetten, etc., n'ont pas tenu le même langage que nous, et se sont restreints dans le cadre étroit et commode des généralités en recommandant la pratique des vertus morales et sociales, nous comprenons leur position, c'est-à-dire leurs réserves d'auteur, de professeur et d'académicien. Aussi, ce n'est pas par ces cauteleuses réserves que ces écrits se recommandent le plus à nos yeux.

Pour nous, notre caractère particulier et notre position de liberté et d'indépendance nous permettent, nous commandent même de dire la vérité tout entière, ou du moins tout ce que nous croyons être la vérité, persuadé que nous sommes qu'il vaut toujours mieux dire à ses amis des vérités que des flatteries; car les premières font découvrir les erreurs, les préjugés ou les vices,

tandis que les secondes les laissent subsister, les maintiennent et les perpétuent.

Maintenant, un autre point se présente, mais un point de la plus haute importance et d'une conséquence infinie : c'est sur la foi religieuse du médecin.

§ III.

Ce qui manque à un trop grand nombre de médecins, il faut enfin bien le dire, c'est la croyance religieuse, la foi catholique, et surtout, par une suite nécessaire, la pratique de la religion. Vous qui ne croyez pas, sachez que vous ne serez pas justifié pour avoir dit : Je voudrais bien croire, mais je ne le puis. Vous ne voulez pas croire parce que vous ne voulez pas pratiquer. Vous avez donc quelque intérêt passionnel qui vous empêche de croire. Nous avons déjà dit, dans un autre ouvrage, il y a neuf ou dix ans, en parlant des incrédules : « Ils ne doutent de tout que parce qu'ils ne veulent rien croire, et précisément pour ne rien pratiquer. S'il y avait quelque intérêt pour les passions humaines à contester les axiômes de la géométrie, il se trouverait des gens qui les nieraient. Ainsi, l'incrédulité philosophique produit l'incrédulité absolue, l'incrédulité religieuse, morale et sociale, c'est-à-dire, en dernière analyse, l'abolition de

tous les devoirs de l'homme envers Dieu et envers la société. »

Les incrédules, dit le savant Bergier, disent qu'il ne dépend pas d'eux d'être convaincus en matière de foi. « C'est une fausseté, ajoute-t-il. Nous sentons très-bien qu'il dépend de nous d'être dociles à la parole de Dieu et à la grâce qui nous y excite, ou d'être opiniâtres et de résister à l'une et à l'autre. Rien n'est plus commun dans le monde que des hommes qui ferment volontairement les yeux à la lumière. »

Vous dites que vous ne pouvez pas croire. Vous croyez cependant à la parole de l'homme, bien que l'homme ne soit qu'un être d'un jour, un être contingent et très-faillible; et vous refusez de croire à la parole de Dieu, de l'Être éternel, essentiellement infaillible, en un mot de l'Être *nécessaire,* c'est-à-dire de l'Être qui ne peut pas ne pas être. Y a-t-il quelque chose de plus déraisonnable, de plus inconséquent et de plus absurde? Au reste, développons un peu cette haute pensée de la foi sous une forme syllogistique.

Nul homme au monde ne comprend tout ce qu'il croit : donc il n'est pas nécessaire de comprendre pour croire; les médecins eux-mêmes en sont la première preuve. Comprennent-ils les mystères de la vie, la digestion, la nutrition, la génération, le mouvement musculaire sous l'empire de la volonté? Et cependant ils croient tous

invinciblement à ces phénomènes et à ces actes vitaux.

Je crois tout ce que je conçois existant ou possible.

Je ne crois donc pas ce que je ne conçois pas être, ou pouvoir être. Ainsi, je ne puis croire la matière pensante, parce que cela n'est, ni ne peut être : Dieu ne peut pas faire ce qui implique contradiction, ni changer l'essence des choses, c'est-à-dire que Dieu ne peut faire qu'une chose ne soit pas ce qu'elle est, et ce qu'il a voulu qu'elle fût. Si la matière devenait pensante, elle ne serait plus matière. Tout cela équivaut à dire que Dieu ne peut faire qu'un cercle soit carré, qu'un carré soit circulaire, ou qu'un triangle n'ait pas trois angles, etc.

Du néant à l'être la distance est infinie : donc celui qui a pu franchir cette distance domine l'infini, est lui-même infini. Mais infini et parfait signifient la même chose, c'est-à-dire Dieu. Dieu est donc infiniment parfait. Puisque Dieu est iufiniment parfait, il a dû, en créant l'homme, se proposer un but, une fin; mais, puisqu'il est parfait, ce but ou cette fin doit être digne de lui, c'est-à-dire parfaite. Or, il n'y a que Dieu qui soit parfait; donc Dieu n'a pu se proposer que lui-même pour fin en créant l'homme; donc Dieu l'a créé pour lui; donc c'est pour lui qu'il existe, et c'est à lui qu'il appartient; donc l'homme

ne s'appartient pas à lui-même, et la liberté dont il jouit et la puissance qu'il exerce sur la nature, ne sont que des dons du Créateur, dont il lui doit l'hommage aussi bien que de toute sa personne; car on doit rendre à chacun ce qui lui appartient. L'homme doit donc à Dieu l'hommage de tout son être; et, s'il le lui refuse, il commet une injustice criante, il ravit à Dieu ce qui lui appartient, il dispose de ce qui ne lui appartient pas, il se soustrait à sa suprême volonté, se révolte contre son souverain maître; et sa révolte est infiniment coupable, puisque c'est la majesté infinie qu'il outrage : il mérite donc une peine infinie, au moins infinie en durée, comme nous le verrons tout à l'heure.

Il est donc de la plus haute importance pour l'homme de savoir en quoi consiste l'hommage de tout lui-même qu'il doit à Dieu. Mais qui nous l'apprendra? Dieu seul.

En effet, il serait ridicule d'imaginer qu'un serviteur voulût régler le service qu'il doit à son maître; il serait infiniment plus ridicule encore de penser que la créature voulût prescrire à son Créateur la forme et la nature de l'hommage qu'elle lui doit. Donc Dieu a nécessairement parlé et a révélé sa volonté à l'homme. (1)

Quelle est cette religion révélée? Y en a-t-il

---

(1) Platon, dans l'*Epinomis,* dit qu'il n'est pas possible

plusieurs? Il n'y a qu'un Dieu. Dieu est essentiellement vrai. La vérité est une; donc il ne peut y avoir qu'une seule vraie religion. Ou autrement : Il existe des rapports entre Dieu et l'homme ; des rapports de souveraine autorité de la part de Dieu, et de dépendance absolue du côté de l'homme. L'expression de ces rapports, c'est la religion; mais, comme ces rapports dérivent de la nature de Dieu et de celle de

---

à une nature mortelle d'avoir rien de certain sur la religion.... Dans le second *Alcibiade,* il fait dire à Socrate : « Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes.... Jusqu'alors il vaut mieux différer l'offrande des sacrifices, que de ne pas savoir en les offrant si on plaira à Dieu, ou si on ne lui plaira pas ». —Ailleurs, dans le 4e *Liv. des lois,* il dit qu'il faut recourir à quelque Dieu, ou attendre du ciel un maître qui nous instruise sur la religion. Dans le 5e, il veut que l'on consulte l'oracle sur le culte des dieux; car, dit-il, nous ne savons rien de nous-mêmes sur tout cela.

Simplicius, dans le *Manuel d'Épictète,* affirme que c'est de Dieu lui-même qu'il faut apprendre la manière de nous le rendre favorable.

Jamblique dit que l'homme doit faire ce qui est agréable à Dieu; mais, ajoute-t-il, il n'est pas facile de le connaître, à moins qu'on ne l'ait appris de Dieu lui-même.

Suivant Proclus, nous ne connaîtrons jamais ce qui regarde la Divinité, à moins que nous n'ayons été éclairés d'une lumière céleste.

Voilà donc la révélation clairement établie par les païens eux-mêmes.

l'homme, ils sont nécessairement invariables et vrais; donc leur expression ou la religion est aussi nécessaisement invariable et vraie, et par conséquent *une*. Et en effet, toutes les religions offrent chacune en elle et toutes entre elles, des contradictions manifestes : donc Dieu n'en est pas l'auteur. Dieu ne peut pas dire en même temps OUI et NON; qu'une chose est bien et qu'elle est mal. La religion catholique est la seule exempte de contradiction; elle est, au contraire, toute brillante de raison et de vérité.

C'est donc la religion catholique que l'homme raisonnable doit embrasser : c'est la seule qui satisfasse pleinement la raison; elle vient donc de Dieu et elle est faite pour l'homme. Ses mystères sont des vérités augustes qui appartiennent à Dieu. Or, Dieu est infini, et l'homme est fini et borné : donc il ne peut pas comprendre ce qu'est Dieu; donc il doit rencontrer des mystères quand il s'agit de Dieu; donc il doit les croire, puisqu'ayant Dieu pour objet ils sont non-seulement possibles, mais formellement réalisés. Donc je dois les croire, puisque j'ai posé en principe que *je crois tout ce que je conçois existant ou possible*. Donc les mystères, au lieu de me révolter contre la religion catholique, me prouvent qu'elle est divine. (1)

---

(1) Si la religion était dépouillée de tout mystère, dit

Ma raison me dit que je dois à Dieu l'hommage de tout moi-même, et la religion catholique réclame en effet un hommage qui consacre tout l'homme à Dieu : son esprit, en croyant des mystères qu'il ne comprend pas; son cœur, en aimant Dieu de préférence à tout; son corps, en s'employant au service de Dieu, en obéissant à sa loi. Ma raison me dit que Dieu a toutes les perfections, et la religion catholique me montre sa bonté infinie qui crée l'homme pour un bonheur infini. Ma raison me dit que Dieu aime souverainement le bien et déteste infiniment le mal, et la religion catholique m'enseigne que Dieu récompense éternellement l'homme vertueux, et livre le coupable à des tourments éternels.

Mais quoi ! pour un délit, pour un plaisir d'un moment, des supplices inconcevables et éternels !!! Oui, il faut que je renonce à mes principes et à ma raison, ou que je le croie. Dieu ne punit pas proprement l'action de l'homme, mais sa mauvaise intention. L'homicide, de la part d'un fou, n'est pas un crime aux yeux de Dieu ni à ceux des hommes : or, l'homme qui fait le mal aime ce mal de tout son cœur, et Dieu le punit

---

M. Frayssinous, elle me paraîtrait suspecte; je croirais y reconnaître une invention humaine et le cachet d'un imposteur habile qui n'a pas voulu déconcerter, effrayer la raison de ses semblables.

totalement, toujours. L'homme coupable voudrait pouvoir faire toujours ce mal qu'il aime, et Dieu punit éternellement ce désir, cette mauvaise volonté de faire éternellement le mal. Cette haine éternelle pour Dieu, qui n'a point été révoquée, Dieu serait-il infiniment juste s'il agissait différemment?

Voilà, si l'on peut parler ainsi, une *théorie philosophique* de la foi, et en même temps un résumé de toute l'économie de la religion catholique. Voilà pour la raison et l'esprit. Voyons maintenant pour la foi et pour le cœur.

§ IV.

Un incrédule vous dit : Je voudrais bien croire, j'emploie tous les moyens que je crois propres à me procurer le précieux trésor de la foi, et je ne puis y parvenir.

Voici ce que nous disons aux personnes de ce caractère : Voulez-vous sincèrement revenir à la religion et obtenir l'inestimable don de la foi? demandez-le; priez. *Point de religion sans prière*, a dit Voltaire. *(Essai sur les mœurs et l'esprit.)* Demandez à Dieu la foi, *sans laquelle*, dit Rousseau, *nulle véritable vertu n'existe.* (Émile.) Si vous récusez l'autorité de ces deux *pères*, de ces deux *docteurs* gallicans, vous ne

pourrez du moins rejeter celle du docteur par excellence, du grand docteur des nations. Voici son oracle reçu de toute la chrétienté même dissidente : « Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu ». *Sine fide, impossibile est placere Deo.* (Heb. 11-6.) Demandez donc la foi et vous l'obtiendrez; ou plutôt, si vous la demandez avec instance, avec sincérité, simplicité et humilité, et en commençant par pratiquer ce qu'elle commande, vous l'avez déjà par là même. Il n'est pas nécessaire d'éprouver actuellement l'impression sensible de la foi. La vertu n'est pas dans le sentiment, qu'il n'est pas libre à l'homme d'avoir ou de n'avoir pas, mais dans la volonté dont il est le maître et le libre possesseur. Dites avec l'homme de l'Évangile : *Credo Domine, adjuva incredulitatem meam,* ou avec les apôtres : *Domine, adauge nobis fidem.* Rien enfin n'est refusé à la prière. *Quæcumque volueritis, petetis et fiet vobis.* (Joan. 15-7.)

Mais comme ces assertions pourraient paraître à certains esprits un peu vagues ou trop générales, voici un moyen pratique plus sûr, plus prompt et plus efficace : c'est de commencer toute l'œuvre de la conversion par la confession. Cet acte d'humilité, d'obéissance, de soumission et de foi pratique, sera pour vous une source féconde de lumières, de grâces, de courage, de force, d'ineffables douceurs et d'im-

menses consolations. (Voyez ce que nous avons dit sur la confession, à la Ire partie, chap. 4.)

Faites donc maintenant, bien et avec fruit, ce qu'à la mort vous ferez peut-être, pour ne pas dire probablement, mal et sans fruit; oui à la mort, à ce moment terrible où il faudra nécessairement faire cet acte de religion solennel et décisif, ou mourir en repoussant les sacrements de l'Église, c'est-à-dire d'une manière lamentable, en impie et en réprouvé; ou, en d'autres termes, ce qui est horrible à dire, mourir *sans la grâce et sans la miséricorde de Dieu!* Nous avons connu dans le monde une sainte personne qui, en mourant, disait à son neveu : *Oh! mon ami, qu'il est doux de mourir dans la miséricorde de Dieu!!!* Ce neveu, qui conserve bien précieusement dans son cœur ces sublimes et consolantes paroles, est aujourd'hui un des plus pieux, des plus charitables et des plus savants médecins que nous connaissions.

Or, ce sont précisément ces trois qualités, c'est-à-dire la piété, la charité et la science, qui forment les principaux éléments du vrai bonheur du médecin chrétien. Car les médecins incrédules ou irréligieux, ainsi que tous les incrédules en général, ne sont point véritablement heureux, ni ne peuvent l'être, parce qu'ils n'ont point la paix avec Dieu et avec leur conscience. Il faut que l'oracle divin s'accomplisse : *Non est*

pax impiis. (Isaïe, 57-21.) Jamais ils ne goûtent cette joie pure et ineffable du cœur que donnent la paix de l'âme et le témoignage d'une bonne conscience. Un fond d'amertume et de tristesse, un malaise moral indéfinissable amène à la longue cette lassitude de la vie qui conduit, hélas! si souvent à ce funeste *tædium vitæ* dont on connaît la fréquente péripétie chez les hommes sans foi, c'est-à-dire sans ressource contre les mauvais jours de la vie. L'éclat de la renommée et les jouissances de la fortune sont pour un très-petit nombre de médecins. Et encore combien cette ombre de félicité durera-t-elle? On sait d'ailleurs combien sont fragiles les biens de la fortune. Il y a long-temps qu'on a dit : *Fortuna vitrea est, dùm splendet frangitur.* Si la fortune ne se brise pas, c'est le possesseur qui se brise. Dupuytren et Lisfranc, qui avaient de la réputation et de la fortune, sont morts avant l'âge de soixante ans. *Sic vos non vobis.*

Quant au médecin religieux, il est toujours content et joyeux, et par conséquent heureux, quoi qu'il lui arrive. C'est le juste, c'est le vrai sage, en un mot, c'est le philosophe chrétien qui est calme et serein au milieu des épreuves que Dieu lui envoie, car le juste, l'homme de bien doit être éprouvé pour être purifié. Parce que vous avez été agréable à Dieu, dit l'ange Raphaël à Tobie, il a fallu que vous ayez été éprouvé par

la tentation. *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te.* (12-13.) Le philosophe chrétien demeure donc debout et calme au milieu des ruines : *impavidum ferient ruinæ....* Aucune tempête terrestre ne le renverse, aucun événement humain ne l'abat, parce qu'il est établi ferme sur le roc inébranlable de la foi. Ce principe puissant d'action le rend fort et capable de tout; oui, celui qui croit peut tout : *Omnia possibilia sunt credenti.* (Marc. 9-22.) Voyageur d'un jour dans des régions étrangères, il regarde tous les événements de la vie qu'on appelle malheurs comme des accidents du voyage. Il continue sa marche sur la route du temps, et ne s'arrête que lorsqu'il est entré dans le repos de sa véritable et éternelle patrie.

On a beau vouloir s'étourdir sur les grandes et terribles vérités que la foi du genre humain nous présente, l'illusion ne durera pas toujours. Tout passe, fortune, honneur, gloire, renommée, plaisirs; tout est emporté par le temps et dévoré par la mort. Rien ne demeure fixe et immuable, tout périt, excepté la vérité de Dieu qui demeure éternellement. *Veritas Domini manet in æternum.* (Ps. 116.) Quoi que les hommes pensent, disent ou fassent, les choses restent ce qu'elles sont. Les vérités catholiques survivront à toutes les ruines humaines, et, à l'heure suprême, elles investiront et accableront d'une

clarté terrible ceux qui les auront volontairement repoussées jusqu'à la fin. Oui, la lumière de la mort est épouvantable et horrible pour l'impie. *Mors peccatorum pessima.* (Ps. 33.)

Nous allons maintenant rapporter ou rappeler du moins quelques faits d'incrédules tristement célèbres.

Sur quoi repose le plus souvent l'incrédulité ou le septicisme de nos médecins esprits-forts? Sur un *peut-être*, un *je ne sais ce que c'est*, un *je n'en sais rien*, comme on le verra par cet exemple si frappant de Barthez. « Ce célèbre médecin touchait à sa fin. (Il est mort en 1806.) Une personne très-recommandable qui avait avec lui des liaisons l'alla voir dans l'espérance de lui faire accepter les consolations religieuses que sa position devait lui rendre si désirables; elle le trouva tel qu'elle s'était attendue à le trouver, triste, sombre, inquiet. Son trouble et ses angoisses, qu'en vain cherchait-il à dissimuler, se décelaient à chaque instant. Ému de ses souffrances, son ami lui parla de la religion, seule capable de les adoucir; mais le doute avait pris depuis trop long-temps possession de cette âme pour qu'aucune croyance y pût désormais entrer. Croire, dit Barthez, il n'y a que les sots qui croient quelque chose. — Et la matière, les corps? — Je ne sais ce que c'est ni ce qu'on veut dire par là? — Mais la conscience? — Elle est le

fruit des préjugés : si on m'en avait inspiré d'autres dans mon enfance, elle croirait bien tout ce qu'elle croit mal, et ne me causerait maintenant aucun trouble. — Eh quoi ! n'y a-t-il donc rien de certain? Par exemple, ne vaut-il pas mieux nourrir son père que de l'égorger? — Monsieur, répond le malade, à vous parler bien franchement, je ne vois pas sur quel principe on peut s'appuyer en bonne philosophie pour le décider; je n'en sais rien. — Enfin, les mathématiques n'ont-elles plus aucune certitude à vos yeux? — Je vois dans les mathématiques une suite de conséquences parfaitement liées; pour la base, je ne sais ce qu'elle est. — Êtes-vous donc assuré de n'avoir rien à craindre? — Je n'en sais rien. Quelques jours après, Barthez n'était plus. Ne pas croire quand on voudrait croire, quand on en sent l'avantage et le besoin, est la punition de n'avoir pas cru par une résistance criminelle de la volonté, lorsque la raison nous entraînait de de tout son poids vers la vérité manifeste. L'entendement perverti se refusant à toute conviction, il ne reste pour unique doctrine que le scepticisme absolu. » (*De l'Indifférence en matière de religion*, t. I.)

Voici quelques passages extraits de la profession de foi de Broussais; cette déclaration du docteur est intitulée : *Développement de mon opinion et expression de ma foi.* Cette pièce

posthume a été insérée dans la notice historique de Broussais publiée par M. de Montègre.

« Je sens comme beaucoup d'autres qu'une intelligence a tout coordonné; je cherche si je puis en conclure qu'elle a créé; mais je ne le puis pas, parce que l'expérience ne me fournit point la représentation d'une création absolue; je n'en conçois que de relatives, et ce ne sont que des modifications de ce qui existe, dont la seule cause appréciable pour moi est dans les molécules ou atomes et dans les fluides impondérables qui font varier leurs activités; mais je ne sais ce que c'est que les impondérables ni en quoi les atomes en diffèrent, parce que le dernier mot sur ces choses n'a été dit ni par les physiciens ni par les chimistes, et que je crains de me représenter des chimères.

« Ainsi sur tous ces points j'avoue n'avoir que des connaissances incomplètes dans mes facultés intellectuelles ou mon intellect, et je reste avec le sentiment d'une intelligence coordonnatrice, que je n'ose appeler créatrice, *quoiqu'elle doive l'être;* mais je ne sens pas le besoin de lui adresser un culte extérieur autre que celui d'exercer, par l'observation et le raisonnement, l'intelligence pour l'enrichir de nouveaux faits, et les sentiments supérieurs, parce qu'ils aboutissent au grand bien de l'homme forcé de vivre avec ses semblables, c'est-à-dire social. . . . . . .

. . . .

« Je ne crains rien et n'espère rien pour une autre vie, parce que je ne saurais me la représenter.

« Je ne crains pas d'exprimer mon opinion ni d'exposer ma profession de foi, parce que je suis convaincu qu'elle ne détruira le bonheur de personne. Ceux-là seuls adopteront mes opinions qui étaient organisés pour les avoir. . . . . .
. . . . « On avait beau me dire : La nature ne peut pas s'être faite elle-même, donc une puissance intelligente l'a faite. — Je répondais : Oui, mais je ne puis me faire une idée de cette puissance. — Dès que je sus par la chirurgie que du pus accumulé à la surface du cerveau détruisait nos facultés, et que l'évacuation de ce pus leur permettait de reparaître, je ne fus plus maître de les concevoir autrement que comme des actes d'un cerveau vivant, quoique je ne susse ni ce que c'est qu'un cerveau ni ce que c'est que la vie. Ainsi les études anatomiques, physiques et chimiques ne m'ont rendu ni plus ni moins croyant, c'est-à-dire capable de me figurer avec conviction un Dieu opérant comme un homme multiplié et une âme faisant mouvoir un homme, parce que cette âme me paraissait un cerveau agissant et rien de plus, sans que je pusse dire comment il agissait. ».....

Broussais reconnaît une intelligence coordon-

natrice, et n'ose l'appeler créatrice, *quoiqu'elle doive l'être.* Il nie donc ce qu'il affirme être *nécessaire,* c'est-à-dire *ce qui doit être.* — Il ne croit que ce qu'il peut se représenter. Il a donc cru à une infinité de contingents qu'il a pu se représenter, et il refuse de croire à l'intelligence créatrice, c'est-à-dire à *l'Être nécessaire.*

Broussais ne craint rien et n'espère rien pour une autre vie, parce qu'il ne saurait se la représenter.

Nier une autre vie, c'est donner le démenti à tout le genre humain et se mettre en opposition avec tous les peuples de l'univers. En une semblable matière, vouloir ainsi fièrement braver la croyance constante et universelle du monde entier, c'est à mes yeux une insigne folie ou un stupide abrutissement amené par un inconcevable orgueil.

Broussais conçoit les actes d'un cerveau vivant; cela ne l'empêche pas de dire immédiatement après qu'il ne sait ce que c'est qu'un cerveau, quoique sans doute il puisse se le représenter, et néanmoins il assure que l'âme, qu'il ne connaît pas, n'est rien de plus que le cerveau agissant, qu'il ne connaît pas davantage. Il ne connaît pas un *Dieu opérant,* il ne connaît pas la vie, il ne connaît pas la puissance intelligente qui a fait la nature, il ne connaît ni les atomes ni les impondérables, et, chose admirable! de

toutes ces inconnues Broussais compose ce qu'il appelle sa profession de foi. Eh! quelle profession de foi que celle qui consiste à ne rien connaître et à ne rien croire!

Nous citerons un dernier fait d'incrédulité pris comme les autres dans la classe élevée ou lettrée de la société. C'est dans cette classe qu'on les trouve plus aisément, parce que là ordinairement il y a plus d'orgueil : ne dites pas plus de raison forte et élevée, car je vous répondrais qu'un homme du peuple, qui sait bien son catéchisme, a la raison plus élevée que tous les philosophes du monde. Le catéchisme catholique est l'expression de la plus haute raison morale et sociale; oui, le catéchisme est la plus haute philosophie qui soit sur la terre. Voici donc le fait dont nous voulons parler. Il y a quelques années, le supérieur d'une de nos maisons s'entretenant avec un officier général, celui-ci se prit à dire : Quelle vie vous menez! vous n'éprouvez aucune des jouissances de la vie, vous vivez dans l'obscurité et dans un silence contraire à la nature. Vous êtes malheureux. Oui, répondit le digne supérieur, selon le monde qui ne croit qu'aux plaisirs matériels. — Ah je vous comprends! Tenez, vos vertus et votre franchise me portent puissamment à vous estimer et à vous aimer; et il faut que je vous le dise : Moi aussi je fus heureux de cette vie que vous chérissez, j'étais sé-

minariste, je croyais et je pratiquais. La révolution m'emporta loin de la religion; je servis mes passions et le monde, et je ne servis plus Dieu. Aujourd'hui, comblé d'honneurs et de richesses, je voudrais croire et je ne puis. Je vous admire, j'envie votre sort, et je suis forcé à en parler comme en parlent ceux qui n'y comprennent rien. Je déteste toute autre religion que la vôtre. La vôtre seule parle au cœur, satisfait l'âme; mais je n'y crois plus, et c'est pourquoi je vis sans religion.

Mais pourquoi ne pas croire, répartit le pieux abbé? — C'est impossible, je n'ai plus la foi. — Considérez cependant que vous êtes un homme estimé, honoré, loyal et surtout d'une probité reconnue pour inaltérable; vous n'avez qu'un pas à faire pour sanctifier toutes vos excellentes qualités. Dieu n'est-il pas toujours votre père comme à nous; croyez-vous qu'il ne puisse pas répandre, dans votre âme desséchée et morte, l'étincelle de cette foi divine qui vous ferait revivre, vous communiquerait d'ineffables douceurs que votre septicisme vous empêche désormais de goûter dans tous les biens terrestres? — J'ai perdu la foi, je le sens, elle ne peut plus revenir, n'en parlons plus. Et l'incompréhensible officier général changeait de discours, parce qu'il ne pouvait plus maîtriser une émotion involontaire qui s'emparait de son âme bouleversée. Les pa-

roles de foi qui sont descendues dans cette pauvre âme peuvent devenir un principe de conversion pour un homme qui pratiquait déjà plusieurs vertus morales. Il y a donc lieu d'espérer qu'ayant autrefois reçu l'instruction religieuse dans un séminaire, il pourra parcourir une courbe rentrante, comme parle M. de Maistre.

Puisque nous venons de parler d'instruction religieuse qui fait faire quelquefois la courbe rentrante, ajoutons ici que l'on constate malheureusement bien souvent ce manque d'instruction religieuse dans les hautes classes et dans les classes lettrées, voire même parmi les médecins, qui, par la nature de leurs connaissances et de leur profession, devraient être les plus instruits et les plus religieux des hommes. De là, certes, une source abondante et fréquente d'incrédulité et de scepticisme : on n'aime pas et on ne pratique pas ce que l'on ignore. *Ignoti nulla cupido.* Et jugez, si à cela, comme c'est l'ordinaire, se joint l'empire tyrannique des passions, ce sera bientôt un mal à peu près désespéré : *plaga desperata.* Instruisez-vous donc à fond dans la religion; c'est la plus haute philosophie que vous puissiez apprendre. Instruisez-vous comme tant d'autres que l'instruction a conduits à la connaissance de la vérité. Imitez La Harpe : « J'ai examiné, dit-il, et j'ai cru : examinez, et vous croirez comme moi ».

Nous conseillons de lire, entre autres livres, celui *De l'existence de Dieu*, par Fénélon; *De la spiritualité de l'âme*, par de la Luzerne; et surtout les excellentes *Conférences sur la religion*, de M. Frayssinous. Cet ouvrage remarquable, bien écrit et savant, peut tenir lieu de tous les autres. La lecture de ce livre a fait dissiper bien des préjugés, et a contribué à la conversion de bien des personnes. Si l'on nous objecte que tous ces auteurs sont des prêtres qui, par convenance d'état, devaient écrire comme ils ont écrit, nous vous opposons un écrivain laïque qui doit avoir à vos yeux, ce nous semble, quelque valeur philosophique et scientifique. Or, cet auteur, c'est un des plus grands génies qu'ait produit la France. Nous reproduirons ici quelques-unes de ses immortelles pensées sur les futures destinées de l'humanité, et sur l'extrême importance que tout homme raisonnable doit y attacher, puisqu'elles sont pour lui d'une conséquence infinie.

« L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, et qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est. Toutes nos actions et toutes nos pensées doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y aura des biens éternels à espérer, ou non, qu'il est impossible de faire une démarche

avec sens et jugement, qu'en la réglant par la vue de ce point qui doit être notre dernier objet.

« Ainsi, notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous éclaircir sur ce point, d'où dépend toute notre conduite; et c'est pourquoi, parmi ceux qui n'en sont pas persuadés, je fais une extrême différence entre ceux qui travaillent de toutes leurs forces à s'en instruire, et ceux qui vivent sans s'en mettre en peine et sans y penser.

« Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs, et qui, n'épargnant rien pour en sortir, font de cette recherche leur principale et leur plus sérieuse occupation. Mais, pour ceux qui passent la vie sans songer à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes des lumières qui les persuadent, négligent d'en chercher ailleurs et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique obscures d'elles-mêmes, ont néanmoins un fondement très-solide, je les considère d'une manière toute différente. Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit; elle m'étonne et m'épou-

vante; c'est un monstre pour moi. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle; je prétends au contraire que l'amour-propre, que l'intérêt humain, que la plus simple lumière de la raison nous doit donner ces sentiments. Il ne faut voir pour cela que ce que voient les personnes les moins éclairées.

« Il ne faut pas avoir l'âme fort élevée pour comprendre qu'il n'y a point ici de satisfaction véritable et solide, que tous nos plaisirs ne sont que vanité, que nos maux sont infinis, et qu'enfin la mort qui nous menace à chaque instant, nous doit mettre, dans peu d'années et peut-être en peu de jours, dans un état éternel de bonheur, ou de malheur, ou d'anéantissement. Entre nous et le ciel, l'enfer ou le néant, il n'y a donc que la vie, qui est la chose du monde la plus fragile; et le ciel n'étant pas certainement pour ceux qui doutent si leur âme est immortelle, ils n'ont à attendre que l'enfer ou le néant.

« Il n'y a rien de plus réel que cela, ni de plus terrible. Faisons tant que nous voudrons les braves, voilà la fin qui attend la plus belle vie du monde.

« C'est en vain qu'ils détournent leur pensée de cette éternité qui les attend. Comme s'ils pouvaient l'anéantir en n'y pensant point; elle subsiste malgré eux, elle s'avance, et la mort qui la doit ouvrir les mettra infailliblement, en peu

de temps, dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux.

« Voilà un doute d'une terrible conséquence, et c'est déjà un très-grand mal que d'être dans ce doute; mais c'est au moins un devoir indispensable de chercher quand on y est. Ainsi, celui qui doute et qui ne cherche pas, est tout ensemble et bien injuste et bien malheureux; que s'il est avec cela tranquille et satisfait, qu'il en fasse profession, et enfin qu'il en fasse vanité, et que ce soit de cet état même qu'il fasse le sujet de sa joie et de sa vanité, je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature.

« Où peut-on prendre ces sentiments? Quel sujet de joie trouve-t-on à n'attendre plus que des misères sans ressource? Quel sujet de vanité de se voir dans des obscurités impénétrables! Quelle consolation de n'attendre jamais de consolateur!

« Ce repos dans cette ignorance est une chose monstrueuse et dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie, en leur représentant ce qui se passe en eux-mêmes pour les confondre par la vue de leur folie. Car, voici comment raisonnent les hommes, quand ils choisissent de vivre dans cette ignorance de ce qu'ils sont et sans en rechercher d'éclaircissement.

« Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis

dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme; et cette partie même de moi, qui pense ce que je dis et qui fait réflexion sur tout et sur elle-même, ne se connaît non plus que le reste. Je vois ces effroyables espaces de l'univers, qui m'enferment, et je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue sans savoir pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre, ni pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de toute l'éternité qui m'a précédé et de toute celle qui me suit. Je ne vois que des infinités de toutes parts, qui m'engloutissent comme un atome et comme une ombre qui ne dure qu'un instant sans retour. Tout ce que je connais, c'est que je dois bientôt mourir; mais ce que j'ignore le plus, c'est cette mort même que je ne puis éviter.

« Comme je ne sais d'où je viens, aussi ne sais-je où je vais, et je sais seulement qu'en sortant de ce monde je tombe pour jamais, ou dans le néant ou dans les mains d'un Dieu irrité, sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage.

« Voilà mon état plein de misère, de faiblesse, d'obscurité; et de tout cela je conclus que je dois donc passer tous les jours de ma vie sans songer à ce qui me doit arriver, et que je n'ai qu'à

suivre mes inclinations sans réflexion et sans inquiétude, en faisant tout ce qu'il faut pour tomber dans le malheur éternel, au cas que ce qu'on en dit soit véritable. Peut-être que je pourrais trouver quelque éclaircissement dans mes doutes; mais je n'en veux pas prendre la peine, ni faire un pas pour le chercher; et, en traitant avec mépris ceux qui se travaillent de ce soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter un grand événement, et me laisser mollement conduire à la mort dans l'incertitude de l'éternité de ma condition future.

« En vérité, il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables, et leur opposition lui est si peu dangereuse, qu'elle sert au contraire à l'établissement des principales vérités qu'elle nous enseigne. Car la foi chrétienne ne va principalement qu'à établir ces deux choses, la corruption de la nature et la rédemption de Jésus-Christ. Or, s'ils ne servent pas à montrer la vérité de la rédemption par la sainteté de leurs mœurs, ils servent au moins admirablement à montrer la corruption de la nature par des sentiments si dénaturés.

« Rien n'est si important à l'homme que son état; rien ne lui est si redoutable que l'éternité : et ainsi, qu'il se trouve des hommes indifférents à la perte de leur être et au péril d'une éternité de misère, cela n'est point naturel. Ils sont tout

autres à l'égard de toutes les autres choses; ils craignent jusqu'aux plus petites, ils les prévoient; ils les sentent; et ce même homme, qui passe les jours et les nuits dans la rage et le désespoir pour la perte d'une charge, ou pour quelque offense imaginaire à son honneur, est celui-là même qui sait qu'il va tout perdre par la mort, et qui demeure néanmoins sans inquiétude, sans trouble et sans émotion. Cette étrange insensibilité pour les choses les plus terribles, dans un cœur si sensible aux plus légères, est une chose monstrueuse; c'est un enchantement incompréhensible et un assoupissement surnaturel.

« Un homme, dans un cachot, ne sachant si son arrêt est donné, n'ayant plus qu'une heure pour l'apprendre, et cette heure suffisant, s'il sait qu'il est donné, pour le faire révoquer, il est contre la nature qu'il emploie cette heure-là, non à s'informer si cet arrêt est donné, mais à jouer et à se divertir. C'est l'état où se trouvent ces personnes, avec cette différence que les maux dont ils sont menacés sont bien autres que la simple perte de la vie, ou un supplice passager que ce prisonnier appréhenderait. Cependant ils courent sans souci dans le précipice, après avoir mis quelque chose devant leurs yeux pour s'empêcher de le voir, et ils se moquent de ceux qui les en avertissent.

« Ainsi, non-seulement le zèle de ceux qui cherchent Dieu prouve la véritable religion, mais aussi l'aveuglement de ceux qui ne le cherchent pas et qui vivent dans cette horrible négligence. Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature de l'homme, pour vivre dans cet état, et encore plus pour en faire vanité; car, quand ils auraient une certitude entière qu'ils n'auraient rien à craindre après la mort, que de tomber dans le néant, ne serait-ce point un sujet de désespoir plutôt que de vanité? N'est-ce donc pas une folie inconcevable, n'en étant pas assuré, de faire gloire d'être dans ce doute?

« Et néanmoins il est certain que l'homme est si dénaturé, qu'il y a dans son cœur une semence de joie en cela. Ce repos brutal, entre la crainte de l'enfer et du néant, semble si beau, que non-seulement ceux qui sont véritablement dans ce doute malheureux s'en glorifient, mais que ceux même qui n'y sont pas croient qu'il leur est glorieux de feindre d'y être. Car l'expérience nous fait voir que la plupart de ceux qui s'en mêlent sont de ce dernier genre, que ce sont des gens qui se contrefont, et qu'ils ne sont pas tels qu'ils veulent paraître. Ce sont des personnes qui ont ouï dire que les belles manières du monde consistent à faire ainsi l'emporté. C'est ce qu'ils appellent avoir secoué le joug; et la plupart ne le font que pour imiter les autres.

« Mais, s'ils ont encore tant soit peu de sens commun, il n'est pas difficile de leur faire entendre combien ils s'abusent en cherchant par là de l'estime..... S'ils y pensaient sérieusement, ils verraient..... que rien n'est plus capable de leur attirer le mépris et l'aversion des hommes, et de les faire passer pour des personnes sans esprit et sans jugement. Et en effet, si on leur fait rendre compte de leur sentiment et des raisons qu'ils ont de douter de la religion, ils diront des choses si faibles et si basses, qu'ils persuaderont plutôt du contraire. C'était ce que leur disait un jour une personne : Si vous continuez à discourir de la sorte, leur disait-elle, en vérité vous me convertirez. Et elle avait raison; car qui n'aurait horreur de se voir dans des sentiments où l'on a pour compagnons des personnes si méprisables.

« Ainsi, ceux qui ne font que feindre ces sentiments, sont bien malheureux de contraindre leur naturel pour se rendre les plus impertinents des hommes. S'ils sont fâchés dans le fond de leur cœur de n'avoir pas plus de lumières, qu'ils ne le dissimulent point. Cette déclaration ne sera pas honteuse; il n'y a de honte qu'à n'en point avoir. Rien ne découvre davantage une étrange faiblesse d'esprit, que de ne pas connaître quel est le malheur d'un homme sans Dieu. Qu'ils laissent donc ces impiétés à ceux qui sont assez

mal nés pour en être véritablement capables : qu'ils soient au moins honnêtes gens, s'ils ne peuvent encore être chrétiens, et qu'ils reconnaissent enfin qu'il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connaissent, ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connaissent pas encore. *(Pensées de Pascal.)*

Il faut noter que Pascal ne parle que de ceux qui doutent. Rapelons ses paroles : *Le ciel n'est pas certainement pour ceux qui doutent si leur âme est immortelle, ils n'ont à attendre que l'enfer ou le néant.* Il ne s'agit donc pas ici de ceux qui nient; ils sont hors de cause, et leur affaire est réglée.

C'est, comme le fait observer M. Frayssinous, par la droiture du cœur, par la bonne foi, le désir sincère de connaître la vérité, que nous sommes estimables aux yeux du juste appréciateur des choses : qui le cherche avec des intentions pures, le trouvera. Pascal a dit après saint Augustin : « Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. » *(Pensées.)*

Le principe religieux, le sentiment divin doit dominer l'humanité tout entière. Hors de là, il n'y a dans l'homme qu'un vide affreux, un grand

fond de misère et une désolante et perpétuelle agitation. « Avec le sentiment de la divinité, dit Bernardin de Saint-Pierre, tout est grand, noble, invincible, dans la vie la plus étroite; sans lui, tout est faible, déplaisant et amer au sein même des grandeurs. Ce fut lui qui donna l'empire à Sparte et à Rome, en montrant à leurs habitants vertueux et pauvres les dieux pour protecteurs et pour concitoyens. Ce fut sa destruction qui les livra riches et vicieux à l'esclavage, lorsqu'ils ne virent d'autres dieux dans l'univers que l'or et les voluptés. L'homme a beau s'environner des biens de la fortune, dès que ce sentiment disparaît de son cœur, l'ennui s'en empare; si son absence se prolonge, il tombe dans la tristesse, ensuite dans une noire mélancolie, et enfin dans le désespoir. Si cet état d'anxiété est constant, il se donne la mort. L'homme est le seul être sensible qui se détruise lui-même dans un état de liberté. La vie humaine, avec ses pompes et ses délices, cesse de lui paraître une vie quand elle cesse de lui paraître immortelle. »

Si l'absence du sentiment religieux produit, dans le cœur de l'homme, un si effroyable vide dans tout le cours de sa vie, que doit-on penser de ce qui arrive à l'homme irréligieux aux approches de la mort, à ce moment suprême où l'incrédule armé de toute sa philosophie se déconcerte, frissonne et tremble comme la feuille

que le vent d'automne emporte, *quod vento rapitur?* (Job.) En voici un exemple frappant dans la lettre qu'un Anglais mourant écrivit à un de ses amis qui avait vécu dans des sentiments contraires aux siens; elle est bien capable de remuer un peu le cœur de l'impie ou du rationaliste.

« L'affreuse chose que la vieillesse! à peine suis-je l'ombre de ce que j'ai été. Les ressorts de mes organes sont usés par l'âge et par la débauche; mes infirmités augmentent à tout moment, et elles me font passer les jours et les nuits dans des tourments insupportables; mes jambes qui me portaient autrefois à tous les spectacles, et qui étaient mon principal ornement, l'admiration des bals et des assemblées, sont étendues sans mouvement sur une chaise; mes joues où l'on a vu briller l'embonpoint, sont sèches et rétrécies par les rides; mes lèvres ne sont plus couvertes que d'une peau flétrie et livide; j'ai perdu non-seulement le pouvoir de jouir des plaisirs, mais même jusqu'au goût de la joie; on me fuit comme un objet triste et dégoûtant, et, loin de me plaindre de ma solitude, je voudrais, s'il était possible, me fuir moi-même. Ce n'est là qu'une partie de mes misères. Comment vous exprimer la frayeur que me cause l'approche de la mort? Je tremble malgré moi de quelque chose qui me menace, et que je m'efforce en vain de ne pas connaître; je sens un désespoir confus qui

m'a fait penser plus d'une fois à finir volontairement des jours malheureux; mais lorsque ma main est prête à exécuter ce furieux dessein, je recule effrayé de moi-même et mon cœur se glace d'horreur; je suis épouvanté de cet avenir dont j'ai raillé mille fois, et que j'ai regardé comme une chimère, Qu'est-ce donc qui peut causer mon trouble? Est-ce la seule incertitude? Que dois-je penser de cet effrayant avenir? y aurait-il à espérer quelques biens auxquels je ne puisse pas prétendre? ou, ce qui serait bien plus terrible, aurais-je à craindre quelque malheur dont le sentiment m'agite? Je me perds dans cette confusion de pensées et de sentiments. Hélas! vous à qui je confie l'état de mon âme, vous êtes aussi près que moi de la mort, et vous l'attendez sans la craindre. D'où vient votre tranquillité? Quelles sont vos ressources? Je me suis toujours conduit par les lois de l'honneur; j'ai gardé fidèlement ma parole; je ne crois point jamais avoir fait de tort ni d'injure à personne. Enfin j'ai suivi scrupuleusement les principes de la nature. Ne suffisent-ils pas pour la conduite de la vie? Le flambeau de la raison n'est sans doute allumé que pour nous conduire; s'il nous égare, est-ce à nous qu'il faut imputer sa faiblesse? Je vous ai vu pratiquer exactement toutes les maximes de la religion; je vous ai vu docile à la voix des ministres de l'Église, et j'ai ri, je l'avoue, plus d'une

fois, de votre pieuse crédulité; cependant vous êtes tranquille, et je suis dans une agitation continuelle : aveu désespérant que la vérité m'arrache; ma raison, ma triste raison m'a donc trompé! elle n'était donc pas capable de faire la règle de ma vie, puisqu'elle est trop faible aujourd'hui pour me défendre contre les frayeurs de la mort. Je vois trop tard toute l'étendue de l'erreur qui fait mon supplice. Cette honnêteté morale, dont j'ai fait mon idole, n'était que l'ombre des devoirs auxquels j'ai manqué. Qu'est-ce que l'honneur, hélas! sans la piété? qu'est-ce que d'avoir été fidèle aux hommes, lorsque j'ai été rebelle à mon Dieu? Je ne le reconnais que trop, la raison ne suffit pas pour m'éclairer, elle n'a eu de force que pour me séduire; elle n'en a pas même assez pour soutenir jusqu'à la fin l'imposture; elle m'abandonne dans le temps qu'elle devrait être mon appui. Qui réparera les maux qu'elle m'a faits? Il ne me reste plus qu'un souffle de vie que mes remords achèvent d'éteindre. O mon Dieu! est-il temps encore de lever les yeux vers vous? Aurez-vous pitié d'un infortuné qui vous invoque pour la première fois en mourant?.... Vous voyez, monsieur, mon désespoir et la mortelle agonie de mon cœur. La plume me tombe des mains; mais faites publier ma lettre, et qu'on apprenne, par mon exemple, s'il est d'un homme de bon sens de vivre dans un

système qu'il n'oserait envisager à l'heure de la mort, et dans lequel il ne voudrait pas qu'on le surprît. » Cette lettre a été traduite de l'anglais, et insérée par de Querlon dans la feuille hebdomadaire des provinces, du 12 décembre 1753.

Locke écrivit de même, à son ami Collins, une lettre qu'il le pria de n'ouvrir qu'après sa mort : *Je vous souhaite*, lui disait-il, *le plus parfait de tous les biens ; à l'heure de la mort, on voit plus clair que jamais.*

« Presque tous ceux qui vivent dans l'irréligion, dit Bayle, ne font que douter, ils ne parviennent pas à la certitude ; se voyant donc dans le lit d'infirmité, où l'irréligion ne leur est plus d'aucun usage, ils prennent le parti le plus sûr, celui qui promet une félicité éternelle en cas qu'il soit vrai, et qui ne fait alors courir aucun risque en cas qu'il soit faux.

« Il est assez apparent que ceux qui affectent, dans les compagnies, de combattre les vérités les plus communes de la religion, en disent plus qu'ils n'en pensent. La vanité a plus de part à leurs disputes que leur conscience. Ils s'imaginent que la hardiesse et la singularité des sentiments qu'ils soutiendront leur procureront la réputation de grands esprits. Les voilà tentés d'étaler, contre leur propre persuasion, les difficultés auxquelles sont sujettes les doctrines de la Providence et celles de l'Évangile. Ils se font

donc une habitude de tenir des discours impies; et, si la vie voluptueuse se joint à leur vanité, ils marchent encore plus vite dans ce chemin. Cette mauvaise habitude, contractée d'un côté sous les auspices de l'orgueil, et de l'autre sous les auspices de la sensualité, émousse la pointe des impressions de l'éducation; elle assoupit le sentiment des vérités qu'ils ont apprises dans leur enfance.... Les libertins ne sont guère persuadés de ce qu'ils disent; ils n'ont guère examiné, ils ont appris quelques objections, ils en étourdissent le monde, etc., etc. » (Dict., t. 1 et 2.) *Hommes écervelés et bien misérables*, dit Montaigne, *qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent.*

§ IV.

Quelle singulière anomalie dans notre singulier siècle! Toute la hiérarchie administrative, judiciaire, financière, forestière, bureaucratière, etc., est liée par la foi du serment. Depuis les plus hauts fonctionnaires et agents du gouvernement jusqu'au dernier garde-champêtre, ou teneur de boutique de tabac, tout est duement et sacramentellement assermenté. Les médecins seuls, contre l'ancien usage et contre ce qui se pratique encore aujourd'hui à l'étranger,

sont dispensés du serment. Quoi! les ministres et les mandataires de la santé publique, les hauts fonctionnaires de la société, ne lui doivent offrir aucune marque, aucun caractère solennel de garantie et de fidélité de leur sublime mission! Conçoit-on une si étrange aberration? Ainsi, les médecins sont dispensés d'être fidèles à Dieu, à leur conscience et à la société; du moins ils n'y sont astreints par aucun serment, aucun acte public qui ait un caractère religieux et moral!

Cette conduite négative de l'autorité ferait supposer que les médecins sont des hommes parfaits qui n'ont pas besoin de serment pour être fidèles à leur sublime mandat, ou que l'on fait peu de cas de la santé des populations : on ne peut admettre ni l'une ni l'autre de ces deux suppositions. Il serait donc rationnel, sage, juste et humain, de la part de l'autorité, d'opposer à l'abus de mission du médecin un frein moral, et d'offrir à la société la mesure de garantie morale qu'elle a droit d'attendre d'un gouvernement éclairé et paternel. Hippocrate, qui avait la raison si élevée, avait parfaitement compris toute la sainteté et la portée morale du serment, comme on peut le voir par la pièce suivante, qui est le serment que le vieillard de Cos exigeait de ses élèves.

« Je jure par Apollon, par Esculape, par Hygie et par Panacé; je jure par tous les dieux

et déesses de tenir religieusement la promesse solennelle à laquelle je m'engage.

« J'honorerai, comme mon propre père, le maître qui m'aura enseigné l'art de guérir; je lui témoignerai ma reconnaissance en pourvoyant à tous ses besoins; je considérerai ses enfants comme les miens, et je leur enseignerai la médecine, s'ils ont le dessein d'embrasser cette profession.

« J'agirai de même envers tous ceux qui se seront engagés par le serment que je prête; mais je n'en admettrai aucun autre à mes leçons, à mes discours et aux exercices de ma profession.

« Je prescrirai aux malades le régime que j'aurai jugé convenable à leur situation, d'après mes facultés et mon jugement; je les préserverai de tout ce qui pourrait leur être préjudiciable.

« Aucune séduction ne pourra me déterminer à donner du poison à qui que ce soit; jamais non plus je ne donnerai de conseil criminel, de même que je n'aurai jamais de part à l'avortement forcé d'aucune femme.

« Mon unique but sera de soulager et de guérir les malades, de répondre à leur confiance, et d'éviter jusqu'au soupçon d'en avoir abusé, spécialement à l'égard des femmes.

« Je conserverai religieusement l'intégrité de ma vie et l'honneur de mon art.

« Je ne taillerai point les malades atteints de

la pierre; mais je laisserai aux personnes qui se chargent de cette opération le soin de la pratiquer.

« Quelle que soit la maison où je sois appelé, j'y entrerai dans la seule intention d'y secourir les malades, m'abstenant de toute injure à leur égard et de toute corruption, spécialement de toute action libidineuse, soit que j'aie à traiter des hommes ou des femmes, des hommes libres ou des esclaves.

« Si pendant le traitement, ou même après la guérison, je venais à découvrir, sur la vie des hommes, des choses qu'il importe de ne pas divulguer, je les regarderai comme un secret, et je m'imposerai le silence le plus absolu à leur égard.

« Puissé-je, religieux observateur de mon serment, recueillir le fruit de mes travaux et parcourir une vie heureuse, sans cesse embellie par l'estime générale! Si je deviens parjure, que le contraire m'arrive! » *(Dict. des sciences méd.)*

Voilà comment le serment médical a été apprécié par un philosophe païen, né 460 ans avant Jésus-Christ.

Voici les qualités qu'Hippocrate exigeait du médecin : « On le connaît à son extérieur simple, décent et modeste; il doit avoir de la gravité dans le maintien, de la réserve avec les femmes, de l'affabilité et de la douceur pour tout le

monde; la patience, la sobriété, l'intégrité, la prudence, l'habileté dans son art, sont ses attributs essentiels.... Ne cherchez ni les richesses, ni les superfluités de la vie; guérissez quelquefois gratuitement, par le seul espoir de la reconnaissance et de l'estime des autres. Secourez, si l'occasion s'en présente, l'indigent et l'étranger; car, si vous aimez les hommes, vous aimerez votre art. Lorsque vous êtes invité à disserter sur une maladie, par les assistants, n'usez point de grands mots ni de discours étudiés et pompeux; rien ne décèle plus l'incapacité : c'est imiter le vain bourdonnement du frelon. Dans une maladie qui laisse à choisir plusieurs moyens curatifs, le plus simple et le plus commode est celui que doit prendre un homme éclairé qui ne veut point en imposer ».

Voilà, en ce peu de mots du père de la médecine, tous les devoirs moraux du médecin, hors un toutefois, le devoir suprême, qu'Hippocrate ne pouvait indiquer parce qu'il ne pouvait le connaître. Il trace les règles des vertus morales dont l'ensemble doit former la moralité du médecin, laquelle est seule l'objet de ce chapitre. Il n'a point oublié le dévouement et la science qui formeront la matière des deux chapitres suivants.

Toutes ces vertus morales, et celles que contient le serment d'Hippocrate, élevées, comme

elles le sont aujourd'hui, à l'état de vertus chrétiennes, sont par là même devenues d'une pratique infiniment plus facile et surtout plus méritoire pour le médecin qui pratique exactement la religion chrétienne-catholique, et qui la regarde comme la règle invariable de sa conduite. Un médecin de ce caractère comprendra toujours tous ses devoirs et les accomplira fidèlement. Il réunira donc les trois qualités essentielles du médecin : la moralité, le dévouement et la science, par cela même et par cela seul que la pratique fidèle et éclairée du catholicisme est le premier mobile et la base de toutes ses actions et de sa vie privée et publique. Il est donc inutile d'entrer dans le détail des vertus morales du médecin catholique; il les connaît et il les pratique : et, s'il se conduit autrement, il se dépouille lâchement et honteusement de l'auguste caractère de médecin chrétien et se rend indigne de la confiance de ses concitoyens. *N'appelez jamais les médecins irréligieux auprès de votre lit*, dit M. de Maistre; *cherchons avant tout celui qui a juré d'aimer tous les hommes, et fuyons par-dessus tout celui qui, par système, ne doit l'amour à personne.* (Soirées de Saint-Pétersbourg.)

Il est incontestable et incontesté que le médecin religieux offre plus de garantie de moralité, de dévouement et même de science, que le mé-

decin irréligieux. Et cela doit être, c'est évidemment dans l'ordre des choses morales, au moins pour les deux premiers points. Quant à la garantie de science pratique, elle n'est pas moins certaine, parce qu'elle est animée et vivifiée par la charité, et qu'ayant sa racine et sa raison dans la conscience, elle demeure inflexible et incorruptible. Il n'en est pas de même de la science du médecin irréligieux : elle est froide, glacée, égoïste, intéressée, c'est-à-dire qu'un médecin irréligieux, si son amour-propre ou un grand intérêt le demande, sacrifiera sa conscience ou le bien de son malade à sa science, à ses principes ou à sa réputation; c'est une chose qui est dans notre nature dégradée, et l'homme, sans le secours de la religion, ne peut s'élever au-dessus de la nature corrompue. Mais, dira-t-on, la probité, le sentiment de l'honneur, la dignité de l'homme, le respect pour l'humanité; ce sont donc des êtres de raison ou des chimères! Oui, ce ne sont que de vains mots que tout cela, si le sentiment religieux ne domine pas l'homme tout entier! Il en est ainsi, et il ne peut en être autrement.

Quant au médecin religieux, il sacrifiera, s'il le faut, sa science et sa réputation à sa conscience ou au salut de son malade, comme nous l'avons vu plus haut. Aucune considération humaine ne pourra jamais le déterminer à une honteuse et

lâche transaction avec sa conscience et son devoir de médecin chrétien, et jamais il n'oubliera le mot d'Hoffmann : *Medicus sit christianus.*

Enfin, la marche du temps que rien n'arrête amène à chaque malade la dernière heure de sa courte et fragile existence. C'est ce moment suprême de tous les mortels, ce jour d'amertume, de calamité et de misère, où, pour tout homme arrivé au terme de son pélerinage, le temps finit et l'éternité commence. C'est ce jour lamentable pour un si grand nombre de personnes, qui impose au médecin le dernier, mais aussi le plus grave devoir de sa profession, c'est-à-dire, celui d'avertir le malade ou du moins de le faire avertir, avec prudence et charité, du danger plus ou moins imminent de sa position, afin qu'en ce moment décisif, le moribond puisse être environné des consolations de la religion et fortifié par les sacrements de l'Église. Car, qui ne sera saisi d'effroi à la pensée formidable de ce jour affreux où tout nous abandonne, où tout appui humain nous échappe, où la nature déconcertée frissonne à la vue de sa prochaine destruction, où nous sommes environnés, assaillis par des terreurs nouvelles et inconnues, où notre âme, en proie aux dernières syndérèses, est saisie, étreinte par de mortelles angoisses, où désormais enfin nous demeurons sans espérance de retour, avec des douleurs sans fin et des maux sans remèdes.

Que le médecin remplisse donc ce dernier devoir avec toute la prudence et tous les ménagements que sa science et sa charité lui inspireront. Qu'il ne se laisse pas aller à la crainte du danger que l'on attribue ordinairement à l'accomplissement de ce devoir de charité. Ce danger est, sinon chimérique, au moins infiniment exagéré. La raison et l'expérience nous apprennent tous les jours que les consolations de la religion et les sacrements, qui sont institués pour le soulagement spirituel et corporel des malades, n'aggravent jamais leur position; et que, loin de troubler les âmes vraiment chrétiennes, ils les consolent et les rassurent contre les frayeurs de la mort. D'ailleurs, ils relèvent et fortifient singulièrement le système nerveux, cet immense levier du moral de l'homme, élèvent l'âme à son plus haut degré de puissance, et la rendent capable d'imprimer un mouvement de force et de vitalité nouvelle à tout l'organisme plus ou moins déprimé par le travail de la maladie. On sait en effet que rien n'est plus propre à favoriser l'action de la médecine matérielle que la paix et le calme de l'âme et de la conscience. Cette heureuse situation morale double au moins la puissance médiatrice du système nerveux, sans l'influence de laquelle aucune maladie n'est humainement domptable. (Voyez notre *Étude de la mort.*)

Il faut maintenant que l'on convienne que la

mort, qui aura été précédée des prières et des saintes pratiques de l'Église, sera un peu plus rassurante et plus consolante que l'euthanasie philosophique de nos sages modernes. (Voyez la conversion et la mort admirables de cet homme qui se vantait d'avoir tué 17 prêtres, dont quelques paroles d'un médecin chrétien furent évidemment l'occasion déterminante, p. 162.)

Nous terminons ce chapitre en recommandant aux médecins, non de se laisser éblouir par l'éclat de leur profession ou séduire par la cupidité, lesquels n'engendrent souvent que l'orgueil et l'avarice, mais de méditer sérieusement sur la gravité des devoirs que leur impose leur haute mission sociale, méditation qui produira la modestie et la charité. Ainsi le choix est à faire entre l'orgueil et la charité. Le premier, qui éloigne de Dieu, conduit à une ruine inévitable et à la mort; l'autre, au contraire, conduit à Dieu et à la vie. C'est donc ici une question de la plus haute portée, une question vitale; et malheur aux médecins qui ne veulent pas la comprendre, et surtout malheur à ceux qui, après l'avoir comprise, ne veulent pas embrasser le parti de la vérité et de la charité, c'est-à-dire de Dieu. Les médecins de ce caractère, dit Vanhelmont, seront précédés de l'étendard de l'avarice et de l'impiété, et ils seront suivis de l'infamie et de la mort : *Præcedet eum avaritia et irreligio, et sequitur eum infamia et*

mors. C'est entre les mains de ces sortes de médecins que Dieu fera tomber ceux qui sont rebelles à sa loi. *Incidet in manus medici.* (Eccli. 38.) Le même auteur ajoute que, pour les médecins qui sont animés par l'esprit et le sentiment religieux, ils seront précédés de la charité et suivis de la santé : *Charitas præcedet eos, et à tergo sequitur sanitas.*

S'il est des médecins qui n'embrassent pas les vérités de la religion catholique, c'est-à-dire de la véritable charité, c'est ou par faiblesse d'esprit, ou par faiblesse de caractère. Par faiblesse d'esprit : leur nullité intellectuelle les rend incapables de saisir aucune vérité d'un ordre un peu élevé et surtout de l'ordre moral, à moins que l'esprit ne soit docile; s'il existe une faiblesse de caractère, on sacrifiera la vérité reconnue à l'intérêt honteux de la passion, et certes, ni l'un ni l'autre ne peuvent véritablement honorer le médecin.

Tout à l'heure nous parlions d'embrasser le parti de la charité, c'est-à-dire de Dieu. Mais qu'est-ce, pour un médecin, embrasser le parti de Dieu? c'est reconnaître, avec la sainte Écriture, que toute médecine vient de Dieu, *à Deo omnis medela;* qu'il faut par conséquent tout rapporter à Dieu, n'agir que dans la vue de Dieu et du bien des malades; enfin, il faut qu'on sache que, suivant l'Écriture, c'est la parole de Dieu

qui guérit, et non nos topiques et nos herbes : Nequè herba, nequè malagma sanat, sed sermo Domini : *nisi enim Dominus sanaverit ægros in vanum laborant qui curant et qui curantur.*

Méditez ces choses, et faites-vous-en l'application. *Hæc meditare, in his esto, et te salvum facies.* Nous l'avons déjà dit, il y a peu de professions plus propres que celle de la médecine à sanctifier l'homme qui s'y livre avec charité Le fameux Arnaud de Villeneuve, lui-même, n'a t-il pas dit que l'exercice de la médecine était un puissant moyen de sanctification? *Medicinam esse quibus homines in paradisum ducuntur, ut potè quibus fiunt proniores ad misericordiam, pietatem, mansuetudinem, benignitatem, castitatem, religionem et alias virtutes capescendas.* (Lib. simplicib.)

On a remarqué, dit M. le docteur Descuret, que, si la profession de médecin comptait dans ses rangs beaucoup d'incrédules et même de matérialistes, elle avait aussi donné à l'Église un grand nombre de saints. Voici un extrait curieux du catalogue des médecins qui ont mérité, par leurs vertus, d'être mis au nombre des saints : cette liste est tirée de leur histoire, publiée en 1643 par G. Duval, professeur et doyen de la faculté de médecine de Paris.

Saint Luc, d'Antioche en Syrie, médecin de profession, excellent peintre, disciple des apô-

tres et l'un des quatre évangélistes; saints Come et Damien, martyrs; saint Pantaléon, de Nicomédie, martyr; saint Antiochus, de Sébaste, martyr; saint Samson, prêtre, médecin des pauvres; saint Otriculanus, martyr; saint Ursicin, de Ligurie, martyr; saint Alexandre, martyr; saint Cyrus, d'Alexandrie, médecin chez les Égyptiens et martyr; saint Césarius, médecin et sénateur de Bysance, frère de saint Grégoire de Naziance; saint Denis diacre; saint Codratus, de Corinthe, martyr; saint Papilius, diacre et martyr; saint Juvénal, évêque; saint Jean Damascène, médecin et grand docteur de l'Église; saint Diomède, de Tarse, médecin en Cilicie; saint Léontius et saint Carpophorus, médecins arabes et martyrs; saint Gennadius, médecin grec; saint Eusèbe, médecin grec, devenu souverain Pontife, prédicateur des hérétiques et martyr; saint Zénobius, d'Égée, d'abord médecin, puis évêque, martyr; saint Oreste, martyr intrépide de la Cappadoce; saint Émilien, médecin et martyr en Afrique; saint Antiochus, chevalier romain et savant médecin, martyr. On peut joindre à ces saints médecins, les médecins japonais, tels que le vieillard Paul, Louis Almeida, et autres non encore canonisés. Nous ferons observer, comme point de comparaison, qu'on ne trouve dans le calendrier que saint Yves, qui ait exercé la profession d'avocat ou

d'avoué. On trouve dans l'office de ce saint ces curieuses paroles : *Sanctus Yvo, advocatus et non latro, res miranda populo!*

CHAPITRE II.

INFLUENCE DE DÉVOUEMENT DU MÉDECIN SUR LA SOCIÉTÉ.

§ I.

Le dévouement est une des qualités les plus essentielles du médecin; on ne conçoit même pas l'exercice de la médecine sans cet esprit d'abnégation et de dévouement de tous les jours et de tous les instants, qui est l'élément principal de l'art sublime de la médecine. La science et la moralité du médecin seraient vaines et stériles sans le dévouement. Il faut donc que l'homme de l'art donne à ses malades son temps, ses soins, son travail, son repos même s'il est nécessaire; en un mot, il leur doit l'application de toutes ses facultés physiques, intellectuelles et morales; et c'est alors seulement que son dévouement sera complet.

La vie du médecin est donc une vie toute de dévouement et de sacrifice. Le principe de charité, qui lui commande de ne voir jamais dans l'homme qui souffre qu'un malade à soulager, lui commande également de répondre à la con-

fiance de ce malade, quel qu'il soit, par le dévouement le plus sincère et le plus absolu.

Vivre pour les autres et non pour soi, telle est l'essence de la profession médicale, dit l'illustre Nestor de la médecine allemande. Le bien, le salut des malades, voilà le but que doit se proposer tout médecin honnête et probe, et il doit y tendre sans cesse, aux dépens de tous ses intérêts humains.

Ainsi donc plaisirs, jouissances, avantage personnel, commodités, repos, études, travaux, santé, réputation, etc., tout doit être subordonné à cet intérêt suprême; tout au besoin doit lui être sacrifié. « Sa réputation même, dit M. le docteur Simon, après Hufeland, qui est son plus grand bien, il est des circonstances où le médecin doit généreusement la risquer pour atteindre le but que sa mission lui assigne. C'est ainsi, par exemple, que, s'il se trouve en face de certaines affections, au caractère insidieux, qui se jouent de tous les moyens de l'art, il peut se présenter un de ces cas difficiles où il ne lui reste qu'un dernier moyen à tenter pour sauver la vie du danger prochain qui la menace; mais ce moyen est incertain dans son résultat, et, s'il échoue, il arrivera presque infailliblement que la mort sera attribuée à l'emploi de ce moyen extrême. Quelle doit être la conduite du médecin dans cette occasion périlleuse? Elle est simple, il doit

faire ce que sa raison, éclairée des lumières de la science, lui prescrit, et attendre avec calme le résultat de sa généreuse détermination. Si le succès couronne sa tentative hardie, on attribuera le résultat aux heureux efforts de la nature, ce qui dispense honorablement de toute reconnaissance. Si le remède est impuissant à conjurer le terme fatal, c'est lui qui aura déterminé la mort, et c'est sur le médecin qui l'aura imprudemment conseillé qu'on fera peser toute la responsabilité de l'événement. N'importe, il a fait ce qu'il a dû. Maintenant, qu'il courbe la tête et laisse passer cette justice des hommes en attendant celle de Dieu. » (*Déontologie médicale.*)

Écoutons le célèbre Hufeland lui-même : « Anoblir son esprit, sacrifier sa personnalité aux intérêts généraux et à un autre monde, semer le bien autour de lui, tel est le but de son existence. Quoi de plus propre à l'y conduire qu'une profession qui à chaque instant lui offre l'occasion, ou même lui impose l'obligation d'y aspirer, et à laquelle il est impossible de se vouer, quand on ne sait pas faire le sacrifice de son égoïsme et renoncer à toutes les illusions de ce bas-monde? Les devoirs du vrai médecin sont donc toujours en harmonie avec ses propres principes, avec ses convictions intimes, d'où ils naissent en quelque sorte spontanément. Ce qu'il

doit faire, il le fait avec joie, et de là résulte pour lui le suprême bonheur de la vie, l'accord parfait entre l'extérieur et l'intérieur. Malheur à celui dont les efforts ont pour but l'ambition ou la fortune! Il sera toujours en contradiction avec lui-même et avec ses devoirs; sans cesse il verra ses espérances déçues, ses désirs ne seront jamais remplis, et il maudira enfin une profession qui ne le rémunère point, parce qu'il n'en connaît pas la véritable récompense. » *(Enchir.)*

C'est donc par les actes, la conduite et le dévouement, et non par la recherche du langage et les beaux discours, que le médecin se rend vraiment recommandable. *Medicus ab opere non à sermone, à medendo non à dicendo,* dit excellemment le père de la médecine.

La vie du médecin doit être une vie d'abnégation, de travail, d'études, de soins, de sollicitude, en un mot de dévouement absolu et universel pour ses malades. Esclave de son devoir, il ne s'appartient plus, il est l'homme public entièrement dévoué au service de tout homme qui souffre, quel qu'il puisse être, pauvre, riche, ami, ennemi, faible, puissant, ignorant, savant. Ministre de l'humanité, le médecin doit voir dans l'homme, non la qualité, mais la maladie, non l'homme social, mais l'homme souffrant. Tout être souffrant a le droit imprescriptible de requérir le secours de son ministère; ses douleurs

sont le premier, l'unique titre même qui établit ce droit inaliénable de l'humanité. Nous l'avons déjà dit ailleurs, le prêtre et le médecin sont les deux hommes les plus nécessaires de la société; ils en sont la parfaite personnification : mais aussi c'est à la charge de guérir toutes les plaies physiques et morales de la société. De là leur immense labeur auquel se lient des fatigues, des travaux et des peines sans fin, si souvent mal appréciés et encore plus mal récompensés par la froide ingratitude ou le superbe dédain. Comme le prêtre, le médecin sème sur sa route des bienfaits, *transit benefaciendo*, et trop souvent il ne recueille que les fruits amers de l'ingratitude et de l'injustice. N'importe, il faut que l'homme de bien, l'homme de la charité, du dévouement et de la science, poursuive sa marche et remplisse sa sublime mission jusqu'au bout, sans se fâcher ni se troubler des travers humains. Il faut se résigner à accepter l'humanité telle qu'elle est faite, avec ses infirmités physiques et morales. La reconnaissance pure, vraie, la sympathie du cœur pour prix d'un dévouement que peu d'esprits comprennent, sont la vertu des grandes âmes, des natures élevées; on ne peut donc espérer de la rencontrer fréquemment. Encore une fois, prenons les hommes tels qu'ils sont, nous sommes faits pour servir la société, nous ne réclamons d'elle d'autre droit que celui de lui

être utiles en toute circonstance. Si les hommes manquent au devoir de la reconnaissance et de l'équité, remplissons, nous, médecins, celui de la charité et de la justice, rendons le bien pour le mal et notre récompense sera doublée. (1)

Que les médecins donc qui comprennent la haute dignité de leur profession (ceux qui ne la comprennent pas sont indignes du nom qu'ils portent) n'oublient jamais qu'ils ont à remplir une mission d'humanité et de charité; que devant cette sublime mission doivent à jamais disparaître les distinctions de conditions sociales, d'opinions, de partis, de peuples, etc.; qu'ils doivent par conséquent prodiguer leur dévouement et leurs soins à tous les hommes qui les réclament; qu'ils aillent plus avant qu'Hippocrate dans le chemin du devoir et de la charité, parce qu'ils sont chrétiens.

Le trait d'Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès, dit un savant professeur, M. Cruveilher, pouvait bien être beau aux yeux de l'an-

---

(1) « Que si vos honoraires vous sont refusés, dit M. Cruveilher, vous avez le droit de les réclamer devant les tribunaux : mais je vous conseille de n'user jamais de ce droit, et d'abandonner les ingrats à leur ingratitude. Et telle est la sublimité de votre profession, que, si vos persécuteurs venaient de nouveau réclamer vos soins (et ils reviendront, car l'injustice est inconséquente), vous devez encore voler à leur secours. »

cienne Grèce et de l'ancienne Rome, qui appelaient du nom de barbares tout ce qui n'était pas la patrie, et pour lesquelles les mots d'étranger et d'ennemi étaient synonymes; mais aujourd'hui que, sous l'influence si éminemment civilisatrice du christianisme, les chaînes de l'esclavage ont été brisées, que tous les hommes ne font plus qu'une seule et même famille, si le fléau dévastateur décimait un peuple ennemi, si Artaxercès réclamait notre assistance, comme le vieillard de Cos, nous pourrions refuser ses dons, mais tous nous nous lèverions pour aller lui prodiguer les secours de notre art.

Aux yeux du médecin, suivant le langage sublime d'Hippocrate, tous les malades sont égaux, comme le sont tous les hommes devant Dieu. Cependant le malade qui souffre le plus, ou qui est exposé au plus grand danger, suivant l'équité et le droit naturel, doit être soigné et soulagé avant tout autre, quel qu'il soit. Quand toutes les circonstances sont égales, il est juste de donner la préférence au pauvre, car le riche est nécessairement plus en état d'attendre que le pauvre. Je plains, dit Hufeland, le médecin qui calcule l'importance de ses malades d'après leur rang, leur condition ou leur fortune : il ne connaît point encore la plus douce, la plus haute récompense de sa profession. Qu'est-ce qu'une poignée d'or auprès des larmes de la reconnais-

sance brillant dans l'œil du pauvre, qui s'abandonne à vous tout entier, et se fait à jamais votre débiteur précisément parce qu'il ne peut rien vous donner, tandis que le riche croit, par ses dons, acquitter sa dette, souvent même se dispenser de toute reconnaissance, sans penser que ce qu'il offre n'a de valeur qu'autant qu'il s'y rattache un sentiment plus profond, un sentiment moral, à défaut duquel ce que le médecin a fait pour lui est salarié comme le sont les services vulgaires ou les humbles travaux de l'artisan. Non, les services rendus par un médecin consciencieux et dévoué, ne peuvent être appréciables au prix de l'argent. « Combien de fois, dit encore le célèbre praticien de Berlin, le médecin n'est-il pas le seul ami qui reste au pauvre gisant sur son lit de douleur ! Il lui apparaît comme un ange consolateur, ses soins compatissants lui ramènent l'espérance qui l'abandonnait, et son art lui fait couler de nouvelles forces dans les veines. »

« Si les fonctions du médecin sont belles, dit Vic-d'Azir, c'est moins dans les palais et parmi les grandeurs, où les motifs, soit apparents, soit réels, de l'intérêt, ne laissent aucune prise à ceux de l'humanité, que dans les demeures étroites et malsaines du pauvre. Là, point de protecteur, point de cupidité ; la renommée n'approche point de ces asiles ; tout s'y tait, hormis la douleur qui

les fait si souvent retentir de ses sanglots. Les victimes de la misère, celles de la maladie et de la mort, entassées, confondues, y offrent un tableau déchirant et terrible : c'est là qu'il est possible de faire le bien, là où l'homme peut secourir l'homme sans concours et sans témoins. » *Mes meilleurs malades sont les pauvres*, disait le grand Boerhaave, *parce que Dieu est chargé de me payer pour eux ;* paroles sublimes que les médecins chrétiens ne sauraient trop méditer! En Angleterre, on a gravé sur la tombe du célèbre Fothergill cette simple et magnifique épitaphe : « Ci-gît le docteur Fothergill, qui, pendant sa vie, dépensa deux cent mille guinées pour le soulagement des malheureux ».

L'homme de dévouement et de sacrifice, après avoir rempli sa journée par l'exercice de son ministère d'humanité, après avoir soulagé celui qui souffre, relevé le courage abattu d'un autre, répandu des bienfaits dans le sein du pauvre, et donné des consolations à tous, lui seul inconsolé, ou du moins ne tirant de consolation que du sentiment délicieux d'avoir rempli son devoir et fait quelque bien, rentre enfin chez lui accablé et épuisé de fatigue. Il va du moins maintenant se livrer à quelque repos nécessaire pour réparer ses forces et soulager ses membres endoloris; vain espoir! *Lasso non datur requies.* Au milieu de la nuit, on vient l'appeler pour un

malade qui se meurt, c'est un pauvre en proie à d'immenses douleurs, exposé à un imminent danger; il est privé de toute consolation et de toute assistance humaine, il n'en attend que du médecin et du prêtre, ses derniers et constants amis. Mais le temps est affreux, les ténèbres profondes, le froid rigoureux; il pleut, il neige, il grêle, il tonne, le chemin est mauvais, impraticable. N'importe, homme du dévouement et de la charité, debout, vite, il faut marcher; vous ne pouvez pas dire : j'irai demain, car peut-être n'y aura-t-il plus de demain pour ce malade. Le devoir le plus sévère et le plus inexorable vous commande donc de lui porter sans délai le secours de votre consolant ministère. Et malheur à vous si vous le refusez, vous êtes infidèle à votre mandat, vous prévariquez et vous trahissez le devoir le plus sacré de votre sainte et sublime profession.

« On dit que l'exercice de la médecine et surtout de la chirurgie, endurcit le cœur. Oui, il émousse cette sensibilité des nerfs qui trouble les sens; mais il laisse intacte et pure cette sensibilité de l'âme, cette sensibilité virile qui compâtit à la douleur, qui l'abrège, qui la console, qui relève le courage abattu, laisse à l'homme de l'art assez de sangfroid pour remédier à un accident imprévu, et se concilie avec une inébranlable fermeté.... Cette sensibilité de l'âme,

c'est l'humanité, c'est la bienfaisance. L'humanité et la bienfaisance sont par excellence les vertus du médecin, et le bonheur qui s'attache à l'exercice de ces vertus, sa plus douce récompense. Placé par sa position sociale entre les riches et les pauvres, le médecin est en quelque sorte médiateur entre les uns et les autres; il fait descendre sur le pauvre les faveurs du riche, comme aussi il fait remonter vers le riche la reconnaissance et les bénédictions du pauvre. Il est le protecteur né de tous les malheureux, souvent leur unique appui, leur consolateur et leur ami.

« Quelle prudence, quelle réserve, quelle discrétion, quelle délicatesse ne nous impose pas notre profession! Admis au foyer domestique, vous le considérez comme un dépôt sacré, votre bouche ne révélera jamais ce que vos yeux auront vu, ce que vos oreilles auront entendu; et lors même que la plus noire ingratitude viendrait payer vos soins généreux, les ingrats peuvent dormir tranquilles, leur secret mourra dans votre cœur. » (Cruveilhier.)

Pour résumer ce paragraphe, nous disons avec le docteur Monfalcon, que toutes les vertus sont renfermées dans l'exercice des fonctions du médecin chrétien. Son ministère commande le respect des hommes et l'admiration des sages. Cesser d'être à soi et se dévouer à jamais au service de l'humanité; ne se permettre aucun délasse-

ment, aucune occupation étrangère à l'art de guérir; supporter les injustices, l'ingratitude et les caprices des hommes; mépriser le soin de sa vie dans le temps des calamités publiques; posséder en tout temps et en tout lieu un courage, un calme, une patience inépuisable, et faire enfin une entière abnégation de soi-même pour pratiquer la charité envers tout le monde et surtout à l'égard des pauvres : tel doit être le dévouement du médecin.

§ II.

Considérons maintenant un instant le dévouement du médecin luttant courageusement contre l'influence meurtrière d'une épidémie contagieuse : c'est là son grand champ de bataille, son poste d'honneur. C'est sur ce théâtre qu'il doit remplir le rôle le plus sublime, déployer ce caractère mâle, ferme et digne, ce courage imperturbable, ce sangfroid qui rassurent les populations frappées d'une stupeur mortelle. Au milieu de l'effroi général, le médecin doit rester calme et serein, son courage doit croître avec le danger, et de ses lèvres ne doivent tomber que des paroles de bonté, de consolation et d'espérance. Son premier soin, son premier devoir, c'est donc de s'appliquer à dissiper l'inquiétude des esprits dominés par l'impression dépressive

de la terreur, d'exciter le courage abattu des uns, ranimer l'espérance des autres et relever le moral de tous. Ce calme tranquille, cette parfaite ataraxie jointe à une juste mesure de tension nerveuse, sont le meilleur tonique, le vrai confortable de l'âme, et établissent la condition morale la plus propre à préserver les populations effrayées, des atteintes de la contagion. Il est certain que la tristesse, l'abattement, la frayeur et l'effroi, affaiblissent tout le système organique et la force nerveuse, rendent plus susceptible de contracter des maladies et d'y succomber : une disposition opposée doit donc produire un effet contraire.

On connaît le trait célèbre de Desgenettes. La peste menaçait l'armée française en Egypte; déjà le soldat, inaccessible à toute autre peur, était épouvanté par le nom seul du terrible fléau, et son courage invincible l'avait presque entièrement abandonné : Desgenettes ne balança pas, pour rassurer l'armée, d'aborder, de toucher des pestiférés et de s'inoculer la peste. — Quel héroïsme, dit Monfalcon, dans le dévouement de Bertrand et de Deidier, dans la fameuse peste de Marseille! Combien leur conduite fut admirable! Ces hommes généreux affrontèrent plus souvent la mort dans un petit nombre de mois, que le soldat le plus intrépide ne saurait le faire dans le cours de plusieurs campagnes.

Une espérance ferme et inébranlable et l'enthousiasme de la confiance peuvent imprimer au système nerveux un ressort, un ton de vitalité et de force synergique immense, au point de ranimer et de revivifier pour ainsi dire la nature défaillante d'un moribond. Un homme, ayant subi une grave opération chirurgicale, se mourait d'une hémorrhagie que rien n'avait pu arrêter. Son médecin arrive et le trouve à l'extrémité. Ah! monsieur, dit le malade, je suis perdu, je perds tout mon sang. Vous en perdez si peu, reprit le docteur avec un grand sangfroid et un ton plein d'assurance, que vous serez saigné dans une heure. L'idée d'une saignée chez un homme qui se croit exsangue, opère sur son moral la plus heureuse révolution; le sang s'arrête, et le malade se trouve hors de danger. — Un négociant, apprenant la nouvelle d'une banqueroute qui le ruinait, tombe dans une stupeur mortelle. Bouvard arrive et formule ainsi son ordonnance : *Bon pour trente mille francs chez mon notaire.* Ce fortifiant guérit sur-le-champ ce malade foudroyé, comme le congé délivré à un soldat nostalgique mourant le fait partir à l'instant alerte et gai pour regagner les foyers paternels. Revenons au champ de bataille que nous n'aurions pas dû quitter.

Il faut donc que le médecin affronte tous les dangers du redoutable fléau qu'il a en face. Le

génie de l'épidémie échappe à la plus rare sagacité, déconcerte toute la science, se joue de tous les efforts de l'art; n'importe, le médecin doit rester à son poste, au chevet du lit du moribond, épiant avec une anxieuse sollicitude une indication qui ne se présentera pas : sa place est là, une morale inflexible, un devoir inexorable, la voix sévère de la conscience, l'y retiennent invinciblement. Le médecin, dit M. le docteur Simon, a peut-être saisi le caractère contagieux de l'épidémie, « il sait que les malades sont un foyer vivant d'infection, que leur souffle empoisonné, leur simple contact, suffisent pour transmettre la maladie; il n'a pas le droit de profiter pour lui de cet enseignement de la sience, il doit imposer silence à l'instinct de conservation qui lui crie de fuir, il doit vivre dans cette atmosphère mortelle. Les populations effrayées viennent-elles à soupçonner, dans le délire de la terreur, ce pernicieux caractère du mal, il doit ensevelir dans le sanctuaire de sa conscience ce secret dangereux; il doit réserver pour lui seul le privilége de cette torture morale ».

Nous le répétons, rien, aucun intérêt humain ne peut affranchir le médecin du devoir le plus sacré et le plus impérieux, qui lui commande, en présence d'une calamité publique, de se dévouer, d'exposer sa santé, sa vie même pour le salut de ses concitoyens, de ses compatriotes,

de tout le monde. Sans doute, pour accomplir une telle œuvre de dévouement, il faut être doué d'une force d'âme et de caractère surhumaine, et de l'esprit d'abnégation et de sacrifice le plus absolu. Mais où puiser ces sentiments, cet héroïsme de la vertu? Uniquement dans la foi religieuse et dans la charité chrétienne. Le médecin qui montre un pareil dévouement inspiré par par un pareil motif, ne peut tarder à recevoir la seule récompense qui soit digne de sa charité et de son zèle, c'est-à-dire ce sentiment délicieux d'avoir rempli son devoir et d'avoir soulagé et consolé le pauvre. Aucun plaisir terrestre n'est au-dessus de cette ineffable consolation. Heureux donc l'homme qui applique toute son intelligence et tout son savoir au soin du pauvre et du malheureux. *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem, in die malâ liberabit eum Dominus*. (Ps. 40.) (1)

« Que n'aurais-je pas à dire, dit M. Cruveilhier, de ces médecins généreux qui ont fait le sacrifice de leur fortune, de leur avenir, de leur

---

(1) M. Hyde de Neuville a rappelé, dans ces derniers temps, l'existence d'une loi qui établit les droits de tout individu atteint par la maladie à être admis dans l'hôpital le plus voisin du pays qu'il habite, ou dans lequel il se trouve accidentellement. Le bienfait de cette loi est surtout applicable aux malades pauvres des campagnes, pour lesquels aucun secours n'est assuré dans leurs maladies.

vie, pour aller sur des plages lointaines chercher la fièvre jaune et la peste, avec plus d'ardeur encore que le commun des hommes n'en met à les fuir ; se soumettre aux expériences les plus dangereuses pour résoudre, dans l'intérêt de l'humanité, la grande question de la contagion; revêtir la chemise imprégnée de la sueur d'un malade qui vient d'expirer, et s'inoculer toutes les matières susceptibles d'inoculation. » (*Discours prononcé dans la séance publique de la faculté de médecine de Paris*, le 2 novembre 1836.)

On se rappelle aussi les courageuses expériences faites en Égypte par M. Pariset et ses généreux compagnons. Ils se revêtirent tous d'habits de pestiférés qui venaient de succomber, après les avoir fait passer, toutefois, à une lessive chlorurée. On sait qu'aucun d'eux n'a gagné la peste par ces sortes d'expérimentations.

Le docteur Guyon, au rapport de M. Scoutetten, voulant rassurer les esprits sur les dangers de la fièvre jaune, s'expose avec un dévouement héroïque à tous les genres possibles de contact et d'inoculation. Ce courageux médecin prend, dans la grande salle de l'hôpital du Fort-Royal, en présence d'un grand nombre de personnes, la chemise d'un homme atteint de la fièvre jaune, tout imbibée de la sueur du malade, il s'en revêt sur-le-champ et se fait inoculer aux deux bras la matière jaune des vésicatoires

en suppuration. Non content de cela, M. Guyon avale de la matière noire vomie par un malade qui ne tarda pas à succomber, et, immédiatement après sa mort, il se couche dans le lit qu'il avait occupé : le calme de son esprit était si complet, qu'il s'endormit en présence des témoins de ses expériences.

Tout le monde sait que le généreux Chervin a parcouru les deux mondes pour démontrer la non-contagion de la fièvre jaune ; il a épuisé sa vie et sa fortune en recherches pénibles et courageuses, et il est mort dans la misère, mais non dans l'oubli.

On sait quelle fut, en France, l'admirable conduite des médecins pendant l'épidémie du terrible choléra de 1832 !

« Astruc n'a pas craint, dit M. le docteur Max. Simon, de déclarer qu'il n'y a que le médecin chrétien qui soit capable de braver froidement la mort sur le champ de bataille d'une épidémie contagieuse. Nous savons quelle énergie le cœur peut puiser dans les convictions religieuses, mais il n'est pas besoin de calomnier l'âme humaine pour rehausser le christianisme; l'une et l'autre sont l'œuvre de Dieu. Pourquoi dans ces solennelles épreuves, dans ce terrible tête-à-tête avec la mort, l'âme ne retrouverait-elle pas en elle-même quelques-unes de ces sublimes inspirations, de ces sentiments généreux, que le Christ n'est

venu que rappeler à l'humanité, en leur donnant la sanction de sa parole divine. Il ne s'agit point ici, on le pense bien, d'une appréciation théologique d'un acte humain, il s'agit simplement d'un fait dont nous devons nous borner à constater la réalité. » (*Déontologie médicale*, p. 257.)

Si *Astruc n'a pas craint de déclarer qu'il n'y a que le médecin chrétien, qui soit capable de braver froidement la mort sur le champ de bataille d'une épidémie contagieuse*, pourquoi craint-on tant aujourd'hui de tenir le sublime langage d'Astruc? Pour nous, nous ne craignons pas de faire observer à M. Simon qu'il s'est étrangement trompé, lorsqu'il a dit qu'*il n'est pas besoin de calomnier l'âme humaine pour rehausser le christianisme :* ce qui veut dire, en termes plus clairs, que l'âme humaine n'a pas besoin d'être chrétienne pour braver froidement la mort, et que pour cela elle n'a pas besoin du christianisme, ni des grâces qu'il lui confère. *L'une et l'autre*, ajoute-t-on, *sont l'œuvre de Dieu*. Le christianisme, oui; l'âme humaine dégradée et non régénérée et fortifiée par les sacrements du christianisme, non. Vous chercherez en vain le dévouement dont parle Astruc chez les païens, les mahométans, les juifs, et même chez les médecins déistes. On connaît le trait de Galien et mille autres de ce genre. Pourquoi l'âme du médecin de Pergame et de ses nombreux

imitateurs n'a-t-elle pas *retrouvé en elle-même quelques-unes de ces sublimes inspirations ou de ces sentiments généreux* qui auraient dû la retenir sur le champ de bataille de l'épidémie? D'un autre côté, *si le Christ n'est venu que rappeler à l'humanité ces sublimes inspirations et ces généreux sentiments*, les juifs les avaient donc tous effacés de leur cœur aussi bien que les païens... Nous avons vu, dans la Ire partie de cet ouvrage, l'absence complète du dévouement chrétien chez les ministres protestants, parce qu'ils sont sortis du vrai christianisme, c'est-à-dire du catholicisme. On dit qu'*il ne s'agit pas ici d'une appréciation théologique*. Il s'agit, au contraire, très-fort d'une appréciation théologique; car, si vos vertus n'ont pas de base théologique, c'est-à-dire chrétienne, ce ne sont plus que de simples vertus morales, par conséquent très-défectibles et très-caduques, parce qu'elles ne s'appuient que sur un fondement purement humain, un intérêt passionnel, la gloire, l'honneur, la réputation, l'espoir de la fortune, l'amour-propre, l'orgueil, etc. Ce sont des vertus qu'ont pratiquées les philosophes païens, et Dieu, qui ne laisse aucune vertu sans récompense, peut vous en rémunérer par l'éclat de la réputation et peut-être de la fortune, comme il a récompensé les Romains de leurs vertus morales par une grande gloire et une immense puissance. Ce sont

là des récompenses dignes des vertus morales et non des vertus chrétiennes. Toutefois, nous acceptons, nous louons même les actes de dévouement d'un grand nombre de médecins, bien qu'ils n'agissent pas par un principe religieux ou par le motif de la foi chrétienne : ces bonnes actions, ces vertus morales, ces *réalités* enfin, sont utiles à la société, ce sont des filles de la civilisation; mais la civilisation n'est-elle pas elle-même la fille du christianisme, d'où dérive finalement tout ce qui est bon, grand, généreux, sublime? Trouve-t-on beaucoup d'actes de dévouement solitaires, sans témoins, parmi les médecins déistes, ou dont la conduite n'est pas inspirée par la foi chrétienne? En trouve-t-on beaucoup de ce caractère, qui imitent le trait sublime de ce médecin chrétien qui, chaque fois après avoir reçu le montant du trimestre de sa place d'hôpital, épiait avec soin le moment où personne ne le voyait, pour le verser dans le tronc muet des pauvres? Il n'avait garde de déposer directement son aumône dans le sein de quelque pauvre solitaire qui n'aurait pas manqué de le trahir tôt ou tard. Il n'y a que la foi chrétienne qui soit capable d'inspirer de pareils sentiments. La probité philosophique ne peut s'élever à cette hauteur, à cet héroïsme de vertu et de conduite surhumaine; la nature humaine, *seule* et abandonnée à elle-même, en est absolument incapable.

Dans un autre passage de la *Déontologie médicale*, p. 23, livre d'ailleurs très-moral et qui contient beaucoup de bonnes choses, nous lisons les paroles suivantes qui, dans la pensée de l'auteur, rattachent avec raison tout au christianisme, lequel *est un guide sûr et qui a des enseignements infaillibles* : « La conscience, abandonnée à ses seules inspirations, peut broncher dans les routes ténébreuses sur lesquelles elle doit nous diriger ; elle est accessible à toutes ses passions, elle à ses fantaisies, comme toute force qui ne se rattache point à quelque chose de fixe, d'immobile. Il faut donc remonter plus haut encore pour trouver un guide plus sûr, il faut remonter jusqu'au christianisme lui-même, qui a des enseignements infaillibles pour toutes les situations de la vie, jusqu'au christianisme qui, résumant sa doctrine dans un seul mot, la charité, s'allie si merveilleusement avec une science dont le but essentiel est le soulagement des souffrances humaines. »

Si la conscience est sujette à tant d'aberrations, comment l'âme humaine pourra-t-elle, sans le secours du christianisme, braver froidement la mort sur le champ de bataille d'une épidémie contagieuse? Plus bas, l'auteur ajoute : « C'est là, dans le christianisme, que le médecin doit chercher la lumière et la force dont il a besoin pour se tenir toujours au niveau de sa mission difficile. » (P. 24.)

Voilà donc maintenant le christianisme noblement vengé par la plume éloquente de notre savant et honorable confrère. Mais pourquoi faut-il que, quelques lignes plus bas, il affirme « qu'en dehors de la religion on trouve un grand nombre de médecins, qu'une conscience éclairée, qu'une véritable philanthropie dirige sûrement dans la voie scabreuse de leur sévère vocation ». Où ont-ils donc pris *cette lumière et cette force dont ils ont besoin* en dehors de la religion, puisque, suivant l'auteur, *c'est dans le christianisme que le médecin doit chercher la lumière et la force dont il a besoin pour se tenir toujours au niveau de sa mission difficile*. Si l'on trouve des médecins qui ont une *conscience éclairée et une direction sûre en dehors de la religion*, c'est qu'ils sont nés au milieu de la société chrétienne, qu'ils vivent dans son atmosphère et qu'ils en respirent l'air vivifiant, c'est-à-dire qu'ils subissent, à leur insu, les salutaires influences du christianisme. S'ils sont estimables, s'ils font le bien, c'est que, grâce à la religion qu'ils méconnaissent, ils sont heureusement inconséquents à leurs principes et évidemment meilleurs que leurs principes.

Si un médecin doit aimer tous les hommes et surtout les pauvres et ses confrères, il doit encore aimer davantage la vérité et ne la trahir jamais pour plaire aux hommes; car enfin il est impossible de plaire à tout le monde.

Nous terminons ce chapitre par un passage remarquable de J. Frank, relatif aux devoirs du médecin dans les maladies pestilentielles.

« Avant donc de se charger de donner des soins aux malades, dit ce praticien célèbre, les médecins doivent s'examiner eux-mêmes, afin de savoir s'ils sont capaples de satisfaire à ce qu'exige cette entreprise. Ils considèreront le danger perpétuel dans lequel va se trouver leur vie. Que si, après cet examen, ils voient à gagner, soit à vivre, soit à mourir, qu'ils trouvent de la volupté dans cette idée sublime qu'ils vont se dévouer à Dieu, à la charité envers le prochain, à leur propre vocation, qu'alors ils agissent. » (*Pathologie interne.*)

CHAPITRE III.

INFLUENCE DE LA SCIENCE DU MÉDECIN SUR LA SOCIÉTÉ.

§ I.

La science médicale forme matériellement le médecin, comme la science du droit constitue l'avocat ou l'homme de loi. Mais l'homme de la science ou le médecin savant et érudit n'est véritablement praticien, homme de l'art ou *médecin social*, que lorsqu'il joint à la science médi-

cale les deux qualités que nous avons examinées dans les deux chapitres précédents, c'est-à-dire la moralité et le dévouement.

Notre objet, dans celui-ci, est moins de faire l'exposé des brillantes qualités et de tous les avantages extérieurs qui donnent au médecin le crédit et la vogue dans le monde, que de présenter quelques principes propres à régler le for intérieur ou la conscience du médecin praticien. Néanmoins, nous ne pourrons nous dispenser de formuler brièvement notre opinion sur la direction actuelle des études médicales en France, sur l'enseignement de nos écoles et la valeur des doctrines, si toutefois il existe aujourd'hui des doctrines médicales bien fixes et bien arrêtées; en un mot, nous examinerons s'il y a, à l'heure qu'il est, unité doctrinale ou dogmatique dans la médecine française.

Disons avant tout qu'il doit suffire au médecin chrétien, pour exercer sa profession *consciencieusement* et sans danger pour son salut éternel, de posséder à fond les principes fondamentaux, ou les règles fixes et invariables de la médecine, en un mot la science pratique généralement admise dans toute l'Europe. Il n'est donc pas obligé de savoir, comme un écrivain ou un professeur en médecine, la philosophie médicale, l'histoire de la médecine, ses nombreuses divisions, ses sectes, ses systèmes, ses varia-

tions, ses aberrations, ses révolutions, etc. Tout cela peut demeurer dans le domaine de la science spéculative, sans préjudice pour l'art ni pour les malades. Le praticien ne s'en préoccupe guère, et il poursuit tranquillement et modestement son œuvre sociale, qui est d'appliquer le bienfait de son art à tous les membres souffrants de la grande famille humaine. Il suffira qu'il se tienne au courant des progrès pratiques de la médecine par la lecture de quelque bon journal médical et par l'étude des ouvrages pratiques, pour y puiser de nouvelles lumières propres à élucider les cas difficiles ou les difficultés pratiques qu'il rencontrera tous les jours sur sa route. Cette étude des auteurs doit être subordonnée au temps qu'il n'est pas obligé de donner au soin direct de ses malades. On ne prétend pas que quelqu'un puisse jamais être obligé d'étudier, comme Boerhaave, quatorze heures par jour pendant soixante ans. Aussi jamais médecin, depuis Hippocrate, n'a joui de son vivant d'une renommée aussi étendue que Boerhaave. On lui écrivit, de la Chine, une lettre avec cette suscription : *Au grand Boerhaave, en Europe.* La lettre lui parvint. Il fut aussi consulté en même temps par le Pape et par le Czar de Russie.

Si l'on doit plutôt admirer qu'imiter cette conduite du grand archiâtre de l'Europe, tout médecin, au moins au commencement de sa pra-

tique, doit, comme le fait très-bien observer Monfalcon, se tracer, à l'exemple de Boerhaave, un plan invariable, pour combiner, avec la pratique, les études de cabinet. Au commencement de sa pratique, Boerhaave ne voyait jamais un malade sans écrire toutes les circonstances, tous les symptômes et tous les signes de la maladie, dans l'ordre qu'ils se présentaient, et il dit que cette méthode lui fut d'une utilité extrême. Elle devrait être adoptée dans tous les enseignements cliniques, au moins autant qu'elle est praticable dans les hôpitaux. Qu'il nous soit permis de rapporter ici un trait qui nous est personnel. Mon ancien condisciple et ami, le vertueux et infatigable Parent-du-Chatelet, connu par ses nombreux et utiles travaux, me voyant un jour recueillir (1) des observations au lit des malades et s'imaginant que j'avais acquis une certaine facilité dans la science difficile du diagnostic, me dit : « Mais comment faites-vous donc pour reconnaître si promptement le caractère des maladies? moi, quand je veux me mettre à écrire ou à recueillir des observations, je n'y vois goutte ». Je lui répondis : Faites ce que vous me voyez faire. — Je vous le répète, je n'y vois que du brouillard, et cela me rebute. — C'est

---

(1) C'était pendant les premières années de ce siècle, dans un des hôpitaux de Paris.

égal, commencez et recommencez toujours avec patience, la lumière viendra peu à peu; et, pour y mieux réussir, procédez suivant un certain ordre : parcourez les divers systèmes organiques, en commençant ordinairement par l'appareil digestif dans les fièvres aiguës, et puis successivement les systèmes circulatoire et respiratoire; dans les phlegmasies de poitrine, commencez par les systèmes respiratoire et circulatoire, etc., etc. Que Parent-du-Chatelet ait profité de la leçon ou non, la France médicale sait ce qu'il a été et ce qu'il a fait depuis.

Si un médecin ne note rien, s'il ne se rend un compte exact de ce qu'il voit, ses succès et ses revers seront sans fruit pour lui, et les années lui prépareront non une précieuse et vaste expérience, mais une stérile et triste routine.

§ II.

L'esprit de la philosophie régnante dans un pays y révèle ordinairement le caractère des doctrines médicales dominantes. Si la philosophie est spiritualiste, les doctrines médicales seront généralement vitalistes; si au contraire elle est matérialiste ou sensualiste, vous aurez des doctrines médicales matérialistes, vous aurez *l'anatomisme, l'anatomo-pathologisme, l'organicisme*, etc. Ainsi la médecine se matérialise à

proportion que la philosophie devient matérialiste, sensualiste ou panthéistique.

Déjà, en 1839, nous avions écrit, dans un de nos ouvrages, les paroles suivantes que nous n'avons pas encore la consolation de pouvoir rétracter complètement : « Sous l'empire du matérialisme philosophique, la médecine elle-même, depuis une vingtaine d'années, est devenue toute matérialiste, toute anatomique. On a remplacé les doctrines vitalistes, et la médecine hippocratique, éminemment vitaliste, par le système d'irritation universelle et l'anatomie pathologique. Les organiciens et les anatomo-pathologistes ont ainsi formulé la noble science de la médecine : phlegmasies, altérations de tissu, lésions organiques, ramollissements, tubercules, etc., etc., c'est-à-dire qu'ils l'ont réduite au pur anatomisme.

« La valeur et le mérite des livres qu'ils font se mesurent le plus souvent sur le plus ou moins grand nombre de nécropsies ou d'ouvertures cadavériques qu'ils renferment. Pour la thérapeutique, qui est l'essentiel de la médecine, on ne paraît pas trop s'en embarrasser : on laisse cela aux bons Allemands. » *(Pensées d'un croyant catholique.)*

Ainsi, telle doctrine philosophique, telle doctrine médicale : *Qualis philosophia, talis medicina.* S'il n'y a point de doctrine philosophique

fixe et arrêtée, il n'y aura pas non plus de doctrine médicale dominante : et c'est ce qui explique aujourd'hui l'absence de doctrine, ou du moins d'unité doctrinale ou dogmatique dans les écoles de France, et particulièrement dans la faculté de Paris. Montpellier conserve peut-être encore au moins le fond du vitalisme hippocratique; cependant, s'il faut en croire un médecin du Midi, M. le docteur Combes, de Castres (Tarn), il y aurait à Montpellier la même anarchie doctrinale qu'à Paris. « Qu'on ne croie pas, dit-il, qu'à Montpellier plus qu'à Paris, une conception générale préside aux leçons de chaque professeur, dans sa spécialité. Nous n'ignorons pas que là, comme ailleurs, il existe aujourd'hui une véritable anarchie intellectuelle : il n'y a plus de croyance générale, plus de tradition, plus d'école proprement dite; chacun a son système et sa manière de voir. Il arrive souvent que, dans la même salle, devant le même auditoire, à quelques heures de distance, l'*organisme*, le *vitalisme* et l'éclectisme lui-même se trouvent représentés avec conscience et talent. » (*Revue médicale*, février 1833). Quelques lignes plus haut, l'auteur dit que la *Revue médicale* était la dernière expression de l'hippocratisme ou du vitalisme hippocratique.

Il est donc nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, que ceux qui se destinent à la carrière de

la médecine s'y préparent par de fortes études philosophiques et psychologiques, et par une puissante logique qui donne à l'esprit plus de force et au jugement plus de rectitude. Que cette gymnastique intellectuelle ne soit indispensable pour donner aux esprits toute la vigueur nécessaire, cela ne peut être l'objet du plus léger doute. Il sera bon d'y joindre le secours d'une bonne littérature, qui contribuera à régler l'imagination, à perfectionner le goût et à mûrir le jugement. *Il n'y a pas d'état qui exige plus d'études que celui de médecin*, écrivait Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre : *par tous les pays*, ce sont les hommes *les plus véritablement utiles et savants*. Cela n'a pas empêché le philosophe de Genève d'écrire dans son *Emile* le passage suivant : « Je ne sais, pour moi, de quelle maladie nous guérissent les médecins, mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes, la lâcheté, la pusillanimité, la crédulité, la crainte de la mort : s'ils guérissent le corps, ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher des cadavres? ce sont des hommes qu'il nous faut, et l'on n'en voit point sortir de leurs mains ».

Qu'est-ce qu'on a vu sortir des phrases sonores de Jean-Jacques? du vent et des tempêtes; *ventum seminabunt, et turbinem metent.* (Osée, 8-7.) Que nous importe qu'il ait fait à son image

des rhéteurs, des beaux-esprits et des sophistes? c'étaient des hommes et de vrais philosophes qu'il nous fallait, et l'on n'en a pas vu sortir de ses mains. Au lieu *de faire marcher des cadavres*, comme les médecins, il a fait tomber ceux qui marchaient bien. Voilà l'œuvre du grand sophiste. Aussi sa mémoire sera vouée à un éternel oubli, tandis que celle des médecins vivra autant que le monde. Revenons.

Si, dans les écoles, il n'existe plus d'unité dogmatique, plus de doctrine vitaliste, quelle valeur réelle peut avoir l'enseignement qu'on donne à la jeunesse? Il doit se réduire nécessairement à un pur anatomisme, ou à une médecine tout organique ou matérialiste. Quel fruit produira un tel enseignement, si toutefois on peut l'appeler enseignement, puisqu'il y a absence de dogme, de doctrine et de tradition séculaire?

Le premier effet, selon nous, de l'anatomisme, de l'organicisme ou de l'anatomo-pathologisme, car tous ces termes sont synonymes, c'est de tendre à paralyser les efforts du thérapeutiste. Un médecin, en effet, qui ne sait pas se placer dans une région plus haute, dès qu'il aura reconnu ou cru reconnaître une lésion organique, ne sera-t-il pas saisi aussitôt d'une sorte de découragement en présence d'une maladie qu'il se persuadera trop facilement devoir être au-dessus des ressources de l'art? De là donc, en grande

partie, cet état stationnaire, ou du moins ce lent et faible progrès de la thérapeutique.

Un autre effet fâcheux qui résulte de l'enseignement de la médecine matérialiste, c'est une funeste déviation dans les études, qui amène tôt ou tard et nécessairement de graves aberrations dans la science si difficile du diagnostic. Et c'est effectivement ce que l'expérience nous prouve tous les jours. Aujourd'hui, l'on peut poser en fait que la médecine matérialiste ou l'anatomisme, et toutes nos méthodes mathématiques d'invesgation, quoique sans doute fort bonnes en elles-mêmes (les dernières seulement), tendent essentiellement à matérialiser, à rétrécir et à localiser indéfiniment le diagnostic. Ce qui est démontré, pour nous, par l'expérience, c'est que le diagnostic purement géométrique et mécanique, séparé du diagnostic général, médical, vitaliste, hippocratique, est une source fréquente d'erreurs. Pendant que l'on mesure, que l'on délimite et que l'on tourmente, avec force instruments, toutes les régions du tronc, etc., n'est-on pas souvent trop préoccupé par tout cet appareil extérieur, pour pouvoir prêter une attention convenable sur l'état général du malade, l'habitude du corps, l'état des yeux, du facies, des sens, etc.? Un diagnostic de cette nature n'est il-pas souvent plutôt l'œuvre de la main ou de l'oreille, que de l'esprit ou de l'intuition intellectuelle?

Loin de nous, certes, la pensée de vouloir déprécier nos précieux moyens d'investigation diagnostique, surtout la percussion et l'auscultation; mais nous sommes convaincu que ces moyens mécaniques peuvent facilement devenir des instruments d'erreur, si l'on y met une confiance exagérée ou illimitée, et surtout si on néglige de combiner cet examen local, ou ce diagnostic anatomique et partiel, avec le diagnostic médical et général, c'est-à-dire avec le diagnostic intuitif et intellectuel. Nous avons vu des maladies locales prises pour des maladies générales, par exemple des pneumonies chroniques pour des fièvres catarrhales, ou des catarrhes pulmonaires où l'on n'avait ni percuté ni ausculté, et qu'on avait laissé marcher sans aucun traitement local. Nous avons également constaté le contraire, c'est-à-dire des cas de maladies générales pris pour des affections locales, ou du moins où les lésions locales étaient extrêmement légères et insuffisantes pour expliquer l'état général. Ceci nous fait rappeler le fait d'un malade qui vint nous trouver tout désolé et désespéré de ce que, suivant lui, ses médecins l'avaient déclaré phthisique sans ressource, vu qu'ils avaient tous constaté la pectoriloquie par caverne pulmonaire. Autant que nous pouvons nous rappeler le cas, aucun traitement local n'avait été appliqué, sans doute parce qu'on avait cru le malade perdu :

et lui-même se croyait menacé d'une mort prochaine. Grandes furent sa surprise et sa joie quand nous lui annonçâmes qu'il serait guéri avant trois mois, comme il le fut en effet. Notre pronostic était fondé sur le bon état général, le bon état de l'hématose et de la nutrition; sur l'absence presque complète de la fièvre, de la toux et de la dyspnée. Nous n'avions non plus rien constaté de local par les moyens d'exploration ordinaires, qui pourtant, par l'importance exagérée ou la confiance illimitée qu'on leur avait accordée, avaient étrangement séduit les médecins qui avaient vu ce malade avant nous.

Le moyen donc le plus sûr d'éviter ces graves aberrations ou plutôt ces grands dangers, c'est d'embrasser le vitalisme hippocratique avec la méthode combinée d'investigation diagnostique. Mais, pour lui donner toute la fécondité dont il est susceptible, il faut encore le combiner avec la méthode analytique des élements morbides, ce qui constituera alors ce que nous appelons le *vitalisme appliqué*. C'est là la doctrine que nous avons adoptée depuis un très-grand nombre d'années.

Présentons donc maintenant quelques courtes réflexions sur la méthode analytique des éléments morbides. Nous regardons cette méthode comme la clef ou plutôt comme la base de la thérapeutique et sans laquelle la thérapeutique n'offre, se-

lon nous, aucune certitude dans son application clinique.

Les éléments morbides sont les parties constituantes des maladies. Ce sont donc des séries ou des groupes de symptômes, mais qui ont, en pratique, leur signification et leur valeur propres, et qui sont le plus souvent autant de sources d'indications thérapeutiques. L'ensemble de ces groupes d'éléments divers constitue donc synthétiquement la forme extérieure de la maladie.

Pour traiter rationnellement et efficacement une maladie, il faut l'attaquer dans ses éléments constitutifs, suivant l'ordre de leur prédominance morbide ou de leur caractère de gravité. L'élément phlogistique ou phlegmasique doit être combattu avant tous les autres, sauf quelques rares exceptions, comme par exemple dans certaines maladies adynamiques et putrides, telles que dysenteries épidémiques et autres affections semblables. Nous ne tenons compte que des éléments *indicateurs*, c'est-à-dire qui fournissent actuellement une indication thérapeutique. Un, deux ou plusieurs symptômes, qui ne réclament point une médication particulière, ne doivent point être considérés comme des éléments thérapeutiques ou pratiques.

Non-seulement la connaissance des éléments morbides ou des états pathogéniques est nécessaire pour assurer l'exactitude des applications

thérapeutiques, mais elle est encore singulièrement utile pour faciliter le diagnostic de presque toutes les maladies.

Un élément peut être simple et unique, et alors il constitue à lui seul toute la maladie, ou plutôt il n'est plus dès-lors élément indicateur, puisque la maladie toute seule fournit l'indication thérapeutique. On ne doit donc pas en tenir compte. Il s'ensuit de là que la méthode des éléments ne peut être appliquée s'il n'existe au moins deux éléments : il est fort rare d'en rencontrer quatre à la fois sur le même sujet et qui soient tous indicateurs.

On comprendra mieux notre doctrine des éléments, qui diffère quelque peu de celle de l'école de Montpellier (en ce sens du moins qu'elle nous paraît plus simple, et par là même d'une application plus facile et plus directe), quand nous aurons donné quelques exemples de son application thérapeutique, autant du moins que nous pouvons le faire ici et que notre sujet peut le comporter.

En voici quelques-uns des plus simples : Dans l'épilepsie ou dans toute maladie convulsive, spasmodique et épileptiforme pure et simple, il n'y a évidemment qu'un seul élément, qui est l'élément spasmodique ou convulsif, et par là même, d'après ce que nous venons de dire tout à l'heure, il n'y a point d'élément indicateur par-

ticulier qui soit différent de la maladie elle-même. Ainsi donc, la méthode des éléments, en rigueur de principe, ne trouve point ici son application, parce que la maladie est une et simple. Et cela, comme on le sent, doit toujours avoir lieu dans le petit nombre de maladies parfaitement simples. Ainsi l'épilepsie, dans l'espèce, que l'on regarde comme simple et essentielle, tout praticien la traitera par des moyens qu'il croira les plus propres à combattre l'élément ou l'aberration nerveuse, c'est-à-dire par des remèdes anti-épileptiques ou réputés tels.

Cependant, quant à nous, nous tiendrons ici une conduite différente; car, dans les épilepsies, ou dans les affections convulsives épileptoïdes, ou tout autre accident spasmodique arrivant particulièrement chez les jeunes sujets, nous admettons constamment un second élément, ou l'élément helmintique, que le malade ait rendu des vers ou non, peu importe. Si, suivant la pratique ordinaire dans ces sortes de maladies, vous n'admettez qu'un seul élément, soit convulsif, soit vermineux, vous vous exposez à ne point du tout soulager votre malade, parce que vous avez dirigé votre médication contre l'élément convulsif seul, et les accidents étaient le résultat de la présence des vers; ou *vice versâ*, vous avez combattu l'élément helmintique qui n'était pas la cause de la maladie, soit parce qu'il n'existait

réellement point, ou parce qu'il n'existait pas comme cause, mais comme pure coïncidence, ce qui est à la rigueur possible. Quoi qu'il en soit, vous échouez pour n'avoir fait qu'une seule médication, et le malade non soulagé vous échappe. Faites donc comme nous, même dans les cas les plus simples en apparence : admettez les deux élements à la fois, attaquez-les par leurs médications respectives et vous obtiendrez un résultat certain. Nous administrons toujours dans ces cas la belladone associée aux vermifuges, et un prompt soulagement en est l'effet ordinaire, pour ne pas dire constant. Il faut donc toujours satisfaire simultanément aux indications fournies par les éléments, quand ces indications et les médications qu'elles réclament ne sont pas incompatibles ou ne s'excluent pas. (Voir, dans notre *Thérapeutique appliquée*, 3e édition, les heureux effets de la belladone employée contre l'épilepsie, l'hystérie et toutes les maladies convulsives. Cette admirable solanée, la plus précieuse de toutes les plantes indigènes, est pour nous le plus puissant anti-convulsif de la matière médicale.)

Autre exemple : Un individu est atteint d'une gastro-atonie compliquée d'une douleur vive de l'estomac qui n'augmente point à la pression manuelle. On reconnaît aisément cette faiblesse ou atonie gastrique, et on la distingue aussi facile-

ment de toute irritation phlegmasique ou lésion organique de l'estomac, à l'aide de notre méthode exploratrice indiquée dans la *Thérapeutique appliquée*. Voilà donc un premier élément bien constaté, l'élément atonique. Un second s'y est joint : c'est l'élément nerveux, ou mieux peut-être névropathique, c'est-à-dire, dans l'espèce, gastralgique ou gastrodynique, suivant que la douleur de l'estomac est nerveuse ou rhumatismale. Ces deux éléments indicateurs réclament deux médications différentes et simultanées, parce qu'encore ici ils ne s'excluent pas : le premier, ou l'atonique, doit être combattu par les toniques doux et l'alimentation animale; le second, ou l'élément douleur, par les opiacés ou autres sédatifs appropriés ou modificateurs de la sensibilité gastrique.

Si à cette gastro-atonie compliquée de gastralgie ou de gastrodynie, se joignait encore la circonstance de quelques vomituritions ou même de vomissements formels, ce qui constituerait une variété de l'élément atonique, on associerait aux légers toniques déjà mentionnés un peu de poudre de colombo, qui est pour nous le meilleur agent thérapeutique que l'on puisse opposer aux vomissements atoniques ou nerveux, comme le seraient très-probablement ceux dans le cas présent.

Si ces deux éléments sont bien reconnus et

bien constatés, comme il est toujours facile de le faire en se conformant aux principes que nous avons formulés dans notre *Thérapeutique appliquée*, et que les médications soient conçues, combinées et dirigées suivant les règles tracées dans le même ouvrage, vous pouvez à l'avance annoncer la guérison comme certaine et prochaine.

Combien, sous le règne du physiologisme de triste et funeste mémoire, n'a-t-on pas traité *(in ægrorum perniciem)* ces sortes de maladies par tout l'appareil formidable des antiphlogistiques, c'est-à-dire les sangsues en masse, en quantité indéfinie, l'eau de gomme et la diète? Et aujourd'hui même, il est encore malheureusement trop de médecins qui n'ont pas quitté les errements du système de l'irritation universelle, et qui vous conduisent le plus consciencieusement du monde leur malade jusqu'au bord du tombeau.

Autre cas : Chez une jeune fille d'une douzaine d'années, on constate : chlorose anémique, chorée, battements de cœur avec bruit de souffle aux carotides, anhélation au moindre exercice, petite toux sèche, etc. Que l'on ne s'imagine pas que ce sont là des pures fictions pathologiques, ou des cas romanesques ou métaphysiques; on les rencontre tous les jours dans la pratique.

Pour traiter cette espèce posée avec certitude de succès, il faut nécessairement admettre deux

éléments indicateurs, savoir : l'élément atonique ou anémique, et l'élément nerveux convulsif. Il faut donc les combattre simultanément par leurs médications respectives, c'est-à-dire, l'élément anémique par les ferrugineux et autres toniques appropriés, et l'élément convulsif par la belladone, etc. Nous ne parlons pas ici du traitement hygiénique, du régime qui doit être tonique, restaurant, analeptique, etc.; cela sortirait de notre sujet : nous ne voulons qu'indiquer quelques cas pratiques et non les développer; car notre objet actuel n'est que de faire ressortir la nécessité pratique de la doctrine des éléments. Revenons à notre cas de chlorose.

Si vous ne traitez que celle-ci toute seule, il n'est pas sûr que vous atteigniez la chorée qui peut être essentielle et indépendante de l'affection chlorotique; si, d'un autre côté, vous combattez la chorée exclusivement par les antispasmodiques ordinaires et même par l'anticonvulsif par excellence, la belladone, vous laisserez inévitablement subsister la chlorose anémique. Attaquez donc les deux éléments à la fois, et vous obtenez un succès immédiat et certain.

Il est important de faire remarquer qu'il ne faut point tenir compte des palpitations cardiaques et de la petite toux sèche, en ce sens que ces sortes d'éléments, si l'on peut leur donner ce nom, n'étant que secondaires et symptomati-

ques, ne peuvent être éléments indicateurs positifs et directs; ils n'ont qu'une valeur négative, c'est-à-dire que le médecin ne doit pas se laisser séduire par la pensée d'une médication réfrigérante dirigée contre la chorée. Et en effet les bains froids sont ici formellement contr'indiqués, vu les battements du cœur et la toux : leur emploi, en pareil cas, pourrait fort bien déterminer un raptus cardiaque ou pulmonaire, et donner lieu enfin à l'anévrysme ou à la phthisie.

Si néanmoins, contre toute vraisemblance, les palpitations et la toux persistaient après la guérison de la chlorose et de la danse de Saint-Guy, on les attaquerait alors directement.

La méthode des éléments ne s'applique pas avec moins de succès aux maladies aiguës qu'aux affections chroniques. Qui ne connaît le grand rôle que joue l'élément bilieux dans les fièvres aiguës ainsi que dans les phlegmasies aiguës de la poitrine. Il n'y a point de praticien qui n'ait eu l'occasion de constater, dans les maladies aiguës, les plus heureux effets produits par quelque évacuation provoquée à propos par l'art.

Deux éléments peuvent se rencontrer ensemble de telle sorte que l'un soit cause et l'autre effet, l'un primitif et antérieur, l'autre secondaire et postérieur. Ainsi, comme le fait très-bien observer Bérard, de Montpellier, dans une pneumonie gastrique, si les symptômes de la gastricité ont

paru les premiers, s'ils sont prédominants; si ceux de la phlegmasie augmentent ou diminuent suivant l'augmentation ou la diminution de ceux de l'élément gastrique, on peut établir que la gastricité est l'élément primitif : eh bien! en attaquant celui-ci, on emporte l'autre : c'est un des plus beaux résultats de l'analyse clinique.

Sarcone parle d'une épidémie de pleurésie bilieuse dans laquelle la douleur se montrait d'abord très-vive, tandis que l'inflammation ne se développait que trois jours après; il combattit la douleur par l'opium qui fit avorter une maladie presque toujours mortelle. La douleur était ici un véritable élément primitif par rapport à l'inflammation qu'elle déterminait. Après le troisième jour de la maladie, quand l'inflammation était bien développée, la douleur n'était plus qu'un simple symptôme de la phlegmasie, et ne cédait plus à l'opium qui alors était non-seulement inutile, mais encore nuisible.

Quel est le praticien qui ignore les immenses difficultés que l'on rencontre si souvent dans le traitement des fièvres aiguës? Le médecin, privé du secours de la méthode analytique des éléments, est, en présence d'une fièvre aiguë difficile et complexe, comme un nautonnier sans boussole et sans carte marine au milieu des vagues agitées de l'Océan. Il erre à l'aventure au milieu d'un flux et reflux de symptômes qui se suivent,

se succèdent, se combinent, se mêlent, se confondent, et offrent l'image d'une indébrouillable chaos. Trop heureux alors s'il peut encore saisir et combattre avec quelque avantage les symptômes et accidents culminants de la maladie générale!

Deux mots, pour terminer, sur la méthode analytique par voie d'exclusion. Cette méthode se rattache naturellement à la méthode des éléments. Elle consiste à analyser et à disséquer, én quelque sorte, symptôme par symptôme, les cas complexes et difficiles où les éléments sont dans un état de confusion ou de pèle-mêle presque inextricable. A l'aide de cette méthode, on exclut successivement tous les symptômes ou éléments non indicateurs jusqu'à ce qu'on rencontre quelque chose de positif, ou de moralement certain, c'est-à-dire un élément indicateur. Un seul exemple fera mieux comprendre cette méthode éminemment pratique que de longues et inutiles explications. Voici donc un extrait d'un mémoire à consulter qui nous fut adressé, il y a 10 à 12 ans, par un très-estimable et savant confrère.

Mademoiselle X, 23 ans, tempérament lymphatique nerveux; santé depuis long-temps dérangée par de mauvaises digestions, des dévoiements chroniques, des vomissements après les repas, etc.; aménorrhée, leucorrhée fréquente; plus tard, hématémèse; vomissements de tous les

aliments quelle qu'en fût la nature; douleurs abdominales, selles rares, mais mélœniques; amaigrissement considérable, etc.

Tous ces symptômes ont continué pendant plusieurs mois avec une désolante persistance, malgré un traitement antiphlogistique suivi, et consistant en diète ou alimentation très-ténue, plusieurs applications de sangsues à l'épigastre ou sur l'abdomen, ou à l'anus; bains de siége, fomentations émollientes, lavements émollients; boissons douces et acidules. Plus tard, même insuccès par les narcotiques, les dérivatifs légers, bains sinapisés, application de thériaque, de poix de Bourgogne, etc.

Plus tard, modification des accidents : l'hématémèse a diminué, mais non cessé; elle revient presque tous les jours; les vomissements sont quotidiens, très-abondants, et consistent en matières glaireuses, bilieuses, jaunes, vertes, amères, aigres. La nutrition reste impossible : un peu de lait d'ânesse, pris le matin, est rendu caillé; le bouillon est vômi; seulement, le soir, un peu de lait ou de bouillon est conservé.... L'eau de Seltz a augmenté les vomissements.... Un jour, la malade prit un peu de sirop d'ipécacuanha qui n'a point augmenté la douleur gastrique, et ce jour elle a vomi moins que de coutume. Le lendemain, les vomissements ont continué suivant leur fréquence et abondance accoutumées. Au-

cune tumeur n'a été constatée. — Les ferrugineux, employés précédemment avant l'acuité des symptômes de l'irritation gastro-intestinale, ont mal passé.

Dans notre réponse à ce mémoire, nous avons conseillé l'usage de la glace, du colombo à dose faible d'abord et progressivement croissante, une potion gommeuse laudanisée et bicarbonatée, et autres petits moyens appropriés, comme par exemple un peu d'eau de Vichy par cuillerées, quelques cuillerées à café, au besoin, d'un mélange de sirop de rhubarbe et d'ipécacuhana, un peu d'eau de chaux, etc.

Quelque temps après, on nous apprend que la malade est infiniment mieux; que les vomissements ont cessé dès le moment même où l'on a administré le colombo et la potion calmante. Ces médicaments ont été continués pendant plusieurs semaines. La glace n'a point été donnée. Le petit mélange sirupeux a produit une selle ou deux. Deux mois après le commencement du traitement, la malade mange bien et de tout; ses forces sont revenues, et son embonpoint commence aussi à reparaître; elle se promène en ville.

Réflexions sur cette observation. Quelle est la nature de cette maladie?

L'hématémèse, n'étant ici qu'une déviation menstruelle, ne peut fournir aucune indication

directe et locale, en ce sens qu'on ne peut, en bonne pratique, chercher à rappeler le flux menstruel par des moyens directs et locaux. Ces derniers seraient probablement inutiles et sans résultat; ou, si leur emploi était suivi de quelque évacuation, celle-ci serait plus nuisible qu'utile, et la malade n'en éprouverait qu'un surcroît de malaise et de faiblesse; et en voici la raison :

Une aménorrhée chronique, chlorotique, anémique, comme dans le cas présent, ne peut fournir qu'une indication générale. On ne peut et on ne doit donc la remplir que par des moyens généraux, les toniques et spécialement les ferrugineux, dans le but de rendre au sang sa qualité plastique première; et par une alimentation analeptique et restaurante, afin de favoriser les fonctions hématosique et nutritive. C'est dans la condition seule d'une bonne hématose et d'une parfaite nutrition que la menstruation peut s'établir et devenir véritablement utile et salutaire; il ne s'agit donc pas ici de l'hématémèse. Procédons maintenant par voie d'exclusion.

Il faut que le cas que nous analysons soit ou une affection squirrheuse, ou une gastralgie, ou une gastrodynie, ou une gastrite chronique, ou enfin une gastro-atonie. — Il est évident que ce n'est pas un squirrhe de l'estomac, parce qu'un squirrhe de ce genre, arrivé au point de forcer l'estomac à rejeter toute espèce de nourriture,

même le lait d'ânesse, de causer *un amaigrissement considérable et de rendre la nutrition impossible*, ne se guérit plus du tout. — On ne peut pas dire non plus que ce soit une gastralgie ou une gastrodynie. Dans le cas exposé dans le mémoire, l'épigastralgie paraît fort légère, si toutefois elle existe. Dans la gastralgie ou la gastrodynie, bien que les douleurs soient vives, l'alimentation est possible, la digestion se fait ordinairement d'une manière à peu près normale, et la nutrition subsiste. Il faut donc enfin que la maladie en question soit une gastrite chronique ou une gastro-atonie.

Examinons donc ce dernier parallèle. Y a-t-il donc gastrite chronique? Il est fâcheux que le mémoire ne dise pas s'il y avait douleur à l'épigastre, augmentant ou non à la pression, et qu'il ne parle pas non plus de l'état de la langue. Le silence sur ce point autorise à croire que l'on n'y a rien vu d'anormal. L'alimentation exploratrice n'a rien appris et n'a servi de rien au diagnostic, parce qu'une excessive susceptibilité de l'estomac (1), ou l'innervation exaltée ou pervertie de

(1) Nous avons longuement parlé de l'alimentation exploratrice dans notre *Thérapeutique appliquée.* Il suffit de dire ici que toutes les fois que les aliments gras ou les substances animales et le vin sont mieux supportés que le maigre ou les laitages et les farineux, il y a faiblesse de l'estomac ou gastro-atonie; et réciproquement, si les lai-

ce viscère, avait paralysé toute fonction digestive et n'avait permis aucune espèce d'alimentation. Mais il y a plus, la médication pharmaceutique, ou le traitement médical qui est l'objet de l'alimentation exploratrice a été employé en vain. Et en effet, les antiphlogistiques actifs, consistant en plusieurs applications de sangsues à l'épigastre, la diète, ou une alimentation très-ténue, les boissons douces et acidules, les émollients de toute espèce, tout cela n'a exercé aucune influence favorable sur la marche de la maladie; et dès lors on pouvait raisonnablement croire qu'une médication contraire, ou du moins légèrement tonique et calmante, produirait un meilleur effet, et c'est ce qui est arrivé.

Maintenant, s'il est vrai que l'effet d'un traitement indique la nature d'une maladie et en soit le vrai *criterium*, il faudra en conclure que, dans le cas difficile et complexe que nous venons d'examiner, il n'y a point de gastrite chronique, mais seulement un élément atonique, plus un élément nerveux, c'est-à-dire la variété de la gastro-atonie, caractérisée par les vomissements, joints à une excessive sensibilité nerveuse de l'estomac. Il fallait donc, en dernière analyse, s'arrêter aux éléments atonique et nerveux, et s'at-

---

tages et les fécules passent mieux que le régime gras, il y a irritation, soit phlegmasique, soit squirrheuse ou autre.

tacher à remplir les indications fournies par ces deux principes morbides; et c'est ce qu'on a fait par les calmants, les opiacés et quelques préparations toniques spéciales, comme le colombo, etc. Nous pensons que, si la glace avait été prise, la la guérison en eût été plus prompte encore.

Nous terminons ici le chapitre qui avait pour objet la science médicale. Nous ne pouvons nous dissimuler qu'il ne reste encore bien d'autres choses à dire sur un point d'une telle importance; mais on sent assez que des détails scientifiques et pratiques sur la *doctrine des éléments* seraient déplacés et formeraient un hors-d'œuvre choquant dans un ouvrage moral et philosophique. Au reste, nous nous proposons, si Dieu le permet, de développer ce sujet important et beaucoup trop négligé de nos jours. Ce sera la matière d'un travail pratique destiné à faire suite à notre *Thérapeutique appliquée.*

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

AVERTISSEMENT. v

INTRODUCTION. . . . . vij

PREMIÈRE PARTIE.

DU PRÊTRE CONSIDÉRÉ DANS TOUS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

CHAP. Ier. *Influence extérieure du prêtre sur la société et la civilisation en général.* 1

CHAP. II. *Influence de vertu, de sacrifice et de dévouement du prêtre sur la société.* 107

— Du célibat du prêtre. 167

CHAP. III. *Influence de lumière et de science du prêtre sur la société.* . . . 200

CHAP. IV. *Influence directe du prêtre ou du pasteur sur la paroisse. — Ses rapports avec l'autorité civile, etc.* . . . 295

Pages.

DEUXIÈME PARTIE.

LE MÉDECIN DEVANT LA SOCIÉTÉ.

Chap. Ier. *Influence de moralité du médecin sur la société. — Religion du médecin.* 353

Chap. II. *Influence de dévouement du médecin sur la société.* 419

Chap. III. *Influence de science du mécin sur la société.* 442

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie de P. E. BRÉDIF, à L'AIGLE (Orne).

